

# M.I.L VIGILANCE

N° 01/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## LES EMEUTES, LA PRISON... ET MAINTENANT ?

On les avait laissés au moment de leur condamnation pour les violences commises pendant la "crise des banlieues" d'octobre- novembre 2005. Six mois après, la plupart ont terminé leur détention et ont retrouvé leur cité. Beaucoup refusent de parler, trop éprouvés par la prison, le sentiment d'injustice ou l'impression que tout cela n'a servi à rien. Les rares qui s'expriment, à condition de rester anonymes, disent leur haine de la police et de la justice, leur incompréhension, leurs difficultés et, pour certains, leur désir de rebondir.

Belkacem N., 20 ans, cité des Bosquets à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), condamné à deux mois de prison ferme. Le jeune homme a l'habitude de voir les passants changer de trottoir ou détourner le regard quand ils le croisent. Une précaution face à cette caricature de la "racaille" : carrure d'athlète, lunettes de soleil aux montants dorés sur son crâne rasé, survêtement blanc immaculé, veste sombre. Belkacem a été condamné, en novembre 2005, pour violences sur agents. Des policiers l'ont reconnu alors qu'il lançait des projectiles sur les forces de l'ordre au cours des premières nuits d'émeute à Clichy-sous-Bois et Montfermeil - ce qu'il conteste formellement, défendu par "un avocat des Champs-Élysées". Le jeune homme a été libéré à la mi-décembre 2005. Depuis, il laisse le temps filer, déprimé, défaitiste, sans travailler ni suivre de formation. Il dit avoir "la haine des flics" et ne plus croire dans la justice. Couché à 4 heures du matin, après avoir traîné dans la cité avec ses amis, levé à 13 heures, il porte un regard très sombre sur lui-même. Non pas que la prison l'ait traumatisé : sa première expérience carcérale remonte à 2001 - à 14 ans -, pour une condamnation à sept mois ferme pour des bagarres entre bandes et des vols avec violence. Mais plutôt parce qu'il comprend très bien qu'avec son casier judiciaire et son niveau scolaire (BEP), son avenir est bouché. Toujours logé chez ses parents, il "se débrouille" pour gagner un peu d'argent en faisant du trafic - de la revente d'objets notamment. "Je n'ai pas de femme, pas d'appart", pas de travail, pas le permis. Ça veut dire que je n'ai rien à perdre. La génération après moi, dans le quartier, ils croient que je suis un prince parce que j'ai de l'argent, une belle veste. Ils veulent devenir comme moi alors que je suis le plus gros clochard de la Terre." Son seul espoir est politique : à peine sorti de prison, il s'est inscrit sur les listes électorales pour faire entendre la voix des banlieues.

Messaoud M., 20 ans, Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), condamné à deux mois de prison ferme. Il a été interpellé et jugé en même temps que Belkacem pour des motifs identiques. Lui n'a pas eu les moyens de payer un avocat et s'est contenté de celui commis d'office. Ses parents ignorent qu'il a été condamné. "Mon dossier est sali. Quand je vais chercher du travail, ce sera plus comme avant", se désole-t-il au sortir de sa première expérience carcérale. Il voit notamment se fermer les portes de l'emploi à l'aéroport de Roissy, souvent perçu comme un eldorado par les jeunes de la Seine-Saint-Denis. Ses ennuis judiciaires ne s'arrêtent pas là : il est convoqué devant le tribunal correctionnel de Bobigny le 31 mai afin d'être jugé pour outrage à agent. Dans cette affaire aussi, il affirme être poursuivi à tort. Les émeutes ont accentué les tensions avec la police. "C'est encore pire qu'avant. Ce sont les CRS qui patrouillent dans le quartier et qui nous parlent comme à des chiens." Son parcours scolaire ne le sauvera pas. Messaoud a arrêté l'école en classe de 4e et a uniquement travaillé sur les marchés avec un oncle. "Les agences d'intérim me rappellent jamais." Il voudrait passer son permis et se dit prêt à travailler "n'importe où" même s'il préférerait trouver un emploi dans le commerce.

Aubin M., 21 ans, Reims, condamné quinze jours ferme. Il répond sur son téléphone portable entre deux cours à l'Alliance française, à Accra, au Ghana. Car sa vie a complètement basculé avec les émeutes. Jusqu'en novembre 2005, il était un étudiant sans histoires, arrivé du Bénin en 2003, en langues étrangères appliquées (LEA) à l'université de Reims. Un soir de violences urbaines, il a été interpellé, accusé d'avoir incendié deux poubelles. En comparaison immédiate, le tribunal correctionnel de Reims l'a condamné à deux mois de prison dont quinze jours ferme. Lui dément toute participation aux violences : "Je n'ai pas

**INTERNET :** Nous diffusons régulièrement des informations et des analyses grâce à internet. Si vous ne recevez rien, cela signifie que nous n'avons pas votre adresse de courriel.

Pour remédier à cela, il suffit de nous la transmettre en nous envoyant un courriel à [mil-inscription@noos.fr](mailto:mil-inscription@noos.fr) en indiquant votre nom, votre prénom et votre qualité d'adhérent du MIL.

De même, nous avons un nouveau site internet :

<http://www.lemil.org>

fait appel, mon avocat commis d'office me l'avait déconseillé." Il le regrette amèrement aujourd'hui : après sa condamnation, la préfecture de la Marne a décidé de ne pas renouveler son titre de séjour en France. A la mi-février, la police l'a reconduit au Bénin, où vit une partie de sa famille. Depuis, il a repris ses études au Ghana. "J'y reste deux ans et après je compte aller aux Etats-Unis", explique le jeune homme, dont la mère est médecin et le père enseignant. Il promet de rebondir : "Je prouverai aux autorités françaises que je suis capable de faire quelque chose. Et je reviendrai en France."

Nizar B., 20 ans, cité de la Berthe, à la Seyne-sur-Mer (Var), six mois ferme. Sans casier judiciaire, inscrit en BTS, des frères et soeurs étudiants, Nizar n'avait jamais été placé en garde à vue avant les émeutes. Des policiers l'ont vu jeter des projectiles dans un quartier de La Seyne-sur-Mer. Sur la foi de leurs témoignages, qu'il conteste, il a été condamné par le tribunal correctionnel de Toulon. L'expérience fut pénible. "Surtout quand vous voyez votre famille au parloir." La douleur de décevoir ses parents. "Heureusement, il y avait quelques personnes du quartier. Dans ces cas-là, on se raccroche à ce qu'on peut." Nizar n'a pas abdiqué : ses parents l'ont inscrit à une formation à distance et lui ont acheté des livres. Pour un test d'entrée dans un lycée professionnel, il a bénéficié d'une permission d'une journée. "Il a eu 15 sur 20", indique son père, Mohamed, français depuis trente ans, originaire de Tunisie. Sa libération est intervenue après quatre mois et demi de détention. Le lendemain, il s'inscrivait pour un baccalauréat professionnel. Mais le sentiment d'avoir été condamné "pour l'exemple" le révolte. "J'ai la haine contre la police et la justice", dit-il. Surtout, il craint chaque contrôle d'identité : "Je sais que tout peut basculer et que je peux me retrouver, sans raison, au poste puis devant un juge."

*Le Monde du 23 mai 2006*

## IMMIGRATION : LES PETITES PHRASES

**François Mitterrand :** La France ne compte aujourd'hui "pas plus d'immigrés qu'en 1982 et pas plus qu'en 1975 par rapport à la population française qui s'est accrue". "Le seuil de tolérance a été atteint dans les années 1970 et il n'y a pas eu depuis d'aggravation" (10 décembre 1989).

**Michel Rocard :** "Le temps de l'accueil de main-d'oeuvre étrangère relevant de solutions plus ou moins temporaires est donc désormais révolu" et "nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde" (7 janvier 1990).

**Jacques Chirac :** "Le travailleur français qui habite à la Goutte d'or et qui voit sur le palier à côté de son HLM, une famille avec un père, trois ou quatre épouses, une vingtaine de gosses, qui touche 50.000 F de prestations sociales sans travailler. Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, le travailleur français sur le palier, il devient fou. Ce n'est pas être raciste que de dire que nous n'avons plus les moyens d'honorer le regroupement familial" (20 juin 1991).

**Edith Cresson :** "Les charters, ce sont des gens qui partent en vacances avec des prix inférieurs. Là, ce sera totalement gratuit et ce ne sera pas pour des vacances. Ce sera pour reconduire des gens dans leur pays lorsque la justice française aura établi qu'ils n'ont pas le droit d'être chez nous" (8 juillet 1991).

**Valéry Giscard d'Estaing :** "Le type de problème auquel nous aurons à faire face se déplace de celui de l'immigration vers celui de l'invasion (...) La facilité des déplacements et l'ouverture des frontières recommandent de revenir à la conception traditionnelle de l'acquisition de la nationalité française: celle du droit du sang" (21 septembre 1991).

**Charles Pasqua :** "L'objectif que nous nous assignons, compte tenu de la gravité de la situation économique, c'est de tendre vers une immigration zéro" (1er juin 1993).

**Jean-Marie Le Pen :** "L'interruption volontaire de nationalité" contribue à "peupler la France d'une masse passive et hétérogène d'individus sans repères" et à la transformer en "satrapie du nouvel ordre mondial" (3 octobre 1998).

**Nicolas Sarkozy :** "Si certains n'aiment pas la France, qu'ils ne se gênent pas pour la quitter" (22 avril 2006).

*Le Nouvel Observateur du 16 mai 2006*

## LES "BOBOS" DE SEGOLENE

Conséquence de l'afflux de nouveaux adhérents au PS, c'est désormais la Fédération de Paris qui est devenue la plus importante, devançant les "historiques" Nord - Pas-de-Calais et Bouches-du-Rhône. Une évolution qui confirme l'intuition du secrétaire national du PS, Alain Bergounioux : « Les nouveaux adhérents penchent pour Ségolène. » C'est en effet dans les milieux urbains et aisés – parmi les fameux "bobos" – que se recrutent désormais majoritairement les militants socialistes.

*Valeurs Actuelles du 19 Mai 2006*

## QUI EXPLOITE LES JEUNES ?

Depuis vingt ans, tous les gouvernements de droite ont toujours cru bon de reculer devant les jeunes. Et s'ils n'avaient cédé qu'à une minorité d'entre eux, manipulés par les mouvements de gauche ? (...) Derniers exemples en date : les manifestations de 2003 pour la "défense des retraites" et celles de 2004 pour "la défense du service public" qui ont mobilisé presque autant d'étudiants et de lycéens que celles de 2005 contre la loi Fillon, finalement retirée !

Lointain héritage de Mai 68, qui avait contraint les syndicats ouvriers et les partis de gauche à prendre en marche le train d'une révolte qu'ils n'avaient pas davantage prévu que la classe politique d'alors ? La leçon, semble-t-il, a été bien assimilée : "faire donner" la jeunesse est encore le meilleur moyen de ne pas se laisser déborder par elle quand on prétend incamer le changement.

Voici vingt ans que fut composée, pour la première fois, la petite musique de ce scénario récurrent devant lequel la droite – mais aussi la gauche de gouvernement, quand elle déçoit son extrême gauche – a toujours fini par céder.

Décembre 1986. Pour protester contre le projet de réforme universitaire d'Alain Devaquet, jugé trop "sélectif", les étudiants descendent dans la rue. Le droit accordé aux universités de fixer elles-mêmes le montant de leurs droits d'inscription a mis le feu aux poudres. Drapeaux rouges, drapeaux noirs, coordinations sauvages. Au premier rang, devant les caméras, Philippe Darrulat et Isabelle Thomas sont les nouvelles stars de cette bacchanale archaïsante. Le premier, président de l'Unef-ID, a quitté le mouvement trotskiste de Pierre Lambert pour fonder, sous le patronage de Lionel Jospin, le Club Convergences, un sous-courant du PS. On le retrouvera en 1988 dans le comité de campagne du candidat Mitterrand. La seconde, étudiante à Villetaneuse où elle excelle dans l'agit-prop, entrera, en mai 1989, au cabinet du président de la République réélu avec le titre de chargée de mission pour les problèmes de la jeunesse.

Le 6 décembre, un manifestant d'origine marocaine, Malik Oussekine, est victime d'un malaise à la suite d'une charge policière. De santé fragile (il était sous dialyse), il meurt peu après. C'est le drame qui manquait aux meneurs étudiants pour transformer l'agitation en épopée, et à François Mitterrand pour reprendre la main face au gouvernement de Jacques Chirac qui, depuis neuf mois, enchaîne les réformes. Traumatisés, les centristes de Pierre Méhaignerie sans lesquels Chirac n'aurait pas de majorité à l'Assemblée, menacent de quitter le gouvernement si la réforme Devaquet n'est pas retirée. Elle l'est quarante-huit heures plus tard, cependant que Devaquet est contraint de démissionner. Au même moment, les cheminots de la SNCF entament une grève marathon pour protester contre la refonte de leurs grilles de rémunération. Un demi-siècle après le Front populaire, dix-huit ans après le "Printemps de mai", la France assiste à un documentaire d'ethno-histoire. D'un côté, les cortèges bariolés de SOS-Racisme qui a récupéré le mouvement étudiant, et de l'autre, des figurants sortis tout droit d'un film de Jean Renoir. Le 1er janvier 1987, au treizième jour d'une grève qui paralyse les deux tiers du réseau ferré et menace de tourner au cauchemar pour les Français en vacances, François Mitterrand reçoit pendant près d'une heure une délégation de cheminots CGT venus "frapper à la porte" de sa résidence de Brégançon. Forts de ce soutien providentiel, les grévistes redoublent d'ardeur et parviennent à entraîner dans leur mouvement le métro parisien. Le 19 janvier, tout est consommé. La réforme de la SNCF est abandonnée et en prime, la réforme du code de la nationalité pourtant voté par le Parlement. La droite, battue à la présidentielle et aux législatives de 1988, ne s'en relèvera pas de sitôt, et gardera dans son inconscient la hantise de voir se renouveler, à la moindre occasion, un scénario à la Malik Oussekine... On connaît la suite : le retrait du CIP, assimilé au "Smic jeunes", sous la seconde cohabitation (mars 1994) ; et en 2005, celui de la réforme du baccalauréat, préparée par François Fillon et à laquelle Jean-Pierre Raffarin renoncera sous la pression des manifestants, mais aussi et surtout des syndicats de l'Éducation nationale qui menaçaient d'empêcher la tenue des examens... Entre-temps, la participation des

lycéens et des étudiants aux grandes grèves de l'automne 1995 (gouvernement d'Alain Juppé) aura eu pareillement la peau de la première tentative de réforme en profondeur du financement de la Sécurité sociale, Force ouvrière s'étant chargée d'activer ses relais trotskistes pour empêcher qu'on lui retire la gestion de l'assurance maladie, son trésor de guerre... Quel rapport avec l'intérêt des étudiants ? Aucun, ni de près ni de loin. Mais pour les syndicats, c'est une occasion de plus d'accroître leur emprise en offrant à leurs troupes la satisfaction d'avoir fait reculer la droite...

Pour quel profit s'agissant des jeunes eux-mêmes ? C'est toute la question. On connaît depuis peu ce que le PS, s'il revient au pouvoir, propose à ceux qu'il jette dans la rue : ni plus ni moins qu'un RMI !

Fallait-il, pour en arriver là, se battre si fort contre le pseudo "Smic jeunes" d'Édouard Balladur ? Et comment, dans ces conditions, refuser le CPE qui, moyennant certes une période d'essai de deux ans, permet à tout citoyen de moins de 26 ans de bénéficier d'un vrai contrat de travail, sans plafond salarial, et avec des garanties supérieures à un emploi classique (emprunts bancaires garantis par l'État auprès des banques, contrats spécifiques de location, notamment) ? (...)

L'activisme de la gauche est-il seul responsable de cette évolution ? Certains, dans l'entourage du premier ministre, commencent à se demander si, face à l'hostilité déclarée de la gauche et à celle, plus discrète mais non moins réelle du Medef, qui plaide pour l'extension à tous du contrat nouvelle embauche, l'UMP, que préside Nicolas Sarkozy, n'aurait pas dû se mobiliser davantage.

Dans les circonscriptions, les tracts réalisés à Paris pour soutenir le CPE n'ont pas été très nombreux à circuler et certains députés de base ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas "jeter de l'huile sur le feu"... Face à ce qui n'est pas encore de la mauvaise volonté mais déjà de la prudence, le premier ministre avertit d'avance ceux qui, à droite, seraient tentés de miser sur son échec : « Le recul des gouvernements dans le passé a eu des effets désastreux sur la légitimité des politiques. ». Autant dire que si le CPE venait à être retiré, la voie serait étroite, voire impraticable, pour qui persisterait, malgré cela, à vouloir réformer la France et débloquer la société...

*Valeurs Actuelles du 10 mars 2006*

## LE STALINNIEN DU LANGUEDOC SOUTIENT FRECHE

Jean-Claude Gayssot, ancien ministre des Transports de Lionel Jospin, et auteur d'une loi condamnant la contestation des crimes contre l'humanité. « Si j'avais eu le sentiment que Frêche avait tenu des propos racistes, j'aurais quitté immédiatement sa majorité », assure aujourd'hui le leader communiste. « Mais je le connais bien. En disant "sous-hommes", il pensait à une personne "qui n'a pas de couilles", c'est-à-dire à une femmelette, et non pas aux Untermenschen des nazis. » Frêche traduit par Gayssot, c'est assez élégant.

*Libération du 18 mars 2006*

## RIDICULE : UN DEPUTE FRANÇAIS EN GREVE DE LA FAIM A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le député UDF des Pyrénées-Atlantiques Jean Lassalle a engagé une grève de la faim afin de protester contre la délocalisation d'une usine de sa circonscription. Le parlementaire centriste explique qu'il cessera sa grève de la faim, qu'il mène dans la salle des Quatre Colonnes de l'Assemblée nationale, lorsque la délocalisation de l'usine Toyal, qui fabrique de la poudre d'aluminium et emploie 150 salariés dans la vallée d'Aspe, aura pris fin. Il estime que l'usine a été "arrachée à son site par le groupe Total sans aucune justification". Le député a précisé à Reuters qu'il avait fait part de sa décision de faire grève au président de l'UDF, François Bayrou, et au président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré. Jean Lassalle s'était fait remarquer au début de la législature en entonnant un chant régional dans l'hémicycle lors d'une séance de questions au gouvernement pour attirer l'attention sur un dossier concernant sa circonscription.

*Agence Reuters du 7 mars 2006*

## LES BONS CAMARADES

Un proche de Dominique Strauss-Kahn, inquiet de devoir choisir entre Ségolène Royal et Lionel Jospin répond : « Ce sera la peste ou le colérique ».

*Marianne du 13 mai 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 1/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 2/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## CNE : 452.000 EMBAUCHE DEPUIS SEPTEMBRE

Alors que le CNE reste dans le collimateur des syndicats, à l'instar du CPE, son petit frère mort-né, ce contrat d'un nouveau genre continue de séduire les entreprises de moins de 20 salariés, auxquelles il est réservé. Quelque 41.000 intentions d'embauche en contrats nouvelles embauches ont ainsi été comptabilisées pour le mois d'avril, portant leur nombre total à 452.000 depuis septembre, selon une estimation provisoire de l'Agence centrale des Organismes de Sécurité sociale (Acos). En mars, 52.000 intentions avaient été comptabilisées.

Les plus grands utilisateurs de CNE sont les secteurs du BTP (23,8% de l'ensemble des contrats depuis septembre), de l'industrie, du commerce et des services aux particuliers (coiffure, esthétique). La répartition par régions témoigne d'une certaine homogénéité. Le taux de recours au CNE va de 7,7% à 15,4% selon les régions. La Corse est la région où le CNE est le plus utilisé (15,4%), devant la Lorraine (14,3%) et le Languedoc-Roussillon (13,2%). À l'inverse, Pays de la Loire (7,7%), Bretagne (8,7%) et Auvergne (9,2%) voient leurs entreprises y recourir dans une moindre mesure.

L'Acos précise n'utiliser que les déclarations sur internet pour estimer la proportion de CNE, car les déclarations papiers sont moins fiables, des « stocks résiduels » d'imprimés sans case CNE étant encore utilisés par les employeurs. Actuellement, environ 46% des déclarations sont effectuées sur internet, et dans ce cadre, la saisie du type de contrat de travail est nécessaire pour valider l'ensemble de la déclaration.

*Les Echos du 15 mai 2006*

## 32000 PROFESSEURS SANS ELEVE

32.000 professeurs sans élèves. C'est ce que révélait, en février 2005, la Cour des comptes. Ce rapport concernant 2003-2004, estimait à 32.000 « équivalents temps plein » le nombre d'enseignants du premier et du second degré, qui étaient « sans classe et sans activité pédagogique ». Parmi eux, 1.900 surnombres disciplinaires sont payés à rester chez eux. D'après les calculs de la Cour, 97.000 occupaient donc une activité non pédagogique. Les décharges syndicales représentent l'équivalent de 1.400 emplois. Ces heures d'enseignement payées et non dispensées devant des élèves représentaient une charge financière d'environ 1,5 milliard d'euros. Par ailleurs, 21.000 enseignants sont hors du système éducatif, soit détachés auprès d'autres administrations ou mis en disponibilité. Un budget de 76,7 milliards d'euros. C'est le montant de l'enveloppe qui est consacrée, cette année, à l'Education nationale soit 5,5 % de plus qu'en 2005. Au total, le système éducatif français est le premier budget de l'Etat. C'est pour lui que les contribuables français font le plus d'efforts. Parmi les grands pays industriels, c'est la France qui dépense le plus d'argent. En 2003-2004, les effectifs de l'Education nationale s'élevaient à près de 1,17 million d'agents (enseignants, personnel administratif, technique, d'éducation, d'encadrement et de surveillance) postés en métropole et dans les DOM. Parmi les gros contingents : les professeurs des écoles (338.860), les enseignants des lycées et collèges (399.470) et ceux de l'enseignement supérieur (89.986). A noter que la population enseignante progresse alors que celle des élèves régresse.

*Le Parisien du 14 juin 2006*

## 18 JUIN JOURNEE NATIONALE COMMÉMORATIVE LE DECRET

Décret n° 2006-313 du 10 mars 2006 instituant le 18 juin de chaque année une Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Le Président de la République, Sur le rapport du Premier ministre, de la ministre de la défense et du ministre délégué aux anciens combattants, Vu l'article 37 de la Constitution ; Vu l'ordonnance n° 7 du 16 novembre 1940 ; Vu l'ordonnance n° 45-1779 du 10 août 1945 ; Vu la loi n° 99-418 du 26 mai 1999 créant le Conseil national des communes Compagnon de la Libération, Décrète :

Article 1 : Le 18 juin est institué « Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ».

Article 2 : Chaque année, des cérémonies officielles sont organisées aux niveaux national et départemental.

Une cérémonie symbolique est organisée au mont Valérien par l'ordre de la Libération en liaison avec les autorités officielles.

Une cérémonie a lieu dans chaque département, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les îles Wallis et Futuna et dans les communes, dont l'organisation est laissée à l'initiative du représentant de l'Etat.

Article 3 : Le Premier ministre, le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, la ministre de la défense, le ministre de l'outre-mer et le ministre délégué aux anciens combattants sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 10 mars 2006.

Par le Président de la République : Jacques Chirac

*Journal Officiel du 19 mars 2006*

## QUE RESTE-T-IL DES ANNEES MITTERRAND ?

« Je suis le dernier des grands présidents... Enfin, je veux dire, le dernier dans la lignée de De Gaulle. Après moi, il n'y en aura plus d'autres en France... A cause de l'Europe... A cause de la mondialisation... A cause de l'évolution nécessaire des institutions... »

François Mitterrand a-t-il vraiment prononcé ces phrases ? Rapportées par Georges-Marc Benamou dans *Le Dernier Mitterrand* (Plon, 1997), et reprises dans le film *Le Promeneur du Champ-de-Mars*, elles lui ressemblent en tout cas beaucoup. Et elles résument aussi, d'une certaine façon, la France des quatorze années mitterrandiennes.

L'élection du 10 mai 1981 est une sorte de triomphe de la politique. Une politique qui veut encore "changer la vie", comme le proclame le Parti socialiste. Et qui a apporté la victoire, dix ans après le choix stratégique de l'"union de la gauche", défendu avec obstination par François Mitterrand depuis la refondation du PS, au congrès d'Epinau de juin 1971. Quatorze ans plus tard, quand M. Mitterrand s'en va, au printemps 1995, la politique ne fait plus rêver. L'envolée du chômage, l'éclosion des "affaires", l'ambiance de cour autour de lui ont fait des ravages. La France s'est insérée dans l'économie mondiale. L'Europe prend chaque jour plus de place dans la vie politique. Il n'y aura plus de "grand président".

En 1981, tout semble possible à l'homme qui vient de battre Valéry Giscard d'Estaing avec 51,75 % des voix. A contre-courant de l'opinion, la peine de mort est abolie. Les lois de décentralisation, dès 1982, bouleversent les rapports entre Paris et la "province". Massif, fidèle, Pierre Mauroy est au côté de M. Mitterrand. Comme promis, le nouveau président et son premier ministre multiplient les mesures sociales : 39 heures, cinquième semaine de congés payés, retraite à 60 ans... Le progrès social est perçu comme la clé de la relance. Mais les déficits se creusent, les dévaluations se succèdent. La parenthèse du rêve se referme vite. S'ouvre alors l'ère de la "rigueur", jamais vraiment refermée. Dès la fin 1981, Jacques Delors, ministre des finances, a réclamé une "pause". En juin 1982, Pierre Mauroy se résout à bloquer prix et salaires pendant quatre mois. Cela ne suffit pas. Au printemps 1983, pendant dix jours, François Mitterrand hésite : faut-il sortir ou non du système monétaire européen (SME), ancêtre de la monnaie unique, pour récupérer des marges de manoeuvre ? Tout le monde sait que l'ancrage dans l'Europe est en jeu. Le débat fait rage chez les mitterrandistes. Les européens gagnent, Pierre Mauroy reste à Matignon. Le choix de M. Mitterrand est décisif pour la trace qu'il laissera dans l'histoire. Certes, au fil du temps, les reproches vont s'accumuler. Mais personne, jamais, ne pourra lui reprocher d'avoir agi contre l'Europe. Un an plus tard, un geste symbolique apporte une nouvelle touche au portrait de Mitterrand l'européen : c'est la fameuse photo, main dans la main avec le chancelier Helmut Kohl, le 21 septembre 1984, sur le champ de bataille franco-allemand de Verdun. Cependant, d'autres orages se profilent. La gauche veut tenir sa promesse d'un grand service unifié et laïque de l'éducation nationale. Les défenseurs de l'enseignement privé réussissent une mobilisation impressionnante. La gauche était accusée de ne pas savoir gérer l'économie. Elle devient maintenant "liberticide". François Mitterrand ne parvient pas à réduire la révolte. Les manifestations massives se succèdent. La droite avait vécu son élection comme un mauvais rêve. Elle ne parvenait pas à imaginer que l'expérience de la gauche au pouvoir puisse durer plus que les précédentes — deux ans — et se terminer autrement qu'en déconfiture. Ce scénario commencerait-il à se réaliser ?

La vague finit par emporter Pierre Mauroy et son gouvernement, en juillet 1984. Mais François Mitterrand, lui, reste. Et il contre-attaque, fort de son sens politique, de sa capacité légendaire à rebondir quand il a touché le fond. La France est au bord de la révolte ? Il suffit de la calmer ; de "moderniser et rassembler". C'est le slogan de Laurent Fabius, qui succède à M. Mauroy à Matignon. Changement de style, de génération, de méthode de travail. L'opération Fabius réussit, malgré l'affaire du Rainbow-Warrior. Le Monde révèle que des espions français ont coulé dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, le 10 juillet 1985, le bateau des écologistes de Greenpeace, qui contestaient d'un peu trop près les essais nucléaires dans le Pacifique. Un désastre : non seulement un photographe est mort, mais les agents français sont vite arrêtés. De nouveau, M. Mitterrand semble menacé. Mais son premier ministre parvient à convaincre que le seul responsable est Charles Hernu, le ministre de la défense, qui aurait agi en franc-tireur.

Aidé par l'instauration de la proportionnelle, M. Fabius limite la défaite de la gauche aux législatives de 1986. Mais avec le nouveau mode de scrutin, le Front national de Jean-Marie Le Pen entre en force à l'Assemblée : pour la première fois sous la Ve République, l'extrême droite compte 35 députés. La gauche, M. Mitterrand au premier chef, encourra désormais le reproche lancinant de jouer de Le Pen pour diviser la droite.

Autre "première" politique, avec l'arrivée de Jacques Chirac à Matignon, en 1986 : jamais un président n'avait été obligé de choisir son principal opposant comme premier ministre. Les fondamentaux du régime commencent à vaciller. Le président et son premier ministre savent que l'élection présidentielle est dans deux ans. La première cohabitation ressemble à une campagne électorale permanente. François Mitterrand finit par annoncer à la télévision, comme à regret, qu'il se représente. Pourtant, il vaincra facilement Jacques Chirac, en brandissant l'étendard de "la France unie" (thème de sa Lettre à tous les Français) contre le RPR, compté parmi les "bandes" et les "factions" et desservi par ses options libérales, qui effraient l'opinion. Michel Rocard est nommé à Matignon. On ne sort pas vraiment de la cohabitation, tant ces deux socialistes ont peu d'atomes crochus. Au bout de trois ans, M. Rocard est congédié. Entretemps, la première guerre du Golfe a permis à M. Mitterrand d'endosser l'habit de chef de guerre, qui lui sied à merveille. Solennel, rassurant, le président explique aux Français pourquoi leurs soldats doivent se battre en Irak. Menée en trois semaines, terminée le 28 février 1991 avec peu de pertes dans la coalition occidentale, la guerre renforce sa stature internationale. Il sera moins heureux avec l'effondrement du bloc communiste à l'Est. La rapidité du mouvement le bouscule. 1989, le mur de Berlin tombe. 1991 voit la fin de l'URSS. M. Mitterrand peine à suivre. Confronté aux exactions des Serbes, anciens alliés historiques de la France, pendant les guerres de l'ex-Yougoslavie il donnera la même impression de sortir avec peine de schémas géopolitiques qui ont marqué sa vie politique et sont devenus obsolètes. En France, Edith Cresson succède à Michel Rocard en mai 1991. C'est le premier échec du président vieillissant dans le choix d'un premier ministre. Elle ne tient qu'un an. Dès 1992, Pierre Bérégovoy lui succède, mais la gauche va payer son impuissance face au chômage. Après la nouvelle défaite du PS aux élections législatives de 1993, François Mitterrand lui-même laisse percer son désarroi. "En matière de lutte contre le chômage, on a tout essayé...", soupire-t-il le 14 juillet, lors du traditionnel entretien télévisé.

L'affaire du prêt sans intérêt consenti à Pierre Bérégovoy par Roger-Patrice Pelat, un ami du président à la réputation sulfureuse, a aggravé le rejet de la gauche. Sa situation était mauvaise, elle est devenue désespérée. Le printemps électoral a été terrible pour les socialistes, balayés, littéralement jetés dehors. C'est la déroute, la pire défaite depuis 1981. La droite revient, la cohabitation aussi. Mais pas sur le modèle 1986-1988. M. Mitterrand, malade, ne veut plus se battre. Le RPR Edouard Balladur non plus, pour d'autres raisons. L'impitoyable logique de la Ve République ne les oppose plus : M. Balladur sera candidat à l'élection présidentielle de 1995, pas le vieux président. Alors les deux hommes cohabitent sans beaucoup d'accrocs. Mais à l'Elysée, l'ambiance est crépusculaire. Le suicide de Pierre Bérégovoy, dernier premier ministre socialiste de François Mitterrand, assombrit encore l'ambiance. Même les socialistes s'y mettent. Pendant la campagne présidentielle, Lionel Jospin revendique un "droit d'inventaire" sur l'héritage.

En 1994, le président a commencé à mettre de l'ordre dans sa vie : vient le moment de révéler l'existence de sa fille Mazarine, née hors mariage. Jusqu'alors, il s'était employé à maintenir le secret. Quitte à illustrer la dérive monarchique du régime, avec le scandale des écoutes de personnalités médiatiques. Il laisse aussi un journaliste, Pierre Péan, révéler dans Une jeunesse française (Fayard) la réalité de son attitude pendant les années de guerre. C'est un traumatisme pour beaucoup de

ses amis : l'image du résistant incontestable s'estompe au profit d'un portrait plus flou, au fond plus conforme au personnage. Depuis 1992, on sait officiellement que le président a un cancer. Ses dernières images sont pathétiques. Après son départ de l'Elysée, il vit ses ultimes mois dans un appartement mis à sa disposition par la République, à deux pas du Champ-de-Mars — où il fait ses fameuses promenades.

Le 8 janvier, c'est fini. Mais, quelques jours plus tard, la France stupéfaite apprend que François Mitterrand savait depuis le début, ou presque. Le 16 novembre 1981, le président avait appris qu'il avait un cancer de la prostate et des métastases osseuses. Avec la complicité de son médecin, le docteur Claude Gubler, et grâce à une énergie farouche, il avait gardé le secret sur cette ombre noire qui l'aura escorté tout au long de ses deux septennats.

*Le Monde du 3 janvier 2005*

### LES "OUBLIS" DE DUPONT-AIGNAN

Candidat déclaré à la présidentielle, le député de l'Essonne et président du club souverainiste Debout la République, Nicolas Dupont-Aignan vient d'éditer une brochure destinée, notamment, aux maires afin de collecter ses 500 signatures. Curieusement, ont relevé certains, celui-ci a "oublié" quelques étapes, pourtant essentielles, de son parcours d'"homme libre", ainsi qu'il se définit. Ainsi, cet "eurosceptique" omet-il de rappeler, sous le libellé "Au service de l'État", son passage de chef de cabinet, puis conseiller technique des europhiles François Bayrou (1993-1994) et Michel Bamier (1994-1995). De même, au chapitre "le courage politique au service de ses convictions", la plaquette se contente-t-elle d'annoncer qu'en 1999, « il préfère quitter ses fonctions (au RPR) plutôt que d'approuver contre sa conscience le traité d'Amsterdam ». Oubliant de préciser qu'il démissionnera du RPR pour rejoindre le RPF (Rassemblement pour la France) de Charles Pasqua, dont il deviendra le... secrétaire général adjoint. Jusqu'à ce qu'il démissionne à nouveau en 2000, avant de revenir à l'UMP, en 2002, après la présidentielle.

*Valeurs Actuelles du 26 mai 2006*

### GEORGES FRECHE MIS EN EXAMEN POUR DES PROPOS SUR LA POLICE LORS DES EMEUTES URBAINES

Le président PS de la région Languedoc-Roussillon, Georges Frêche, a été mis en examen pour "diffamation envers une administration publique" pour ses propos sur la police lors des émeutes urbaines de novembre, a révélé le Midi Libre. La procédure judiciaire vise les propos du président du conseil régional, lors de l'inauguration de la mosquée Averroès dans le quartier de la Paillade, le 4 novembre à Montpellier, a confirmé Me André Ferran, son avocat. Lors de son allocution, M. Frêche avait abordé les événements violents qui se déroulaient dans de nombreuses villes et s'était interrogé : "Je me demande si ce ne sont pas les flics qui, comme en mai 1968, mettent le feu aux bagnoles ?", selon le journal. Ces déclarations, publiées le lendemain, avaient provoqué de vives réactions de députés locaux de l'UMP. (...)

"Le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy, en sa qualité de représentant du corps policier, a saisi en début d'année son homologue de la justice pour qu'une action soit engagée contre M. Frêche", a expliqué Me Ferran. "Le juge d'instruction à Montpellier a ouvert son dossier par la mise en examen lundi de M. Frêche, qui a pris acte", a-t-il ajouté. Aucune date d'audience n'a été fixée pour le moment. "Je suis serein dans cette affaire, il n'y a pas de diffamation. Il n'a pas affirmé que le commandant Untel ou le lieutenant Untel avait mis le feu, il a parlé in globo de la police. Je constate que Sarkozy est allé directement à l'action en justice", a-t-il poursuivi. "M. Frêche a simplement exercé le droit de parole, libre dans une démocratie, c'est ce que nous plaiderons et j'espère bien que M. Frêche sera relaxé. Il n'y a pas de raison et surtout pas d'excuse à faire", a estimé M. Ferran.

*Le Monde du 12 mars 2006*

### BOULE DE NEIGE

Le ministre des Finances, Thierry Breton, a estimé sur Europe 1 que la « boule de neige de la dette » française avait commencé à se former sous les septennats de François Mitterrand. Notamment avec les nationalisations qui selon lui, ont coûtés « des centaines de milliards ». *Libération du 9 janvier 2006*

### MIL-VIGILANCE N° 2/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 3/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## LE RAP ? C'EST CULTUREL ...

j'crie tout haut: " J'baise votre nation " ; L'uniforme bleu, depuis tout p'tit nous haïssons ; On remballé et on leur pète leur fion ; Faut pas qu'y ait une bavure ou dans la ville ça va péter ; Du commissaire au stagiaire: tous détestés ! ; A la moindre occasion, dès qu'tu l'peux, faut les baiser ; Bats les couilles les porcs qui représentent l'ordre en France

### **Le groupe 113**

Niquer l'systeme, ils auront le feu car ils ont semé la haine, qu'on les brûle, qu'on les pendre ou qu'on les jette dans la Seine ; Elle cherche à brûler nos racines, mais ya des soldats, des vrais guerriers dans l'ghetto ; J'aimerais être dans la peau de ce flingue tenu dans la main d'un beur qui se verrait caler Lepen

### **Le groupe Sniper Extraits de la chanson "Nique le système"**

J'aime pas ce pays la France et le latin, son système son barratin

### **Le groupe Sniper Extraits de leur chanson "J'aime pas"**

Quand j'vois le score du FN, j'me dis qu'on peut contrer ça ; Tant d'fils d'immigré, si on s'mettait tous à voter ; On est en guerre, frère, et c'est juste un simple fait divers

### **Le groupe Sniper Extraits de la chanson "Fait divers"**

On nique la France sous une tendance de musique populaire ; On est d'accord et on se moque des répressions ; On se fout de la république et de la liberté d'expression.

### **Le groupe Sniper Extraits de la chanson « La France »**

Les frères sont armés jusqu'aux dents, tous prêts à faire la guerre ; Faudrait changer les lois et pouvoir voir ; Bientôt à l'Élysée des arabes et des noirs au pouvoir ; Faut que ça pète ! ; Frère je lance un appel, on est là pour tous niquer ; La France aux français, tant qu'il y sera, ça serait impossible ; Leur laisser des traces et des séquelles avant de crever ; Faut leur en faire baver v'la la seule chose qu'ils ont mérités ; T'façon j'ai plus rien à perdre, j'aimerais les faire pendre ; Mon seul souhait désormais est de nous voir les envahir ; Ils canalisent la révolte pour éviter la guerre civile

### **Le groupe Sniper Extraits de la chanson "La France"**

Allez-y, lâchez les pitts, cassez les vitres, quoi ; Rien à foutre, d'façon en face c'est des flics ; C'est U.N.I.T.Y., renoi, rebeu, babtou, tway ; Mais si on veut contrôler Paris, tu sais que ça sera tous ensemble ; Ça y est les pitts sont lâchés, les villes sont à chier, les vitres sont cassées ; Les keufs sont lynchés, enfin, ça soulage ; Faut que Paris crame ; Ce soir à mort Le Pen, On redémarre la guillotine, pire qu'à Djibouti ; La France pète, J'espère que t'as capté le concept

### **Salif**

j'aimerais voir brûler Panam au napalm sous les flammes façon Vietnam ; tandis que ceux de ton espèce galopent ; où 24 heures par jour et 7 jours par semaine ; J'ai envie de dégainer sur des f.a.c.e.s. d.e. c.r.a.i.e. ; dommage (...) que ta mère ne t'ait rien dit sur ce putain de pays ; me retirer ma carte d'identité, avec laquelle je me suis plusieurs fois torché

### **Ministère Amer Extrait de la chanson "Flirt avec le meurtre"**

Quelle chance d'habiter la France ; Dommage mon petit que ta mère ne t'ait rien dit sur ce putain de pays ; Où 24 heures par jour et 7 jours par semaine ; J'ai envie de dégainer ; Sur des f.a.c.e.s. d.e. c.r.a.i.e. ; Faces de craie ; bien placées ; qui m'empêchent de m'exprimer ; Pan ! dans tes dents ; / Je m'adresse à toi petit blanc ; Je baise ton gouvernement ; tu me diras ; "pourquoi tant de Haine ?" ; avec la sale haleine ; je te dirais ; ta mère ; ta soeur ; cette chienne ; kiffe l'Afrique ; ma trique ; ma ziq ; logique ; elle veut un négroïde ; De sa fille il en a marre, veut la caser comme un jeu avec un con -euh- un blond aux yeux bleus ; Que va t-il se passer au village des visages pâles ti mal ? Je les fixe dans mon zoom zoom ; Boum ! Boum !

### **Ministère Amer Extrait de la chanson "Flirt avec le meurtre"**

Quand le macro prend le micro, c'est pour niquer la France ; Guerre raciale, guerre fatale oeil pour oeil dent pour dent organisation radicale, par tous les moyens il faut leur niquer leurs mères Gouers (Français) c'est toi qui perds...Flippent pour ta femme tes

enfants pour ta race...on s'est installé ici c'est vous qu'on va mettre dehors

### **Smala Extrait de la chanson "meurtre légal"**

Ma bite tu peux l'astiquer ! Les arabes et les noirs vont tout niquer ; j'm'répète , j'm'en bats les couilles je veux repartir friqué

### **Expression Direkt Extrait de la chanson "Au mike j'kicke"**

C'est physique, biologique au bleu, blanc, rouge j'suis allergique ; Je leur en fait baver, ces navets, j'peux les braver, la vie est une manif, la France une vitre et moi le pavé

### **Fabe Extrait de la chanson "L'impertinent"**

Voulez-vous une lutte armée ? Si c'est oui, on est préparé, les jeunes sont équipés, fusils à pompes pour vous zigouiller

### **La Clinique**

Stop les larmes, place au combat il est temps de lutter, buter ces férias ; Un par un sur le carreau on va les baiser, trop d'années qu'on supporte ces cons sans broncher ; Le rendez vous est à 5 h à Vitrolles avec tous les gaillards, "Bon les gars, code table raz on efface la ville pire que la nuit de cristal, on nique tout, on brûle tout le monde, on frappe" Mes lascars ont la rage, pire qu'les pits, casse tous

### **Boss 3e oeil**

Car mon armée, en un seul attentat va tout exploser, le troisième front en force contre le front ; J'parle aux boys Cé-fran 98 la 3e guerre se passe maintenant ; J'les saigne, faut qu'y m'craignent. On rosse les gringos du front ; Faut ...Calotter Jean Marie et Debré, envoyer le GIA

### **Ménage à 3**

j'suis fier d'être rebeu. J'peux pas trahir mon couscous au lait caillé. J'ai passé toute ma jeunesse à racaille (...) Comme le gros Nacine, le gros Nordine, mes potos ; Les Algériens, danger ils ont du mal à nous gérer ; Les Algériens, danger le passé on l'a mal digéré

### **Mafia K'1 fry**

Allah à Toi seul l'homme doit toute son adoration, les vrais savent, On a pas oublié, l'or que le pape porte au cou est celui qui nous a été pillé ; Allo c'est B2O encore en chien d'chiennes, les hyènes ressentent la tumeur et moi j'suis d'humeur palestinienne ; Qui veut la paix, prépare la guerre, j'te rappelle...vote pour emmener les porcs à la morgue ; Eh négro ! C'est l'heure d'manger ; Brûler leur sperme en échantillons, souder leurs chattes ; J'suis pas le bienvenue, mais j'suis là(...), j'suis venu manger et chier là ; Quand j'vois la France les jambes écartées j'lencule sans huile ; Z'ont dévalisé l'Afrique... J'vais piller la France

### **Lunatic Extraits de la chanson "Temps mort"**

Tu m'dis "la France un pays libre" (...) attends-toi à bouffer du calibre ; J'rêve de loger dans la tête d'un flic une balle de G.L.O.C.K.

### **Lunatic Extraits de la chanson "Mauvais Oeil"**

on repartira avec leur argent, leur sang et leurs pes-sa (sapes=fringues) ; La France n'est pas territoire neutre. Mes troupes sont mobilisées ; Ils ont leurs paradis fiscaux Nous à défaut on impose nos lieux de non-droits ; Et si c'est ça qu'ils veulent on va s'armer et s'entourer d'Khos

### **Lunatic Extraits de la chanson "Guerre/Jihad"**

Mains on reste pratiquants, délinquants ; Nos psaumes récitées Par nos mômes de cité à cité ; Nique la justice ; Y'a qu'dieu qui peut me juger ; Rien qu'j'dors plus, sur cette terre de colons impurs ; pour ma Loi suprême représentée par le Islam.

### **Lunatic Extraits de la chanson "Islam"**

J'aime voir des CRS morts ; J'aime les pin-pon, suivis d'explosions et des pompiers ; Un jour j'te souris, Un jour j'te crève ; J'perds mon temps à m'dire qu'j'finirais bien par leur tirer d'ssus ; Lunatic dans la violence incite.

### **Lunatic Extraits de la chanson "Violence/délinquance"**

Et si ma haine diminue ; C'est qu'les porcs sont morts et qui m'reste plus qu'dix minutes ; On met leurs femmes sans dessous ; Mais attention y'a tension quand j'vois un porc chez moi ; A rien apprendre sauf que les porcs sont à pendre

### **Lunatic Extraits de la chanson "Racisme"**

J'suis venu en paix, pour faire la guerre aux bâtards... Chante pour que les porcs rampent ... ; Et sur mon palier, ça sent que l'maffé, le couscous ou l'tiep ; En tout cas pas l'porc ou bien l'cassoulet ; Comme chez les gens chez qui j'vais cagoulé... ; J'leur veux la guerre, donc laisse-moi en paix frère... ; On vend du shit aux blancs...

### **Lunatic Extraits de la chanson "l'Effort de Paix"**

Quand le macro prend le micro, c'est pour niquer la Franc ;. Guerre raciale, guerre fatale, oeil pour oeil, dent pour dent, organisation radicale ; Par tous les moyens il faut niquer leurs mères ; Gouers [Français] c'est toi qui perd ; flippe pour ta femme, tes enfants pour ta race ; On s'est installé ici c'est vous qu'on va mettre dehors.

### **Bougnoul Smala Extrait de la chanson "Meurtre Légal"**

La France est une garce, n'oublie pas de la baiser jusqu'à l'épuiser, comme une salope il faut la traiter, mec !

**Monsieur R**

Moi, je pisse sur Napoléon et le général de Gaulle.

**Monsieur R**

**TROP C'EST TROP !**

### **L'APCE CONDAMNE AVEC VIGUEUR LES CRIMES DES REGIMES COMMUNISTES TOTALITAIRES**

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a aujourd'hui condamné avec vigueur les violations massives des droits de l'homme commises par les régimes communistes totalitaires et a rendu hommage aux victimes de ces crimes.

L'Assemblée – qui rassemble des parlementaires de 46 états européens – a déclaré dans une résolution que ces violations incluaient les assassinats et les exécutions, qu'ils soient individuels ou collectifs, les décès dans des camps de concentration, la mort par la faim, les déportations, la torture, le travail forcé et d'autres formes de terreur physique collective.

Les populations de l'ex-URSS étaient en nombre beaucoup plus victimes que d'autres nationalités.

Ils ont également invité tous les partis communistes ou post-communistes des Etats membres du Conseil de l'Europe qui ne l'ont pas encore fait à "réexaminer l'histoire du communisme et leur propre passé [...] et à les condamner sans ambiguïté".

"L'Assemblée estime que la clarté de cette position adoptée par la communauté internationale favorisera la poursuite de la réconciliation," ont ajouté les parlementaires.

Le Conseil de l'Europe était "bien placé" pour lancer un tel débat, selon les parlementaires, puisque tous les anciens pays communistes d'Europe, à l'exception du Bélarus, en sont aujourd'hui membres et la protection des droits de l'homme et l'Etat de droit sont les valeurs fondamentales qu'il défend.

Un projet de recommandation invitant les gouvernements de l'Europe à adopter une déclaration similaire et les invitant à promouvoir les enquêtes juridiques à l'encontre de personnes impliquées n'a pas reçu la majorité nécessaire de deux-tiers des voix exprimées.

**AFP du 25 janvier 2006**

### **LE LIVRE DE GIRARD CREE LA POLEMIQUE**

Le livre du député PS Christophe Girard "Père comme les autres", a suscité un haussement de ton de l'Entente parlementaire "pour la défense du droit fondamental de l'enfant", qui compte "à ce jour 287 députés et sénateurs UMP et UDF". Le mouvement dénonce une "apologie de l'homoparentalité". Dans son livre, l'adjoint à la Culture de la mairie de Paris, qui se définit comme "père et homosexuel", parle de ses liens avec son fils, né d'une "aventure" avec Marie, en 1981. Selon l'Entente, Christophe Girard "oublie de dire (...) que son enfant a un père et une mère biologique et qu'il bénéficie fort heureusement d'une généalogie et d'une filiation lisibles et cohérentes". L'entente distingue le cas particulier de Christophe Gérard du "problème plus complexe" qu'est l'adoption d'enfants par des personnes de même sexe. Le groupe de députés et sénateurs annonce qu'elle souhaite placer l'homoparentalité au centre des débats lors de la campagne présidentielle de 2007, tout en précisant que "céder à la démagogie se révélera un très mauvais calcul". Le livre de Christophe Girard (PS), surtitré "je suis père et homosexuel" est un récit intime et politique, qui raconte notamment sa relation avec un fils de 24 ans. Vivant en couple avec un homme, il explique que leur relation "est identique à celle d'un père divorcé avec son fils, excepté le fait que je m'entends très bien avec sa mère". "Je ne suis pas en train de faire de la propagande en décrivant la famille idéale, mais juger d'emblée que ce modèle ne permet pas à l'enfant de s'épanouir est un peu rapide, un peu creux, juge-t-il. Venant d'une famille tout ce qu'il y a de plus traditionnelle, bourgeoise, catholique, je puis affirmer que l'environnement de mon fils, tel que nous l'avons construit sa mère et moi, lui apporte un meilleur équilibre, avec des fondements solides". Son livre est dédié à ses parents, son fils, la mère de son fils, son compagnon et ses "futurs enfants".

**Le Nouvel Obs.com du 15 mai 2006**

### **NICOLAS SARKOZY RIPOSTE A LA «PENSEE UNIQUE»**

Nicolas Sarkozy en accusé, les journalistes en procureurs. C'était dans Libération. «Est-ce que vous n'avez pas parfois honte de votre manière de réagir aux événements sans aucun recul, et parfois sans beaucoup de réflexion ?». «Est-ce une question ou une déclaration militante ?

Venant d'un journal dont le manque de recul est une caractéristique, je pourrais prendre votre question comme un hommage ! Pour le reste, je suis un républicain scrupuleux, sans doute moins sectaire que vous.» « le ministre de l'Intérieur qui a connu vingt-cinq nuits d'émeutes » «ni mort ni blessé grave», «Je ne crois pas qu'on puisse croire que les forces de l'ordre aient pu être maîtrisées par un ministre qui ne serait pas maître de lui-même».

Ce qui lui fait dire : sans qu'il y ait eu La suite est à l'avenant. Sarkozy se présente comme Réponse : Extrait du dialogue : Il se vante, aussi, d'avoir porté depuis quatre ans «des débats qui, dans nombre de cas, étaient en opposition frontale avec les thèses du Front national», en citant notamment «les quotas d'immigrés, c'est-à-dire une immigration positive», et en rappelant qu'il était favorable dès 2001 au vote des étrangers aux élections municipales.

Ces signaux une fois envoyés au «peuple de gauche», il se rappelle au bon souvenir de son cœur de cible électoral en lançant à ses interlocuteurs : «Vous, vous pouvez vous plaindre dans des alliances avec le Parti communiste, avec l'extrême gauche, donner la parole à tous les extrémistes de la création. Ça, c'est bien, puisque c'est la pensée unique ! On ne peut plus rien dire dans notre pays sans qu'immédiatement on soit accusé d'arrière-pensées nauséabondes !». Nicolas Sarkozy profite également de l'occasion pour riposter aux champions du box-office qui l'accusent de flatter les sentiments xénophobes des Français. Il affirme à propos de Lilian Thuram : «C'est un grand footballeur, ce n'est pas encore un maître à penser». Il fait aussi une allusion à l'accueil houleux réservé par les habitants de quartiers dits «sensibles» aux stars venues les inciter au civisme en affirmant que les jeunes ne sont «pas décidés à être récupérés» et «veulent qu'on les respecte». En ajoutant : «Je ne reconnais aucun titre à Joey Starr, compte tenu de son passé, ni à Jamel Debbouze de me donner des leçons de droits de l'homme ou de respect des autres.»

**Le Figaro du 24 décembre 2005**

### **LE PS DEMANDE A SARKO DE DESAVOUEZ RAOULT**

La guerre que se livrent Eric Raoult, député- maire UMP du Raincy (Seine- Saint- Denis), et Claude Dilain, maire PS de Clichy- sous- Bois, a pris un nouveau tour. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, s'est invité dans la bataille. Il a demandé « solennellement » au ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, de condamner les propos d'Eric Raoult, et d'intervenir auprès du président de l'Assemblée pour qu'il soit démis de son poste de vice- président de la chambre – une décision en fait impossible, puisque ce sont les groupes parlementaires qui nomment les titulaires de ces fonctions. Eric Raoult a demandé à plusieurs reprises « la mise sous tutelle » de Clichy- sous- Bois, évoquant « des dysfonctionnements importants dans la gestion » de la ville, « notamment sur les questions de sécurité ». Il a enfoncé le clou dans l'hebdomadaire Minute, affirmant que Clichy-sous- Bois « faisait honte à notre pays » notamment parce que « c'est la ville de France qui reçoit le plus d'argent de l'Etat depuis une vingtaine d'années ».

**20 Minutes du 23 décembre 2005**

**Bravo pour vos propos, monsieur le député !**

### **«JE CROIS AU RETOUR DE JOSPIN»**

« Je crois au retour de Jospin. Les militants ont une sorte de mauvaise conscience à son égard. Ils ont oublié son départ assez calamiteux et ils s'en sentent un peu responsables. Il y a aussi une remontée de la reconnaissance pour ce qui a été fait lorsqu'il était premier ministre. Si Jospin invite aujourd'hui le PS à procéder au bilan de son action, c'est parce qu'il sait que tout n'est pas à jeter par-dessus bord. Et en dépit de son retrait annoncé il effectue un retour à petits pas. Il n'est manifestement pas entré en religion et il n'a pas pris sa retraite. Donc, il faudra compter avec lui. »

**Roland DUMAS, ancien président du Conseil constitutionnel**

**Le Figaro du 19 décembre 2005**

### **LES ANGOISSES DU BEAUF**

Le comédien Jean-Marc Thibaut est très inquiet pour son beau-frère, Lionel Jospin : « Je ne souhaite pas qu'il y aille, mais j'ai peur qu'il en ait envie ».

**Marianne du 3 juin 2006**

### **MIL-VIGILANCE N° 3/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 4/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## LA VERITE SUR L'ISLAM EN FRANCE

Au moment où l'islamisme progresse partout dans le monde, comme on vient de le voir encore en Egypte ou en Palestine, faut-il redouter une montée de l'intégrisme dans notre pays ? L'islam est-il une menace pour la laïcité, un nouvel opium pour les jeunes des banlieues en mal de repères ? Ou se révélera-t-il, comme jadis le catholicisme, beaucoup plus soluble qu'on ne l'imagine dans la République ? Une enquête de Marie-France Etchegoin et de Serge Raffy

Un jour, Messaoud Bourras a décidé de rompre avec son passé. Animateur social à Roubaix, il a fui la ville où il avait milité pendant des années. Il ne supportait plus ses amis, leur « discours normatif ». Il était en guerre contre sa belle-famille qui lui reprochait son agnosticisme et le traitait de mécréant. Il a demandé à sa femme de choisir : lui ou l'islam. Elle a choisi le Coran. A près de 40 ans, Messaoud Bourras a divorcé, perdu la garde de ses deux enfants. Depuis, il a pris le maquis. A l'entendre, il est entré en résistance. Il bouffe de l'imam comme certains, autrefois, du curé. « Ce n'est pas seulement l'islamisme qui pose problème, dit-il, c'est l'islam ! » Bourras envoie ses diatribes à la presse locale ou les diffuse sur les forums du web. Il a dénoncé les propos antisémites d'un prédicateur invité régulièrement par une association subventionnée par la mairie. Il a été plusieurs fois menacé. A Roubaix, on lui a taillé un costume d'« islamophobe », de traître, de suppôt de Philippe de Villiers. Il persiste pourtant : « L'islam a bousillé ma vie privée. L'islam rend schizophrène. L'islam prospère sur l'inculture et l'ignorance. Ses valeurs ne sont pas compatibles avec celles de la République. Lisez bien ce que dit le Coran sur les femmes, les infidèles, les apostats qui comme moi rejettent la religion. » Selon lui, la France marche sur la tête : elle vient au secours de la religion musulmane alors que la patrie des Lumières devrait au contraire favoriser tous ceux qui « se battent contre l'obscurantisme »... Il se veut libre penseur et rêve d'un pays, où comme au temps d'Emile Combes on pourrait conspuer le clergé. Tous les clergés. Il appartient à cette nébuleuse de « musulmans laïques », plus ou moins virulents, qui ont essayé de se fédérer récemment. Ils sont peu médiatisés, divisés, parfois récupérés politiquement. Inaudibles surtout : le discours anticlérical peut-il se concevoir contre un culte minoritaire et longtemps maltraité ?

C'est bien le problème. La question de l'islam en France n'est pas seulement religieuse. Elle est aussi sociale et politique. Elle est liée aux discriminations et au racisme. La plupart des musulmans, les sondages le disent, sont favorables à la laïcité mais ils réclament une place pour leur religion « à la table de la République », comme pour les autres cultes. Qu'ils soient croyants, pratiquants ou simplement héritiers d'une tradition familiale, ils se retrouvent sur cette revendication égalitaire. Parfois à leur corps défendant. « Je suis athée et totalement imperméable au prêche des imams, dit Saïd, un étudiant niçois, qui partage quelques détestations avec Messaoud, le Roubaisien. Mais face au maire Jacques Peyrat, qui refuse une mosquée dans le centre-ville de Nice, je redeviens musulman. »

Et quand il « redevient musulman », Saïd s'énerve face aux interrogations récurrentes : l'islam est-il soluble dans la République ? Est-il une menace pour la laïcité ? Sera-t-il le nouvel « opium des banlieues » ? Et les imams, seront-ils les prochains gourous ou shérifs d'une jeunesse révoltée ?... « Pourquoi posez-vous toujours la compatibilité de l'islam et des principes républicains comme un préalable ? lance le Niçois. Le catholicisme a bien été réactionnaire pendant des siècles. C'est en se frottant à la laïcité qu'il a évolué. » Dans une société qui a longtemps relégué les fidèles musulmans dans des caves ou des foyers Sonacotra, le débat sur l'islam et la République est forcément piégé. Hamou Bouakkaz, conseiller de Bertrand Delanoë pour les relations avec la communauté musulmane, ne supporte pas lui non plus la « caricature » des adeptes de Mahomet en analphabètes arriérés. « Elle blesse même les non-pratiquants. C'est l'image de ma mère, de mon grand-père que l'on attaque. Mettez l'islam en pleine lumière, et l'intégrisme régressera. » Il travaille sur le projet d'une Fondation des Cultures musulmanes, un « lieu ouvert », qui devrait

abriter une bibliothèque, un musée et des salles de prière, pour accueillir les fidèles. « La sécularisation de l'islam passe par la satisfaction de la soif de reconnaissance des musulmans de France. » Ce que l'on dit rarement, c'est que, paradoxalement, cette reconnaissance est en cours. Compliquée certes, marquée par des phases de régression, mais elle avance. Malgré le 11-Septembre, malgré la peur du terrorisme, malgré les anathèmes de quelques édiles comme Jacques Peyrat à Nice. « L'islam pratiqué en France est sorti de l'âge mythique des caves et des sous-sols », affirme une étude (1) dirigée par le chercheur au CNRS, Franck Fregosi. En trente ans, le nombre de lieux de culte a été multiplié par 16 : il est passé d'une centaine en 1970 à environ 1 600 aujourd'hui, pour une population estimée entre 3 et 5 millions. « Par rapport aux années 1980-1990 où les élus étaient réticents, explique Franck Fregosi, il existe un certain volontarisme municipal. On pourrait dire que les maires en font plus que les musulmans eux-mêmes. » Constat de sociologue ? Pas seulement. Lhaj Thami Breze, président de l'UOIF, l'une des organisations les plus revendicatives, s'exclame : « Arrêtons de pleurer sur notre sort. Depuis les dernières municipales de 2002, on assiste à une mutation et à un changement extraordinaire. Il faut remercier les maires. En la matière, même la droite a rattrapé la gauche ! » Dans ses locaux flambant neufs du Bourget, devant les photos des congrès de l'UOIF où le ministre Nicolas Sarkozy apparaît en bonne place à la tribune, il ajoute : « Sans doute les politiques ont compris qu'il y avait des voix à prendre chez nous ! » Autre style, autre tendance de l'islam, Dalil Boubakeur, le recteur de la Grande Mosquée de Paris et le président du Conseil français du Culte musulman, décerne le même brevet de bonne conduite aux élus : « Les maires sont les meilleurs intégrateurs de France. » La République est donc en train de donner aux musulmans les droits inscrits dans la loi de 1905, laquelle « garantit le libre exercice des cultes ». Et sur ces bases, l'islam de France est en chantier, agité par des forces contradictoires.

Mais d'abord faut-il parler d'« un » islam ? Qu'y a-t-il de commun entre les salafistes purs et durs, les piétistes du Tabligh, les barbus en costume-cravate de l'UOIF, les imams aux allures de prêtre-ouvrier ou les « notables » de la Grande Mosquée de Paris ? Voici par exemple Dalil Boubakeur. Ancien cardiologue, né il y a soixante-cinq ans en Algérie, fils d'un éminent juriste lui-même recteur de la Grande Mosquée de Paris pendant près d'un quart de siècle. Pour les uns, il représente l'islam « tranquille », pour les autres, le symbole honni du « bon musulman néocolonialiste ». Ce 24 novembre, il est convié à déjeuner, dans un restaurant libanais, par l'Association culturelle musulmane de Roissy-en-Brie. Les trois représentants de l'association, accompagnés des élus de la ville et du département, veulent lui présenter leur « exemplaire » projet de mosquée : la municipalité leur a cédé un terrain pour un prix symbolique et ils sont fiers de rassembler des musulmans de toutes origines.

« C'est bien, leur dit Dalil Boubakeur, vous n'êtes pas tombés dans le piège du communautarisme. Maintenant, il faut vous engager à protéger votre mosquée contre les mauvaises influences. » Les représentants de l'association acquiescent. Le recteur poursuit : « L'islam de France doit se débarrasser de la stupidité et de l'obscurantisme. Le Coran commande de vivre avec son temps. Ce matin, j'ai été interrogé par un juge qui enquête sur la mort d'un jeune homme, il y a un an, dans une mosquée du 11e arrondissement. Un épileptique qui avait subi une séance d'exorcisme. Pour chasser le Malin, des adeptes du Tabligh lui ont écrasé la gorge avec les pieds. Ils lui ont brisé le larynx. Le juge m'a demandé si c'est ainsi qu'on soigne les épileptiques chez nous ! Il faut rompre avec tout cela, aller vers la lumière, tourner le dos aux fondamentalistes. De même, on ne va pas importer la polygamie en France. Nous devons intégrer le droit des femmes. N'oubliez pas, la laïcité est une chance pour l'islam. Ce n'est pas seulement un cadre légal. Elle doit permettre à l'islam de s'affranchir des traditions... » Oui mais, expliquent les représentants musulmans de Roissy, il y a des fidèles qui pensent autrement. Réponse de Boubakeur : « Ce ne sont pas les ânes qui mènent les hommes, ce sont les hommes qui mènent les ânes ! »

Aujourd'hui, le président du CFCM est contesté. Jusqu'au ministère de l'Intérieur, chargé des Cultes. On lui reproche son « dilettantisme », ses déclarations à l'emporte-pièce, son militantisme chiraquien, son inféodation à l'Algérie. « Avec ses airs de père de famille, il rassure, dit un haut fonctionnaire de la Place-Beauvau. Mais malgré ses grands discours, les imams affiliés à la Grande Mosquée prônent souvent un islam conservateur. Ils sont mal préparés à leur fonction, ignorent la culture française. » La formation du « clergé » musulman est l'un des grands défis des années à venir. Comme la nomination d'« aumôniers » dans les prisons où la propagande salafiste, menée par les islamistes incarcérés, inquiète les spécialistes de l'antiterrorisme (selon un récent

rapport des Renseignements généraux, « 175 individus s'adonnent au prosélytisme » dans les établissements pénitentiaires). Mais le CFCM passe plus de temps à s'entre-déchirer qu'à réfléchir à la mise en place d'« écoles d'imams » ou à organiser le culte musulman en prison. Au sein de l'islam de France, explique encore l'homme du ministère de l'Intérieur, les divages ne sont pas forcément idéologiques. Querelles de personnes, conflits de pouvoir, influences étrangères. Algériens contre Marocains, par exemple. Les premiers, insérés depuis plus longtemps en France, navigueraient mieux dans les arcanes du pouvoir et seraient, dans leur grande majorité, « vaccinés contre l'intégrisme ». Guerre civile et massacres du FIS obligent. Les seconds pratiqueraient plus. Comme le résume un proche de Dalil Boubakeur : « Les Algériens construisent les mosquées et les Marocains les remplissent ! » La Fédération nationale des Musulmans de France (FNMF), sous tutelle marocaine, a été créée en 1985 pour contrebalancer l'emprise de l'Algérie. Elle est peu représentative, minée par les disputes internes. Les Marocains sont en revanche nombreux et plus efficaces au sein de l'UOIF. Quant aux Turcs, ils forment la communauté la plus riche et la plus fermée, notamment ceux du Milli Görüs, lié au parti au pouvoir à Ankara. Près de 80 imams, salariés de l'Etat turc, prêchent actuellement en France en toute légalité. Alors, qui fera l'OPA sur l'islam de France ?

Car derrière la forêt de sigles, ce sont aussi des questions de fond qui sont en jeu. Pour Boubakeur, pour les musulmans laïques ou « réformistes », c'est clair : pour se fonder dans la République, l'islam doit évoluer en intégrant les valeurs héritées de l'Europe. Pour leurs détracteurs, c'est tout le contraire : le Coran est immuable, il transcende tout, et la société française doit « reconnaître » leur conception du monde, voire s'y adapter. Parmi eux, évidemment, les intégristes. Exemple : les salafistes. Ils pratiquent un rite dérivé du wahhabisme saoudien, fondé sur une lecture littérale du Coran, mettant les valeurs révélées par Dieu au-dessus de toutes les autres. Les plus extrémistes soumettent les moindres gestes de la vie quotidienne à l'avis des oulémas : « Combien de rapports par semaine peut-on avoir avec sa femme ? Est-il permis de porter des Nike ? Est-ce que l'application de vernis à ongles invalide les ablutions ? », etc. Le salafisme sert parfois de passerelle vers l'islamisme radical. En France, il influence une quarantaine de lieux de culte (soit 2,4% du total) et compterait 5 000 adeptes, selon les RG qui ont mis toutes les mosquées sous haute surveillance. Et ils tiennent à le faire savoir. « Tous les vendredis, explique un responsable des RG, tous les prêches de toutes les salles de prière sont centralisés et analysés. Désormais, au moindre dérapage, les imams sont convoqués à la brigade criminelle. Résultat, aujourd'hui, il n'y a plus un prêche radical dans les mosquées. » Au moins dans celles qui ont pignon sur rue. La menace radicale est bien réelle mais minoritaire. Difficile à localiser mais facile à définir. Elle agit davantage comme un repoussoir, et a une influence limitée sur le grand chantier de la religion musulmane en France. Mais tous les intégristes, ou fondamentalistes, ne portent pas barbe et djellaba. Certains avancent en costume trois pièces et ressemblent à des banquiers suisses. On les trouve par exemple dans les rangs de l'UOIF, proche idéologiquement des Frères musulmans. Après avoir mené campagne contre la loi sur le voile, cette fédération d'associations fonde sa stratégie sur un dialogue avec l'Etat. Ses porte-parole ne manquent jamais une occasion de rappeler leur attachement à la laïcité, aux lois de la République, à la nécessité même d'adapter la religion musulmane aux réalités françaises. Sur le plan théologique, elle se réfère au Conseil européen de la Fatwa, qui émet des textes niant le droit des femmes, justifiant certains attentats kamikazes ou qualifiant l'apostasie de crime passible de la peine de mort. « L'UOIF aime agiter le danger salafiste pour se poser en rempart et soigner une image du juste milieu, explique Caroline Fourest, auteur de « la Tentation obscurantiste » (Grasset). Elle oublie de dire que, comme les Frères musulmans, elle est elle-même salafiste, c'est-à-dire fondamentaliste, même si elle appartient au courant dit réformiste et non au courant littéraliste. »

Ceux qui considèrent l'UOIF comme un danger soupçonnent cette organisation de vouloir importer en France un système inspiré du Moyen-Orient (les Frères musulmans sont nés en Egypte où ils sont aussi un parti politique), en rupture avec la « tradition maghrébine » largement majoritaire dans l'Hexagone. L'UOIF cultive les mêmes ambiguïtés que Tariq Ramadan. Pour le prédicateur suisse, aux airs de dandy, l'islam n'est pas « seulement une codification des règles qui lient l'être humain au Créateur », mais aussi « des éléments du mode de vie, de la civilisation et de la culture ». L'islam, dit encore Ramadan devenu conseiller de Tony Blair, « investit le champ social et l'influence de façon conséquente ». Bref, l'islam est politique. Subversif ? Pas forcément, selon le chercheur Patrick Haenni. Contrairement à une partie de l'extrême-gauche qui voit dans les musulmans les « éternels damnés de la terre », il explique que les « nouveaux bourgeois de l'islam » sont à

l'avant-garde d'« une révolution conservatrice », et entendent tirer le meilleur parti du capitalisme. Quoi qu'il en soit, pour Antoine Sfeir, spécialiste du Moyen-Orient, qui vient de publier « la République face au communautarisme » (Tallandier), l'islam politique « porte en lui une négation et un refus de la laïcité ».

« On accuse les musulmans de mélanger le temporel et le spirituel, dit Jean Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France, qui milite pour une modification de la loi de 1905. Mais des chrétiens aussi prétendent exprimer leur foi à travers l'action sociale ou culturelle. Les musulmans font resurgir le refoulé de la société française. Ils remettent en question une conception étroite de la laïcité. Sur ce sujet, ils sont observés avec intérêt par les autres cultes. » Que des religieux, des croyants s'engouffrent dans cette brèche, rien d'étonnant après tout. Mais les politiques ? Dans son dernier livre, Nicolas Sarkozy explique que la « question spirituelle » est au cœur de l'existence de l'homme. Plus prosaïquement aussi, dans certains quartiers, des élus ont laissé peu à peu des imams prendre la place des éducateurs pendant que des associations laïques voyaient leurs subventions fondre comme neige au soleil. « Dans ma ville, à Clermont-Ferrand, raconte Fadela Amara de Ni putes ni soumises, on a fait venir les religieux dans les maisons de quartier. Parfois ce sont les élus eux-mêmes qui vont dans les mosquées. » Haj Thami Breze s'en félicite : « Bien sûr que les mosquées sont aussi des centres sociaux. Je dis aux élus qu'elles ont en plus l'avantage de ne pas être à la charge des collectivités locales. » Il est fier aussi de la fatwa émise récemment par son organisation pour condamner les émeutes en banlieue. L'islam au secours de la paix sociale ? « Les politiques jouent un jeu dangereux, prévient Nasser Ramdan, ex-vice-président de SOS-Racisme et ancien élu de Noisy-le-Sec. Quand ils donnent du crédit aux militants religieux, ils bâillonnent tous ceux qui tiennent des discours d'émancipation. »

Des élus mais aussi des intellectuels, souvent de gauche, brandissent l'épouvantail de l'« islamophobie » dès que le Coran est soumis à la critique. Ils sont, comme le dit, Caroline Fourest, les « idiots utiles » de l'islamisme. Au nom de la tolérance et du multiculturalisme, au nom aussi d'une vision fantasmée d'un islam révolutionnaire, « dernier rempart contre le capitalisme », ou pour des raisons purement électorales, ils n'hésitent pas à s'asseoir sur les « valeurs de l'Occident » qu'il conviendrait de « relativiser ». Ils oublient la grande majorité des musulmans de France qui y sont attachés. Ils rendent plus difficile la tâche des « nouveaux penseurs de l'islam », selon l'expression de Rachid Benzine, chercheur en herméneutique coranique. « Ils sont prolifiques, explique-t-il. Mais peu entendus. Tant que la question de l'islam sera en France posée uniquement en termes identitaires et politiques, ces voix-là resteront minoritaires. » Pour ces « nouveaux penseurs », la tradition musulmane s'est figée depuis près de mille ans. Jusqu'au XIe siècle, elle a pourtant autorisé l'interprétation du Coran, rappelle l'anthropologue Malek Chebel. Puis, lancés dans la conquête, soucieux de maintenir l'ordre dans un empire de plus en plus vaste, les descendants de Mahomet ont donné un coup d'arrêt brutal à ce foisonnement théologique. L'islam aurait pris le chemin inverse du catholicisme. Il serait allé des Lumières vers l'obscurité. Malek Chebel, comme le théologien Ghaleb Bencheikh, appelle à un examen critique du texte. « Affirmer que l'islam est irrreformable et donc que les musulmans sont interdits de modernité » revient à donner raison aux fondamentalistes, dit aussi Olivier Roy. Abdenour Bidar, professeur de philosophie et pieux musulman, propose une solution radicale mais pleine de bon sens. Il faut « déclarer caducs tous les versets du Coran guerriers, incompatibles avec les valeurs des droits de l'homme, discriminatoires contre les femmes, les juifs, les chrétiens, les non-croyants, et appelant à la violence et au djihad ». Vieux débat. Source de toutes les polémiques. Et si la solution était ailleurs ? Dans les moyens accordés aux musulmans pour vivre leur foi dans la dignité ? Au fond, l'immense majorité des responsables des mosquées françaises ne veulent pas qu'on touche à la loi de 1905. Le cadre laïque leur convient. Ils réclament des subventions, des soutiens. Ils cherchent des nouveaux chemins pour inventer un islam libéré des influences étrangères. Comment ? En jouant la transparence, grâce aux fondations ? En obtenant des subsides « culturels » de l'Etat ? Leur obsession : ne pas faire de vagues et ne pas être pris en otages par les rivalités politiques au sommet de l'Etat ou par les préjugés de ceux que l'islam terrorise. Est-ce vraiment possible ?

*Le Nouvel Observateur du 2 février 2006*

**MIL-VIGILANCE N° 4/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 5/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## VENT DE FRONDE AU FN

Cadres sur le départ, remous provoqués par le livre controversé de Jean-Claude Martinez, difficultés à collecter des signatures : le FN traverse une zone de turbulences. Le Pen pourra-t-il, à nouveau, rebondir ?

C'est décidé, je pars ! Directeur adjoint du service juridique du Front national depuis sept ans, Marcel Ceccaldi a négocié son départ du FN. La nouvelle, jusqu'alors, n'avait pas été ébruitée. « Je ne me reconnais plus dans mon parti, dit-il. Longtemps, j'ai pensé que la raison allait triompher des dérives claniques et idéologiques, mais ce sont ces dérives qui ont triomphé de la raison. » Ironie du sort : c'est le même Ceccaldi qui, au lendemain du "putsch" de 1998, avait gagné de haute lutte le procès contre le MNR de Bruno Mégret, permettant au FN de sauver l'essentiel – son nom et son budget. « Si c'était à refaire, je le referais, affirme-t-il. Mégret voulait détruire le Front. Mais ce que j'ignorais alors, c'est que le Front portait en lui les germes de sa déliquescence actuelle. » Des chiffres – invérifiables – circulent sous le manteau. S'appuyant sur des sources anonymes, Libération fait état de 12 750 adhérents fin 2005, contre 20 000 en 2002 et 40 000 à la veille de la scission mégretiste. Les deux tiers des adhérents ne renouvelleraient pas leur cotisation. Selon « un ancien cadre administratif » du parti, cité par le journal, le FN, en plein cœur des émeutes urbaines, n'aurait enregistré que... 27 nouvelles adhésions en Île-de-France. Et 6 seulement, selon d'autres canaux, en région Paca ! « Faux ! nous en avons eu 7 000 en tout », répond-on au Paquebot, le siège du FN. Sur les 155 conseillers régionaux frontistes, seul un tiers, dit-on aussi, aurait déjà promis sa signature à Le Pen – ce que conteste Jean-François Touzé, le chargé de communication de la campagne de 2007 : « Une petite dizaine nous fait encore défaut, corrige-t-il, plus par négligence que pour d'autres raisons. » La parution prochaine du livre de Marine Le Pen, proposant, comme Martinez, de rompre avec certains dogmes, ne devrait pas contribuer à améliorer le climat...

*Valeurs Actuelles du 10 Février 2006*

## L'ENQUETE QUI GENE DELANOË...

La gauche, qui avait fait de la gestion du Crédit municipal de Paris un argument de combat contre Jean Tiberi (accusé d'en avoir donné la direction à l'un de ses proches), n'a plus vraiment de leçons à donner à la droite : le parquet de Paris vient d'ordonner l'ouverture d'une enquête préliminaire à la suite d'une note circonstanciée de la Commission bancaire. En cause : la multiplication de prêts débloqués sans contrôle réel de la solvabilité des clients. Plus grave : le Crédit municipal aurait même négligé d'adresser au Tracfin (l'organisme chargé de lutter contre le blanchiment) la moindre "déclaration de soupçon", procédure d'alerte utilisée couramment par tous les établissements financiers ! Du coup, Delanoë a décidé de remplacer l'équipe de gestion du Crédit municipal, mise en place par ses soins juste après son élection.

*Valeurs Actuelles du 23 décembre 2005*

## QUAND LES CONVERTIS PASSENT AU DJIHAD

Il s'agit souvent de jeunes gens mal dans leur peau, en rupture avec leur société d'origine. J'ai connu des drogués, d'anciennes filles de bar, des délinquants. Ils voient dans l'islam une société plus juste, un cadre strict dans lequel ils se sentent pris en compte. Sans oublier, bien sûr, la dimension militante. D'une certaine manière, la situation rappelle celle des années 1970, avec la fascination pour les mouvements marxistes sud-américains. A l'époque, certains admiraient Che Guevara et quelques-uns, minoritaires, passèrent à l'action en rejoignant les guérillas. C'est un peu le même phénomène aujourd'hui, avec Ben Laden en héros et l'Irak en théâtre d'opérations.

Certains ont le sentiment d'être, en quelque sorte, des « pièces rapportées ». Du coup, ils ont tendance à commettre des actes plus

spectaculaires ou à afficher un engagement plus important, pour bien montrer qu'ils ont choisi leur camp. C'est un phénomène classique dans tout groupe humain. Et puis, vous savez, le converti ne sera jamais que le produit de son réseau, ou plutôt de son convertisseur. Il y a toujours, à un moment ou à un autre, une personne qui joue un rôle clef dans le basculement. Disons une sorte de gourou. En ce sens, la situation est comparable, là encore, à celle des mouvements d'extrême gauche. Le chef pense pour tout le monde. Cela se rapproche d'une mécanique sectaire, avec une série de rituels poussant les gens à suivre une certaine voie. Tout ce qui pourrait les en écarter est neutralisé par les invocations et les certitudes du chef. On dit parfois que la toxicomanie est la rencontre d'un produit et d'une personne dans un certain contexte. Le terrorisme, c'est la même chose.

J'ignore si les réseaux ont pour stratégie de recruter des convertis, susceptibles de passer inaperçus dans les sociétés occidentales. Je ne fais pas partie des marchands d'angoisse. Constatons simplement que tout cela contribue une fois de plus à jeter la suspicion, de manière injuste, sur l'ensemble des musulmans, « de souche » ou convertis. Cela ne peut qu'accroître le sentiment de rejet de la part des gens qui n'ont rien à se reprocher. Et, à terme, inciter certains d'entre eux à basculer...

*Commissaire Alain Grignard, islamologue, chef de l'antiterrorisme à Bruxelles - L'Express du 15 décembre 2005*

## C'ETAIT LA GENERATION MITTERRAND

A travers les hautes croisées de la salle d'audience monte l'écho de slogans rageurs contre le gouvernement, repris en chœur par les manifestants qui défilent non loin du Palais de justice. Dehors, dans le froid de ces premières semaines de mars, une génération naît à la politique et à la contestation étudiante. Dedans, devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris, une autre répond de ses dérives financières. Cette génération-là a atteint la cinquantaine presque sans s'en apercevoir. Elle a grandi à l'ombre du pouvoir dans les années du premier septennat de François Mitterrand - auquel elle a attaché son nom - et lui a fourni ses dirigeants étudiants, puis des députés, des conseillers ministériels ou des syndicalistes. C'est une page de son histoire qui s'écrit depuis le mercredi 1er mars, à travers le procès des emplois fictifs de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), dans lequel comparaissent une vingtaine de prévenus. Parmi eux, l'ancien directeur général de la mutuelle étudiante, Olivier Spithakis, le député (PS) de Paris Jean-Christophe Cambadélis, l'ancienne conseillère en communication de Lionel Jospin, Marie-France Lavarini, ainsi que quelques figures de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, syndicat étudiant majoritaire) et du mouvement social étudiant des années 1980 et 1990. De leur passé de militants et de leurs séjours prolongés - largement au-delà de la limite d'âge - dans les amphithéâtres et les assemblées générales, ils ont gardé l'art incomparable de se saisir d'un micro et de ne le lâcher qu'à regret. Le président du tribunal, Noël Miniconi, l'a compris, qui doit régulièrement interrompre cette logorrhée dont le flot voudrait emmener les débats loin des seuls faits de détournements de fonds publics, abus ou recel d'abus de confiance.

Dès le premier jour du procès, Olivier Spithakis avait prévenu : "Oui, il y a eu un système, un système politique, et j'ai bien l'intention d'en parler au cours de ces audiences." Une ligne de défense qui sert bien sûr les intérêts du principal prévenu de ce dossier qui a présidé aux destinées de la mutuelle de 1983 à 1996, mais qui lève aussi un coin du voile sur la pouponnière de gauche que fut la MNEF. Un raccourci saisissant en a été livré par le prédécesseur d'Olivier Spithakis, Jean-Michel Grosz. Ancien secrétaire général des étudiants socialistes, président de la MNEF de 1979 à 1985, puis haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur, M. Grosz est aujourd'hui "conjoint d'exploitant agricole". "L'affaire de la MNEF est double, voire triple, a-t-il expliqué devant le tribunal. La première est connue de tout le monde. La MNEF a été un réservoir de militants politiques et une pompe à finances pour les générations qui se sont succédées à sa direction. Nous sommes en plein dans ce que l'on appelle aujourd'hui le financement occulte des partis politiques, que l'on appelait, à l'époque, le financement tout court. La deuxième affaire, c'est celle d'une génération, née plus de dix ans après 1968. Une génération plus sociétale, avec des mouvements comme SOS-Racisme, qui a été créé dans mon bureau."

Quant au "troisième volet", qui vaut à M. Grosz de comparaître aujourd'hui, il serait dû, selon lui, "à des règlements de comptes qui ne sont que les fruits des rivalités de la génération 1968, (dont les membres sont) devenus propriétaires ou rédacteurs en chef de journaux ou responsables politiques dans de hautes fonctions !"

Pour comprendre, il a fallu remonter un peu le fil de l'histoire de cette génération, rappeler les combats qui ont opposé entre elles les familles

rocardienne, mitterrandiste et surtout trotskistes - Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et Organisation communiste internationale (OCI) - sans compter quelques solides cousinages francs-maçons, pour s'assurer la suprématie sur l'UNEF-ID (indépendante et démocratique) et la mainmise sur le trésor de guerre que représentait la mutuelle. L'enjeu était devenu d'autant plus important que, dans les années 1980, le nombre d'étudiants avait explosé et, avec lui, les dotations de la Caisse nationale d'assurance-maladie aux mutuelles qui ont reçu délégation de gérer la Sécurité sociale étudiante. Pour "rabattre" des adhérents à chaque rentrée universitaire, l'UNEF est un allié indispensable de la MNEF. "La MNEF sans l'UNEF n'existe pas", a expliqué l'un des prévenus, Philippe Campinchi, ex-président de l'UNEF-ID.

En 1999, avant de disparaître pour laisser place à la Mutuelle des étudiants, la MNEF comptait 677 000 étudiants affiliés, et gérait 1,16 milliard de francs de prestations liées au régime obligatoire de la "Sécu". En échange, la MNEF assure le vivre et le couvert à ses poulains, notamment sous forme de nominations au conseil d'administration de la mutuelle, qui permettent aux heureux élus de bénéficier d'une rémunération. Sur la liste des personnes payées par la MNEF - donc sur fonds publics dans des emplois qualifiés de fictifs et évalués par la police pour la période en cause à 15 millions de francs - figure donc le ban et l'arrière-ban de la génération Mitterrand. Olivier Spithakis est alors au faite de sa puissance. Entouré de quelques amis très sûrs - qui remontent aux années d'internat chez les maristes de La Seyne-sur-Mer (Var) -, il a engagé la mutuelle dans une politique de diversification tous azimuts. L'"économie sociale", dont la MNEF se revendique, emprunte sans vergogne à son adversaire libérale les mots de "filiales" et de "holdings", les rémunérations des dirigeants suivent l'exemple, et l'intérêt bien compris des "actionnaires idéologiques" - selon l'expression de M. Spithakis pour qualifier les membres du conseil d'administration - limite les critiques à l'égard de ce qui ressemble de plus en plus à une dérive affairiste. Un dirigeant de SOS-Racisme ou un permanent syndical FO à rémunérer ? Un président de l'UNEF à indemniser ? Une assistante parlementaire ou le membre officieux d'un cabinet ministériel à financer ? Pas de problème, la MNEF est là, comme elle l'a toujours été pour soutenir le mouvement social. Mais elle sait aussi dispenser ses prodigalités au copain malade ou à la copine divorcée, ou encore pour assouvir la passion de l'un pour les chevaux de course ou celle d'un autre pour son assistante parlementaire.

La "Spithakie" dérape et la justice s'en mêle. De père prodigue, via les fonds de la mutuelle, Olivier Spithakis devient un ami encombrant dont il est urgent de s'éloigner. Renvoyé devant le tribunal correctionnel et déjà condamné dans un autre volet, Olivier Spithakis dénonce une "manipulation politique" et rappelle à ses amis d'hier qu'il refusera de payer, seul, ce qui fut aussi la dérive d'une génération et de sa rencontre avec les tentations du pouvoir.

**Article paru dans l'édition du 23.03.06**

## **APRÈS LA MNEF, LE PS LA MAIN DANS LE CREF**

Vous avez aimé l'affaire de la Mnef ? Vous allez adorer celle du Cref. L'information judiciaire concernant ce fonds de retraite complémentaire entre dans sa dernière ligne droite. Le Cref (Complément de retraite de la fonction publique) est une structure gérée par des mutuelles de fonctionnaires. D'abord réservé aux enseignants, via la Mrifen (Mutuelle retraite des instituteurs et fonctionnaires de l'Éducation nationale), puis élargi à l'ensemble des fonctionnaires via la MRFP (Mutuelle retraite de la fonction publique), le Cref est en pleine panade financière, laissant 450 000 futurs retraités sur le carreau. Si son ex-patron René Teulade a été mis en examen en février 2002 pour abus de confiance, les derniers éléments de l'enquête mettent en cause des responsables du PS et leur tendance à prendre les mutuelles amies pour des vaches à lait.

Il y a d'abord ce grand classique : un emploi que les enquêteurs se gardent pour l'instant de qualifier de fictif, simplement de «pour le moins mystérieux». Il concerne Michel Le Ray, ancien prof de français dans un établissement privé, devenu attaché parlementaire de Lionel Jospin, puis de Daniel Vaillant, dont le cas a été déjà évoqué par le Parisien. Entre 1988 et 1994, Le Ray a été rémunéré 15 000 francs par mois par la Mrifen. Son job : assurer la liaison avec le ministère de l'Éducation (alors occupé par Jospin). D'anciens salariés de la mutuelle ont témoigné que cet inconnu du sérail n'avait pas de bureau. Le Ray concède que son travail de conseiller spécial n'a laissé aucune trace écrite : «J'intervenais en tant que consultant.» Mais jure que, durant ce laps de temps, il n'a «jamais travaillé» pour le compte du ministre Jospin, mais bien pour la mutuelle.

Au-delà de ces antiques jospineries, les enquêteurs sont tombés deux fois sur le nom de François Hollande. Pour mémoire, René Teulade,

pape du mutualisme français, ministre des Affaires sociales du gouvernement Bérégovoy, a été député suppléant de Hollande en Corrèze, avant d'être nommé président du Conseil économique et social (CES). Le listing des notes de frais de la Mrifen fait état d'un curieux intitulé «Hollande + Teulade», avec pour lieu de mission «Hollande»... La somme n'est pas énorme : 5 091 francs d'hôtels, restaurants et autres frais entre le 7 et le 9 juin 1999. Interrogé par Libération, François Hollande rétorque qu'il n'a «pas besoin d'être pris en charge par une mutuelle pour ses déplacements», les finances du PS pourvoyant aisément aux frais de son premier secrétaire. Il n'a pas été entendu dans l'affaire Cref mais se dit disponible : «Dieu sait que mon nom peut susciter l'appétit ; et si les enquêteurs m'appellent, ne serait-ce que pour vérifier, cela ne posera aucun problème.» Le nom de Hollande apparaît une seconde fois, au chapitre des associations proches du PS hébergées par la Mrifen. Comme «Avec François Mitterrand», dont l'intitulé résume assez bien l'objet social, ou «Cause commune», présidée par Danielle Mitterrand, dont François Hollande fut l'éphémère trésorier. Cet embryon de la future Fondation France Libertés a laissé une ardoise de 156 860 francs dans les comptes de la mutuelle. L'affaire du Cref pourrait coller à Hollande comme un sparadrap, non pas tant pour son implication personnelle, somme toute assez limitée, mais à cause de sa proximité avec Teulade, qui a également présidé la commission des conflits du PS. En juin 2000, un ancien salarié de la mutuelle rédigeait une lettre pour dénoncer une série d'«agissements moralement dérangeants qui ne respectent pas l'esprit mutualiste». A qui l'adresse-t-il ? Au premier secrétaire du PS, pour son information. Dans sa missive, il est question de privilèges immobiliers. La mutuelle possède un parc de 120 000 mètres carrés d'une valeur de 3,5 milliards de francs. Selon un ancien dirigeant, un «secteur VIP» était chargé des «attribution préférentielles» de logements avec loyers inférieurs aux prix du marché. «Radio moquette» bruissait d'appartements attribués à d'anciens ministres socialistes, confondant Michel Delebarre avec Marcel Debarge : ce dernier, ancien ministre sous Bérégovoy, a bien bénéficié d'un 98 mètres carrés pour un loyer de 1 840 euros. Ce n'est pas scandaleusement sous-évalué, mais il a aussi bénéficié d'une cuisine équipée d'une valeur de 115 000 francs payée par la mutuelle. «Ces travaux, faits essentiellement dans des appartements occupés par des personnalités, servaient à augmenter leur valeur locative au départ de l'occupant», témoigne une ancienne responsable. Sauf que Debarge, retiré de la vie politique, y réside toujours à ce jour.

Le mauvais exemple venait de l'intérieur, des responsables de la mutuelle se servant les premiers. Un ancien directeur a bénéficié d'un logement de fonction de 240 mètres carrés près des Champs-Élysées, alors que son domicile privé était à trois stations de RER. Un autre a obtenu un 130 mètres carrés pour la modique somme de 2 800 francs par mois, dans le cadre d'un «bail à vie avec loyer non indexé»... Un rêve de locataire. Pour sa part, Teulade a bénéficié en 1999 de 158 278 francs de notes de frais alors qu'il venait d'être nommé un an plus tôt à la présidence du CES, un fromage pourtant confortable. Il y a aussi d'in vraisemblables «frais de cabaret» dans des lieux chauds de la capitale...

Me Jean-René Farthouat, l'avocat de René Teulade, minore ces avantages particuliers : «C'est vraiment fouille-merde, et je suis poli. Des dirigeants ont des logements et des frais de fonction. Et alors ? Les prestations du Cref n'ont pas baissé à cause de frais somptuaires.» «Des retraités se retrouvent spoliés alors que d'autres ont vécu grand train», accuse, lui, Me Nicolas Lecoq-Vallon, avocat de... 3 000 sociétaires. Son association de défense, le CDIS, a mis au point un forfait de 40 euros (frais de dossier et d'avocat) par personne, auquel s'ajoute une consignation de 75 euros (tarif fixé par la juge d'instruction pour se joindre à la procédure). Une class action avant l'heure qui devrait aboutir, si d'aventure l'affaire est renvoyée en correctionnelle, à un gigantesque procès de masse. Au rythme actuel, il faudra peut-être louer le Stade de France. «L'affaire est pire que la Mnef, qui, elle au moins, assurait les prestations sociales des étudiants, renchérit Me Francis Terquem, autre partie civile. Le Cref, c'est un hold-up de toutes parts.»

**Libération du 23 mars 2006**

## **MIL-VIGILANCE N° 5/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 6/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

**PS : PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA.**

Après une quinzaine d'heures de travail, la commission nationale du PS chargée de préparer les élections législatives de 2007 est face à une équation quasi insoluble. Elle doit présenter sa copie à la direction du parti avec mission de caser les 150 sortants, respecter les équilibres entre courants, réserver une circonscription sur deux aux femmes, instiller de la diversité ethnique parmi les candidat(e)s et tenir compte des souhaits des partenaires du PS, en particulier des radicaux et des Verts. D'où l'aveu du secrétaire national chargé des élections, Bruno Le Roux : « Nous travaillons sous contrainte, c'est évident. Comme il est évident que cette affaire va faire des dégâts. » Ça a commencé. Le Roux a fait l'inventaire des propositions des fédérations. Globalement, elles semblent tenir compte des consignes données par François Hollande au congrès du Mans. 50 % des 577 circonscriptions doivent être réservées aux femmes. Et 30 % des circonscriptions « féminines » doivent être a priori gagnables. Selon Laurence Rossignol, secrétaire nationale chargée des Droits de la femme, « on avance ». De fait, 227 circonscriptions sur 497 dépouillées sont, en langage socialiste, « fléchées femmes ». Soit 45,67 %.

« Mais on bute sur plusieurs problèmes », ajoute Rossignol. Plusieurs fédérations, et non des moindres, n'ont pas rendu leur copie : l'Hérault où sévit Georges Frêche ; le Pas-de-Calais qui préfère tenter un grand chelem électoral avec le gain des 14 circonscriptions plutôt que de faire de la place aux femmes ; et la Corrèze, la « fédé » de François Hollande ! « C'est comme si ceux qui édictent des principes s'estimaient hors la loi, commente un membre de la commission électorale. Ils feraient mieux de montrer l'exemple. » Un autre ajoute : « On travaille comme des chiens et tout cela risque de finir par se régler à quelques-uns dans le bureau du premier secrétaire... »

Les représentants des « minorités visibles », issues de l'immigration, devaient rencontrer Bruno Le Roux. D'abord pour s'étonner que la commission électorale n'ait pas encore pris en compte l'engagement du Mans de promouvoir des candidats à l'image de la société. Ils devaient ensuite demander que « la deuxième circonscription de l'Hérault soit réservée à un socialiste, fils ou fille de harki ». C'est la terre d'élection du patron de la région Languedoc-Roussillon, Georges Frêche, qui a traité les harkis de « sous-hommes », avant de s'en excuser. Mais, au dernier moment, Le Roux s'est fait porter pâle. Et la rencontre s'est soldée par un fiasco. Du coup, le fabusien Fayçal Douhane n'a pas eu le temps de formuler sa proposition : « Un homme = une femme = un mandat. » Un principe qui vise à empêcher des députés européens de lorgner une circonscription hexagonale. Ils sont au moins une douzaine à être visés, dont Vincent Peillon, Benoît Hamon ou André Laignel. Une fois ce dur labeur accompli, Le Roux devra encore intégrer dans sa carte électorale les revendications des partenaires. Les Verts ambitionnent d'obtenir 80 circonscriptions. Pour l'heure, le PS n'en a que 20 à leur offrir...  
*Libération du 16 février 2006*

**DUMAS RATTRAPE PAR GIACOMETTI**

Étant passé à travers tous les procès, Roland Dumas finit, à 83 ans, par être condamné pour sa gestion de la succession d'Annette Giacometti, veuve du sculpteur, dont il fut l'avocat et l'ami avant d'en devenir l'exécuteur testamentaire après sa mort en 1993. La cour d'appel de Paris le condamne à un an avec sursis et 150 000 euros d'amende. Son ami le commissaire-priseur Jacques Tajan écope de quinze mois avec sursis et 200 000 euros d'amende. Les deux hommes doivent verser 850 000 euros de dommages et intérêts à la Fondation Giacometti, qui a hérité du legs.

Roland Dumas ne faisait pas que rendre service à un ami, il s'est rendu coupable de « violation de sa mission » de protection du legs destiné à la Fondation. La cour d'appel dénonce ainsi une « entente » entre les deux hommes pour un véritable « détournement ». D'autant que Dumas a perçu de la société Tajan une commission cachée, 380 000 euros d'« honoraires qui apparaissent comme la rémunération de l'apport de

l'affaire Giacometti ». Les magistrats n'ont ainsi pas cru un mot des explications embarrassées des accusés sur de « prétendues consultations » qui auraient justifié ces paiements.

*Libération du 21 février 2006*

**LES SYNDICATS D'ENSEIGNANTS APPELLENT A LA GREVE DES SEPTEMBRE**

L'année scolaire s'achève paisiblement, mais déjà les syndicats d'enseignants fourbissent leurs armes en vue de la prochaine rentrée. L'intersyndicale de l'éducation (FSU, Unsa-Education, SGEN-CFDT, FERC-CGT, FAEN) s'est réunie pour décider de la riposte à donner à l'annonce de la suppression de 8.700 postes d'enseignants au budget 2007. Ils ont finalement décidé d'appeler à une journée de rassemblement le mercredi 6 septembre puis à une grève unitaire à la fin du mois de septembre. La lettre plafond envoyée par Maignon a fait figure d'électrochoc : elle prévoit de supprimer 3.600 postes de stagiaires et 3.000 titulaires en réduisant les décharges horaires, suivant les indications d'un audit de l'Inspection des finances.

La Rue de Grenelle et Bercy ont dans les tuyaux trois nouveaux audits qui seront rendus d'ici peu sur la carte de l'enseignement professionnel, et les horaires des enseignements au collège et au lycée. Avec, là aussi, pour objectif de rationaliser le système. Ainsi, la première feuille de route adressée aux inspecteurs généraux concernant l'enseignement professionnel rappelle que 20 % des heures « sont délivrées devant moins de 10 élèves » et fixe notamment comme objectif « d'envisager » de regrouper certaines filières. Concernant le collège, les instructions paraissent également claires : « repérer des leviers pour alléger » les horaires. L'horaire de travail hebdomadaire des collégiens est jugé « lourd » - 25 h 30 à 28 h 30 -, et son coût « élevé » pour des performances finalement très « moyennes » au plan international. Un avis que ne partagent pas les syndicats qui ont claqué hier la porte d'une réunion sur ce sujet. Reste que le pari d'une grève en septembre paraît risqué : les enseignants rechignent généralement à se mobiliser en début d'année. D'autant que chaque jour de grève leur est décompté. « Ce ne sera pas simple, mais la situation est grave, et le CPE a montré que nous pouvons faire reculer le gouvernement », argumente Gérard Aschieri (FSU). Prudent, les syndicats n'ont pas encore fixé de date pour la grève : ils tâtent le terrain auprès des autres organisations de la fonction publique, qui pourraient se réunir cette semaine.

*Les Echos du 20 juin 2006*

**REUNION SECRETE POUR UNE "OPERATION JOSPIN" POUR 2007**

Plusieurs responsables socialistes se sont réunis à Paris pour échauffer un plan de retour de Lionel Jospin dans la compétition pour la présidentielle de 2007, qui utiliserait dans un premier temps la popularité actuelle de Ségolène Royal, affirme la presse. L'idée est de soutenir la candidature de Ségolène Royal, qui est actuellement en tête des sondages, pour gêner les autres prétendants, et d'organiser ensuite le retour de l'ancien Premier ministre Lionel Jospin, qui serait le seul recours possible, selon les quotidiens Le Figaro et Libération.

La réunion dans le bureau de Daniel Vaillant, maire du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, rassemblait notamment Claude Allègre, ancien ministre de Lionel Jospin, le député européen Bernard Pignant, les députés André Vallini et Eric Besson, l'ancien collaborateur de Lionel Jospin Kader Arif, considéré comme un proche du premier secrétaire du PS François Hollande. Selon Daniel Vaillant, cité par Libération, "ce n'était qu'un dîner entre amis, rien d'autre".

Interrogé par l'AFP sur un tel "plan B" dont l'existence a déjà été évoquée plusieurs fois dans les rangs socialistes, François Hollande a déclaré qu'il n'avait "pas de commentaire officiel à faire sur des réunions qui n'ont pas de caractère officiel". "Les gens ont bien le droit de se réunir, je n'en dis pas plus. Ça ne paraît pas nouveau. Il y a des gens au PS qui souhaitent le retour de Lionel Jospin. Mais je ne vais pas aller dans tous les déjeuners ou dîners", a ajouté M. Hollande. Ségolène Royal a souhaité pour sa part que "le moment venu, les choses se fassent dans la transparence". "Le moment venu, je regarderai ce qui se passe. Si je suis la mieux placée pour faire gagner la gauche, je me présenterai", a-t-elle rappelé, interrogée par l'AFP. Les militants PS doivent désigner en novembre leur candidat à la présidentielle.

*AFP du 13 janvier 2006.*

**PRENEZ LA PAROLE ET DONNEZ VOTRE AVIS**

UMP : 0 800 568 568 (numéro vert)  
*Le Magazine de l'UMP du 28 avril 2006*

## UN MAIRE COMMUNISTE A GENEVE

Le conseiller administratif du Parti du Travail, André Hédiger, a été élu maire de la ville de Genève ce matin, alors qu'il est inculpé depuis mardi d'abus d'autorité dans une affaire d'amendes annulées.

André Hédiger a été nommé maire de la Ville de Genève par ses collègues de l'exécutif, a indiqué le conseiller administratif Christian Ferrazino. L'élu communiste entrera en fonction le 1er juin. Son mandat porte sur une année. La décision est intervenue lors de la réunion hebdomadaire des cinq magistrats du conseil administratif. L'élection de M. Hédiger à la mairie n'allait pas de soi. Le conseiller administratif est en effet sous le coup d'une inculpation pour abus d'autorité dans une affaire des amendes annulées. Deux tours de scrutin ont été nécessaires pour élire M. Hédiger. Le maire actuel, Manuel Tornare, ainsi que le magistrat écologiste Patrice Mugny, se sont opposés à cette nomination. André Hédiger a en revanche reçu le soutien du conseiller administratif d'extrême gauche Christian Ferrazino. Le libéral Pierre Muller s'est abstenu.

*Le Temps – Genève – du 24 mai 2006*

## POLYGAMIE

Selon le ministère des Affaires sociales, en 1993, on comptait en France 8 000 à 15 000 familles polygames, d'origine malienne et sénégalaise. Les chiffres n'ont pas été actualisés depuis.

*20 Minutes du 19 décembre 2005*

## PARTIS POLITIQUES : MOBILISATION GENERALE

Longtemps l'idée a couru que les Français étaient revenus des illusions lyriques et peu enthousiastes à l'égard des partis politiques. Pourtant, à dix-sept mois de l'élection suprême, beaucoup semblent prêts à se mobiliser. Si le Parti socialiste a enregistré plus de 30 000 nouveaux adhérents en l'espace d'un mois, ce qui porte ses effectifs à 150 000, cette tendance profite surtout à la droite. A l'UMP, qui a bénéficié des violences urbaines pour accroître son contingent de militants et atteindre l'objectif de 200 000 fixé par Sarkozy. Mais aussi au Front national et au Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, où les standards téléphoniques ont explosé ces dernières semaines. Eric Iorio, secrétaire national aux adhésions du FN, revendique plus de 10 000 adhésions par mois depuis octobre. Le MPF en a compté 3 200 en novembre. Selon une étude commandée par le MPF, 11 % des nouveaux adhérents sont issus de la gauche, 16 % sont des ouvriers et 25 % des jeunes. Un succès qui laisse rêveurs les Verts, l'extrême gauche ou l'organisation altermondialiste Attac, qui déplorent une érosion militante

*Le Point du 15 décembre 2005*

## LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE VEUT REPOUSSER L'AGE DE LA RETRAITE

John Hutton, ministre du Travail et des Retraites, a présenté un "Livres blanc" prévoyant une vaste réforme du système de retraites. Parmi les principales mesures envisagées figure un relèvement progressif de l'âge de la retraite, qui devrait passer à 68 ans en 2044, contre 65 ans aujourd'hui.

*The Daily Telegraph du 26 mai 2006*

## SI C'EST LUI QUI LE DIT ...

« Nous représentons et protégeons ceux qui ont le moins besoin de l'être. » **Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA**

*L'Expansion de juin 2006*

**NB : l'UNSA est le 2ème syndicat de la fonction publique d'état**

## L'ABSENTEISME PROFESSORAL PUNI

Il a raté son épreuve... mais empochera 150 euros. L'Etat va devoir indemniser Jérôme Charasse qui n'avait pu être admis directement à Sciences-Po à cause d'un 6 sur 20 à l'épreuve de philosophie du bac en 2003. Le neveu de l'ancien ministre, élève de terminale économique dans un lycée de Clermont-Ferrand, avait saisi la justice au motif que les absences nombreuses de son professeur, délégué syndical ayant participé aux longues grèves de 2003, étaient la cause de sa mauvaise note au bac. « A partir de mars, il ne venait quasiment plus en cours. Je ne fais pas de reproches spécifiquement au professeur mais à sa hiérarchie qui n'a pas su pallier ses absences répétées », a indiqué le

jeune homme, étudiant en droit et qui a par ailleurs obtenu des notes suffisantes pour s'assurer une mention très bien.

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) a reconnu un préjudice moral, estimant que « les carences de l'enseignement de la philosophie » ont privé l'élève d'« une formation utile à sa culture personnelle ». Il a cependant rejeté la demande de réparation de 169 000 euros, estimant que l'« importance » du préjudice en termes de retard universitaire du jeune homme n'est « nullement établie ». Le ministère de l'Education nationale estime que ce cas est isolé et n'exclut pas de faire appel devant le Conseil d'Etat.

*20 Minutes du 20 juin 2006*

## L'ALCOOL TROUBLE L'AVENIR DU DEPUTE SORTANT

« Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage. » Gilles Cocquempot, député (PS) sortant de la 7e circonscription du Pas-de-Calais, vient d'être désigné par les militants pour briguer un nouveau mandat. Mais ses démêlés avec l'alcool dérangent jusqu'à son propre parti. Condamné une première fois en 2003 pour conduite en état d'ivresse, Gilles Cocquempot a écopé, en juin 2005, d'une deuxième condamnation : après un accident, il avait refusé de se plier à un contrôle d'alcoolémie. « La justice s'est trompée. Elle n'avait pas le droit de me condamner », soutient l'intéressé en invoquant, à tort, son immunité parlementaire. Cette défense fait bondir Hervé Dizey, président de la Ligue régionale contre la violence routière, qui ne mâche pas ses mots : « Cet habitué de l'ivrognerie jette le discrédit sur tout le personnel politique ! »

A la fédération du Parti socialiste du Pas-de-Calais, on invoque poliment « le respect de la vie privée », tout en reconnaissant que le député « a un problème avec l'alcool ». « Il faut l'aider », concède Philippe Vasseur, qui brigue lui aussi l'investiture du PS dans la circonscription. « Sauf qu'il refuse de se soigner et que lorsqu'on le voit tituber dans les rues ce n'est plus de la vie privée. On risque de perdre cette circonscription. » Le conseil national du PS décidera, ou non, de confirmer le choix des militants en faveur du député sortant.

*20 Minutes Lille du 20 juin 2006*

## RESISTER A 20 ANS

Dimanche au Mont Valérien, près de Paris, une quinzaine de vieux messieurs portant au revers de leur veste une croix de Lorraine sur un glaive accroché à un ruban vert rayé de deux filets noirs étaient présents à la cérémonie commémorant l'appel du 18 Juin. Une quinzaine parmi les 85 Compagnons de la Libération survivants - le plus jeune a 81 ans, le plus âgé 101 ans - de cet ordre créé par le général de Gaulle le 16 novembre 1940 à Brazzaville afin de récompenser 1 036 hommes et femmes pour s'être « signalés dans l'oeuvre de la Libération de la France et de son Empire ».

*Dernières Nouvelles d'Alsace du 20 juin 2006*

## BIENTOT, UNE ELUE PARISIENNE ENLEVE LE HAUT !

Chaque année, Paris-Plage épate les admirateurs du maire de Paris par ses innovations et ses animations. L'édition 2006 s'annonce particulièrement chaude puisque les transsexuels de la capitale se sont donnés (donnés? Ou données... on ne sait plus très bien) le mot pour monter une spectaculaire "Opération Torse Nu" : "Et oui puisque les personnes et les autorités ne reconnaissent pas les Trans' non opéré comme fille donc nous restons des hommes ! Alors, lors de Paris plage à l'initiative des associations la Baronne et le Pastt (Camille Cabral) nous serons dans ce cas torse nu !!! Nous verrons ce que penseront les autorités à ce sujet une fois les poitrines du bonnet B au E à l'aire libre des passants et touristes". Une initiative festive et citoyenne que l'on doit notamment à Camille Cabral, "conseillère" du 17ème arrondissement élue sur la liste Delanoë en 2001. Né garçon au Brésil, transsexuelle opérée en France, Camille Cabral est aussi l'égérie du collectif "Les Putes" qui avait organisé au printemps la première Pute Pride à Paris.

*Le Perroquet Libéré du 20 juin 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 6/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 7/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## 200.000 AK 47 ONT DISPARUES DANS LA NATURE

On est sans nouvelles d'une cargaison de 200 000 fusils d'assaut AK-47, ou kalachnikovs, acheminés en secret depuis la Bosnie vers l'Irak pour équiper les forces de sécurité de ce pays. Le Pentagone avait fait appel à Aerocom, une société moldave, pour livrer en Irak ces 99 tonnes d'armes.

*Courrier International du 12 mai 2006*

## CONFLITS SOCIAUX EN SERIE A LA MAIRIE DE PARIS

La fronde s'étend à Paris. Après les personnels de la petite enfance et les éboueurs, c'est au tour des personnels des piscines municipales de se mettre en grève.

La CGT, majoritaire, est offensive : « On se moque de nous. Certains éboueurs étaient plus heureux sous Chirac et Tiberi, y compris socialement. »

*20 Minutes édition de Paris du 24 mai 2006*

## LE FRONT NATIONAL "DRAGUE" LA COMMUNAUTE MAGHREBINE SUR BEUR FM

Un responsable du Front national (FN) sur une radio s'adressant en priorité aux Français d'origine maghrébine est inédit. Pas étonnant donc que la prestation de Marine Le Pen, vice-présidente du parti, sur Beur FM soit commentée dans les milieux d'extrême droite. Minute lui consacre trois pages ainsi que sa couverture, où on peut lire : "Un million de voix en jeu : quel sera le vote "beur" ?" "Marine Le Pen fut mieux que bien accueillie", s'émerveille l'hebdomadaire d'extrême droite, qui voit là le fruit de l'opposition du président du FN à l'intervention américaine en Irak. Minute développe l'idée selon laquelle l'électorat "d'origine immigrée" et "soucieux de s'assimiler" supporte de moins en moins les "incivilités" dont il serait, "comme les Gaulois", la "première victime". Il aspirerait "à voir l'ordre rétabli", mission à laquelle la gauche et le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, auraient "failli". Selon Minute : "Les suffrages beurs qui s'étaient portés sur Chirac en 2002 ont peu de chance d'être accordés à Nicolas Sarkozy en 2007. Ils ne le seront pas plus à Philippe de Villiers, qui mène une campagne pro-Israélienne assez stupéfiante. Reste qui ? l'éventuel candidat "altermondialiste"; le candidat socialiste s'il s'agit de Ségolène Royal, et seulement d'elle ; et Jean-Marie Le Pen ."

En résumé, pour l'hebdomadaire d'extrême droite, l'émission "Forum débat" animée par Ahmed El Keiy, sur Beur FM, à laquelle Mme Le Pen a participé, aurait prouvé que l'horizon entre le FN et les beurs est dégagé. Ce que Minute omet cependant de mentionner, c'est que cadres et militants frontistes ont très largement contribué au "bon accueil" de Mme Le Pen. Et cela en profitant, lors de l'émission, des 35 minutes de questions posées en direct par les auditeurs, sans qu'il y ait de sélection préalable. Ainsi a-t-on eu la surprise d'entendre un certain "Louis de Toulouse" évoquer le codéveloppement entre la France et l'Afrique pour stopper "les flux migratoires". "Il a un peu de mal, Louis", s'est étonné M. El Keiy devant les hésitations de ce dernier à poser sa question. "Oui, il est très timide" a répliqué Mme Le Pen en réprimant difficilement un fou rire car elle avait reconnu dans ce Louis toulousain Louis Aliot, le secrétaire général du FN. A deux reprises, M. El Keiy s'est amusé à démasquer des imposteurs : "J'aime bien votre accent, Mustapha, mais il faut un peu le travailler", a-t-il lancé à l'un d'entre eux qui venait de déclarer à "Mme Li Pen (sic)" qu'il voterait pour elle. "Vous avez le discours qui vous permet d'être membre du FN" a-t-il répliqué à un certain Mourad de Paris qui venait d'expliquer qu'il en avait assez "d'être agressé par des cousins dans le métro". Ces intrus ne sont tout de même pas parvenus à occulter les interventions d'authentiques Français d'origine étrangère. Certains ont montré leur intérêt pour la nouvelle égérie du Front. La plupart ont parlé du racisme dont ils sont victimes. D'autres se sont inquiétés des relations entre le FN et l'Algérie, si d'aventure il arrivait aux affaires. Hormis un auditeur qui a menacé

d'une "frappe stratégique pendant deux cents ans" toute personne "essayant d'exercer une pression" sur les musulmans, le ton est resté courtois. Y compris quand une auditrice évoquant la fable du "Petit Chaperon rouge" s'est demandé si Beur FM, en invitant Mme Le Pen, ne permettait pas au "loup" frontiste de "draguer les Beurs". "Ce serait naïf de penser le contraire, mais c'est de bonne guerre" lui a répondu M. El Keiy, qui tient au pluralisme de son émission.

*Le Monde du 22 juin 2006*

## SEGOLENE ENTARTREE

Elle ne veut rien réclamer au PS de peur qu'on l'accuse de vouloir bénéficier d'un traitement de faveur. Mais Ségolène Royal se dit inquiète pour sa sécurité et son staff s'interroge sur les moyens d'organiser une protection digne de la femme politique la plus exposée du moment. Alors que la présidente du conseil régional est en gare de La Rochelle, elle est victime d'un jet de fraisier. L'entartreur appartiendrait à un collectif qui prône l'autogestion. Pas de quoi fouetter un chat, si ce n'est qu'à ce moment là personne n'assure la sécurité de la députée dans ce lieu public. Pour la suite de son déplacement à La Rochelle, ce sont quelques militants qui ont joué les gardes du corps mais, remarque Royal, « la protection ne s'improvise pas ».

*Le Parisien du 18 juin 2006*

## BON SENS

« Quel que soit le vocabulaire qu'elle emploie, aucune loi ne pourra jamais empêcher que le mariage soit un lien institué entre un homme et une femme, ni affirmer que l'enfant est un dû, et non un don. »

*Mgr Michel Dubost Evêque d'Évry-Corbeil-Essonnes - La Croix du 19 juin 2006*

## « NOUS NE CONTROLONS PLUS RIEN »

Visiblement choqué, cet étudiant gréviste explique devant micros et caméras : « Nous ne contrôlons plus rien. Il y a des gens très dangereux là-dedans ». "Là-dedans", c'est la Sorbonne. Et les forces de l'ordre s'apprentent à en déloger les occupants. Ces images, de très nombreux téléspectateurs les ont vues. Comme ils verront les policiers accueillis à coups de meubles, d'ordinateurs et d'extincteurs lancés depuis les fenêtres ; comme ils découvriront le ministre de l'Éducation Gilles de Robien ramassant des livres anciens déchirés et à demi calcinés, acte de vandalisme qu'aucun étudiant digne de ce nom ne saurait perpétrer ; comme ils entendront Maurice Quenet, recteur de l'académie de Paris, expliquer que la chaudière du bâtiment avait été détériorée et les armoires électriques fracturées, ou encore Jean-Robert Pitte, président de la Sorbonne, exposer que cette évacuation était indispensable. Malgré tout cela, il s'en est trouvé quelques-uns pour embrasser la cause des occupants. À commencer bien sûr par Daniel Cohn-Bendit qui s'exclame, avec la fausse naïveté qui le caractérise : « Qu'y a-t-il de dramatique à ce que des étudiants investissent leur université ? » Puisqu'il parle d'"investissement", signalons-lui tout de même que les dégâts causés par ces pseudo-étudiants se chiffrent à près de un million d'euros...

*Valeurs Actuelles du 17 Mars 2006*

## VIOLENTS INCIDENTS A PARIS ET A RENNES

De violents incidents ont opposé des casseurs aux forces de l'ordre, suite à la manifestation anti-CPE, à Paris et à Rennes. 77 gardes à vue à Paris, 300 interpellations en France. (...) Selon la préfecture de police, 35 membres des forces de l'ordre, dont huit CRS et 27 gendarmes mobiles, ont été blessés. La police a procédé au total à 187 interpellations dans la capitale. (...) A Rennes, des heurts ont opposé des jeunes et une cinquantaine de gendarmes mobiles, qui ont été touchés par deux cocktails Molotov ainsi que des bouteilles, des pierres et des boules.

*Le Nouvel Obs.com du 17 mars 2006*

## DES LIVRES RARES VOLES OU BRULES

Ce ne sont pas seulement des centaines de tables et de chaises qui ont été détruites à la Sorbonne dans la nuit du 10 au 11 mars. Les quelque 300 personnes, étudiants ou non, qui ont occupé les lieux auraient également fait main basse sur des ouvrages d'une grande valeur historique. Une première liste de livres brûlés sur place ou volés vient d'être transmise au recteur de Paris par le directeur des études de

L'École des Chartes, Jérôme Belmon. Les titres recensés sont des cartulaires ecclésiastiques. « Les cartulaires ecclésiastiques sont souvent les seuls à avoir traversé les siècles en raison de la pérennité des institutions religieuses, explique Jérôme Belmon. Ces ouvrages qui contiennent des documents pouvant dater du Xe siècle représentent une source très riche pour la connaissance du Moyen Âge. » L'absence des neuf volumes a pu être très vite relevée par la direction de l'École nationale des Chartes – localisée à la Sorbonne et qui forme le personnel scientifique chargé de la conservation du patrimoine – car ils avaient été sortis des rayons dans le cadre d'un programme de numérisation de cartulaires confié à une entreprise extérieure. Le local où ils étaient stockés a été entièrement vandalisé. Sept ordinateurs portables ont ainsi été volés. Que sont devenus les neuf volumes ? L'École nationale des Chartes privilégie « l'hypothèse que ces ouvrages aient pu être brûlés près de la chapelle » de la Sorbonne, selon le courrier adressé au recteur Maurice Quenet. Il faudra, en revanche, beaucoup plus de temps pour dresser un inventaire précis des autres livres manquants. Dans les heures qui ont suivi l'évacuation des lieux par les forces de l'ordre, plusieurs livres ont été retrouvés dans la cour ou dans les rues avoisinantes.

*La Croix du 21 mars 2006*

### PS INFLATION AU SOMMET

Synthèse oblige, et afin de contenter chacun des « courants », François Hollande a porté à cent un le nombre de membres de son exécutif (secrétaires nationaux, secrétaires adjoints et délégués). « Aujourd'hui, il est plus facile d'être dedans que dehors », ironise Michèle Sabban, élue du Val-de-Mame. Un vieux mitterrandiste rappelant que, du temps de l'ex-président, le nombre de secrétaires nationaux ne dépassait pas... quinze !

*Valeurs Actuelles du 16 Décembre 2005*

### LA BELGIQUE DEUXIEME PRODUCTEUR MONDIAL D'ECSTASY

La police a découvert à Lasne un laboratoire clandestin qui a produit plus de deux millions de pilules d'ecstasy. Notre pays est le deuxième producteur mondial de cette drogue synthétique.

Un Néerlandais de 66 ans avait été arrêté dans le cadre de cette affaire et un matériel impressionnant saisi. La production estimée du laboratoire, qui n'était plus en activité au moment de la saisie, pourrait avoir atteint 2.200.000 de pilules d'ecstasy, ce qui représente plusieurs millions d'euros.

Un matériel impressionnant de fabrication avait été découvert sur le site et immédiatement saisi: réacteur, machine à distiller, hydrogène, pompes, thermomètres, congélateurs, produits chimiques, 7 fûts de 250 litres, 150 jerrycans de 25 litres contenant un produit chimique et des ouvrages portant sur la fabrication de drogues synthétiques.

L'analyse de prélèvements effectués par l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie a confirmé que la substance contenue dans les fûts et jerrycans était des résidus de production de drogues de synthèse.

Selon les normes connues en la matière et sur base des constatations réalisées, la production estimée de ce laboratoire clandestin pourrait s'élever à environ 2.200.000 pilules d'ecstasy.

Au prix de vente de ce produit, on peut évaluer les bénéfices du trafic généré par cette fabrication à plusieurs millions d'euros. Selon les éléments de l'enquête, le laboratoire clandestin aurait été installé à l'adresse depuis plusieurs années et aurait servi à alimenter un trafic international.

*Le Soir – Bruxelles - du 20 décembre 2005*

### ANGLETERRE : MARIAGE HOMO

700 couples, dont Elton John et son ami, ont scellé leur union hier en Angleterre. « On parie. Elton en robe blanche, ou costume cravate ? » lance Jane, grand-mère replete venue à Windsor avec ses petits-enfants « souhaiter bonne chance » à Elton John et à son conjoint, David Furnish. Sur sa chaise pliante, elle campe depuis 8 heures du matin derrière les barrières installées la veille par les bobbies. Avec elle, plusieurs centaines de fans du chanteur britannique, des caméras de télévision et des photographes du monde entier. Jane était à la même place en avril pour le mariage civil du prince Charles et de Camilla, duchesse de Cornwall. « En Angleterre, on a tout en double : un futur roi hétéro, Charles, et un roi gay, Elton ! » explique Simon, fan de la première heure. Sir Elton, 58 ans, et son fiancé, producteur de cinéma

canadien de 43 ans, font partie des 700 couples homosexuels qui se sont mariés hier en Angleterre en vertu de la loi du 5 décembre qui autorise l'union entre personnes du même sexe. Le Civil Partnerships Act leur accorde les mêmes droits qu'aux couples hétérosexuels mariés, notamment en matière de retraite, d'impôts et d'héritage. Certaines voix critiques se font pourtant entendre, telle celle de Peter Tatchell, activiste de l'association OutRage !, Près de 2 000 couples homosexuels s'uniront d'ici à la fin de l'année dans le pays. Brighton, la « capitale rose » du royaume détient le record de « mariages » gays avec 198 unions homosexuelles à célébrer dans les dix prochains jours.

*Libération jeudi 22 décembre 2005*

### CAMEROUN : LES SOCIALISTES SORTENT LES MACHETTES

Au Cameroun, l'opposition au régime de Paul Biya est incarné par le Front social démocratique dirigé « à vie » par John Fru Ndi, originaire de la partie anglophone du pays. L'autorité de ce dernier est contestée par de « Jeunes Turcs », particulièrement actifs à Yaoundé et à Douala. Tenus en suspicion par les vétérans, qu'ils qualifient d'« opposants de Sa Majesté », quand ils ne les soupçonnent pas d'être achetés par l'actuel chef de l'État, ils estiment nécessaire l'élection d'une nouvelle direction composée de leurs partisans. La réunion des instances dirigeantes du SDF, consacrée à l'examen des différentes candidatures à la tête du parti, a donc vite dégénéré en rixe entre factions rivales, voir en pugilat mortel. Le secrétaire régional du SDF à Yaoundé, Grégoire Diboule, qui soutenait contre John Fru Ndi Clément Ngwasiri, a ainsi été battu à mort par les partisans du premier. Ceux-ci l'ont attaqué à coups de machettes et, après lui avoir crevé les yeux, ont laissé son corps sans vie dans la rue. De longues années durant, le SDF a bénéficié du soutien, certes très théorique, du PS français. Mieux vaut que ces contacts se limitent à l'échange d'idées et non de méthodes. Compte tenu du climat qui règne rue de Solférino à l'approche de la désignation du candidat pour l'élection présidentielle, les différents prétendants, qui sont déjà à couteaux tirés, risquerait fort d'en venir à des procédés plus expéditifs et à sortir de leur cachette des machettes. On ne sait jamais comment peut se terminer un duel d'éléphants !

*Marriane.fr du 31 mai 2006*

### SQUAT... MODE D'EMPLOI

Le mot vient de l'anglais qui signifie « s'accroupir ». Le squat est à la fois l'action d'occuper une propriété publique ou privée inoccupée et le lieu ainsi occupé. En 2004, le plus grand squat de France se trouvait en région parisienne, précisément dans le bâtiment F du campus de l'École normale supérieure de Cachan. Il était occupé par des sans-papiers d'origine africaine depuis 2002 et comptait environ 700 habitants, dont 170 enfants, entassés dans des chambres de 10 m<sup>2</sup>. Si la plupart deviennent squatteurs pour ne pas devenir « sans domicile fixe », ou pour s'affranchir des contraintes liées au paiement d'un loyer, certains squatteuses font partie de la mouvance libertaire ou autonome dont une idée importante est l'abolition de la propriété privée. (...)

Les squatteurs fauchés, ou peu organisés collectivement, sont toujours dans l'illégalité et finissent par être expulsés, mais les squats politiques, organisés, peuvent être divisés en deux types de stratégie : Les partisans de la légalisation qui veulent négocier le droit d'occuper sur le long terme un logement vide. Il s'agit par exemple des squats d'artistes en France, qui négocient avec les mairies de gauche. Il s'agit d'une solution viable, puisqu'en Hollande ou en Italie (centres sociaux) de nombreux squats ont été légalisés ; Les partisans de l'illégalisme qui sont plutôt issus de la mouvance anarchiste/autonome, et refusent la négociation avec les pouvoirs publics, quitte à subir les expulsions. Ils considèrent que les squats légalisés participent à justifier la répression contre les squats illégaux. La situation réelle est bien sûr plus complexe, puisque la majorité des squats oscillent entre ces deux stratégies, suivant leurs convictions politiques et leur analyse du rapport de force en place.

*La Minute du BTP du Vendredi 16 décembre 2005*

### MIL-VIGILANCE N° 7/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 8/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## LE PEN CANDIDAT ET APRES ?

Dernier tour de piste pour le vieux chef de l'extrême droite française. A presque 79 ans, Le Pen se lance dans sa cinquième et dernière campagne présidentielle. Avec l'espoir de rééditer sa performance de 2002 et d'être à nouveau présent au second tour de ce qu'il considère comme la «mère de toutes les batailles». Un objectif que beaucoup, jusque dans son entourage, estiment inatteignable. (...) Au-delà, cette dernière campagne sonne l'heure des grandes manœuvres pour la succession, les inquiétudes sur la santé de Le Pen renforçant le climat d'incertitude au FN. Pour éviter que le parti étale ses dissensions avant l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen a décidé de reporter après le printemps 2007 le congrès au cours duquel il devait céder son poste de président. Et Bruno Gollnisch s'est fait tirer l'oreille avant d'accepter de participer à la «cellule élyséenne» que devrait présenter prochainement le patron du FN. «Bruno Gollnisch misait sur un congrès en 2006 où Le Pen aurait abandonné la présidence du FN pour endosser les habits d'un homme au-dessus des partis en lui confiant les rênes de la boutique. En 2007, ce n'est peut-être pas le même scénario qui sera à l'oeuvre», s'inquiète un proche du délégué général. Ses propres soutiens commencent d'ailleurs à lui reprocher son manque de combativité face à Marine Le Pen. Une inertie qui a, entre autres, contribué à pousser le maire d'Orange, Jacques Bompard, dans les bras de Philippe de Villiers. Le départ forcé de Carl Lang du poste de secrétaire général, et son remplacement par Louis Aliot, un proche de Marine Le Pen, ont donné un atout supplémentaire au clan des modernisateurs regroupés derrière la fille du chef pour moissonner lors du prochain congrès. Martial Bild, délégué général adjoint, espère que son parti «sera en mesure de délivrer un message clair aux Français s'il parvient une nouvelle fois au second tour de la présidentielle». Mais il n'a pas l'air d'en être tout à fait sûr. Si même les fidèles se mettent à tempérer les croyances d'un chef en préretraite...

*Libération du 03 janvier 2006*

## CRIMES COMMUNISTES

Les parlementaires du Conseil de l'Europe ont fait un premier pas vers la condamnation des "crimes communistes" en votant une résolution, mais ils ont rejeté une recommandation trop contraignante qui préconisait notamment la tenue d'une conférence internationale sur le sujet. (...) De Prague à Zagreb, en passant par Berlin, Athènes ou Paris, les partis communistes s'étaient mobilisés depuis plusieurs semaines contre toute condamnation de "crimes de régime communiste".

*Le Soir - Bruxelles - du 25 janvier 2006*

## ITINERAIRE D'UN RAPPEUR : JOEY STARR

1984 : Dégradations volontaires de biens publics. 1985 : Vol d'autoradio. 1988 : Infraction à la législation sur les armes (porteur d'un couteau de chasse). 1991 : Outrage et rébellion à agent de la force publique, injure publique envers la police. 1992 : Injure publique envers la police. 1994 : Coups et violences volontaires. 1995 : Détention d'arme à feu de 4e catégorie (revolver Smith & Wesson). Propos "outrageants" envers la police, lors d'un concert le 14 juillet 1995 à la Seyne-sur-Mer (Var). 1998 : Agression d'un passant, à la sortie d'une boîte de nuit parisienne. 1999 : Coups et blessures volontaires sur une hôtesse de l'air. Coups et blessures volontaires sur sa petite amie. 2000 : Conduite à contre sens, en état d'ivresse et sans permis d'une "Mercedes" dont il n'était pas le propriétaire. Non stérilisation de son Pitbull. Agression d'un passant. 2001 : Détention illégale d'arme à feu et de munitions... 2002 : Condamné pour "mauvais traitements" sur un singe par le tribunal correctionnel de Bobigny le 29 mai 2002, il a été condamné à payer une contravention de 750 euros ainsi qu'une amende de 9 000 euros pour détention d'animal protégé. En outre, il devra verser en tout 1 400 euros de dommages et intérêts auprès d'associations de protection des

animaux. - Condamné pour trafic de drogue par le tribunal correctionnel de Bobigny le 14 juin 2002. Il comparait pour "transport, détention, cessions, offre, acquisition de stupéfiants" effectués aux "Lilas" en octobre 2001. Il s'est vu infligé une amende de 2 000 euros ! 2003 : Condamné fin avril 2003 par le tribunal correctionnel de Paris à quatre mois de prison dont un mois ferme pour s'être rebellé et avoir craché sur des gendarmes mobiles. Il a également été condamné à 600 euros d'indemnisation à verser aux 3 victimes.

## SANTINI PLACE ROYAL ENTRE "PETAIN ET BLAIR"

Le programme de Ségolène Royal est en partie blairiste et en partie pétainiste, a affirmé le député-maire UDF d'Issy-les-Moulineaux André Santini. Interrogé sur Canal+, il a observé que la présidente de la région Poitou-Charentes "avait un programme qui ressemblait à quelque chose d'inattendu". "C'est en partie Tony Blair, et en partie Pétain. Travail, famille, patrie", a-t-il lancé. "C'est quand même un peu léger".

*Le Nouvel Obs.com du 19 mai 2006*

## LA GAUCHE C'EST TOUJOURS PLUS D'IMPOTS

"Les socialistes français optent, de fait, comme plusieurs pays de l'Europe du Nord, pour un niveau de prélèvements obligatoires élevés."

*Eric Besson, secrétaire national PS à l'économie*

*Le Monde du 18 mai 2006*

## FONCTIONNAIRES : 15.000 POSTES SERONT SUPPRIMES EN 2007

Dominique de Villepin engage une réduction sans précédent du nombre d'agents. Un départ sur cinq ne sera pas remplacé. L'Education nationale sera la plus touchée, avec 8.700 emplois en moins.

Alors qu'on le disait revenu à la prudence, le Premier ministre s'attaque aux fonctionnaires. Il entend supprimer 15.000 postes dans la fonction publique d'Etat l'an prochain, contre seulement 5.100 cette année. C'est ce qui ressort des lettres plafonds du budget 2007 adressées dans la soirée d'hier aux principaux ministres. L'Education nationale est la plus touchée, avec 8.700 postes de moins. Et des ministères jusqu'à présent épargnés comme la Défense, qui « perd » 4.400 agents, cesseront d'être « sanctuarisés ». C'est le prix à payer pour parvenir à créer quelque 4.000 postes dans les domaines prioritaires : la recherche, la justice, la gendarmerie et la police. « Nous n'avons pas voulu passer les ministères au rabot, mais redéployer là où il y a des besoins », justifie Matignon. Les 15.000 postes supprimés permettraient de dégager entre 500 et 600 millions d'euros d'économies. Dans le rapport préliminaire au débat d'orientation budgétaire, le gouvernement s'engage par ailleurs à ramener la dette publique à 58,7 % du PIB en 2010.

*Les Echos du 13 juin 2006*

## DES EMEUTIERS VIOLENTS, MAIS BIEN INSERES

Selon une étude menée dans les Yvelines sur les troubles de novembre, six casseurs sur dix avaient un passé judiciaire. Parmi eux, une majorité de jeunes d'origine étrangère, souvent issus de familles nombreuses. Les profils qui émergent au fil de l'étude de la police des Yvelines sur les émeutiers de novembre réservent bien des surprises. Selon ce document plus des deux tiers des jeunes arrêtés étaient socialement insérés. Preuve que délinquance ne rime pas forcément avec chômage. Huit casseurs des Yvelines sur dix interpellés en flagrant délit se déchaînaient en outre dans leur quartier. Ce qui bat en brèche la théorie selon laquelle les violences étaient importées depuis d'autres cités. Ces jeunes n'en étaient d'ailleurs pas à leur coup d'essai : six sur dix avaient « déjà été mis en cause dans des procédures judiciaires transmises au parquet ». A près de la moitié d'entre eux étaient imputés « quatre faits et plus ». Le directeur départemental de la Sécurité publique des Yvelines, Christian Sonrier, auteur de ce rapport, ajoute que l'un d'entre eux était connu au Stic (le fichier criminel de la police) « pour 30 infractions ». Cette étude relativise singulièrement l'analyse de la Direction centrale des renseignements généraux qui présentait en majorité les acteurs des émeutes comme des primodélinquants.

Ces événements, qui avaient commencé le 27 octobre 2005 en Seine-Saint-Denis, ont principalement touché les Yvelines du 3 au 15 novembre. Durant cette période, 586 véhicules y ont été incendiés, dont 27 bus, mais aussi dix établissements scolaires et 9 bâtiments publics, avec 121 arrestations à la clé. Le contrôleur Sonrier l'affirme : son étude « n'a pas pour finalité de définir un profil type de l'auteur de violences urbaines ». Mais les chiffres livrés sont sans équivoque : si 98% des auteurs de violences arrêtés étaient français, près des deux tiers étaient

d'origine africaine ou nord-africaine. «Aux Mureaux, 14 des 25 personnes interpellées vivent au sein de familles nombreuses composées de 6 à 16 personnes», révèle le policier. D'après son comptage, près de la moitié des jeunes interpellés étaient «intégrés dans structures éducatives». Pour les jeunes en âge scolaire, Sonrier a contacté l'inspection académique afin d'en savoir plus. Et il l'affirme : «Ils sont décrits par les enseignants comme insolents, provocants, perturbateurs, ne reconnaissant généralement pas l'autorité des professeurs et des adultes.» Le policier poursuit : «Leur parcours scolaire chaotique est égrené de multiples rapports, avertissements de conduite et de travail, de conseils de discipline et d'exclusion temporaire et même définitive pour deux d'entre eux.» Face à l'absentéisme scolaire, «les contacts avec les familles se révèlent difficiles ou impossibles : celles-ci ne répondent ni aux courriers des autorités éducatives ni aux convocations». Le contrôleur général relève ainsi le cas d'un contact établi avec le père d'un élève : «Celui-ci, au lieu de modifier son comportement, accuse les enseignants de vouloir exaspérer son père, ce qui engendrerait de la violence physique à son encontre.» Autre fait mis en exergue dans le rapport : «l'affaire du 21 novembre 2005», où deux garçons mineurs ont été interpellés aux Mureaux, alors qu'ils tentaient d'incendier un véhicule. «Ils étaient âgés respectivement de 9 ans et 10 ans», déplore le contrôleur général Sonrier, qui conclut, après enquête de ses services : «Une des deux familles est suivie par un juge des enfants, l'autre l'a été. Ces familles sont caractérisées par la présence de fratries importantes : 11 enfants pour la première, 14 pour la seconde de type polygame».

*Le Figaro du 19 mai 2006*

### ON RESSORT LES PIOLETS ?

Une élue PCF de Savoie rejoint la LCR. Des camarades l'ont accusée de les «trahir». Eux, et le PCF. Fin mai, Myriam Combet, conseillère régionale (PCF) de Rhône-Alpes, élue en Savoie, a annoncé qu'elle rejoignait la LCR. Et qu'elle continuerait à siéger au conseil régional en indépendante. «Depuis, il y a une pression très forte, surtout des cadres. L'Association départementale des élus communistes et républicains (Adecr) exige que je démissionne, raconte-t-elle. Le Dauphiné libéré publie des lettres de lecteurs très virulents. Mais je vais résister.» (...) A la LCR, on se frotte les mains. Ce transfert ranime le spectre d'un siphonnage du PCF par la Ligue. «Une cellule entière du PC de la Nièvre vient aussi de nous rejoindre», affirme Alain Krivine, porte-parole de la LCR.

*Libération du 13 juin 2006*

### SNCM : LE HARCELEMENT SEXUEL ETAIT QUASI INSTITUTIONNALISE A BORD

J'ai découvert avec stupéfaction et dégoût que le personnel vacataire féminin – nombreux en haute saison, car la direction n'a pas de droit de regard sur les congés de ses salariés – se trouvait réparti entre «camarades» Après le service, elles devaient se rendre dans les cabines de marins pour une «joyeuse traversée». En fait, il fallait «coucher» pour «décrocher le job» !

J'étais très en colère. D'autant que certains n'ont pas craint de me présenter cela comme une simple «habitude». Je m'en suis d'ailleurs entretenu avec un responsable de la CGT, qui m'a répondu tout de go «vous êtes du nord de la Loire et ne comprenez pas l'humour provençal.» J'ai immédiatement lancé une enquête interne pour porter plainte. Puis j'ai réuni une douzaine de jeunes femmes victimes de ces harcèlements quasi institutionnalisés. J'ai subi de nombreuses pressions sur ce dossier, que je n'ai pu mener à bout pour cause de départ précipité de la compagnie.

*Phillipe Galy, ex-PDG de la SNCM (1996-1997)*

*Le Parisien du 17 mai 2006*

### L'EX-MAIRE PCF DE BAGNEUX CONDAMNEE

La députée communiste Janine Jambu, 63 ans, ex-maire de Bagneux (Hauts-de-Seine), a été condamnée par le tribunal correctionnel de Nanterre à quatre mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour "prise illégale d'intérêts" dans une affaire de subventions. En 2003 et 2004, des subventions de 23.000 à 153.000 euros ont été accordées par les quatre prévenus à des associations (deux sportives, deux d'insertion) qu'ils présidaient à l'époque. Trois autres élus municipaux, poursuivis pour les mêmes motifs, ont été condamnés à des peines similaires: entre 2 et 4 mois de prison avec sursis, et une inéligibilité de 5 ans. Janine Jambu avait alors expliqué pour sa défense que "les textes de loi, on ne les connaît pas toujours à temps vu leur nombre". La législation sur la prise illégale d'intérêts a été modifiée en 2000. Au

tribunal qui s'étonnait qu'un parlementaire "ignore la loi", elle avait répondu : "Je ne cherche pas des excuses qui seraient fausses".

*Le Nouvel Obs.com du 18 mai 2006*

### LES EX DU KGB MONTRES DU DOIGT

Le Parlement letton a décidé à une large majorité de rendre publics les noms de 4 500 anciens collaborateurs du KGB. La liste sera publiée au Journal officiel le 1er novembre, c'est-à-dire après les élections législatives d'octobre, afin de ne pas interférer dans la campagne.

*Le Point du 18 mai 2006*

### A LYON, L'INDEPENDANCE DE LA PRESSE A DU PLOMB DANS L'AILE

Sale temps pour la presse lyonnaise. Pendant que les journalistes de Lyon Capitale manifestaient devant la mairie pour protester contre un prochain dépôt de bilan, un autre hebdomadaire, Tribune de Lyon, votait une grève de vingt-quatre heures. Ses journalistes dénoncent pour leur part la censure exercée par leur actionnaire. Fernand Galula aurait interdit la sortie d'un article concernant le maire socialiste de Lyon, Gérard Collomb, dont il est proche. L'élue est convoqué par la police judiciaire, pour s'expliquer sur des financements perçus par une association qu'il présidait à la fin des années 90. L'article, prévu depuis dix jours, devait faire une page. Mais, en rentrant de vacances, les journalistes ont appris que l'actionnaire, aussi directeur de la publication et de la rédaction, refusait ce sujet. Fernand Galula a lancé Tribune en septembre. Il a d'abord tenté de racheter Lyon Capitale, hebdo qui tenait une ligne très dure contre Gérard Collomb. Les membres fondateurs de l'hebdo s'y sont opposés. Galula a alors décidé de créer son propre hebdomadaire, qu'il tenait à sortir très vite. Il a laissé de jeunes journalistes imaginer un projet novateur. Tribune est sorti dans les kiosques à la mi-septembre. (...) L'hebdomadaire se révèle un vrai gouffre financier. L'actionnaire, attribue l'échec à ses journalistes, sur lesquels il se répand dans toute la ville. L'ambiance s'est vite dégradée dans la rédaction, puis s'est encore alourdie dès les premières tentatives de censure. Un premier papier a fait tousser Galula, mi-décembre. Tribune y révélait une perquisition au Grand Lyon, collectivité présidée par Gérard Collomb. Le directeur a tenté de minorer l'info, de faire raccourcir le papier, arguant qu'on «ne scie pas la branche sur laquelle on est assis». L'article est cependant sorti. Plus récemment, il a décidé de faire réaliser une interview de Gérard Collomb. L'entretien doit paraître la semaine prochaine. Mais Fernand Galula a tenu à ce que les questions soient rédigées puis quelqu'un les a transmises au cabinet de Gérard Collomb, ce qui a permis aux collaborateurs du maire de préparer soigneusement les réponses. Les journalistes ont écrit à Fernand Galula pour dénoncer ces méthodes, «qui vont à l'encontre de l'éthique la plus élémentaire» de leur profession.

*Libération du jeudi 05 janvier 2006*

### FN : HARO SUR SARKOZY !

Critiqué, y compris parmi ses fidèles, pour son apparente "indulgence" vis-à-vis de Nicolas Sarkozy, Jean-Marie Le Pen a "rectifié le tir" à l'occasion de ses vœux à la presse. «Son bilan est celui d'une mise en œuvre systématique des revendications les plus emblématiques de l'extrême gauche immigrationniste !», a-t-il tonné, dénonçant notamment ses positions en faveur de l'«instauration d'un islam de France», de la discrimination positive et du droit de vote des étrangers. Réplique d'un proche de Sarkozy : «C'est la preuve que Le Pen sent fuir ses électeurs chez nous et qu'il tente de les retenir...»

*Valeurs Actuelles du 6 Janvier 2006*

### DELANOË PROMU...

Le maire de Paris a reçu le deuxième prix de la personnalité la plus pro-gay de l'année, décerné par le magazine Illico, qui, en son absence, a été remis à Philippe Lasnier, conseiller chargé des gays et lesbiennes à l'Hôtel de Ville. Mais Delanoë a quand même été coiffé au poteau pour le premier prix par un autre socialiste, l'Espagnol José Luis Zapatero.

*Valeurs Actuelles du 23 décembre 2005*

### MIL-VIGILANCE N° 8/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 9/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## LES INTOLERABLES SAILLIES DE GEORGES FRECHE

Celle qui lui a succédé à la mairie de Montpellier, il la traite publiquement de « conne ». Après l'élection de Benoît XVI, il s'est écrié : « J'espère qu'il sera mieux que l'autre abruti ! » Il visait Jean-Paul II. À propos des militaires, il lâche : « Ils manifestent plus d'ardeur pour défendre leurs avantages au mess qu'ils n'en ont eu à Diên Biên Phu. » Ces saillies sont signées Georges Frêche.

Il est le président PS de la région Languedoc-Roussillon. Voilà longtemps que cet homme, pourtant très cultivé, ne contrôle plus son verbe. Ses colères homériques tétanisent l'entourage, il ne fait rire personne car on voit bien qu'il n'a pas le comportement normal d'un homme public responsable. Il vient de récidiver, et "grave"... Pris à partie par des militants harkis alors qu'il prononçait un discours, ceux-ci lui reprochant de les avoir trahis dans une histoire de logements promis et jamais donnés, Georges Frêche, le visage empourpré, vocifère dans le micro : **«Vous avez vocation à être cocus jusqu'à la fin des temps. Vous n'avez aucun honneur, vous êtes des sous-hommes !»** Stupeur dans l'assistance. Il s'agit cette fois d'un vocabulaire que l'on peut qualifier de nazi.

Jack Lang, qui se trouvait à ses côtés, est demeuré imperturbable, assurant même qu'il n'avait rien entendu avant de s'éclipser vite fait. Les harkis, les rapatriés de l'Hérault qui, eux, avaient entendu, ont aussitôt porté plainte pour injure, diffamation et appel à la haine raciale. Quarante-huit heures plus tard, Georges Frêche présentait ses excuses. Mais, dans la majorité, on ne veut pas en rester là. Bernard Accoyer, le président du groupe UMP, a demandé sa démission de toutes ses fonctions exécutives. Le gouvernement a été interpellé aux questions d'actualité. Le ministre des Anciens Combattants, Hamlaoui Mékachéra, a promis que la justice serait saisie.

*Valeurs Actuelles du 3 mars 2006*

## HOLLANDE LANCE L'OPERATION ANTI-21 AVRIL

On avait connu l'Union de la gauche, façon 1981. Puis la gauche plurielle, modèle 1997. L'expérience a montré que ces concepts résistaient mal à l'épreuve du pouvoir. Le premier secrétaire du PS, que les fabiusiens et les amis de Dominique Strauss-Kahn accusent de maladresse vis-à-vis des autres partis de gauche, a donc décidé de changer de braquet : il propose de construire la «gauche durable», dont les participants seraient liés par un accord de gouvernement. Alors que DSK a suggéré de mettre sur pied à cette occasion un «programme commun de critique de la droite», Hollande réplique : «Le rassemblement de la gauche n'est pas l'addition de ceux qui s'opposent à la droite.» En revanche, la «gauche durable», cela «permet de conclure des accords électoraux». «Le PS doit être prêt à des accords dès le premier tour», affirme-t-il, ce qui équivaut à offrir aux Verts et aux radicaux, notamment, des circonscriptions gagnables. «Le PS ne pouvant gouverner seul, il doit donc assurer la diversité de la gauche à l'Assemblée nationale» en permettant à ses partenaires d'avoir leur groupe parlementaire. Actuellement, il faut 20 députés pour former un groupe : les communistes, avec 22 membres, ont le leur, les Verts, avec trois représentants, sont loin du compte, et les 9 radicaux de gauche siègent avec le PS en qualité d'«apparentés» ou chez les non-inscrits.

Mais cette fleur aux petits partis de gauche, Hollande ne la fait pas sans contrepartie : s'ils veulent leur groupe, à eux de renoncer à présenter leur candidat à la présidence de la République en 2007. Le calcul est simple : en 2002, si Lionel Jospin avait ajouté à ses 16,18% du premier tour les 5,25% de Noël Mamère et les 2,32% de Christiane Taubira, il aurait remporté d'emblée 23,75% des suffrages, loin devant les 16,86% de Jean-Marie Le Pen. Et le «coup de tonnerre» du 21 avril n'aurait pas eu lieu. «Que vaut-il mieux pour eux : présenter un candidat à l'élection présidentielle en prenant le risque de faire perdre la gauche ou avoir un groupe parlementaire, ce qui suppose aussi de faire gagner la gauche ?», a résumé Hollande. Présentée de cette façon, la chose paraît simple, mais, dès hier, le PCF l'a jugée «irréaliste».

*Le Figaro du 17 janvier 2006*

## DEFENSE

La France vient de réintroduire dans sa panoplie de dissuasion stratégique l'impulsion électromagnétique nucléaire (IEM), abandonnée depuis quelques années. Déclenchée par une explosion nucléaire à très haute altitude, l'IEM peut "éteindre" un pays, sans retombées radioactives, ni destructions ni victimes au sol : toutes les communications (radio, téléphone, Internet) non "durcies" sont instantanément neutralisées. Autre innovation : la capacité de "recyclage à la mer" des sous-marins lanceurs d'engins. Autrefois, ils devaient revenir au port pour changer leurs plans de frappe. Désormais, dans le cadre de la stratégie "du fort au fou" (un État terroriste), ils embarquent un éventail de charges différenciées (portées et effets différents selon les missiles).

*Valeurs Actuelles du 10 Février 2006*

## LA DROITE SE REVEILLE

Offensive contre l'homoparentalité : 174 élus UMP et UDF ont adhéré à l'« entente parlementaire » contre l'adoption par les couples homos » et pour « le droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de pouvoir s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère »

*Libération du 12 janvier 2006*

## LE PS S'ETRANGLE

« La droite parlementaire montre son vrai visage : réactionnaire et homophobe. Pas moins de 174 députés UMP et UDF ont créé une "entente parlementaire" contre le mariage des couples de même sexe et l'adoption par des couples de même sexe ! Christine Boutin, dont les excès contre le PACS restent dans les mémoires, mène ce combat d'arrière garde et le nombre de députés engagés derrière elle est inquiétant. Derrière les discours compassionnels ou de luttes contre les discriminations nous voyons ici le vrai visage de la majorité s'afficher : réactionnaire et homophobe. Le Parti Socialiste rappelle son engagement pris dès 2004 : les socialistes sont pour l'ouverture du mariage aux couples de même sexe avec tous ses effets. Les conditions d'exercice de la parentalité doivent être aménagées au regard de l'existence de nombreux couples de même sexe qui élèvent des enfants. »

*Adeline HAZAN, Secrétaire nationale du PS le 13 janvier 2006*

## ERREURS D'AIGUILLAGE

Les contrôleurs aériens de l'aéroport d'Orly ont fait très fort pour se rendre populaires auprès du plus grand nombre. Sans aucun préavis, en s'abritant simplement derrière l'action contre le contrat première embauche, qui ne les concernait en rien, sans aucune revendication catégorielle, une quinzaine d'aiguilleurs du ciel ont provoqué l'annulation de 322 vols et empoisonné la vie de milliers de personnes, qu'il s'agisse d'hommes d'affaires ratant ainsi rendez-vous et contrats, ou de touristes contraints d'annuler leurs vacances. Tout cela pour dénoncer de soi-disant « pressions de la hiérarchie incompatibles avec la sérénité qui sied à leur travail » (sic) ! De quoi se rappeler avec nostalgie qu'un des actes fondateurs de la révolution reaganienne fut le licenciement, le 5 août 1981, de 11 359 contrôleurs aériens en grève !

*Valeurs Actuelles du 10 Février 2006*

## DROGUE : 85 DEPUTES DEMANDENT UNE COMMISSION D'ENQUETE SUR LA MILDt

A l'initiative de Jean-Paul Garraud (UMP, Gironde), 85 députés alertent le Premier ministre sur les "dérives dangereuses" de la Mission gouvernementale d'information et de lutte contre la toxicomanie.

Au cours de ces quinze dernières années, les Français ont assisté avec angoisse à la progression de la consommation de drogue chez les adolescents, fléau qui menace au quotidien l'avenir de leurs enfants. Avec consternation, les parents ont découvert que la France détient le triste record d'être le premier pays européen en matière de consommation de drogues par les jeunes. Avec courage, ces parents que nous rencontrons tous les jours ne cessent de nous rappeler leur opposition à toute politique de banalisation de la drogue. Or les Français constatent que les pouvoirs publics, particulièrement la mission ministérielle en charge de la lutte contre la toxicomanie, mènent une politique de gestion de la toxicomanie, au prétexte de la réduction des risques. Déjà en octobre 2001, le sénateur Roland du Luart, alors rapporteur de la commission sénatoriale sur la politique de la Mildt, dénonçait les dérives de celle-ci, dans son rapport intitulé "Que fait la

Mildt de son argent ?". Roland du Luart critiquait sévèrement la politique de banalisation de la consommation de drogues. Il s'interrogeait également sur les alliances que la Mildt développait avec les associations revendiquant la légalisation des drogues, telles ASUD et Technoplus, ou bien le maintien dans une toxicomanie supposée "plus propre", telle SOS Drogue International. L'Inspection générale des Affaires sanitaires et sociales relevait également "une opacité, un manque de transparence dans la gestion" de cette dernière association, s'interrogeant sur "ses méthodes et motivations".

Toutefois, les mises en garde du Sénat et de l'IGASS ont été ignorées. Nommé en septembre 2001, le nouveau président de la Mildt a poursuivi la politique de son prédécesseur. Les stratégies de banalisation des drogues et d'apprentissage à se droguer "proprement" étant mises en œuvre, le président de la Mildt a franchi une nouvelle étape. En mars 2003, il recommandait la création de salles de distribution d'héroïne au nom, une fois encore, du dogme de la "réduction" des risques. La mobilisation de l'association Parents contre la Drogue (ex : France Sans Drogue) devait suspendre ce processus. Le président de la Mildt n'en réitérait pas moins sa demande lors de la conférence organisée le 26 novembre 2004 par l'association SOS-Drogue international, ainsi que lors des réunions des responsables européens de la lutte contre la drogue, à la consternation de ces derniers. Pire encore, des associations financées par le ministère de la Santé et la Mildt distribuent des kits pour se "droguer propre" ainsi que de flyers détaillant les différentes étapes pour consommer "proprement" l'héroïne et la cocaïne à des adolescents non toxicomanes dans des lieux festifs et des établissements scolaires !

Nous condamnons cette dérive de la politique de la prévention des risques et nous demandons la création d'une commission d'enquête parlementaire procédant à une enquête sur l'utilisation des fonds de la Mildt et les subventions allouées à des associations présentant sous un jour favorable les drogues.

*Paris, le 25 janvier 2006*

### TROIS SERVICES CONTRE LE TERRORISME

Trois services de police sont chargés, au niveau national, de lutter contre la menace terroriste. La Direction de la surveillance du territoire. Depuis une dizaine d'années, la «ST», service de renseignement qui dispose de pouvoirs judiciaires, traite la plupart des procédures liées à l'islamisme radical, de l'arrestation de Djamel Beghal au démantèlement des filières irakiennes, en passant par le coup de filet du 12 décembre. La Division nationale antiterroriste (Dnat). Ce service de police judiciaire lutte contre les séparatismes violents (basque et corse). Ecarté par les juges antiterroristes dans les affaires liées à l'islamisme radical, il entend retrouver sa place dans ce domaine. Les Renseignements généraux recentrent eux aussi leur action contre l'intégrisme, notamment grâce à leur service spécialisé, la Section nationale de recherches opérationnelles (SNRO). Leur travail fournit des éléments servant à démanteler les réseaux terroristes islamistes. Ces trois services seront regroupés sur un même site en 2006. Depuis trois ans, ils ont procédé à l'interpellation de 406 personnes liées à l'extrémisme islamiste, dont 99 sont actuellement détenues.

*L'Express du 22 décembre 2005*

### UN PARTI DE LACHES ?

Le silence de François Hollande, incapable de condamner les insultes du président de la région Languedoc-Roussillon, Georges Frêche, à l'endroit des harkis, a exaspéré ses concurrents au sein du PS. Un proche de DSK veut bien admettre que "Hollande n'est pas le seul lâche dans cette histoire. Mais le problème, ajoute-t-il, c'est que, par sa fonction, sa lâcheté plombe tout le parti !"

*Profession Politique du 15 février 2006*

### 531.379.374 EUROS

531.379.374 euros c'est le chiffre des subventions qui seront distribuées par la Ville de Paris en 2006, soit une augmentation de 11%, soit 253 euros par Parisien.

*Au cœur de Paris – décembre 2005*

### PEDOPHILIE

"Mon flirt permanent avec les enfants prit bientôt un tour érotique. Je pouvais parfaitement sentir comme les petites filles de cinq ans avaient appris à m'exciter (...) il m'est arrivé que plusieurs fois des enfants m'ont ouvert la braguette et ont commencé à me caresser. Selon les

circonstances, j'ai réagi de façons diverses. Quand ils le voulaient, je les ai caressés alors on m'a accusé de perversion".

*Daniel Cohn-Bendit, 1976*

### NOS ACQUIS, NOS ACQUIS ...

« On est dans une situation où la droite cogne comme jamais elle n'a cogné. Ils remettent en cause les 35 heures, les retraites, les CDI. Ils sont en train d'effacer tous nos acquis depuis la Libération, il va falloir remonter jusqu'à 1936 bientôt ! »

*Marie-George Buffet, secrétaire nationale du parti communiste  
La Montagne du 4 février 2006*

### CLEMENCEAU

Les leçons du fiasco du Clemenceau, devenu affaire d'État, devront être tirées. De la décision d'un comptable de la Marine à la reprise en main du dossier par Jacques Chirac, cette affaire illustre parfaitement le besoin de modernisation de l'État. Jacques Chirac prend la barre du Clemenceau ! Un symbole de plus dans une affaire qui n'en manque pas. Affaire devenue "d'État" et cas d'école, le dossier du Clemenceau illustre parfaitement le besoin de modernisation de notre État. Un pays où quelques fonctionnaires, sur de seuls mauvais critères budgétaires, ont la capacité à provoquer avec obstination des catastrophes aux aspects multiples. Quel fiasco !

*Profession Politique du 15 février 2006*

### AMBIANCE AU PS ...

L'eurodéputé Vincent Peillon qui a critiqué les rivalités entre les candidats à l'investiture socialiste pour 2007, qualifiés de «nains de jardin qui déshonorent» le PS. Invité de Canal +, le leader du NPS en tire une conclusion sans appel : «François Hollande ne joue pas son rôle dans cette précampagne interne.» Jack Lang qui a demandé au numéro 1 du PS de «rétablir au plus vite le climat de sérénité et de convivialité dont les socialistes ont besoin pour gagner». Dans une lettre au premier secrétaire, il s'en prend aux déclarations du numéro 2 du PS, François Rebsamen : si Ségolène Royal reste au sommet des sondages, la désignation du candidat socialiste «sera une simple formalité» a-t-il confié au Nouvel Observateur. Les autres candidats n'auront alors qu'à se retirer pour «éviter le ridicule [...] pour le simple plaisir d'une joute d'ego». Ces propos manifestent un «mépris des personnalités du PS», s'est énérvé Jack Lang, lui-même candidat. Pour parfaire cette cacophonie, Jean-Christophe Cambadélis, lieutenant de Dominique Strauss-Kahn, a rallié le camp des frondeurs en s'inquiétant d'une possible «privatisation» du PS au profit du couple Hollande-Royal.

*Libération du 16 mai 2006*

### REALISME COMMUNISTE ?

L'urgence, selon la secrétaire nationale du PCF, est à l'élaboration «du contenu» d'un programme de gouvernement pour battre «durablement» la droite en 2007. Mais pour cela «nous devons faire en sorte que la gauche ne déçoive pas, parce qu'elle a été au pouvoir trois fois et trois fois elle a déçu». Pour mener ce débat, Marie-George Buffet met à disposition de ses partenaires potentiels les forums organisés par son parti à travers toute la France. Car, «pour l'instant je ne suis pas loin de penser que la gauche n'est pas à la hauteur pour mener la lutte idéologique contre la droite».

*Le Figaro du 19 décembre 2005*

### GENDARME ASSASSINÉ L'EMOTION DE MAM

« J'ai personnellement regretté que l'on n'ait pas associé au grand défilé "contre la haine" du dimanche 26 février la mémoire du gendarme Raphaël Clin, dont l'assassinat (dans l'île de Saint-Martin aux Antilles) a également été accompagné de manifestations à caractère raciste. » C'est ce qu'a notamment déclaré le ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie. MAM, qui se rendra prochainement aux Antilles, a par ailleurs personnellement soutenu l'organisation, par les députés UMP Jérôme Rivière et Muriel Marland-Militello, d'une "marche silencieuse" en l'honneur du gendarme assassiné à Nice.

*Valeurs Actuelles du 3 mars 2006*

### MIL-VIGILANCE N° 9/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 10/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## OU EST PASSE L'ARGENT ?

Record de recettes : jamais les Parisiens n'ont payés autant d'impôts (2,3 milliards d'euros) ; jamais l'Etat n'a donné autant d'argent à la ville (1,3 milliard) et surtout, grâce à la hausse des prix du logement, les droits de mutation atteignent des records de 750 millions d'euros. Le premier bénéficiaire de la spéculation à Paris, c'est la ville. On pourrait penser qu'avec cette manne financière, la Ville choisisse, ou de baisser les impôts, ou de se désendetter, ou d'améliorer les services. Baisser les impôts, n'y pensons pas, les Verts et les communistes voudraient au contraire les augmenter. Quant à l'endettement, c'est l'inverse, l'adjoint aux finances a fait voter une autorisation de recours à l'emprunt de 915 millions d'euros, un record absolu ! Les dépenses de personnel continuent à croître et le Maire s'est vanté d'avoir fait passer le nombre de fonctionnaires de la Ville de 39.000 à 45.000.

*Laurent Dominati, Au cœur de Paris – décembre 2005*

## UN TRIPLE REFUS AUX HOMOSEXUELS

Non au mariage, non à l'adoption, non à la procréation médicalement assistée. Le rapport de la mission d'information parlementaire commence par un triple refus aux homosexuels. « Les exemples étrangers le prouvent : les pays qui ont ouvert le mariage aux couples de même sexe ont tous autorisé, en même temps ou ultérieurement, l'adoption par ces couples et développé des systèmes d'aide à la procréation » note le rapport. « Il existe un continuum cohérent entre le mariage, l'adoption et la procréation. Or l'enfant ne peut pas avoir deux pères et deux mères. Nous n'avons pas eu la certitude que la reconnaissance de l'homoparentalité soit dans l'intérêt de l'enfant » souligne Valérie Pécresse, rapporteur UMP.

*L'Informateur Judiciaire du 3 mars 2006*

## BAYROU DECLARE LA GUERRE D'INDEPENDANCE A L'UMP

A Lyon, sur fond de bannières et drapeaux orange, plus de deux mille militants de l'UDF se sont fait le serment de «l'indépendance». Certes, la participation est faible – sur 31 000 adhérents, ils ont été 13 558 à participer au scrutin de ce congrès, et 11 522 à voter pour la seule motion en lice, celle de François Bayrou. 1 148 ont voté contre la ligne de l'indépendance, le tout certifié par huissier. Mais le message est clair : «Nul ne pourra plus contester que la base du parti soutient son chef. Désormais, nous ne sommes plus tenus par une discipline majoritaire», résume l'entourage du patron de la formation centriste. Pour marquer ce nouveau départ, un mot, sans doute l'adjectif «indépendante», devrait figurer à côté du sigle UDF. «C'est un moment très émouvant dans ma vie», a avoué François Bayrou. (...) Seule voix discordante, celle du député Jean Dionis du Séjour, qui n'a pas eu peur de reprendre à son compte quelques articles du dogme Robien. «Tout ne va pas bien sous le soleil de l'UDF», a-t-il lancé face aux militants, en ajoutant : «Le discours sur la troisième voie est peut-être mobilisateur à l'intérieur du parti, il ne l'est pas à l'égard des électeurs.» Et il est vrai que nombre de militants et d'élus reconnaissent qu'aucune alliance n'est possible avec le Parti socialiste tel qu'il est. «Je pense que la gauche sera devenue plus raisonnable dans un an. Nous verrons alors s'il est possible de travailler ensemble. L'expérience allemande qui se déroule sous nos yeux va avoir valeur de référence», corrige Jean-Claude Casanova, le directeur de la revue Commentaire, et ami de François Bayrou. Heureusement surpris d'avoir vaincu la neige et le froid pour se retrouver, les militants en ont un peu oublié Gilles de Robien. Le député européen Bernard Lehideux a pourtant demandé son «exclusion» du Parti : «Il faut que les petits Douste-Blazy se taisent quand nous aurons voté», a-t-il lancé sous les applaudissements. Jean-Christophe Lagarde, député maire du Raincy, en tire cette conclusion : «Si Gilles prétend de nouveau s'exprimer au nom de l'UDF alors qu'il n'a pas défendu sa motion en congrès, il sera

exclu». Ce que Jean Arthuis, proche de la ligne Robien, désapprouve : «Nous ne sommes pas un parti stalinien».

*Le Figaro du 30 janvier 2006*

## PEDOPHILIE

"La sexualité puérile est encore un continent interdit, aux découvreurs du XXIe siècle d'en aborder les rivages."

*Jack Lang - "Gay Pied" du 31 Janvier 1991*

## BENTEGEAT : «MAINTENIR L'EFFORT DE DEFENSE»

Chef d'état-major des armées, Henri Bentégeat met en garde contre une réduction des crédits, dix ans après le passage à l'armée de métier.

**Il y a dix ans, Jacques Chirac professionnalisait les Armées. Quel bilan tirez-vous aujourd'hui de ce choix ?**

**Général Henri BENTÉGEAT.** – Après des réformes douloureuses, nous avons aujourd'hui une armée très réactive, aguerrie par les opérations extérieures. Et crédible. Mon homologue américain me confiait récemment que l'armée française était un des partenaires les plus fiables de l'armée des Etats-Unis. En professionnalisant, nous avons deux interrogations majeures. Les éventuelles difficultés de recrutement et le risque de rupture entre les armées et la société civile. Sur ces deux volets, nous sommes rassurés. Le recrutement est de qualité et les Armées atteignent 85% d'opinions favorables.

**Quels sont les points noirs ?**

Le retard dans le renouvellement de nos équipements et donc des taux de disponibilité trop faibles pour certains matériels, comme les avions de transport Transall, les hélicoptères ou les véhicules de transports de troupes. C'est ce qui pèse le plus sur le moral. Il faut aussi améliorer la condition du personnel, pour maintenir un bon niveau de recrutement.

**Certains expriment aujourd'hui l'idée d'un retour à une certaine forme de service national.**

Sur le plan militaire, la décision de suspendre la conscription en 1996 était conforme à nos besoins d'aujourd'hui. Si l'on se fixe un but social, il faut avoir un vrai projet et chiffrer tout cela, car rien ne doit se faire au détriment des missions de sécurité. Je pense aussi qu'il est souhaitable de ne pas avoir deux armées : une de projection et une à vocation territoriale. Il est bon que tout soldat se sente concerné par les missions extérieures comme intérieures.

**Même pour les alliés européens de la France, l'Otan reste l'instance numéro un. Comment faire progresser l'Europe de la Défense dans ce contexte ?**

Il ne faut pas opposer l'Otan et l'UE, même s'il y a parfois compétition. L'Otan est avant tout une alliance militaire. L'UE est une communauté de nations qui agit dans tous les domaines simultanément, dont celui de la Défense. Depuis quelques mois, il y a sans doute un peu de vague à l'âme, mais les choses progressent : l'UE s'est engagée dans le domaine des capacités avec l'Agence européenne de Défense. Et elle est opérationnelle, aujourd'hui en Bosnie et demain sans doute en République démocratique du Congo.

**Justement, l'UE peine à trouver une «nation-leader» pour sa future opération en RD-Congo.**

A l'UE comme à l'Otan, il y a toujours un décalage dans le temps entre les ambitions politiques et le déblocage des moyens...

**Pourquoi la France n'est-elle pas intéressée par la direction de cette opération, au cœur de l'Afrique ?**

Je pense qu'il n'est pas souhaitable que la France soit cette fois-ci «nation-cadre». Elle l'a été deux fois déjà, en Macédoine et en Ituri. Il faut que d'autres prennent le relais.

**Les opérations extérieures (Opex), qui mobilisent 11 000 hommes, sont-elles bien comprises des Français ?**

Il y a toujours un «cartiérisme» sous-jacent, mais c'est le cas aussi chez nos voisins. Il faut expliquer que la sécurité de notre pays est d'abord assurée loin de ses frontières. En intervenant dans des crises lointaines, nous essayons d'empêcher qu'elles ne deviennent des foyers d'exportation de terrorisme, de criminalité ou d'immigration clandestine.

**Le contexte de ces Opex a-t-il tant changé ?**

Oui, énormément. Nous n'avons pas d'adversaires déclarés. Plus faibles que nous militairement, ils ne respectent par contre aucune loi. Dans ce contexte, il s'agit de maîtriser le recours à la force. Il y a par ailleurs une tradition bien française de proximité des troupes avec les populations. Cela concourt à la sécurité des forces, mais comporte le risque, chez certains, de faire d'une situation une affaire personnelle, de jouer les justiciers. Il faut que nous apprenions à garder une certaine distanciation. **L'affaire Mahé risque-t-elle de retirer aux commandants une autonomie d'action sur le terrain ?**

Les armées n'échappent pas aux évolutions générales de la société : l'extension du juridisme et la médiatisation en temps réel. Dès lors, il faut se garder d'un risque d'inhibition de nos soldats, voire de paralysie. Eviter aussi toute tentation de centralisation du commandement. Les décisions de terrain ne doivent pas être prises à Paris. Mais cette nécessaire autonomie sur un théâtre doit s'accompagner d'une transparence absolue et immédiate, à tous les échelons du commandement.

#### **Dans les Armées, on redoute une remise en cause des budgets de la Défense après 2007.**

Ne nous focalisons pas sur cette échéance. Le président de la République, quand il prend ses fonctions, devient le chef des Armées et le responsable de la politique extérieure de la France. Ces responsabilités ont un profond impact sur ses choix. Il y a par contre une difficulté majeure : la modernisation de nos armées dans ses structures est réalisée, mais le renouvellement de nos équipements est à peine engagé. Tous nos grands programmes arrivent simultanément en phase de fabrication. Si l'effort de Défense n'est pas maintenu au même niveau voire augmenté, il y a un risque très fort de perte de cohérence de l'ensemble. Et c'est alors une autre armée qu'il faudra construire.

*Le Figaro du 22 avril 2006*

#### **SNCM : DES CEGETISTES IMPLIQUES DANS DE TRAFICS**

Jean -Luc T., caissier, s'est vu accuser de « détournement de recettes » en août 2005 par la SNCM. Compte tenu de la gravité des faits reprochés, cette dernière a entrepris une procédure de licenciement. Problème : le caissier était au moment du délit supposé, délégué de la CGT, donc salarié protégé. A ce titre, comme l'a confirmé l'avocat de la CGT des marins, Jean-Marc Montanaro, « la caissier travaille toujours puisque l'inspection du travail a refusé la demande de licenciement ». Mais la SNCM a fait appel de cette décision et maintient sa volonté d'exclure ce salarié, selon un responsable navigant de la compagnie. Gilbert G., cuisinier, militant CGT et ancien délégué du syndicat majoritaire à la SNCM, se trouve impliqué, lui, dans une affaire de « détournement de vivres de bord » remontant à septembre 2005. Une procédure disciplinaire interne a été déclenchée contre lui, elle s'est traduite par un avertissement. Michel T., cuisinier, CGT et ancien délégué du syndicat, s'est lui aussi vu infliger « avertissement » pour son implication supposée dans un trafic de cigarettes à bord constaté au mois de décembre. David P., garçon a été quant à lui arrêté par les douanes de Marseille en août 2005. A bord de sa voiture, il transportait la bagatelle de 400 cartouches de cigarettes ainsi que quelques dizaines de grammes de drogue. Connu des services de police, il s'est vu infliger une amende douanière de 25 000 euros nonobstant des poursuites judiciaires déclenchées par le tribunal correctionnel de Marseille. Recruté en CDD pour la saison, ce salarié a vu son contrat définitivement suspendu par la compagnie maritime. Autrement dit, le syndicat CGT des marins de Marseille se trouve, via militants et élus impliqués dans des affaires de trafic à bord sur les navires de la SNCM. Il ne s'agit donc pas à l'évidence, de simples « rumeurs » comme l'affirment les avocats de la CGT.

*Le Parisien du 17 mai 2006*

#### **LES SOCIALISTES ONT GOUT A LA DEPENSE PUBLIQUE**

La campagne présidentielle n'a pas commencé que, déjà, les deux principaux partis de gouvernement développent deux approches économiques du projet 2007 radicalement différentes. Le contraste est saisissant entre, d'un côté, la rigueur budgétaire prônée tant par le président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, que par le Premier ministre, Dominique de Villepin, et, de l'autre, une certaine réhabilitation de la dépense publique inscrite en filigrane dans le texte de la commission nationale du projet du Parti socialiste. En première analyse, les socialistes donnent, en effet, le sentiment de renouer avec leur démon dépensier. Rien n'est chiffré à ce stade, mais les propositions socialistes supposent une large mobilisation de moyens budgétaires. C'est le cas, par exemple, de la réactivation promise des emplois-jeunes dans le secteur public et associatif. Lancés en 1997 par le gouvernement de Lionel Jospin, ces 350.000 contrats de cinq ans rémunérés au moins au SMIC étaient financés à 80 % par l'Etat. Fin 2000, le Commissariat du Plan chiffrait leur coût global pour l'Etat à au moins 6,8 milliards d'euros sur trois ans. Le projet socialiste additionne les priorités budgétaires : la Recherche, dont les moyens (20,7 milliards d'euros en 2006, y compris l'enseignement supérieur) sont censés progresser de 10 % par an sur la prochaine législature, l'Education nationale (59,8 milliards d'euros), confortée « au premier rang des impératifs budgétaires », ou la Culture, promise à « de nouveaux moyens financiers ». Quant au budget de la Défense, il semble plutôt épargné. Même si l'armée de terre doit être «

reconfigurée » et les investissements « rationalisés », « il n'est pas question de désarmer ». Plusieurs autres foyers de dépense pour l'Etat peuvent être identifiés, comme l'amélioration de la situation étudiante, le triplement des crédits consacrés au ferroutage, la création d'un fonds public de participation au capital d'entreprises innovantes. Concernant l'assurance-maladie et les retraites, les propositions vont à contresens des économies réalisées depuis 2002 : suppression du forfait de 1 euro par acte médical, modification du mode de calcul des pensions (aujourd'hui sur les 25 meilleures années). Pour les socialistes, la rigueur budgétaire n'est clairement pas un argument électoral.

*Les Echos du 24 mai 2006*

#### **CES ISLAMISTES QUI FONT DU GARDIENNAGE**

Une vingtaine d'enquêtes des Renseignements généraux, à la Préfecture de police de Paris, sont en cours depuis juillet 2005 sur des sociétés de sécurité privées. D'après certaines de ces investigations, plusieurs de ces entreprises sont noyautées par des islamistes radicaux. « Cela ne prouve pas que ces sociétés financent la cause, souligne un policier, mais il est inquiétant que des islamistes puissent sécuriser un certain nombre de sites sensibles. »

*L'Express du 25 mai 2006*

#### **REGLEMENT DE COMPTES AU MONDE**

S'adressant aux anciens compagnons de route de l'ex-directeur de la rédaction, Edwy Plenel, l'actuel rédacteur en chef adjoint de la rubrique France cogne à son tour : « Quel quotidien faisons-nous ? Cette question, on se l'est posée pendant dix ans, lorsque cette rédaction était verrouillée par vous-mêmes, avec ses AG tribunaux populaires, auxquelles vous étiez formatés, et que vous avez tant aimées. Et, cette question, le public se l'est posée, comme en témoigne la floraison de livres incriminant votre Monde, qui tous n'avaient pas vocation, comme le Péan-Cohen, à être des brûlots. »

*L'Express du 16 mars 2006*

#### **RETRAITES : LES VRAIS ECARTS**

Officiellement, l'âge légal de départ à la retraite oscille entre 60 et 65 ans en Europe, mais les faits sont tenaces : les salariés cessent le plus souvent de travailler avant d'avoir soufflé leur 60e bougie. Au grand dam des experts de l'OCDE et de l'Union européenne, qui ne cessent de prôner l'allongement de la durée du travail. La Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Allemagne ou encore l'Italie pourraient faire figure de modèles : toutes ont récemment décidé de repousser l'âge de départ à la retraite à 67 ans. Et en France ? L'âge de départ à la retraite est 60 ans, l'âge moyen, réel, de départ à la retraite est actuellement de 58 ans. Selon un récent sondage, 3 Français sur 4 pensent que repousser l'âge de la retraite à 67 ans serait une « mauvaise chose ». Chez les moins de 30 ans, l'hostilité est encore plus marquée : 84% des jeunes sont contre.

*L'Express du 16 mars 2006*

#### **CA BALANCE AU PS**

« La seule logique qui guide le parti est clanique. C'est celle des amis de François Hollande. Nous allons vers une confiscation familiale du parti, que nous ne pouvons plus accepter. »

*Claude Bartolone, député (PS) de Seine-Saint-Denis  
Libération du 20 mars 2006*

#### **LE REQUISITOIRE DE P. MAUROY CONTRE MARTINE AUBRY**

Plusieurs membres du bureau national n'en sont pas revenus. Lors de la réunion qui se tenait pour mettre en oeuvre la parité de candidatures aux élections législatives de 2007, Pierre Mauroy s'est livré à un long réquisitoire contre Martine Aubry. Le maire de Lille, battu en 2002 dans la 5e circonscription du Nord qui s'étend hors des limites de la ville, aimerait se présenter en 2007 dans la métropole. Mais aucun député socialiste sortant de la ville n'est prêt à lui céder sa place et il est, désormais, clair que Pierre Mauroy n'a pas l'intention de faire pression sur eux.

*Les Echos du 22 mars 2006*

#### **MIL-VIGILANCE N° 10/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 11/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## CENSURE ?

### **Bernard Accoyer, Président du groupe UMP à l'Assemblée nationale - Débat du 16 mai 2006**

Cette sixième motion de censure déposée par le groupe socialiste en quatre ans est totalement étrangère aux préoccupations de nos compatriotes. En total décalage par rapport à leurs attentes, elle est marquée avant tout par des calculs électoraux et des arrière-pensées politiciennes.

Nous attendions que le parti socialiste esquisse enfin un projet crédible. Nous n'avons entendu qu'un nouveau réquisitoire, outrancier. Cette motion de censure, développée autour d'une simple rumeur, ce qui constitue d'ailleurs une première dans l'histoire parlementaire, ne vous honore pas, Monsieur Hollande.

Nous attendions les idées nouvelles du parti socialiste sur l'emploi. Or, rien ! Le mot ne figure même pas dans la motion, alors que l'emploi est la première préoccupation des Français. Il est vrai que depuis un an, le nombre de chômeurs a diminué de 185 000, sous l'effet de la politique volontariste du Gouvernement.

Nous attendions les propositions du parti socialiste sur le logement, autre priorité pour nos compatriotes. Or, rien ! Le mot ne figure pas davantage dans la motion. Il est vrai qu'en 2005, on a construit deux fois plus de logements sociaux qu'en 2000 et que 530 000 permis de construire ont été déposés sur les douze derniers mois, ce qui constitue un record.

Nous attendions également des idées nouvelles pour lutter contre la délinquance. Or, rien ! Le mot n'est pas cité non plus. Il est vrai que la délinquance a reculé de 8 % depuis 2002 alors que la gauche l'avait laissée exploser par naïveté et par angélisme.

Monsieur Hollande, au-delà de vos déclarations incantatoires, voilà la réalité des chiffres qui intéressent les Français. Mais vous intéressez-vous encore à eux ?

Sans aucune proposition concrète pour les Français, l'opposition essaie maintenant d'entraîner le Parlement là où il n'a pas à aller. Elle tente d'exploiter la confusion actuelle, provoquée par l'emballement de rumeurs et de manipulations, ainsi que par la violation répétée du secret de l'instruction ouverte pour dénonciation calomnieuse. Après l'opposition frontale, après l'opposition-caoutchouc, voilà l'opposition-inquisition, celle des bûchers médiatiques, des mises au pilori, des chasses à l'homme organisées et des condamnations sans jugement.

Une opposition-inquisition qui, en consacrant la totalité de sa motion de censure à ce qui relève d'abord de la justice, ne fait que reprendre les vieilles méthodes des extrêmes : l'anathème, l'amalgame, la dénonciation de prétendus complots.

Faut-il donc que le parti socialiste doute de lui-même dans la préparation des échéances pour faire ainsi la courte échelle aux extrêmes ?

Cette tentative délibérée d'intrusion dans le champ de la justice revient à bafouer les deux principes de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la justice. Le parti socialiste jette le masque !

Il est vrai que, par le passé, certains de ses membres ne se sont pas toujours embarrassés de ces principes. C'est une tentation récurrente pour des témoins de ce parti que de vouloir transformer nos institutions en tribunal révolutionnaire. Les pseudo-procureurs, les vrais imprécateurs, les ayatollahs de la gauche bien pensante, qui siègent sur les bancs de l'opposition, confondent souvent travail législatif et effets de manche.

Nous, députés UMP, sommes reconnaissants au Président de la République d'avoir rappelé, avec force et détermination, que « la République, c'est la loi », et non « la dictature de la rumeur ni celle de la calomnie ». Aucun d'entre nous sur ces bancs ne saurait s'accommoder du règne de la dénonciation calomnieuse et de la suspicion permanente. Aujourd'hui en France, tout responsable, tout citoyen peut se retrouver accusé publiquement des pires méfaits, à partir de fuites orchestrées, de « pièces » tronquées, pourtant couvertes par le secret de l'instruction. C'est pour cela qu'il faut laisser la justice faire son travail sereinement.

Que je sache, ni l'autorité de l'État, ni l'action de nos services de renseignements ne sont en cause. L'autorité de l'État, c'est vous qui l'avez

affaibli. N'ayez pas la mémoire courte. Rappelez-vous le bilan de la dernière législature : une justice oubliée, sans moyens financiers, laissant les victimes démunies, le droit à la sécurité bafoué, une défense nationale sans moyens et désarmée. C'est la majorité qui a rétabli l'autorité de l'État en rendant moyens et respect à notre justice, en faisant reculer massivement et durablement l'insécurité, en redonnant fierté et crédibilité à nos forces armées. Voilà la vérité, les Français le savent.

Quant à l'action de nos services de renseignements, faut-il rappeler la conception pour le moins curieuse que vous en avez eue par le passé ? N'avez-vous pas envoyé ces services mener aux antipodes des opérations de guerre pour couler des bateaux d'ONG ? Ne les avez-vous pas détournés de leur mission pour protéger des secrets de famille, en plaçant tout Paris sur écoute – journalistes, écrivains et même actrices ?

Dans le dossier que vous tentez aujourd'hui d'exploiter, les services ont fait leur travail, vérifiant des informations qui relevaient de la sécurité et de la défense nationale et mettaient en cause de hauts fonctionnaires et des industriels de l'armement. Tout gouvernement responsable aurait agi de même. Les enquêtes menées par les services ont toutes conclu que les faits allégués étaient infondés et qu'il s'agissait d'une grossière tentative de manipulation. Laissons maintenant travailler l'institution judiciaire pour établir la vérité des faits et rendre justice aux personnes calomniées.

Si l'opposition cherche à exploiter politiquement ce ténébreux dossier pour camoufler le vide de ses propositions, nous, députés UMP, ne nous détournerons pas de notre action au service des Français, dans l'intérêt des générations à venir.

Le Gouvernement et la majorité sont au travail. Les résultats sont là, et ils sont bons. La baisse du chômage, la plus forte depuis cinq ans, profite à toutes les catégories de demandeurs d'emploi. Les 410 000 contrats nouvelles embauches signés en neuf mois seulement démontrent l'efficacité du dispositif, pourtant si contesté par la gauche. De même notre majorité a multiplié depuis quatre ans les mesures contre le chômage des jeunes. Plus de 300 000 contrats jeunes en entreprise ont ainsi permis à des jeunes sans qualification d'accéder à un CDI. La loi pour l'égalité des chances, que vous avez si farouchement combattue, étend le bénéfice de ce contrat à tous les jeunes sans qualification, au chômage depuis plus de six mois. Le nombre de contrats d'apprentissage a, quant à lui, augmenté d'une manière sans précédent. Avec à ce jour, près de 400 000 jeunes en apprentissage, les objectifs du plan de cohésion sociale seront atteints. De même, 170 000 jeunes bénéficient d'un accompagnement personnalisé vers l'emploi, grâce au contrat d'insertion dans la vie sociale. Le contrat première embauche a été mal compris. Il est apparu que « les conditions nécessaires de confiance et de sérénité n'étaient pas réunies, tant du côté des jeunes que des entreprises, pour permettre son application. » Nous lui avons substitué, dans le consensus social, des mesures immédiatement opérationnelles en faveur de l'accès des jeunes les plus en difficulté à la vie active en entreprise. À l'inverse, au-delà de la désinformation à laquelle elle s'est livrée et des contrevérités qu'elle a complaisamment relayées contre le CPE, que propose l'opposition en faveur de l'emploi des jeunes ? Toujours les mêmes recettes éculées avec des contrats aidés sans formation ni véritables débouchés. Vous n'y croyez d'ailleurs pas vous-mêmes. Ainsi le dispositif EVA, proposé par Mme Aubry, qui se bornait à enfermer ses bénéficiaires dans l'assistanat, a suscité de telles interrogations dans vos propres rangs que la direction du PS n'a même pas jugé utile de donner une nouvelle chance à la « Dame des 35 heures » pour revenir à l'Assemblée.

Autre bonne nouvelle : avec une croissance de 2 %, la France se situe dans le peloton de tête des pays de l'Union européenne. La création de 230 000 entreprises par an, rythme annuel record, et la progression de plus de 5 % des investissements industriels, plus forte hausse enregistrée depuis 2000, constituent d'autres résultats encourageants.

Autre sujet essentiel pour nos compatriotes : la maîtrise des flux migratoires. Là encore, les résultats sont là.

Le flux global de l'immigration régulière s'est stabilisé pour la première fois depuis dix ans alors qu'il avait augmenté de 40 % depuis 1997. Le nombre de reconduites à la frontière a doublé en trois ans. Et le nouveau projet de loi défendu par Nicolas Sarkozy, que nous adopterons demain, renforcera encore la maîtrise de ces flux, en lien avec nos capacités d'accueil et d'intégration. C'est un projet juste, ferme et équilibré, que nos compatriotes soutiennent massivement, tandis que l'opposition est incapable de proposer autre chose que de recourir, encore et toujours, à des régularisations massives, avec d'impuissance et appel d'air pour l'immigration clandestine. Il n'y a décidément rien de nouveau sur la planète socialiste.

Ces résultats positifs et encourageants s'appuient sur le socle des réformes conduites par notre majorité depuis le début de la législature, sous l'impulsion de Jacques Chirac et des gouvernements de Jean-Pierre Raffarin et de Dominique de Villepin. C'est notre majorité qui a voté les réformes indispensables pour préserver notre pacte social, qu'il s'agisse de celle des retraites, de l'assurance-maladie, de la solidarité à l'égard des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes, ou bien encore du plan de cohésion sociale, autant de décisions essentielles pour l'avenir que la gauche n'avait eu ni la volonté ni le courage de prendre.

C'est également notre majorité qui a conduit les réformes indispensables à la modernisation et au redressement de notre économie : réforme fiscale pour mieux récompenser le travail et l'effort, aménagement du temps de travail pour permettre à ceux qui le veulent de travailler plus pour gagner plus, réformes de l'école, de la formation professionnelle, de la filière énergétique, tous sujets sur lesquels vous avez été incapables de présenter des propositions alternatives crédibles. Ces réformes avaient été rendues d'autant plus indispensables après vos initiatives calamiteuses, démagogiques, irréalistes comme celle des 35 heures.

La triste vérité est que, faute de réalisme et d'imagination, le projet du parti socialiste n'est qu'un catalogue d'abrogations : abrogation de la réforme des retraites, de la réforme de l'assurance maladie, de la réforme fiscale, de celles de l'école, de la filière énergétique, de la décentralisation... La réforme, voilà l'ennemi de ce parti, qui préfère vivre dans le passé et qui sacrifie l'avenir à un immobilisme démagogique et coûteux. Le texte de la motion de censure le reconnaît : la déroute du parti socialiste le 21 avril 2002 a privé notre pays d'un vrai débat de fond. Le parti socialiste avoue ainsi que le dépôt de cette motion de censure n'est motivé que par ses arrière-pensées électoralistes. Oui, l'élection présidentielle de 2007 doit être l'occasion d'un débat sur l'avenir de notre pays, à la lumière des mauvais coups que la gauche lui a si souvent portés. Un débat entre le projet réformiste, ambitieux et populaire que nous défendons, et un projet socialiste – à la condition que le candidat présente un vrai projet et qu'il ait, cette fois, le courage de le qualifier de socialiste. Notre pays a besoin d'un débat de fond sur son avenir, pas de l'éternel retour d'un M. Jospin, qui a pourtant annoncé qu'il se retirait définitivement de la vie politique. Notre pays a besoin d'un débat clair, pas du discours flou, sectaire et moralisateur de Mme Royal, qui déclare avoir les idées de son public, sans les connaître. Notre pays a besoin d'un débat réaliste, pas des tête-à-queue idéologiques de M. Fabius qui, après avoir incarné si longtemps l'aile libérale du PS, défile désormais sous la bannière alter-mondialiste avec l'ultra-gauche. Notre pays a besoin d'un débat responsable, pas du discours paillettes, chic, toc et démagogique de M. Lang. Notre pays a besoin d'un débat sincère, pas du double langage d'un M. Strauss-Kahn, favorable hier à l'ouverture du capital d'EDF et aujourd'hui, à sa renationalisation. Notre pays a besoin d'un débat imaginatif, pas du discours cotonneux – « caoutchouc », dirait M. Fabius – d'un M. Hollande, empêtré dans l'impossible gestion quotidienne des équilibres internes du parti socialiste. Sans parler de la « privatisation » familiale du parti, dénoncée encore hier par MM. Cambadélis ou Peillon, fustigeant les rivalités entre les présidents du parti socialiste, qualifiés de « nains de jardin qui se déshonorent et nous déshonorent ».

Monsieur Hollande, avez-vous, vous-même, encore la confiance des socialistes ? Cette motion de censure n'est-elle pas une nouvelle manœuvre pour camoufler les divisions profondes de votre parti ? C'est sous l'œil consterné des sociaux-démocrates du monde entier que la gauche socialiste française entretient la confusion programmatique, sous la tutelle idéologique et menaçante de l'extrême gauche, à laquelle elle est à l'évidence inféodée !

Il est temps de renoncer à l'ambiguïté et aux faux semblants, de proposer, plutôt que de se complaire dans des postures profitant aux extrêmes. À moins qu'il ne s'agisse d'une tactique délibérée ? On ne tire jamais longtemps bénéfice d'une collusion avec les extrêmes.

Notre pays a besoin d'hommes et de femmes politiques fidèles à leurs convictions et à la confiance que leur ont accordée les Français en 2002, pas de politiciens girouette qui, par calcul personnel, jouent désormais les supplétifs d'une gauche en mal de projet !

Ceux qui ont déposé cette motion de censure, ceux qui vont la voter pensaient nous diviser : ils nous soudent. Ils pensaient pouvoir l'emporter en 2007 : ils perdront !

Les députés UMP rejeteront cette motion de censure, qui ne peut rassembler que les suffrages d'opposants sectaires et de quelques parlementaires infidèles aux engagements pris devant leurs électeurs. Les députés UMP, pour leur part, veulent continuer à travailler pour les Français, dans l'intérêt de la France !

## PARTICIPATION ET INTERESSEMENT

Dans le prolongement du rapport de mission « Une ambition : la participation pour tous » du 29 septembre 2005 établi, à la demande du Premier Ministre, par les députés François Cornut-Gentile et Jacques Godfrain, le Conseil Supérieur de la Participation examine un avant projet de loi pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié. Par ce texte, Jean-Louis Borloo et Gérard Larcher entendent contribuer à une rénovation en profondeur des règles qui encadrent la participation et l'intéressement afin de permettre aux salariés de bénéficier davantage des fruits de la croissance de leur entreprise. Ces dispositions nouvelles favorisent la redistribution et facilitent l'accès au capital de l'entreprise. Elles contribuent ainsi à mieux associer les salariés à la marche de leur société et à sa gouvernance. Le projet de loi sera transmis au Conseil d'Etat puis présenté en conseil des Ministres au cours du printemps 2006.

### Six mesures principales :

**Un accès facilité au capital et une meilleure association aux résultats de l'entreprise** L'avant-projet de loi « pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié » propose de nouveaux mécanismes de redistribution permettant aux salariés d'accéder plus facilement au capital de l'entreprise et d'être davantage associés à ses bénéfices en percevant à ce titre un véritable « dividende du travail ». Le texte prévoit un régime fiscal plus attractif afin d'encourager les entreprises à verser des actions ou un supplément d'intéressement sur la base des profits réalisés. Il propose également aux entreprises de déduire de leur base imposable les actions gratuites à condition qu'elles soient distribuées à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

**Une extension du périmètre d'intéressement aux « projets d'entreprises »** L'intéressement doit s'adapter à l'organisation actuelle des entreprises. A ce titre, le texte propose la mise en place d'une formule « d'intéressement de projet » en direction de salariés relevant d'entités juridiquement distinctes mais associés dans un projet commun.

**Un accès plus équitable à la participation dans les PME de moins de 50 salariés** Obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés qui dégagent un bénéfice fiscal suffisant, la participation\* doit être encouragée dans les PME et les TPE. A ce titre, l'avant-projet de loi renove le cadre conventionnel en autorisant la conclusion d'accords de branches pour permettre aux entreprises de petite taille d'avoir accès aux dispositifs. \* possibilité de redistribuer une fraction des bénéfices.

**Encourager la reprise d'entreprise** Le texte permet aux salariés qui souhaitent reprendre leur entreprise de bénéficier d'un crédit d'impôt dans des conditions aussi avantageuses que celles prévues pour les reprises effectuées par des fonds d'investissement.

**Une mobilisation des différentes capacités d'épargne salariale** Le texte encourage les salariés à investir leurs droits en choisissant parmi les différentes formules d'épargne salariale mises à leur disposition (Plan Epargne Entreprise, Plan d'Epargne Retraite Collectif et Compte Epargne temps). Les sommes versées sur ces comptes ouvrent droit à des exonérations fiscales encourageant l'immobilisation de ces sommes dans la durée. La capacité de réduire la durée d'immobilisation de ces sommes ou d'autoriser des possibilités de déblocage anticipés autres que ceux prévus par la loi sera définie par voie d'accords collectifs.

**Généralisation des Comités de suivi et d'intéressement** Le texte généralise les comités de suivi permettant aux salariés de connaître et de débattre de l'application des accords de participation, d'intéressement et d'épargne salariale.

*Ministère de l'emploi le 16 mars 2006*

## ETENDRE LA PARTICIPATION

Tout ce qui peut donner aux salariés un complément de pouvoir d'achat sert utilement la participation. Il faut que chacun puisse recevoir une partie des résultats auxquels il a contribué. Je souhaite d'ailleurs que les salariés des entreprises publiques et les agents des fonctions publiques puissent être, eux aussi, concernés par la participation peut-être à travers la performance, l'évaluation et un système de primes de participation.

*Patrick Ollier, Pdt de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale - Les Echos du 16 mars 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 11/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 12/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## DES "VERTS" TENDANCE ISLAM

Le vert de l'écologie et celui de l'islam sont-ils en train de s'assortir ? L'argent public peut-il servir à financer le prosélytisme religieux ? Dans les rues de Roubaix, la controverse enfle, le mécontentement s'accroît. En cause : l'appui que prendraient une partie des Verts de la ville sur le communautarisme religieux et le ressentiment anticolonial pour consolider leur base électorale à travers certaines associations subventionnées. Roubaix est-elle en train de servir de laboratoire expérimental à un islam politique ? Le courrier des lecteurs du quotidien local, Nord Éclair, est devenu le théâtre d'échanges passionnés tandis que le conseil municipal évoque régulièrement le sujet. Quant à la majorité de gauche, elle multiplie les réunions internes pour savoir si certaines de ces associations remplissent réellement leurs obligations statutaires.

Au cœur de la polémique : Rencontre et Dialogue, une association pilotée par deux membres des Verts de Roubaix, et lancée voici une dizaine d'années pour établir des passerelles entre musulmans et chrétiens. Aujourd'hui, Rencontre et Dialogue ne prêche plus que pour une seule paroisse, comme peuvent le constater ceux qui assistent aux conférences que cette association organise régulièrement. Ainsi, en novembre 2004, l'une de ces conférences a provoqué de vives réactions à l'annonce de la venue d'Hassan Iquioussen, le prêcheur vedette de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), quelques jours après des révélations parues dans la presse sur le contenu antisémite d'une cassette. On peut y entendre Hassan Iquioussen accuser notamment les juifs d'avoir été « en connivence avec Hitler » ! La mairie PS avait alors demandé en catastrophe d'annuler la réunion. Quelques jours plus tard, les deux dirigeants "écologistes", Ali Rahni et Siham Andalouci, déclaraient vouloir « continuer à soutenir et à inviter Hassan Iquioussen », ainsi qu'un certain Tariq Ramadan. Rien de surprenant. Le prédicateur suisse a en effet les faveurs de l'association et fait salle comble dans des locaux prêtés gracieusement par la mairie. Et pour cause : les deux membres des Verts de Roubaix sont respectivement porte-parole national et membre du bureau national du Collectif des musulmans de France, une association proche de Tariq Ramadan. En somme, selon ses détracteurs, l'association Rencontre et Dialogue proposerait beaucoup de rencontres mais peu de dialogue. Ali Rahni explique : « Tariq est notre référence intellectuelle majeure. Ceux qui pensent qu'il est ou qu'il pourrait devenir gênant pour nous, n'ont pas leur place parmi nous. » On ne peut être plus clair. Une autre association, pilotée par les Verts de Roubaix, est également très décriée : l'Université populaire et citoyenne de Roubaix. Se présentant comme un lieu de débat, l'UPC, qui compte parmi ses salariés la présidente du groupe local des Verts, Majoulin Sbai, multiplie les conférences mais pas les "débats". Disposant d'une subvention de 122 000 euros pour seulement huit conférences en 2005, la quasi-totalité des initiateurs de l'appel des Indigènes de la République (organisation communautariste dénonçant le passé colonial de la France) se sont succédé, l'an dernier, au cours de prises de parole retransmises sur les ondes de la radio locale Pastel FM, dont le président fondateur est le chef de file des Verts de Roubaix, Slimane Tir.

**Valeurs Actuelles du 17 Mars 2006**

## FRERE DE SEGO...

Gérard Royal, l'un des frères de Ségolène, a suivi la tradition familiale. Comme leur grand-père, le général Florian Auguste Emile Royal, et leur père, le colonel Jacques Royal, il a entrepris une carrière militaire. Une histoire étonnante et peu connue. Il a en effet participé en juillet 1985 à l'expédition menée en Nouvelle-Zélande contre le bateau de Greenpeace. Le lieutenant Royal, officier à la DGSE, a conduit à bord d'un canot pneumatique les deux nageurs de combat qui ont posé les bombes contre le Rainbow Warrior. C'est en récupérant Gérard que les faux époux Turenge sont repérés. Gérard Royal, lui, qui apparaît dans cette rocambolesque équipée sous le surnom de Pierre le marin ou

l'Homme au bonnet rouge, a pu quitter sans encombre la Nouvelle-Zélande. Dix ans plus tard, le lieutenant-colonel Royal prendra le commandement du centre d'entraînement des opérations maritimes avant de quitter l'armée et de travailler un temps pour le compte d'une société privée d'intelligence économique. Le rôle de Gérard Royal a été révélé en 1995 dans L'Express et en 1996 dans le livre de Paul Barril, Guerres secrètes à l'Elysée. A l'époque, Ségolène, ignorant, semble-t-il, l'activité de son frère, avait projeté de rallier l'atoll de Mururoa, en compagnie de militants d'associations antinucléaires...

**L'Express du 16 mars 2006**

**Elle est la seule de sa famille à avoir mal tourné !**

## DES FLEURONS FRANÇAIS RACHETES PAR DES GROUPES ETRANGERS

Société vendue	Activité	Acquéreur	Nationalité	Année d'achat
Eminence	Textile	Schiesser	Suisse	1991
Well	Textile	Harstone	Angleterre	1992
Perrier	Agro-alimentaire	Nestlé	Suisse	1992
Biscuits Saint-Michel	Agro-alimentaire	Bahlsen	Allemagne	1994
Jouef	Fabricant de trains électriques miniature	Rivarossi	Italie	1996
Salomon	Leader mondial des équipements de ski	Adidas (a revendu à son tour Salomon au finlandais Amer Sport en 2005)	Allemagne	1997
Hugonet	Fabricant de meubles de jardins	Kettal	Espagne	1997
Jet Services	Leader européen du transport rapide	TNT Group	Pays-Bas	1998
Griset	Leader mondial du cuivre	Diehl	Allemagne	1998
CCF	Banque	HSBC	Sino-britannique	2000
De Dietrich	Installations ferroviaires et mécaniques	ABN-Amro investissements	Pays-Bas	2000
Chauvin	Leader français de produits ophtalmologiques	Bausch & Lomb	USA	2000
Flammarion	Edition	Rizzoli	Italie	2000
AGF	Assurances	Allianz	Allemagne	2000
Polain	Leader mondial du matériel de levage	Manitowoc	Etats-Unis	2001
Joker	Leader français des jus de fruits	Eckes	Allemagne	2001
Lanvin	Haute-couture	Investisseur privé	Taiwan	2001
Nouvelles Frontières	Tourisme	Tui Ag (ex Preussag)	Allemagne	2002
Guy Laroche	Haute-couture	YGM	Chine	2004
Marionnaud	Parfumerie	AS Watson	Chine	2005
Thomson-tubes cathodiques	Electronique	Videocon	Inde	2005
Fournier-Pharma	Pharmacie	Solvay	Belgique	2005
Gecina	Société foncière	Metrovacesa	Espagne	2005
Taittinger (Hôtel Crillon, champagne Taittinger, Baccarat...)	Champagne, hôtellerie, arts de la table	Starwood Capital	Etats-Unis	2005
Le Coq Sportif	Equipement sportif	Airesis (fonds d'investissement)	Suisse	2005
Rossignol	Premier fabricant mondial de skis	Quiksilver	Etats-Unis	2005
Buffalo Grill	Restauration	Colony Capital	Etats-Unis	2005
Groupe Flo	Restauration (bistrot romain, hippopotamus et Brasserie Flo...)	Albert Frère	Belgique	2006

**Le Figaro Magazine du 01/04/2006**

## C'EST LE CHOMAGE QUI REND PRECAIRE, PAS LA FLEXIBILITE

L'économie s'est transformée en 25 ans, et plus précisément le marché du travail, depuis 6 ou 7 ans. La Grande-Bretagne a le meilleur taux d'emploi du G7 (71,6%) et le deuxième taux de chômage le plus faible (4,7%). Depuis 1997 et l'arrivée au pouvoir de New Labour, 2,3 millions de personnes ont trouvé un emploi, soit au total 28,8 millions. L'ambassadeur Sir John Holmes explique comment la combinaison de deux éléments - réforme de l'économie et traitement actif du chômage - a abouti à pareil dynamisme. La politique de réforme de l'économie

engagée au début des années 80 a coûté très cher à court terme. La suppression des subventions et des aides de l'État, et la course à la rentabilité qui a précédé les privatisations ont fait disparaître des centaines de milliers d'emplois. Mais il est difficile d'en nier les bénéfices à long terme. La thérapie de choc des années Thatcher a bouleversé les mentalités. Chacun a compris qu'un pays ne pouvait pas vivre indéfiniment au-dessus de ses moyens, et que la concurrence internationale appelait à une remise en cause-permanente. Tony Blair n'a pas cherché à revenir à la situation antérieure et a mis en œuvre une politique économique d'essence libérale.

« La politique active de l'emploi a fait le reste. En 1974, il y a eu scission entre les agences nationales pour l'emploi et les centres de versement des prestations l'équivalent des Assedic - et au début des années 80, les chômeurs indemnisés n'étaient plus tenus de justifier de leurs recherches puisqu'ils pouvaient continuer à toucher leurs prestations sans se rendre dans les agences pour l'emploi. A cette époque-là, on voulait protéger à tout prix les travailleurs et éviter les licenciements économiques. On les incitait à sortir du marché du travail et à se mettre en situation d'inactivité, de « victimes » d'un système qui leur devait bien une prise en charge financière. La réforme ne s'est pas faite du jour au lendemain, mais elle a peu à peu pris une ampleur telle que le marché du travail s'est beaucoup flexibilisé. Le principe est tout bête : si les chômeurs ont le droit de toucher des prestations, ils ont aussi le devoir de retrouver du travail, et eux-mêmes et la collectivité ne s'en porteront que mieux. Le gouvernement les aidera à se prendre en main par un service personnalisé, et ne mettra plus en place de programmes d'emplois aidés, financés par l'Etat et non par les forces du marché.

L'initiative Restart à la fin des années 90, par exemple, a durci les conditions de versement des prestations et permis d'augmenter les effectifs des agences pour l'emploi. Il est devenu obligatoire, après 6 mois d'inactivité, de faire appel à leurs services et d'y avoir un tuteur personnel avec qui s'interroger sur son parcours et ses perspectives. Cette obligation a fait reculer de 10 % à elle seule les chiffres du chômage. Parallèlement, il y a eu durcissement de la lutte antifraude. La synergie des agences pour l'emploi et des "Assedic" a culminé en 2002 avec la création d'un guichet unique - Jobcentre Plus - qui fait figure d'exemple et dont s'inspire notamment la Maison de l'emploi en France. La clé du succès a été de rendre le travail attractif, financièrement et socialement. Le retour sur le marché du travail apporte toujours un plus à la situation personnelle, en termes de confiance et de respect de soi, mais il faut que le système d'imposition et de prestations favorise aussi la situation des actifs. En bref, il faut que les minima sociaux soient moins avantageux que le salaire minimum.

Aujourd'hui, cette conjugaison de droits et de responsabilités est au centre de notre politique active de l'emploi. Le New Deal, par exemple, accorde un soutien personnel à ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail, comme les parents isolés ou les personnes vivant d'allocations handicapées. Personne ne doit se considérer comme une victime impuissante, sans autre choix que de se faire assister; chacun est acteur de sa propre vie, avec les moyens de réaliser son potentiel et ses ambitions. Il est acquis que plus de la moitié de ceux qui vivent de l'allocation spécifique handicapés ne demandent qu'à travailler. Il y a, au cœur de ce système, un principe qui hérisse certains Français et que j'appellerai donc en anglais: flexibility. Ils n'y voient que de la précarité, mais je voudrais vous convaincre du contraire. Ce que nous entendons par flexibilité, c'est la faculté pour les salariés et les entreprises de choisir une profession, des horaires et des conditions de travail adaptés, ainsi que la faculté pour les uns et les autres de bouger relativement facilement. Tout indique que le marché du travail est très fluide et diversifié, et qu'il y a presque autant de conditions de travail que de salariés. Notre régime réglementaire - à commencer par le salaire minimum - accorde la protection nécessaire aux salariés mais leur permet aussi, comme aux entreprises, de choisir le type d'emploi qui leur convient. Ainsi le travail à temps partiel est-il très courant - 25 % des salariés - mais il est choisi et non subi. Les femmes, concernées à 80 %, y voient la possibilité de concilier travail et vie de famille, enfants et loisirs. Il n'est pas synonyme de précarité, d'insécurité professionnelle ou de job sans intérêt - en fait notre taux d'emplois temporaires est particulièrement faible.

La flexibilité ne va pas non plus à l'encontre de la protection dans l'emploi à laquelle nous sommes très attachés nous aussi. Nous avons des règles strictes et des prud'hommes pour prévenir les licenciements non motivés et l'arbitraire. Mais les emplois à vie dans une même société ou une même administration ne sont plus à l'ordre du jour. Les adaptations d'effectifs nécessaires, que nous le voulions ou non, doivent pouvoir se faire facilement et rapidement. Le corollaire, c'est que celui qui perd son emploi en retrouve un autre sans mal, car les entreprises n'hésitent pas à recruter, sachant qu'elles pourront s'adapter si

nécessaire. Pour nous, c'est le chômage et non la flexibilité qui induit la vraie précarité. L'apprentissage tout au long de la vie vient compléter le tableau. La dernière pièce du puzzle est l'encouragement à l'esprit d'entreprise. Privilégier la création et l'essor des entreprises mène naturellement à l'emploi, ce qui mène à son tour à la croissance. Encore une fois, c'est un cercle vertueux que nous pensons avoir créé."

**Outre-Manche, mensuel de l'Ambassade de Grande-Bretagne en France - Mars 2006**

### LE MPF DE CORSE PASSE AU FN

Pierre Deplanque, coordinateur régional du Mouvement pour la France (MPF) en Corse, Dolores Thomas et Eric Gaillot, secrétaires départementaux en Corse, ont annoncé avoir rallié le Front national. Selon M. Deplanque, « Philippe de Villiers n'est pas un vrai représentant de la droite nationale. Il ne souhaite que rabattre les voix du FN sur l'UMP ».

**Le Monde du 18 mars 2006**

### AU PROCES DE LA MNEF, LE PROCUREUR EVOQUE "UN SYSTEME CLANIQUE"

"Nous avons eu affaire à une stratégie de dissimulation organisée, de contournement, pour éviter de faire face à la réalité judiciaire. Nous avons interrogé des prévenus, et ce sont des anciens étudiants qui nous ont répondu", a observé le procureur, en évoquant les nombreuses digressions et règlements de comptes politiques qui ont émaillé les trois semaines de débats. Vue par le ministère public, cette "réalité judiciaire" est avant tout celle de "l'instauration d'un système clanique" à la tête de la principale mutuelle étudiante, sous l'impulsion d'un "chef d'orchestre", Olivier Spithakis, entouré de "quelques musiciens qui marchaient à la baguette". La gestion de l'ancien directeur général relevait davantage, selon le procureur, de celle "d'un clan ou d'une tribu chargés de distribuer les prébendes que d'une mutuelle".

Les réquisitions les plus sévères ont été réservées aux dirigeants successifs de la MNEF : contre Olivier Spithakis, directeur général de 1983 à 1996, dont la personnalité a largement dominé l'audience, le procureur a demandé trois ans d'emprisonnement avec sursis et 50 000 euros d'amende. La même peine, assortie d'une amende de 150 000 euros, a été requise contre son prédécesseur, Jean-Michel Grosz. De tous les prévenus, c'est celui-ci qui a suscité les propos les plus sévères du ministère public. Rappelant que cet ancien dirigeant des Jeunesses socialistes, devenu haut fonctionnaire au ministère de l'intérieur, se faisait reverser une large part de la rémunération perçue par deux salariés fictifs de la mutuelle - dont son beau-frère - embauchés à sa demande, M. Bernard a qualifié ces agissements de "lamentables". Il a également épinglé les procédés auxquels avait eu recours l'ancien président de la MNEF, Dominique Lévêque, pour être rémunéré et s'assurer les services d'une secrétaire. Il a requis contre lui la même peine que contre M. Spithakis. Parmi les bénéficiaires des emplois fictifs, le procureur a distingué plusieurs catégories. Dans celle des "emplois politiques", dont "le dénominateur commun est Olivier Spithakis, le fond de l'histoire politique celle de l'OCI (Organisation communiste internationaliste) et de Lionel Jospin", il a rangé le député (PS) de Paris Jean-Christophe Cambadélis et l'ex-conseillère en communication de M. Jospin, Marie-France Lavarini. Contre le premier, qui a perçu un peu plus de 600 000 francs entre 1991 et 1995, il a requis huit mois avec sursis et 50 000 euros d'amende. Contre la seconde, qui a remboursé l'intégralité des salaires perçus de 1990 à 1993, charges patronales comprises, M. Bernard a requis quatre mois avec sursis. La même peine, mais assortie d'une amende de 6 000 euros, a été demandée contre l'ex-compagne du député (UMP) Dominique Paillet et contre la plupart des emplois de "complaisance" dont ont bénéficié des proches de M. Spithakis.

Le procureur a également estimé que les poursuites pour recel d'abus de confiance contre FO, la CFDT, l'UNEF-ID et SOS-Racisme, en qualité de personnes morales, étaient justifiées. Au titre des emplois "militants" dont ces organisations ont bénéficié, il a demandé des amendes de 6 000 euros.

**Le Monde du 24 mars 2006**

### MIL-VIGILANCE N° 12/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 13/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## JACQUES BOMPARD CRITIQUE SEVEREMENT LE FN

Aujourd'hui cadre du Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers, Jacques Bompard, maire d'Orange et conseiller général du Vaucluse, continue de régler ses comptes avec Jean-Marie Le Pen. Cette fois via son site Internet (esprit-public.info) où il a mis en ligne un ouvrage intitulé "Le Pen contre le FN".

"Le Front national est devenu le château de la belle au Bois Dormant. A ceci près qu'on y attend non le réveil d'une princesse mais qu'un président consente à laisser sa place", écrit ainsi M. Bompard. "Alors que jamais les réalités quotidiennes n'ont autant donné raison au FN, ce mouvement est incapable de capitaliser les intérêts électoraux de trente ans de combat. Moins d'adhérents, ô combien moins de militants, moins de cadres, beaucoup moins d'élus régionaux et municipaux", continue-t-il. A qui la faute ? A Jean-Marie Le Pen et son "régime monarchique", répond M. Bompard. Bien que militant du FN de 1972 à 2005 et membre du bureau politique (BP) pendant dix ans, Jacques Bompard découvre que "la liberté n'existe pas" au sein de ce parti. Un "militant", affirme-t-il, ne peut "s'exprimer sans risquer les foudres de sa hiérarchie", la "parole" est "interdite" dans les congrès, et les nominations des cadres comme des candidats aux élections sont le "fait du prince" : "une pensée unique règne au service de l'intérêt d'un seul homme et de sa clientèle." Le maire d'Orange, qui relaie des critiques formulées en interne, remonte au printemps 1999. A l'époque, Samuel Maréchal, alors membre du BP et encore gendre de M. Le Pen, avait déclaré dans un entretien : "La France est devenue une société multiconfessionnelle et le Front a évolué sur cette question de l'immigration".

Des propos inadmissibles pour une partie de militants frontistes "défenseurs de la chrétienté". "Un FN qui prend acte du caractère multiconfessionnel de la France, c'est un FN qui admet et accepte l'inacceptable et l'inadmissible au regard de sa doctrine (...). Un FN qui affirme avoir "évolué" sur la question de l'immigration est un FN qui se renie", déclare M. Bompard, en précisant qu'il a attendu en vain une remise au pas de l'hérétique. De même, déplore-t-il, l'absence de blâme à l'encontre de Marine Le Pen, vice-présidente du parti, lorsque celle-ci a refusé de remettre en cause la loi Veil sur l'avortement. Au contraire, c'est lui, le garant de l'orthodoxie, qui se serait retrouvé sur une liste noire. Divergences sur le fond. Divergences sur la stratégie aussi. M. Bompard reproche au fondateur du Front d'avoir "épuisé" le parti dans les batailles présidentielles, au mépris de l'implantation locale. Il se plaint du peu de cas, voire de la méfiance de M. Le Pen à l'égard des élus FN. Il raconte qu'au soir du 11 mars 2001, alors qu'il vient d'être "réélu maire d'Orange avec 60 % des voix", il reçoit "un appel de Bruno Gollnisch (délégué général du FN), impatient de connaître le résultat" et celui "d'autres membres du bureau politique". "J'attends toujours un appel ou un mot de félicitations de Jean-Marie Le Pen, souligne M. Bompard, qui a acquis la certitude que "le président du FN n'aurait pas vu d'un mauvais oeil (sa) défaite."

Le maire d'Orange ne donne pas cher de l'avenir de son ancien parti. Revenant sur le premier tour de la présidentielle de 2002, il parle d'occasion manquée. "Nous n'étions pas prêts à affronter un tel événement. Pire ! Pas une seconde, nous avons cherché à nous en donner les moyens. La campagne fut mal menée. D'abord, par le choix des thèmes mis en avant (...). Ensuite, par l'incapacité du mouvement à utiliser et à organiser les milliers de bonnes volontés qui affluèrent durant l'entre deux tours. (...) Qu'en a-t-on fait ? Rien. La raison en est simple : le FN n'est plus un mouvement de militants. Il ne dispose que rarement de relais sur le terrain." Autant d'éléments qui lui font dire qu'"il n'y aura pas de 21 avril bis".

"Le FN vit sur son capital. (...) Grâce à la question de l'immigration, il bénéficie encore d'un vote important. Dans de bonnes circonstances, il peut encore concevoir l'espérance, ici ou là, de quelques victoires isolées. Mais le FN n'est plus une force et une force qui avance", conclut M. Bompard.

*Le Monde du 11 avril 2006*

## L'INTERIEUR MET EN GARDE LES POLICIERS

Le ministère de l'Intérieur veut mettre un coup d'arrêt à la consultation « sauvage » de données confidentielles par les policiers. Dans une circulaire du 9 mai diffusée à l'ensemble des services concernés, le directeur général de la police nationale, Michel Gaudin adresse un « rappel des règles de consultation des fichiers de police ». Ce document, élaboré avec l'IGPN (la police des polices,) s'inscrit dans un contexte de développement d'affaires mettant en cause des fonctionnaires. « Il faut préserver à tout prix la légitimité de ses fichiers, souvent très utiles face à une délinquance de plus en plus mobile », souligne un enquêteur. La note rappelle les règles de fonctionnement du système Cheops (Consultation hiérarchisée des enregistrements opérationnel de police sécurisée). Cette gigantesque base de données permet l'accès au Stic (Système de traitement des infractions constatées), aux fichiers des véhicules volés, des personnes recherchées, des immatriculations de véhicules, des permis de conduire ...

Il permet aussi d'assurer la traçabilité de l'ensemble des demandes. Les policiers disposent d'un numéro d'accès individuel. Ce système permet de remonter aux auteurs de consultations frauduleuses. Le ministère de l'intérieur sensibilise aussi la hiérarchie des services d'enquêtes : il est notamment préconisé que les chefs de groupe assurent une surveillance de ces interrogations informatiques et effectuent des « contrôles aléatoires ». Enfin, la circulaire rappelle les règles de protections élémentaires : notamment ne pas communiquer le code d'accès à d'autres fonctionnaires. « Il arrive que des policiers utilisent les codes d'entrées d'un collègue pour brouiller les pistes », souligne un policier. Les dérapages sont sévèrement sanctionnés : une dizaine d'affaires par an se solde par la révocation de policiers.

*Le Parisien du 17 mai 2006*

## DETTE L'EXEMPLE CANADIEN

Dans les années 90, alors que la dette fédérale approchait 70 % du PIB, le gouvernement canadien s'est attelé à une sévère réforme de l'Etat, en supprimant près de 1 poste de fonctionnaire sur 5. En mission annuelle à Ottawa les représentants du Fonds monétaire international ont été « bluffés ».

Leur rapport qui loue la « croissance intense » du pays, le « taux de chômage le plus faible depuis trente ans » à moins de 7 % et les excédents extérieur et financier. Pourtant, au milieu des années 90, le Canada a bien failli appeler le FMI au secours, quand le déficit public atteignait 6 % du PIB et la dette fédérale 68 %. Aujourd'hui, ce ratio est redescendu autour de 37 % et l'objectif gouvernemental est de le ramener à 25 % dans les dix ans. Comment un tel rétablissement a-t-il été possible ? Les Canadiens ont engagé dès 1995 une réforme drastique de l'Etat en supprimant 47.000 postes de fonctionnaires fédéraux sur les quelque 250.000 de l'époque. Soit près d'un sur cinq. Un traitement de choc qui fascine d'autant plus la classe politique française qu'il n'a suscité ni grèves massives ni révolte dans l'opinion. L'image des fonctionnaires était certes très dégradée, non parce que leur emploi est garanti comme en France mais parce qu'ils n'avaient pas encore été frappés par les vagues de licenciements et que leurs salaires étaient meilleurs que ceux du secteur privé.

Pour mener à bien une réforme de cette ampleur, Jean Chrétien, alors Premier ministre, s'est appuyé sur son équipe en créant un comité de ministres et un autre de sous-ministres chargés de répondre à des questions directes comme celles-ci : le programme sert-il l'intérêt public, peut-il être confié au privé, peut-on financer son coût ? Les coupes claires dans la fonction publique ont surtout affecté deux grands secteurs, les transports avec des effectifs ramenés de 20.000 à 5.000, et la Défense, dont les crédits ont été amputés de 25 %. Certes, la plupart des effectifs supprimés se sont aujourd'hui reconstitués, mais souvent dans d'autres domaines.

*Les Echos du 14 décembre 2005*

## PS : INFLATION AU SOMMET

Synthèse oblige, et afin de contenter chacun des "courants", François Hollande a porté à cent un le nombre de membres de son exécutif (secrétaires nationaux, secrétaires adjoints et délégués). « Aujourd'hui, il est plus facile d'être dedans que dehors », ironise Michèle Sabban, élue du Val-de-Mame. Un vieux mitterrandiste rappelant que, du temps de l'ex-président, le nombre de secrétaires nationaux ne dépassait pas... quinze !

*Valeurs Actuelles du 16 Décembre 2005*

## LE PS POUSSE A SE METTRE AU ROSE

C'est un gage, la promesse que le PS portera dès la prochaine présidentielle les revendications du mariage homosexuel et de l'homoparentalité. Mais sous quelles formes ? Jusqu'où ? Pour être sûrs d'avoir un socle commun de propositions, les députés PS Patrick Bloche, Annick Lepetit, Alain Vidalies, et Patricia Adam, mandatés par le bureau national du parti en mai 2004, ont rédigé une proposition de loi qui reprend beaucoup des revendications LGBT (lesbiennes, gays, bi et trans). Elle est sur le bureau du président du groupe PS, à l'Assemblée. «On attend une niche parlementaire pour la présenter avant l'été», confiait Patrick Bloche face à des militants PS. Le texte nettoie tout le code civil, traquant article par article un vocabulaire devenu caduc. Les mentions «mari et femme» sont remplacées par «époux», «père et mère» par «parents», etc. La proposition ouvre le mariage aux couples de même sexe, ainsi que l'adoption et la PMA (procréation médicalement assistée) et prévoit un meilleur partage de l'autorité parentale. Rapporteur de la loi sur le Pacs, Patrick Bloche avait déjà dû batailler fort, y compris au sein du PS. «Ce texte sera un engagement pour l'avenir», espère-t-il. En assurant : «Le candidat ou la candidate ne sera pas quelqu'un d'indépendant des engagements de son parti.»

Les partisans du mariage gay n'ont pas chômé pour en populariser l'idée et faire mieux comprendre l'homoparentalité au sein du PS. Le socialiste Christophe Girard, ex-Verts, aujourd'hui soutien de Ségolène Royal, auteur de Père comme les autres, estime que son livre est sa «contribution au programme du PS». Alexandre Carelle, président d'Homosexualités et socialisme, a rencontré la majorité des membres de la commission du projet socialiste. «Ils étaient réceptifs. Ils ont tous compris que ce sujet serait à la une en 2007.» A chaque fois, il a présenté une plate-forme de revendications claires qu'on retrouve en grande partie dans la proposition de loi. François Vauglin, délégué national aux questions LGBT, a beaucoup œuvré auprès des artisans du projet PS. «Les socialistes n'ont pas travaillé à un chamboulement du droit de la famille, explique-t-il. On va juste ouvrir les portes à ceux qui les trouvaient closes. Et répondre à des situations très concrètes». Une commission nationale chargée de ces questions se réunira pour la première fois lundi. Annick Lepetit, députée de Paris était confiante devant des militants : «Une grande partie des responsables PS a compris qu'il fallait plus d'ouverture. Ils sont prêts à en discuter et à l'écrire noir sur blanc». Le mariage gay de Bègles, célébré par le maire (Verts) Noël Mamère, le 5 juin 2004, a obligé ses ténors à se positionner. Surtout, José Luis Zapatero, le Premier ministre espagnol, érigé en icône du socialisme moderne et victorieux, a fait voter en juillet le mariage gay dans son pays. Avec tous les droits qui en découlent.

*Libération du 20 mai 2006*

## LE "BBR" NON SANCTIONNE

Le fabricant de produits de beauté Garnier, filiale du groupe l'Oréal et la société de travail temporaire Adecco ont été relaxés de l'accusation de "discrimination à l'embauche en raison de l'origine, de la nationalité ou de l'ethnie". Les faits remontaient à 2000 et concernaient le recrutement d'animatrices pour des opérations promotionnelles de produits capillaires de la gamme Fructis, dans des grandes surfaces de la région parisienne. Districom, filiale d'Adecco chargée du recrutement, avait précisé dans un fax adressé à sa maison-mère que les animatrices devaient être "BBR", c'est-à-dire bleu, blanc, rouge. Partie civile dans le dossier, l'association SOS Racisme avait porté plainte en s'appuyant sur ce document interne et des témoignages d'employés de Districom selon lesquels "la consigne "BBR" signifiait "pas d'étranger" ". Ce procès était une "première" concernant un grand groupe. Les personnes poursuivies encouraient trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende, leurs sociétés 220 000 euros d'amende.

*L'Express.fr du 1er juin 2006*

## UNE « VICTIME » RECIDIVISTE .....

Muhittin Altun, qui avait été gravement brûlé dans l'enceinte du transformateur où deux de ses camarades, Zyed Bena et Bouna Traoré, avaient trouvé la mort le 27 octobre 2005 à Clichy-sous-Bois, compte parmi les personnes placées en garde en vue à l'hôtel de police de Bobigny. Agé de 18 ans, Muhittin a été interpellé à Clichy-sous-Bois pour dégradation volontaire de biens publics en réunion lors d'incidents entre forces de l'ordre et jeunes du quartier

*Le Monde du 1er juin 2006*

## 200.000 CHOMEURS DE MOINS EN UN AN

Nommé à Matignon il y a tout juste un an, Dominique de Villepin peut se targuer de résultats flatteurs sur le front du chômage : en douze mois, le

nombre de demandeurs d'emplois s'est réduit de plus de 200.000 (- 8,4 %), ce qui correspond à la plus forte baisse enregistrée depuis juin 2001. Le taux de chômage est ainsi passé de 10,1 % à 9,3 % de la population active, selon les chiffres publiés par le ministère de l'Emploi. Le bilan est d'autant plus positif que la tendance s'est accentuée au cours des derniers mois. Après une baisse de 30.900 en mars (- 1,3 %), le nombre de demandeurs d'emploi s'est réduit de 23.600 en avril (- 1,1 %).

*Les Echos du 31 mai 2006*

## MAUVAISE CONDUITE A GAUCHE

L'ancienne garde des Sceaux Elisabeth Guigou était en retard. Au volant de sa Renault Clio immatriculée en Seine-Saint-Denis (sa terre d'élection), la députée tente de se faufiler dans les rues adjacentes et encombrées de l'Assemblée. Elle force le passage ... gros bruit de tôle froissée. Un court instant déconcertée, Mme l'ex-ministre, mine de rien, finit par poursuivre son chemin. Bilan pour la voiture en stationnement : un rétro arraché, une aile et une portière salement rayées. A l'heure du déjeuner, le propriétaire de la voiture endommagée, un ouvrier occupé à la rénovation de l'Assemblée, manque de s'étrangler en découvrant les dégâts. Des témoins - assistants parlementaires et agents de l'Assemblée - ne tardent pas à l'informer qu'en fait de caillera du neuf-trois la conductrice de la Clio fautive est l'ex-garde des Sceaux. Contactée à l'Assemblée, Elisabeth Guigou reconnaît les faits, signe un constat amiable et présente ses excuses en expliquant : « J'étais pressée ». Tout de même, une femme de gauche qui défonce l'aile droite de la voiture d'un ouvrier, ça fait désordre.

*Le Canard Enchaîné du 24 mai 2006*

## LE TALENT DE SEGOLENE

« Bien sur que c'est du talent ! Un talent immense d'autopromotion qu'elle cultive depuis longtemps et avec ténacité. Je me souviens de la passation de pouvoirs en 1997. Nous devions arriver ensemble, elle et moi. Bayrou et d'Aubert nous attendaient. Pas de Ségolène. Bayrou me dit « Vous êtes encore naïf. Vous ne connaissez pas Ségolène. Elle arrivera en retard pour être filmée seule par les téléés. » C'est ce qui c'est passé. »

*Claude Allègre, ancien ministre PS - Le Parisien du 6 juin 2006*

## LES FRANÇAIS ET LES SYNDICATS

72 % des Français - dont 63 % à gauche et 83 % à droite - estiment que « les syndicats doivent être financés uniquement par les cotisations de leurs adhérents » et non plus, en partie, par l'État - comme c'est le cas actuellement. Tel est le principal enseignement d'un sondage BVA que publiera, la semaine prochaine, le mensuel le Cri du contribuable, édité par l'association Contribuables associés. Selon ce même sondage, 91 % des Français (contre 8 %) se disent « plutôt favorables » - aux antipodes de l'opacité actuelle - à ce que « les syndicats qui perçoivent de l'argent public soient obligés de publier des comptes faisant apparaître l'usage qu'ils en font ». Enfin, nouveau pavé dans la mare : 63 % des Français (dont 54 % des sympathisants de gauche et 56 % des sympathisants PS) estiment « pas justifié » que « des professeurs du secondaire consacrent une partie de leur temps de travail à des activités syndicales tout en étant payés par l'Éducation nationale ». De quoi corriger bien des idées reçues.

*Valeurs Actuelles du 2 Juin 2006*

## RETRAITE : LES FRANÇAIS INSOUCIANTS

Les salariés français ne se font pas trop de soucis pour leur retraite... parce qu'ils se font une idée trop optimiste de ce qu'ils percevront. Selon le baromètre Altedia - BNP Paribas épargne et retraite entreprises, la proportion des salariés qui pensent que le taux de remplacement sera supérieur à 50 % augmente chaque année pour atteindre 49 % en 2006. Or, d'après les auteurs, un salarié âgé de 30 ans en 2006 touchera à sa retraite 39 % de son dernier salaire s'il est cadre supérieur, 44 % s'il est cadre, 60 % s'il est employé et 63 % s'il est ouvrier.

*Libération du 5 juin 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 13/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 14/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## EUROPE : LES VRAIS SALAIRES DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

Irlande, Mary McAleese, Présidente : 22 834 €  
Allemagne, Angela Merkel, Chancelière : 21 262 €  
Autriche, Heinz Fischer, Président : 20 775 €  
Irlande, Bertie Ahern, Taoiseach (chef du gouv.) : 20 558 €  
Italie, Romano Prodi, Président du Conseil : 18 553 €  
Autriche, Wolfgang Schüssel, Chancelier : 18 546 €  
Luxembourg, Jean-Claude Juncker, Premier ministre : 18 500 €  
Italie, Giorgio Napolitano, Président : 18 200 €  
Allemagne, Horst Köhler, Président : 17 375 €  
Royaume-Uni, Tony Blair, Premier ministre : 15 249 €  
Belgique, Guy Verhofstadt, Premier ministre : 15 082 €  
Suède, Göran Persson, Premier ministre : 12 365 €  
Pays-Bas, Jan Peter Balkenende, Premier ministre : 10 833 €  
Chypre, Tassos Papadopoulos, Président : 10 374 €  
Finlande, Matti Vanhanen, Premier ministre : 9 586 €  
Danemark, Anders Fogh Rasmussen, Premier ministre : 9 500 €  
Finlande, Tarja Halonen, Présidente : 8 500 €  
Grèce, Kostas Karamanlis, Premier ministre : 7 694 €  
Espagne, José Luis Zapatero, Président du gouvernement : 7 296 €  
Portugal, Anibal Cavaco Silva, Président : 7 049 €  
France, Jacques Chirac, Président : 6 714 €  
Slovénie, Janez Jansa, Premier ministre : 6 457 €  
République tchèque, Jiri Paroubek, Premier ministre : 6 168 €  
Hongrie, Ferenc Gyurcsany, Premier ministre : 5 912 €  
Portugal, José Socrates, Premier ministre : 5 287 €  
Pologne, Lech Kaczynski, Président : 4 393 €  
Estonie, Arnold Rüütel, Président : 4 189 €  
Estonie, Andrus Ansip, Premier ministre : 4 000 €  
Lituanie, Algirdas Brazauskas, Premier ministre : 3 633 €  
Pologne, Kazimierz Marcinkiewicz, Premier ministre : 3 602 €  
Malte, Lawrence Gonzi, Premier ministre : 3 332 €  
Lettonie, Aigars Kalvitis, Premier ministre : 3 108 €  
Slovaquie, Mikulas Dzurinda, Premier ministre : 2 684 €  
(Tous les salaires sont exprimés sur une base mensuelle et majorés - à l'exception de la France et de la Pologne - d'éventuelles primes régulières ou frais d'indemnisation. Il s'agit de revenus bruts, avant impôt.)

*L'Express du 1er juin 2006*

## 75.000 DEMANDES D'ADHESION AU PS

Cette vague d'adhésions fait de Paris la première fédération socialiste, devant le Pas-de-Calais et le Nord. Elle modifierait aussi le profil sociologique du parti. Selon une enquête effectuée par le Parti à partir des réponses de 8.400 d'entre eux, les nouveaux arrivants sont plus jeunes : 43,4 ans, contre 55 ans en moyenne jusqu'alors, 31 % ayant même moins de 35 ans. La proportion de femmes (38 % de l'effectif) y est plus importante. Ils sont aussi plus diplômés : plus de la moitié ont au moins un niveau bac +3, et 19 % supplémentaires ont un bac +2. Plus des deux tiers exercent une activité professionnelle, 44 % d'entre eux travaillant dans la fonction publique tandis que 21 % sont cadres en entreprise. En revanche, les catégories populaires y sont très peu représentées, employés et ouvriers ne représentant que 7,7 % des nouveaux encartés au PS, contre 13 % à l'UMP et 34 % dans la population française. « Il y a là un biais à corriger », a insisté François Hollande. Au niveau des valeurs, les nouveaux adhérents plébiscitent la solidarité (citée par 51 % d'entre eux) et la justice (49 %). Ils apprécient aussi la liberté (35 %), l'égalité (34 %) et la tolérance (29 %). Mais beaucoup moins le travail (18,8%), la famille (8,2%) et l'ordre (1,6%).

*Les Echos du 2 juin 2006*

## LES CONSEILS DE MAUROY A DSK

Dominique Strauss-Kahn n'en est toujours pas revenu. Il avait sollicité, début mai, une interview avec Pierre Mauroy afin de l'entretenir de sa candidature à l'investiture du PS pour la présidentielle. Or celui-ci lui a carrément conseillé de... renoncer : « Tu ferais mieux d'arrêter », lui a-t-il dit. Selon l'ancien premier ministre, figure historique du parti socialiste, Strauss-Kahn n'aurait en effet aucune chance de l'emporter : Ségolène Royal ne peut être rejointe, lui a-t-il affirmé, et si, par improbable, elle chutait, c'est Lionel Jospin ou François Hollande – les deux plus légitimes – qui prendraient sa place. Le même raisonnement, exactement, que celui de François Rebsamen, le numéro deux du PS. Conclusion de Mauroy : « Tu as des atouts, positionne-toi au plus vite comme un incontournable premier ministre. » DSK a décidé de ne pas tenir compte du conseil. Pour l'instant.

*Valeurs Actuelles du 2 Juin 2006*

## 50 SANS-PAPIERS OCCUPENT LA MOSQUEE DE PARIS

A l'appel du Collectif solidarité sans papiers de Seine-Saint-Denis, une cinquantaine de sans-papiers ont occupé la mosquée de Paris. Le collectif a obtenu un rendez-vous avec les responsables du culte musulman dont il souhaite avoir le soutien dans leur lutte contre le projet de loi Sarkozy sur l'immigration. Nabila Lalami, coordinatrice du collectif, a déclaré que "M. Boubakeur (recteur de la mosquée de Paris) n'a pas réagi au problème des sans-papiers alors que les représentants des autres religions l'ont fait". "Il faudrait qu'il ait une position vis-à-vis de ça. Il faut qu'il assume ses responsabilités. Pour les sans-papiers, c'est une question de vie ou de mort. Lorsqu'on enlève un enfant en pleine classe pour l'expulser, c'est scandaleux", a-t-elle ajouté. Dalil Boubakeur a toutefois indiqué que "cette intrusion forcée dans un lieu de culte a pour effet de perturber une enceinte qui n'est pas le lieu du débat politique ou social". "Ma priorité est le retour au calme, à la sérénité, à la paix de ce lieu dédié au culte. Ensuite, nous examinerons les requêtes qui sont adressées au CFCM (Conseil français du culte musulman)", a-t-il précisé. Les sans-papiers, musulmans ou non, étaient entrés dans la salle de prière en entonnant "des chants religieux" au son de tam-tams, selon la coordinatrice.

*Le Nouvel Obs.com du 3 juin 2006*

## « QUAND LES BORNES SONT FRANCHIES, IL N'Y A PLUS DE LIMITES. »

Georges Pompidou aimait à citer le Sapeur Camember : « Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites. » La formule pourrait utilement servir au PS dans ses débats pour promouvoir les « minorités visibles » au Parlement. Les différents courants rivalisent désormais pour imposer, chacun, la sienne, parfois jusqu'à l'absurde d'un communautarisme par ailleurs farouchement combattu.

Deux exemples embarrassent la direction du PS. La succession du maire du 20e arrondissement, Michel Charzat, dans la 21e circonscription de Paris était d'abord réservée à une femme. Et puis il a été décidé que celle-ci représenterait aussi la « diversité ». Cela ne suffit pas à départager les candidates, bien au contraire. L'assistante parlementaire de Michel Charzat, Sophia Chikirou, est combattue par George Pau-Langevin, notamment Fabiusienne contre hollandaise. Kabyle d'origine contre Antillaise. Pour l'instant, le vote des militants est refusé pour le départager. Décryptage par les amis de Michel Charzat : « Certaines seraient donc plus visibles parce que noires. » Dans l'Oise, la 7e circonscription, elle aussi, est « gelée ». Elle est réservée à la promotion des « minorités visibles ». Mais la désignation probable d'Abdel Mokhtari a déclenché la colère de Claude Gewerc, président du Conseil régional de Picardie qui souhaite se présenter aux législatives. Gewerc est fabiusien et Mokhtari est un partisan de Ségolène Royal. Mais le débat s'est déplacé sur les origines des candidats. Claude Gewerc est né en 1947 en Allemagne, dans le camp de Bergen-Belsen, de parents polonais déportés. Il a été naturalisé à l'âge de 18 ans. Abdel Mokhtari est né dans l'Oise de parents arrivés d'Algérie en 1952. « Lequel de nous deux se sent le plus concerné par l'immigration ? » demande Claude Gewerc. Beaucoup au PS se demandent comment arrêter cette course caricaturale au « meilleur immigré ».

*Le Point du 1er juin 2006*

## 7 ANS FERME POUR L'EX-DIRECTRICE DU SECOURS POPULAIRE

Plus d'un million d'euros. C'est la somme détournée par Danielle Baglan, ancienne directrice du Secours populaire de Haute-Garonne.

Avec son fils, accusé de complicité, elle comparaisait depuis mercredi devant le tribunal correctionnel de Toulouse. Elle a finalement été condamnée à sept ans de prison ferme. Son fils, à quatre ans, dont deux ferme. Début 2005, c'est par une lettre anonyme que Danielle Baglan et ses pratiques de fausses factures avait été dénoncées. Alors directrice financière, elle avait été mise en examen pour abus de confiance aggravé, faux et usage de faux. Danielle Baglan est incarcérée depuis 13 mois à la maison d'arrêt de Seysse. «On n'a pas réussi à identifier clairement comment ont été dépensés ces montants, mais elle a reconnu les faits et dit avoir financé beaucoup de biens de consommation et de voyages, pour elle et pour les siens», a concédé son avocat. Le Secours populaire, au niveau national et régional, ainsi que sa Fédération de Haute-Garonne se sont constitués parties civiles. «D'après notre expertise comptable, 1.157.000 euros ont été détournés, soit légèrement plus que ce qu'estime l'enquête policière, qui évoque 1.136.000 euros», détaille l'avocat de la Fédération du Secours Populaire 31, parlant «d'escroquerie de haut vol».

**Le Figaro du 2 juin 2006**

### SEGOLENE ROYAL DANS LE TEXTE

« Supprimer le service militaire a été une erreur » (interview à « la Provence » le 28 mars 2006) ; « Quand Tony Blair est arrivé, il a donné une vraie impulsion à son pays et a fait confiance aux jeunes » (Discours à Bordeaux le 6 mai 2006) ; « Personne ne doit être payé à ne rien faire » (interview au « Progrès » du 11 mai 2006) ; « Si l'on veut donner une nouvelle chance aux jeunes au premier acte de délinquance, il faut des systèmes d'encadrement à dimension militaire » (conférence de presse à Bondy le 31 mai 2006) ; « En terme de qualité de vie au travail, les résultats des 35 heures sont mitigés ... » (sur son site internet « désir d'avenir »).

**Le Parisien du 6 juin 2006**

### LES MARIÉS DE BEGLES ACCUSÉS DE VOL

Deux ans de mariage, mais des ennuis judiciaires. Stéphane Chapin et Bertrand Charpentier, appelés « les mariés de Bègles » depuis que Noël Mamère, le député-maire Verts de la ville, a célébré leur union le 5 juin 2004, sont poursuivis. Le quotidien Sud-Ouest a révélé hier que le couple est recherché par le parquet de Bordeaux dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte pour « abus de faiblesse, abus de confiance, vol, falsification et usage de chèques ». Le couple est soupçonné d'avoir utilisé un chèque de mille euros d'une octogénaire qui les hébergeait. Ils auraient aussi fourni un faux certificat de bail à la Caisse d'allocations familiales pour percevoir des aides.

**20 Minutes Bordeaux du 6 juin 2006**

### SURFER SOUS SURVEILLANCE

"Utiliser Internet, c'est comme marcher sur une plage bondée. Vos déplacements laissent une trace que les autres peuvent suivre, mais que le vent, la marée et les déplacements des autres finissent par effacer. Bush veut rendre nos empreintes plus résistantes."

**Los Angeles Time du 5 juin 2006**

### RAOULT VEUT SEVIR

Député UMP de Seine-Saint-Denis, département particulièrement frappé ces derniers mois par les violences urbaines et les affrontements entre bandes, Eric Raoult vient de déposer une proposition de loi « visant à encadrer la dispersion et les débordements lors des manifestations et attroupements ». Selon Raoult, des peines plancher, particulièrement lourdes, devraient être prévues pour les auteurs de troubles. Un à deux ans de prison pour les « instigateurs et les organisateurs » de « violences et de voies de fait » ; six mois à un an de prison pour « les organisateurs » de ces rassemblements « qui n'auraient pas donné l'ordre de dislocation dès qu'ils auraient eu connaissance de ces violences ». Enfin, trois à six mois de prison pour « ceux qui auront continué » à manifester après avoir eu « connaissance des violences ».

**Valeurs Actuelles du 14 Avril 2006**

### PAMPERS

« On ne va pas sortir les biberons et les Pampers, et mobiliser des cellules de psys chaque fois que nos enfants se disent traumatisés par la perspective d'entrer dans l'âge adulte! (...) Le premier rôle de l'université n'est pas de fournir à tous les coups un emploi. La seule chose qui fournisse une garantie, c'est le travail. »

**Luc Ferry, ancien ministre de l'Éducation**

**L'Expansion de juin 2006**

### MITTERRAND ADHÈRE AU PS

Succès incontestable de la campagne d'adhésion au PS : Mazarine, fille de François Mitterrand, a adhéré au parti de papa. En profitant toutefois du tarif réduit lancé par Jack Lang. Comme disait Mitterrand, le socialisme c'est d'abord la générosité !

**Marianne du 3 juin 2006**

### JOSPIN UN « BON GARÇON, QUOIQU'UN PEU TROP RIGIDE »

Juif allemand né en 1921 à Dantzig (rebaptisée Gdansk), Boris Fraenkel était un « intellectuel sans œuvres » resté dans l'ombre jusqu'au soir de sa vie. « Anonyme jusqu'en 1995 », cet homme de l'ombre fait subitement la « Une » de la presse en révélant le passé trotskiste de Lionel Jospin. « On m'a souvent demandé pour quelles raisons j'avais tenu à faire connaître ce passé-là de Jospin. Tout simplement parce que j'estime que le trotskisme n'est pas une maladie honteuse », écrivait-il dans son autobiographie, qualifiant rétrospectivement son élève de « bon garçon, quoiqu'un peu trop rigide ».

« C'était un peu ma spécialité : repérer des jeunes gens de gauche, et les faire tomber dans mes filets, comme disaient mes camarades. Jospin était alors élève à l'ENA. Je le formais clandestinement. Nous n'avions pas d'énarque alors, dans le mouvement. C'était une chance extraordinaire de pénétrer la haute fonction publique », avait-il confié au Nouvel Observateur. Arrivé en France, il introduit les Américains Herbert Marcuse et Wilhelm Reich dont il vulgarise les œuvres, ainsi que celles de Léon Trotski. animateur de la revue Partisans éditée par François Maspero, il fonda l'OCI (Organisation communiste internationale, trotskyste), ancêtre du Parti des travailleurs (PT) avec Pierre Bousset (alias Lambert) et dont il fut exclu à la fin des années 60. Boris Fraenkel, s'est suicidé dimanche 23 avril en se jetant du pont le plus haut de Paris, situé derrière la gare de Lyon. Il avait 85 ans.

**Le Figaro.fr du 1er mai 2006**

### ÉMEUTES LE BILAN DES BARBARES

Interrogé au Sénat sur les émeutes urbaines de novembre, le ministre délégué aux Collectivités territoriales, Brice Hortefeux, en a dressé le premier bilan chiffré : «Au plus fort des événements, du 27 octobre au 20 novembre, plus de 10 300 véhicules ont été incendiés, dont 4200 en Île-de-France. Plus de 200 bâtiments publics et 74 bâtiments privés ont été détruits, ainsi que 7 dépôts de bus et 22 bus ou rames de trains. » Pour le seul département de Seine-Saint-Denis, 1 266 véhicules, dont 3 bus ont été brûlés, 78 bâtiments ont été dégradés ou détruits, dont une caserne de pompiers, un local de police, 17 écoles, 12 collèges, 7 gymnases. Brice Hortefeux a rappelé que 139 fonctionnaires et militaires avaient été blessés, déplorant par ailleurs que « des agressions d'une rare violence » aient été commises (dont l'une a coûté la vie à un retraité de 61 ans). Les tribunaux ont prononcé 422 peines de prison ferme, ou partiellement ferme.

**Valeurs Actuelles du 14 Avril 2006**

### DEPUTÉS, CASSEURS, MEME COMBAT

La crise du CPE a pris un aspect pittoresque dans l'Hérault. Dans ce département cohabitent l'un des députés fans du Premier ministre, Jean-Pierre Grand - qui menaçait la semaine dernière de créer un parti villepiniste -, et quatre autres députés UMP, tous ralliés à Sarkozy. Après le saccage des bureaux de l'UMP à Montpellier, le 5 avril, par des étudiants anti-CPE, l'un de ces élus, Jacques Domergue, a invité sur France bleue-Hérault lesdits étudiants à s'en prendre au dénommé Grand : « Dans l'Hérault, tous les députés sauf un (Grand) sont sarkozystes et donc attentifs aux propositions faites par le ministre de l'Intérieur. S'ils (les manifestants) veulent s'en prendre à quelqu'un, qu'ils aillent voir le député de Castelnaudary, qui est le seul villepiniste. Qu'ils ne saccagent pas aveuglément les permanences des gens qui sont en train de les soutenir. » A part quoi, la majorité n'a jamais été aussi unie, comme le proclament Villepin et Sarkozy.

**Le Canard enchaîné du 12/04/2006**

### MIL-VIGILANCE N° 14/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 15/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## "L'AVEUGLEMENT DE LA HIERARCHIE" DU COMMISSARIAT DE SAINT-DENIS

Réalisé en octobre 2005 par l'Inspection générale des services (IGS, la "police des polices"), un audit de la circonscription de sécurité publique de Saint-Denis a révélé des problèmes criants de commandement, de formation et d'encadrement. Le commissaire Xavier Paldacci, chef de service - suspendu en septembre 2005 -, et sa hiérarchie départementale se partagent les torts, selon l'audit.

Entre 2000 et 2005, huit procédures judiciaires ont été déclenchées, aboutissant à la mise en examen de 24 fonctionnaires. Cinq d'entre eux comparaîtront devant le tribunal de Bobigny, mercredi 5 avril, pour s'être livrés à des racketts et des abus sexuels répétés sur des prostituées, courant 2003. Dans une note de synthèse du 11 janvier, adressée au directeur général de la police, Michel Gaudin, le chef de l'Inspection générale de la police nationale, Jacques Lamotte, détaille les "graves insuffisances" constatées dans l'audit. Il souligne la difficulté que présente le département du point de vue de la criminalité. A elle seule, la circonscription regroupant les communes de Saint-Denis et de L'Île-Saint-Denis totalise plus de 92 000 habitants. Dans cette zone, "70 % des personnes interpellées sont des mineurs de moins de 16 ans que la justice ne sait mettre hors d'état de nuire", note l'auteur. "A titre d'exemple, un mineur de 15 ans a été interpellé 48 fois sans suite pénale immédiate." Les statistiques de la délinquance ne sont pas enviables. Entre 2000 et 2004, les faits constatés ont augmenté de 2 %. Sur la même période, la progression des faits élucidés, + 16,60 %, doit être appréciée "avec prudence", prévient M. Lamotte, "en raison d'un enregistrement souvent défaillant des procédures et donc des statistiques". La formation des policiers est inexistante, "signe d'un désintérêt patent de la hiérarchie locale". Exemple : celui de l'entraînement au tir. Les résultats ont été "médiocres en 2003, mauvais en 2004", et guère en progrès lors du premier semestre 2005. Autre problème, les notations farfelues car surévaluées, qui "dénotent soit d'un aveuglement collectif de la structure hiérarchique, soit d'une volonté de nier la réalité". Le commissaire divisionnaire, Xavier Paldacci, a été "submergé par les difficultés" et n'a pas "véritablement contrôlé l'activité de ses services", selon l'IGS. La direction départementale, elle, n'a pas assez affirmé son autorité et a trop "aspiré sans concertation" les meilleurs éléments du commissariat. Recommandations de l'IGS : "Renouveler l'équipe d'encadrement", fidéliser les effectifs, "mettre l'accent sur la déontologie". L'objectif, sobre, est "un retour à un fonctionnement normal de la police nationale". *Le Monde du 4 avril 2006*

## LES LIEUX DE PROSELYTISME DE L'ISLAM RADICAL MIS EN DIFFICULTE

Après une année d'activité, les pôles régionaux de lutte contre l'islam radical présentent un bilan encourageant, selon leurs responsables. En 2005, ces pôles ont procédé au contrôle de 47 salles de prière, de 473 commerces et de 85 café et points phone, susceptibles de servir de lieux de financement ou de prosélytisme. L'islamisme radical est défendu par les salafistes et le mouvement piétiste Tabligh.

Les sanctions se décomposent en mesures judiciaires (276) et administratives, de type éloignement du territoire ou interdiction d'exercer une activité (310 décisions ont été prises, 55 exécutées). Par ailleurs, d'autres administrations, comme le fisc ou les services sanitaires, ont diligencé 283 procédures. Créés fin janvier 2005, ces pôles sont placés sous l'autorité des préfets. Leur principe consiste à utiliser tous les ressorts de la police administrative afin de mettre en difficulté les petits commerces ou les locaux de réunion utilisés par des militants radicaux. "L'objectif est de déstabiliser l'islam radical très en amont, sans perturber l'action des services dans le cadre de la lutte antiterroriste ni interférer avec l'islam républicain", explique le directeur central des renseignements généraux (RG), Pascal Mailhos. Les pôles régionaux ont également pour mission de viser les acteurs de l'économie souterraine, en lien avec l'islam radical. Dans la région Centre, une famille connue pour son engagement religieux a fait l'objet d'une procédure pour trafic

de stupéfiants et non-justification de ressources. En Champagne-Ardenne, le porte-parole d'une salle de prière, connue pour des prêches radicaux, a été arrêté début novembre 2005 par le service régional de police judiciaire de Dijon. En janvier, des individus impliqués dans le "car-jacking" ont été interpellés près de Paris. Au cours de ce même mois de novembre, deux mosquées ont été visées près de Lyon et dans la région Centre. La première, en raison d'un commerce illégal de viande dans les locaux connexes ; la seconde, en raison de capacités d'accueil bien supérieures à ce qui était déclaré. Cette pression policière provoque aussi un déplacement du prosélytisme dans des lieux privés, aux domiciles des prêcheurs. *Le Monde - 10 avril 2006*

## LA DURE VIE DE PRISONNIER

Un terrain de foot transformé en paddock. Malgré les hauts murs, les barbelés et les miradors, les condamnés qui purgent une longue peine à la prison de Poissy (Yvelines) goûtent à quelques heures de « liberté ». L'activité équitation, organisée une fois par an depuis l'année dernière, dure quatre jours.

Pour sa deuxième année, l'activité équitation a séduit une centaine de détenus, sur les 230 que compte la maison centrale. Elle résulte d'un partenariat entre l'administration pénitentiaire, la direction départementale de la jeunesse et des sports et l'association Cheval et insertion. « Il s'agit de casser la litanie du temps qui passe », explique la directrice de la maison centrale, Nadine Picquet. Et puis, c'est aussi un bon poste d'observation. « Ils vivent mieux leur détention et nous, on gère mieux la prison. Cela permet d'instaurer une relation de respect mutuel, voire de confiance », ose-t-elle. *20 minutes du 16 mai 2006*

## LGBT

« C'est par un projet de société ouvert à la diversité que passe la lutte contre l'homophobie. Dans le cadre de la préparation du projet pour les prochaines échéances, le Parti Socialiste travaille sur les objectifs qu'il s'est fixé pour l'ouverture du mariage aux couples de même sexe et la prise en compte de l'homoparentalité. Des propositions ont d'ores et déjà été prises en compte par la commission nationale du projet. Concrètement, le mariage devra être ouvert avec tous ses effets à tous les couples, l'adoption devra être accessible aux couples de même sexe, et un aménagement de l'autorité parentale devra permettre une prise en compte de la coparentalité. Les parcours de changement de sexe devront être mieux accompagnés et humanisés. Le pacs devra être amélioré, et la lutte contre l'homophobie renforcée. Afin d'approfondir son travail sur l'ensemble de ces sujets, le Parti socialiste a décidé de mettre en place une Commission Nationale LGB. »

**Adeline HAZAN, Secrétaire nationale aux Droits de l'Homme et aux Libertés - François VAUGLIN, Délégué National aux questions LGBT - Lettre d'information du Parti socialiste du 18 mai 2006**

**NB : LGBT = Lesbienne Gay Bi et Transsexuel**

## DES GENDARMES RECYCLES DANS LE PRIVE MIS EN EXAMEN

Un sous-officier d'active et deux officiers supérieurs de gendarmerie en retraite, soupçonnés d'avoir revendu pour plusieurs centaines de milliers d'euros des fichiers nominatifs confidentiels aux parcs Euro Disney et Astérix à des fins de recrutement, ont été mis en examen par le tribunal de Meaux. Les retraités, anciens capitaine et commandant, ont été écroués. Le troisième, un sous-officier du fort de Rosny-sous-Bois, a été placé sous contrôle judiciaire et devrait être suspendu.

Les trois hommes interpellés sont accusés d'avoir revendu des fichiers comportant plusieurs milliers de noms pour plusieurs centaines de milliers d'euros, au moins depuis 2001. Ces fichiers d'informations confidentielles permettaient à l'employeur de savoir si les candidats avaient ou non déjà eu affaire à la justice, et si leurs noms étaient déjà apparus au cours d'enquêtes. Les dossiers des candidats ayant eu des antécédents judiciaires étaient ensuite rejetés. L'enquête conjointe menée par la police judiciaire et la mission d'Inspection technique de la gendarmerie (« police des polices de la gendarmerie) fait déjà apparaître une liste de 2 500 personnes concernées. Les deux gendarmes en retraite, 62 et 65 ans, s'étaient recyclés comme détectives privés, l'un d'entre eux ayant même créé son entreprise le lendemain de son départ en retraite, pour pallier le trop plein d'activité de son collègue déjà établi.

L'un des deux retraités était l'ancien supérieur hiérarchique du gendarme de 52 ans en fonction à Rosny-sous-Bois. « Nous avons tout de suite fait arrêter ces agissements quand nous avons su ce qui se passait », a déclaré un porte-parole du parc Eurodisney. Nous avons agi ainsi pour assurer la sécurité de nos visiteurs, et en guise de bonne foi, nous avons rendu cette affaire publique dans le document de référence de l'année 2004 qui figure sur notre site internet ».

*Les Dernières Nouvelles d'Alsace du 19 mai 2006*

## NAIVE

En tant que « femme politique identifiée comme catholique », la députée UMP Christine Boutin a cru bon de prendre la parole devant le congrès de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) et de se faire applaudir en rappelant qu'elle n'avait pas voté la loi du 15 mars 2004 interdisant les signes religieux à l'école.

*Valeurs Actuelles du 12 mai 2006*

## POURQUOI SARKO RESTE ACCRO A BEAUVAU

Difficile d'être plus clair : « Les Français veulent que je continue à travailler », a lâché Nicolas Sarkozy dans l'avion qui le ramenait d'Afrique. Le ministre de l'Intérieur n'a donc pas l'intention de quitter tout de suite le gouvernement. Ces derniers temps, ses amis se sont divisés en deux camps. Certains, comme l'ancien Premier ministre Edouard Balladur ou l'ancien ministre des Affaires sociales François Fillon, sont persuadés que l'affaire Clearstream risque de l'éclabousser et ont tenté de le convaincre de quitter le gouvernement. D'autres, comme son ministre délégué Christian Estrosi, estiment qu'il est plus stratégique pour lui de rester aux manettes. Ces derniers l'ont emporté. Le numéro 2 du gouvernement est désormais convaincu de la nécessité de rester ministre tant qu'il le pourra. A moins d'une preuve judiciaire de la responsabilité directe de Dominique de Villepin dans l'affaire du faux listing de Clearstream où son nom était apparu, il restera fidèle au poste. « A vrai dire, je n'ai même pas eu tellement à réfléchir », confiait-il lors de son périple africain. Qu'elles soient psychologiques, politiques ou pragmatiques, voici les six raisons pour lesquelles Nicolas Sarkozy veut quitter le gouvernement le plus tard possible.

1) Garder la haute main sur la police. Il ne s'en est jamais caché. En retournant Place Beauvau, le patron de l'UMP avait clairement expliqué qu'il voulait contrôler les « officines ». Convaincu avec l'affaire Clearstream que la Chiraquie est prête à tout pour l'abattre, il ne veut pas laisser un proche du chef de l'Etat lui succéder et faire usage contre lui des moyens du ministère de l'Intérieur. En outre, il n'a pas fini de « sarkoïzer » les services. S'il a mis un de ses proches à la tête des RG et un autre pour chapeauter la police judiciaire, il lui reste à placer quelqu'un à la DST (Direction de la surveillance du territoire) à la place de Bousquet de Florian, récemment médaillé à la demande de Villepin. Jacques Chirac aurait promis au ministre qu'il pourrait choisir lui-même le prochain patron de la DST, selon les sarkozystes.

2) Avoir à sa disposition les services de l'Etat pour faire campagne. L'UMP représente certes un trésor de guerre non négligeable pour un candidat à la présidentielle (plus de 30 millions d'euros par an), mais pourquoi se priver si tôt de l'infrastructure et des moyens inhérents au statut de numéro 2 du gouvernement ? Si l'entourage de Nicolas Sarkozy veille à ce que rien ne puisse lui être reproché, en matière d'infraction à la loi sur le financement de la vie publique par exemple, la frontière est parfois ténue entre sa casquette de ministre et celle de président de l'UMP. Ainsi, son déplacement en Afrique est-il un voyage de ministre de l'Intérieur ou un déplacement de futur candidat ? Rester au gouvernement permet au numéro 2 du gouvernement de voyager à l'œil en compagnie de ses proches (il emmène à chaque fois quelques parlementaires amis) et d'une délégation de presse très nombreuse. Il compte se rendre très prochainement aux Etats-Unis et en Nouvelle-Calédonie.

3) Savourer jusqu'au bout le train de vie et les attributs de la fonction. Nicolas Sarkozy a pris goût au confort de la vie de ministre. Quand il quittera le gouvernement, il retournera dans son appartement de Neuilly et devra s'habituer à vivre plus simplement (moins de personnel, de gardes du corps, de voitures avec chauffeur, d'avions...). Un changement qu'il n'est pas pressé de faire. Son statut de ministre lui offre également la possibilité de rendre une multitude de services, notamment à des parlementaires pour leurs circonscriptions. Et il tient à pouvoir jouer au Père Noël le plus longtemps possible.

4) Ne pas dérouter ses électeurs. La droite a souffert de ses divisions et les électeurs comme les élus veulent s'éviter un nouveau psychodrame. Une sortie prématurée du gouvernement pourrait être mal interprétée par certains. De nombreux sympathisants UMP ne comprendraient pas que lui, l'homme le plus populaire de son camp, jette l'éponge en laissant un exécutif en grande difficulté. Lors d'une de ses crises avec Dominique de Villepin, Nicolas Sarkozy avait consenti à faire de l'année 2006 une « année utile ». En échange de la possibilité d'organiser des primaires pour la présidentielle, il s'était engagé à rester au gouvernement jusqu'à l'organisation de ce scrutin en janvier 2007. Dans le contexte lié à l'affaire Clearstream, plusieurs de ses proches estiment que cette échéance sera difficile à tenir mais qu'il aurait intérêt à attendre au moins l'automne pour partir.

5) Rester dans l'action. Nicolas Sarkozy adore être là où ça se passe. Pendant la courte période où il n'était « que » président de l'UMP, il s'enuyait ferme et rongait son frein. Il ne supporte pas de regarder les autres faire. Sa capacité à être toujours actif l'a rendu très populaire. Autant ne pas se priver d'un tel atout de suite. Par ailleurs, s'il quitte le gouvernement, son bilan à l'Intérieur sera regardé à la loupe. Et depuis un an, il n'est pas très bon. Selon les chiffres de l'Observatoire national de la délinquance, les atteintes aux personnes ont augmenté de 7,7 % entre avril 2005 et mars 2006. Enfin, à l'heure où la croissance économique repart et où le chômage recommence à baisser, il ne serait pas judicieux pour lui de se priver des bonnes nouvelles d'un gouvernement dont il ne ferait plus partie.

6) Conserver une exposition médiatique maximale. Grand fournisseur d'images et d'événements, le numéro 2 du gouvernement jouit d'une exposition médiatique exceptionnelle. Pas une journée sans que l'on parle de lui. En n'étant « que » président de l'UMP et candidat à la présidentielle, il n'aura plus l'accès aussi aisé aux télévisions. Les chaînes sont, en effet, soumises à des règles très strictes d'équilibre entre les différents candidats et les différents partis. Diffuser un reportage ou une interview de Sarkozy les oblige à consacrer autant de temps à son homologue du parti socialiste, François Hollande. Or les chaînes ne sont pas pressées d'entrer si tôt dans la campagne.

*Libération du 29 mai 2006*

## COMMENT ILS VONT MASSACRER SEGOLENE

Nicolas Sarkozy peut leur faire confiance. Les socialistes n'ont pas besoin de lui pour massacrer la candidature de Ségolène Royal. Le piège dans lequel elle va se trouver prise, c'est leur projet politique : ce « socle » qui s'imposera à tous les candidats à l'investiture du PS à l'élection présidentielle. Mais si chacun des candidats se présente devant les adhérents du parti avec le même programme, comment seront-ils départagés ? Par les sondages de popularité et les négociations d'états-majors. Ségolène a pour elle la popularité, les autres tiennent l'appareil.

D'où lui vient donc cette popularité ? Outre le fait qu'elle est une femme, elle la doit à cette image qu'elle a travaillée avec soin, ce mélange de « modernité » dans ses choix économiques et sociaux, et de « tradition » dans les sujets de société et de morale collective. Or l'un des courants minoritaires les plus importants du parti, celui de MM. Emmanuel et Montebourg (le « nouveau parti socialiste ») est en train de lui apporter son concours. Que l'aile la plus à gauche et la plus archaïque du PS la soutienne révèle à quelles tensions internes elle va être soumise.

Car son image dans l'opinion est à l'opposé du projet socialiste en cours de finalisation, celui que les fédérations devront approuver par un vote le 22 juin. Tétanisés par le poids électoral de l'extrême-gauche, les auteurs de ce texte promettent un formidable retour en arrière, en contradiction avec tout ce qui se fait chez nos voisins européens, même socialistes. Quelques exemples : la renationalisation d'EDF et GDF (avec quel argent ?), la remise en cause des baisses d'impôts et de l'ISF intervenues depuis 2002, à quoi s'ajouterait la fiscalisation de la CGS, laquelle deviendrait un impôt progressif (ce qui découragerait un peu plus les créateurs d'emplois, les cadres et les classes moyennes). Mieux, le même « socle » prévoit la suppression du CNE, ce qui aurait deux conséquences : casser la dynamique actuelle du recrutement dans ces petites entreprises, et déstabiliser à nouveau notre droit social, une plaie propre à ce pays à chaque changement de majorité.

On vient d'entendre une proposition plus audacieuse encore en termes de régression sociale : la menace de mise sous séquestre des biens des entreprises qui délocaliseraient... Autant préconiser tout de suite le dépôt de bilan ! Sans compter que la liberté de mouvement des capitaux est inscrite dans les traités européens. Quant au RMI pour les jeunes de 16 à 25 ans, on imagine quelle incitation à la réussite scolaire et à l'entrée dans la vie active ce serait !

Bref, voilà ce que les socialistes imposeront à leurs candidats, à commencer par Ségolène Royal. Elle n'aurait plus d'autre argument que celui d'être une femme. Et si d'aventure elle décidait de s'écarter d'un tel programme, MM. Emmanuel, Montebourg et consorts seront là pour lui rappeler que, sans appareil, elle ne serait rien. Or l'appareil, c'est aussi le projet.

*Le Figaro Magazine du 02/06/06*

## MIL-VIGILANCE N° 15/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 16/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## JACQUES CHIRAC N'EST PAS "SUPER-MENTEUR"

Cette étiquette-là, "Super-menteur", inventée par les Guignols de Canal +, lui avait collé à la peau pendant toute la campagne présidentielle de 2002 et avait fait la joie du Front national. Car les Français avaient élu Jacques Chirac en 1995 sur la promesse d'une réduction de la fracture sociale et n'étaient plus prêts, sept ans plus tard, à se laisser bernier. Et puis, réélu face à Jean-Marie Le Pen, avec 82,2 % des suffrages, le président avait eu ce commentaire : "Cela m'oblige." A ne plus mentir ? Dans son esprit certainement, tant cette réputation fut ravageuse. A l'heure où M. Chirac, affaibli par le non au référendum du 29 mai 2005, a dû renier sa promesse de candidat d'abaisser la TVA pour les restaurateurs, la tenace épithète menace toujours. Est-elle vraiment méritée ? Que reste-t-il des engagements de 2002 sur le plan économique et social ?

**RETRAITES.** Avec le gouvernement Raffarin, Jacques Chirac a commencé par le plus difficile : les retraites, laissées en jachère par le gouvernement Jospin. Dans son document programme, "La France en grand, la France ensemble", il s'engage notamment à "garantir la retraite par répartition et le niveau des retraites de chaque Français" et à "créer des fonds de pension à la française". De fait, dans le droit-fil de la réforme Balladur de 1993, la loi Fillon du 21 août 2003 a prévu que les fonctionnaires devraient, eux aussi, cotiser quarante ans en 2008 comme les salariés du privé pour obtenir une retraite à taux plein. La durée de cotisation passera à 41 ans en 2012. Les fonds de pension à la française ont vu le jour avec le plan d'épargne retraite populaire (PERP). Une surcote de 3 % par an a été créée en faveur des salariés qui continuent de travailler au-delà de 60 ans, l'âge légal de la retraite. Cette majoration devrait être portée à 5 %. Toutefois, il manquera encore 18 milliards d'euros pour financer les retraites en 2020.

**PROTECTION SOCIALE.** Jacques Chirac ne souffle mot, dans son programme, de la réforme de la Sécurité sociale. Il a été échaudé par l'échec du plan Juppé de 1995, qui entendait réformer le modèle français de protection sociale et les régimes spéciaux de retraite (SNCF, RATP, etc). Il ouvre cependant ce chantier en juin 2003. La loi du 13 août 2004 crée, entre autres, un parcours de soins coordonné par un médecin traitant. Elle prévoit des sanctions financières pour les assurés restant en dehors de ce système. Le 12 janvier 2005, l'Union des caisses d'assurance-maladie et trois syndicats médicaux signent une convention médicale, qui décline la réforme. En janvier de cette année, sans concertation préalable, le chef de l'Etat annonce une réforme des cotisations sociales patronales, qu'il propose d'asseoir sur la valeur ajoutée des entreprises.

**DIALOGUE SOCIAL.** Le candidat Chirac voulait "inventer de nouvelles méthodes de changement négocié" et faire confiance au dialogue social. Mais, si la réforme des retraites et celle de l'assurance-maladie ont été précédées d'une phase de concertation, il n'y a pas eu de collaboration de la décision. Les gouvernements Raffarin et Villepin n'ont pas tenu l'engagement de saisir "officiellement les partenaires sociaux avant l'élaboration de tout projet de loi" réformant le droit du travail. La création du contrat nouvelle embauche (CNE) et celle du contrat première embauche (CPE) l'attestent.

**EMPLOI.** Le Civis (contrat d'insertion dans la vie sociale), destiné aux jeunes en difficulté, et le contrat jeunes en entreprises, à durée indéterminée, pour les non-qualifiés, ont été lancés en 2002. Le revenu minimum d'activité (RMA) a été mis en place, mais peine à décoller. Les 35 heures ont été assouplies.

**ENTREPRISES.** C'est surtout vis-à-vis des entreprises, que les engagements ont été respectés : les allègements de charges sur les bas salaires, engagés par Edouard Balladur et Alain Juppé, ont été poursuivis en 2003. Les charges patronales sont quasi supprimées pour les smicards. L'impôt sur les sociétés (IS), relevé par Alain Juppé pour qualifier la France pour l'euro, a été rabaissé à son niveau initial. Pour faciliter la transmission ou la cession des entreprises, la fiscalité a été allégée en 2003. Depuis le 1er janvier, les patrons qui prennent leur retraite continuent à être exonérés d'ISF sur les actions qu'ils détiennent

dans leur entreprise. Deux lois ont été votées en 2003 et en 2005 pour encourager la création d'entreprises. Les zones franches ont été étendues.

**BAISSE DE L'IMPÔT.** Promesse phare en matière de fiscalité, la baisse de l'impôt sur le revenu d'un tiers en cinq ans n'a été réalisée que pour trois millions de foyers fiscaux. Une autre promesse n'a pas été respectée du tout : la remise à plat de la taxe d'habitation.

**LOGEMENT.** En 2002, Jacques Chirac a promis "un programme massif de reconstruction des logements pour supprimer les ghettos". Les plans Borloo de rénovation urbaine et de cohésion sociale prévoient la démolition et la reconstruction de 250 000 logements sociaux entre 2004 et 2011. 400 000 habitations doivent être réhabilitées. En janvier, l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) avait examiné 153 dossiers, portant sur 66 000 constructions, 70 000 démolitions et 140 000 réhabilitations. Elle est débordée par les demandes.

**FAMILLE, HANDICAP, DISCRIMINATIONS.** La prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) a été lancée en 2004. D'ici à 2008, 4 000 places en crèches "privées" pourraient être créées. Les aides à domicile devraient être renforcées avec le développement des services à la personne. Les personnes handicapées ont vu, comme promis, se créer un droit à la compensation du handicap. La loi de 2005 va au-delà des promesses du candidat en sanctionnant les entreprises ou les administrations qui ne répondent pas à leurs obligations d'emploi. Une Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, confiée à une personnalité de gauche, Louis Schweitzer, a été créée. M. Chirac a aussi tenu sa promesse sur la Charte de l'environnement, il s'est engagé avec force sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et a fait de la lutte contre le cancer et la violence routière des priorités nationales. Il a en revanche soigneusement remis au placard la réforme du statut pénal du chef de l'Etat. "Super-menteur" ? Non.

*Le Monde du 31 janvier 2006*

## « JEUNES, ON VOUS MENT »

Scandalisé par le mouvement anti-CPE, Jean-Robert Pitte, le président de l'université Paris-IV, règle ses comptes dans un petit livre écrit au lance-flammes. Revenant sur la révolte étudiante, il fustige ces jeunes qui ont rêvé au « grand soir » en fumant des pétards et occupé la Sorbonne en n'oubliant pas leur matelas. Il dénonce aussi les médias « complaisants » et ses collègues présidents d'université qui, victimes du syndrome de Stockholm, ont osé accuser le gouvernement d'avoir pris « les universités en otages » ! Il revient surtout sur des décennies de démagogie dans un constat accablant : à la Sorbonne le budget par étudiant est de 3 300 euros, trois fois moins qu'un lycéen, 15 fois moins qu'un normalien, et 33 fois moins qu'un étudiant de Princeton ! Alors, Jean-Robert Pitte se lâche : Claude Allègre reconnaît que 80 % d'une classe d'âge au bac est « une fausse bonne idée », mais s'oppose à toute sélection à l'entrée de l'université ? Il est « politiquement correct » ! Aucun tabou ne résiste à la plume du bouillant président, qui préconise des « numerus clausus » pour les filières encombrées de l'Université, des financements privés et une augmentation des droits d'inscription, car tout ce qui est gratuit « finit par se dégrader ». Non, toutes les universités ne se valent pas, ose-t-il écrire. Et c'est tant mieux !

La concurrence permet seule l'excellence à condition que les présidents aient enfin le droit de se battre. Les grandes écoles ? Elles prétendent former les cadres supérieurs sans lien avec l'Université et donc la recherche. La recherche ? parlons-en ! Le CNRS, « institution stalinienne », doit disparaître. Quant aux jeunes thésards qui réclament un emploi à vie, ils sont minés par le corporatisme. « Voilà, c'est dit », conclut-il. La virulence du propos ne risque-t-elle pas d'affaiblir la démonstration ? « L'Université n'a pas besoin d'une réforme de plus, plaide Robert Pitte. J'ai voulu déclencher un tremblement de terre. »

*Le Point du 25 mai 2006*

## ETRE DE DROITE UN TABOU FRANÇAIS

Nous l'avons tous un moment remarqué. Lors d'une discussion entre amis, dire qu'on est de droite peut souvent se valoir d'être taxé de « réac » voire de « facho ». Le bien, le beau, le respect des autres, tout ce qui est positif serait de gauche. Pourquoi alors discuter ? Eric Brunet nous retrace ici une courte histoire et une analyse de ce phénomène. C'est très compliqué de s'affirmer de droite, c'est tellement plus simple d'être de gauche et pourtant, les Français se situeraient majoritairement à droite. Alors quoi ? L'auteur, journaliste de profession, revient sur l'hypocrisie et la formidable désinformation de certains milieux de gauche pour rejeter tous les maux sur la droite en commençant par la collaboration dont les plus fervents partisans pourtant s'appelaient

Jacques Doriot, maire PC de Saint Denis et Marcel Déat numéro deux de la SFIO. L'invention du Front National par François Mitterrand qui lui a délibérément permis de se développer resserre le filet. L'amalgame entre droite et extrême droite devient constant. Toute personne de droite devient un extrémiste potentiel. Il fût une époque en France où chacun avait ses opinions et respectait le voisin. Aujourd'hui, vu tout le procès dressé à la droite nécessairement ringarde, il est suicidaire dans certaines professions d'être de droite. Cela peut même s'apparenter à une maladie honteuse. Les journalistes sont un bon exemple d'un métier où l'on laisse quelques personnes entrer, comme alibi le plus souvent. Chez les enseignants, c'est plus simple. Ceux qui ne sont pas affiliés au SNES, voire montent une liste concurrente, le sentent passer... La belle démocratie que voilà ! Un voyage paradoxal et stupéfiant dans une France terrorisée par le sectarisme de gauche.

*Eric Brunet, édition Albin Michel*

### LE MINISTRE LAMOUR DIT OUI AU MARIAGE GAY

C'est oui. Et c'est nouveau. Pour la première fois, un ministre en exercice, UMP de surcroît, se prononce en faveur du mariage homosexuel. Jean-François Lamour, ministre (UMP) de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, interrogé par Canal + sur la légalisation du mariage entre personnes du même sexe, a répondu : «J'y suis favorable.»

Le PS a intégré cette revendication dans son projet pour 2007. Mais, à droite, les partisans du mariage gay ne se comptent même pas sur les doigts de la main. La députée UMP Nadine Morano, proche de Sarkozy, s'était déclarée favorable à l'adoption par des couples de gays et de lesbiennes ... Avant de se faire rabrouer par ses collègues.

Gaylib, mouvement de lobbying associé à l'UMP, se réjouit du ralliement inespéré d'un ministre. Qui tombe à pic, avant un rendez-vous avec Sarkozy la semaine prochaine. «Notre but est de faire avancer la majorité silencieuse de l'UMP», explique Stéphane Dassé, le président de Gaylib. Car la vision de la famille dans les rangs de la majorité demeure traditionnelle. A l'occasion de la présentation du rapport de la mission d'information parlementaire sur la famille, Valérie Pécresse, porte-parole UMP, avait rappelé la doctrine officielle de son parti : «Nous sommes attachés au principe fondamental de la filiation : un père, une mère, un enfant.» Et pour que les choses soient claires, 289 parlementaires de droite ont signé un «Manifeste pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de pouvoir s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère».

Jean-Marc Nesme (UMP, Saône-et-Loire), à l'origine de cette «entente parlementaire», a désapprouvé hier la prise de position de Jean-François Lamour : «Il aurait dû s'abstenir, en tant que ministre, sur un sujet si grave et si important.» Et d'ajouter : «C'est une imposture de dire qu'il n'y a pas de différence entre le masculin et le féminin, entre l'homme et la femme. La population attend autre chose d'un ministre.»

*Libération du 14 juin 2006*

### LE DROIT AU MARIAGE ET A L'ADOPTION POUR LES HOMOSEXUELS BOUSCULE LES PARTIS

Le débat sur le droit des homosexuels au mariage et à l'adoption est ouvert dans le cadre de l'élection présidentielle de 2007. Le PS a inscrit cette réforme dans son projet pour 2007. Ségolène Royal appliquera le projet socialiste sur les nouveaux droits des homosexuels. Mais elle veut le faire "avec tact", au nom de la "lutte contre les discriminations". "Sa façon d'agir, c'est d'y aller par étape, pour emporter l'adhésion de la société", affirme l'ex-Vert Christophe Girard, adjoint au maire de Paris, qui travaille avec elle. A droite, la rapporteure de la mission de l'Assemblée sur la famille et les droits des enfants, Valérie Pécresse, estime que, "très majoritairement", l'UMP est contre le mariage et l'adoption des couples homosexuels. Mais elle reconnaît que, sur ces thématiques, "les évolutions intervenues au niveau européen ont affaibli les résistances". Dans son rapport, la mission a considéré qu'il n'était pas possible de "lever un interdit sur le mariage des couples de même sexe sans également lever celui sur l'adoption". Elle s'était prononcée pour un statu quo et estimé que l'assistance médicale à la procréation ne pouvait pas être ouverte aux couples de même sexe. Le président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, qui a récemment dîné avec la joueuse de tennis Amélie Mauresmo et sa compagne, confie avoir pris conscience de certaines réalités. A ceux qui se sont entretenus de ce sujet avec lui, il recommande d'avoir "une réflexion ouverte". "Nicolas est moins fermé qu'il ne l'a été au moment de l'adoption du pacs", reconnaît Nadine Morano. La députée UMP de Meurthe-et-Moselle milite pour "une

adaptation de la législation", qui passerait par une modification de l'article 365 du code civil sur les droits de l'adoption.

*Le Monde du 13 juin 2006*

### LE SO DE SEGO

La campagne de Ségolène Royal est passée à la vitesse supérieure : Patrick Menucci, son lieutenant, a mis en place un service d'ordre chargé de protéger les apparitions publiques de la candidate socialiste. Un SO formé notamment par des fonctionnaires membres du syndicat Unsa-Police. Apprenant l'existence de ces gros bras, Claude Guéant, le directeur du cabinet de Nicolas Sarkozy, a téléphoné à Joachim Masanet, le secrétaire général de l'Unsa-Police, pour lui passer un savon : « Il n'est pas admissible que des fonctionnaires de police organisent le service d'ordre d'un candidat à la présidentielle. » Réponse de Masanet : « Les flics sont des citoyens comme les autres : il y en a dans tous les partis et ils ont le droit de militer en dehors de leurs heures de service. »

*Le Canard enchaîné du 14 juin 2006*

### BLANC LE DEFROQUE

Jadis gauchiste, Christian Blanc est passé ensuite par le PSU et le rocardisme avant de rejoindre l'UDF de François Bayrou, lequel lui a aussitôt offert une circonscription en or massif dans les Yvelines. Et voila que Blanc rejoint Sarkozy. La trahison, il l'a dans les gènes, Blanc ? *Marianne du 27 mai 2006*

### LES PREFETS INVITES A REGULARISER DES SANS PAPIERS

Christian Estrosi, le ministre délégué à l'aménagement du territoire, a fini par dévoiler le contenu de la circulaire concernant la régularisation des familles sans papiers d'enfants scolarisés adressée aux préfets.

Dans cette circulaire le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, demande aux préfets de commencer par proposer "systématiquement" aux familles une aide au retour. Le montant de cette aide pourra être doublé lors des deux prochains mois, et atteindre 7 000 euros par couple, plus 2 000 euros par enfant jusqu'au troisième, puis 1 000 euros par enfant supplémentaire. Si ce dispositif "ne permet pas de convaincre certaines familles", les préfets sont invités à réexaminer la situation de celles-ci "dans le cadre de [leur] pouvoir d'appréciation". Ils pourront admettre au séjour "de manière exceptionnelle et humanitaire", les familles dont l'un des parents est en France depuis au moins deux ans et dont l'un des enfants est "né en France ou réside habituellement en France depuis qu'il a atteint au plus l'âge de 13 ans" et est scolarisé, "y compris en maternelle", au moins depuis septembre 2005. Les préfets devront également prendre en compte "la réelle volonté d'intégration de ces familles, caractérisée notamment par, outre la scolarisation des enfants, leur maîtrise du français, le suivi éducatif des enfants, le sérieux de leurs études et l'absence de trouble à l'ordre public".

*Le Monde du 15 juin 2006*

### DE GAULLE ENCORE ET TOUJOURS

Les gaullistes ont en commun l'amour de la Patrie et leur fidélité au Général mais ils sont divers par l'âge, le métier, l'origine sociale, les croyances religieuses, l'opinion politique, le caractère.

Alain Griotteray est un électron libre du Gaullisme, dès 1940 lorsqu'il entre en résistance à 18 ans.

Comme beaucoup, il sera déçu au lendemain de la Libération ; nous avons trop rêvé.

Devenu député et rapporteur du budget de Paris, il sera ouvertement hostile à la politique algérienne du Général.

Aujourd'hui, il fait un retour inattendu vers 1945 et 1958. Le lecteur prendra plaisir à un livre écrit par un homme libre, Gaulliste de toujours et pour toujours.

*Préface de Pierre Messmer*

*Un livre d'Alain Griotteray- L'Age d'Homme*

### MIL-VIGILANCE N° 16/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 17/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

**INTERNET :** Nous diffusons régulièrement des informations et des analyses grâce à internet. Si vous ne recevez rien, cela signifie que nous n'avons pas votre adresse de courriel.

Pour remédier à cela, il suffit de nous la transmettre en nous envoyant un courriel à [mil-inscription@noos.fr](mailto:mil-inscription@noos.fr) en indiquant votre nom, votre prénom et votre qualité d'adhérent du MIL.

De même, nous avons un nouveau site internet :

<http://www.lemil.org>

permettant une réduction du déficit commercial malgré la hausse de la facture énergétique. De plus, la réorientation des ventes vers les pays porteurs se poursuit : Chine, Hong-Kong (+29%), Inde (+18%) et Russie (+22%).

### Une croissance créatrice d'emplois et de pouvoir d'achat

## RENTREE 2006 : LES 10 RECORDS DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

1. La croissance, à +1,15% au 2ème trimestre, est au plus haut depuis le 4ème trimestre 1999. Sur le premier semestre, la croissance s'est donc inscrite sur un rythme annualisé de +3,3%. Sur l'ensemble de 2006, elle devrait donc se situer au cœur de la fourchette 2%-2,5% annoncée – sans doute dans le haut de cette fourchette.

2. Conséquences de cette forte croissance, les créations d'emploi devraient au total s'élever à +250.000 en 2006, pour l'essentiel dans le secteur privé : c'est le meilleur résultat depuis 5 ans. Dans le seul secteur marchand (qui n'est qu'une partie du secteur privé), +52.000 emplois ont été créés au 2ème trimestre.

3. Le chômage a baissé de 9,5% à 9,0% en 3 mois entre mars et juin, soit le rythme de baisse le plus rapide depuis que les statistiques de chômage existent. Au total, depuis un an, le chômage a baissé de 1 point et le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de près de -260.000.

4. La consommation manufacturée a encore progressé de +1,7% en juin : jamais les Français n'ont autant consommé qu'aujourd'hui.

5. Le pouvoir d'achat devrait progresser cette année de +2,4% : ce résultat est nettement supérieur à la moyenne de ces 25 dernières années (+1,9%) et à la moyenne de la zone euro (+1,5%). Ce n'est pas un hasard : le salaire mensuel de base dans le privé connaît depuis fin 2005 des rythmes de progression sur 1 an entre +2,9% et +3,0%, soit les plus fortes progressions depuis 13 ans. En particulier, le salaire de base ouvrier progresse de +3,1% sur 1 an, là encore le meilleur résultat depuis 13 ans.

6. Les industriels anticipent la plus forte progression de leurs investissements pour l'année 2006 depuis 2000, à +4% en valeur.

7. Les mises en chantier de logements neufs sont à leur plus haut niveau historique, avec 430.000 logements commencés depuis 1 an.

8. Les exportations ont progressé au 1er semestre 2006 de +7,4%, atteignant leur plus haut niveau historique. De plus, la réorientation des ventes vers les pays porteurs se poursuit : Chine, Hong-Kong (+29%), Inde (+22%).

9. L'environnement international qui n'a jamais été aussi porteur depuis 6 ans (taux de croissance de la zone euro à +0,9% au 2ème trimestre), avec même un moral des chefs d'entreprises allemands au plus haut depuis la réunification.

10. Le déficit public est revenu sous la barre des 3% en 2005, à 2,9% - « dans les clous de Maastricht » -, et diminuera encore en 2006 (à 2,8%). En outre, l'endettement public baissera en 2006 de -2% du PIB, ce qui n'est jamais arrivé.

5. Le cercle vertueux croissance-emploi est désormais installé : grâce à l'accélération de la croissance, les créations d'emplois devraient au total s'élever à +250.000 en 2006, pour l'essentiel dans le secteur privé : c'est le meilleur résultat depuis 5 ans. Dans le seul secteur marchand (qui n'est qu'une partie du secteur privé), +52.000 emplois ont été créés au 2ème trimestre. Au-delà de la croissance, c'est le résultat de la politique de l'emploi du gouvernement avec le CNE (plus de 580.000 contrats signés à ce jour) ou encore le lissage des effets de seuils financiers à 10 salariés.

6. Résultat de ces très nombreuses créations d'emploi, le chômage a baissé de 9,5% à 9,0% en 3 mois entre mars et juin, soit le rythme de baisse le plus rapide depuis que les statistiques de chômage existent. Au total, depuis 1 an, le chômage a baissé de 1 point et le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de près de -260.000. L'objectif de ramener le taux de chômage à 8% fin 2007 est désormais réalisable.

7. Fort des créations d'emplois et de la croissance, le pouvoir d'achat devrait progresser cette année de +2,4% : ce résultat est nettement supérieur à la moyenne de ces 25 dernières années (+1,9%) et à la moyenne de la zone euro (+1,5%). Ce n'est pas un hasard : le salaire mensuel de base dans le privé connaît depuis fin 2005 des rythmes de progression sur 1 an entre +2,9% et +3,0%, soit les plus fortes progressions depuis 13 ans. Après le coup de pouce du 1er juillet dernier, la hausse du SMIC depuis 2002 approche en effet +25% !

### Pour autant, le gouvernement veut aller plus loin :

- D'abord, le Projet de Loi de Finances pour 2007 intégrera des mesures fortes de soutien au pouvoir d'achat : une nouvelle revalorisation de la Prime pour l'Emploi qui aura pratiquement doublé en 2 ans (passant sur un SMICard de 538€ à 940€), la mise en place du « chèque transport » et la réforme de l'impôt sur le revenu en faveur des classes moyennes notamment.

- Ensuite, le Projet de Loi sur la Consommation permettra de mieux protéger les consommateurs, dont les modes de consommation évoluent et qui se sentent contraints par certaines dépenses (nouvelles technologies, téléphone, télévision, mais aussi assurance, loyer, eau).

- Enfin, le Projet de Loi sur la Participation permettra aux Français de mieux tirer bénéfice de la croissance (actions gratuites, administrateurs salariés...).

### Une croissance durable grâce au retour de la confiance

8. Les industriels anticipent pour 2006 la plus forte progression de leurs investissements depuis 2000, à +4% en valeur : c'est une excellente nouvelle conjoncturelle, mais aussi le signe de la confiance des chefs d'entreprises dans l'avenir.

9. L'environnement international n'a jamais été aussi porteur depuis 6 ans (taux de croissance de la zone euro à +0,9% au 2ème trimestre), avec même un moral des chefs d'entreprises allemands au plus haut niveau depuis la réunification. C'est la garantie de la poursuite du rebond de nos exportations. Par ailleurs, malgré les hausses récentes, les taux d'intérêts se situent toujours à un niveau historiquement bas et le prix du pétrole, bien qu'élevé, se stabilise autour de 70 dollars le baril.

10. Enfin, et c'est un facteur majeur de retour de la confiance des acteurs économiques dans notre pays, le gouvernement a renversé durablement la tendance à la dégradation des finances publiques : le déficit public est revenu sous la barre des 3% en 2005, à 2,9% et diminuera encore en 2006 (à 2,8%). La France est le seul des grands pays européens (Allemagne, Italie, Royaume-Uni) à être en 2005 « dans les clous de Maastricht ». En outre, l'endettement public baissera en 2006 de -2% du PIB, ce qui n'est jamais arrivé. Ces résultats sont notamment le fruit d'une stabilisation en volume des dépenses de l'Etat depuis 4 ans (règle dite du « 0 volume ») et d'un ralentissement sensible des dépenses de santé consécutif à la réforme de l'assurance maladie de 2005.

## UNE CROISSANCE SOLIDE, CREATRICE D'EMPLOI ET DURABLE

1. L'économie française a connu au second trimestre son rythme de croissance le plus élevé depuis le 4ème trimestre 1999, à +1,15%. Cela nous place en tête de tous les pays de la zone euro (moyenne +0,9%). Sur le 1er semestre, la croissance s'est ainsi nettement accélérée et s'inscrit sur un rythme annualisé de +3,3%. Cela nous assure que, sur l'ensemble de 2006, elle devrait bien se situer au cœur de la fourchette annoncée de 2-2,5%, et sans doute dans le haut de cette fourchette.

### Une croissance solide et équilibrée car tous les moteurs sont en marche

2. 1er moteur de la croissance, la consommation reste la « valeur sûre » de l'économie française : jamais les Français n'ont autant consommé qu'aujourd'hui. En juin, la consommation manufacturée a encore progressé de +1,7%. En outre, la vigueur de la demande des ménages se traduit aussi par des mises en chantier de logements neufs à leur plus haut niveau historique, avec 430.000 logements commencés depuis 1 an.

3. L'investissement a vivement redémarré au 2ème trimestre (+1,8% pour les seules entreprises), redonnant à l'investissement son rôle de 2ème moteur de la croissance.

4. 3ème moteur de la croissance, les exportations ont progressé au 1er semestre 2006 de +7,4%, atteignant leur plus haut niveau historique et

## "LA FRANCE, AIMEZ-LA OU QUITTEZ-LA", BATAILLE POUR UN SLOGAN

Chacun crie au plagiat. Invité de Radio J, Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), a accusé le président de l'UMP, Nicolas Sarkozy, de le copier. Le 22 avril, devant des nouveaux adhérents de l'UMP à Paris, le ministre de l'intérieur avait déclaré : "S'il y en a que cela gêne d'être en France, qu'ils ne se gênent pas pour quitter un pays qu'ils n'aiment pas." Une formule qui ressemble au slogan répété par M. de Villiers depuis quelques mois : "La France, tu l'aimes ou tu la quittes." A son tour Jean-Marie Le Pen réclame des droits d'auteur. Le président du Front national affirme, en effet, que M. de Villiers, aurait détourné un autocollant frontiste du début des années 1980 sur lequel on pouvait lire : "La France, aimez-la ou quittez-la." Tous s'accordent cependant pour reconnaître que l'origine de ce slogan est américaine. C'est dans les années 1960, lors de la guerre du Vietnam, que des autocollants sont apparus sur la vitre arrière des voitures proclamant : "America, love it or leave it" (l'Amérique, aime-la ou quitte-la). Ils s'adressaient alors aux opposants à la guerre. Oublié avec la fin du conflit, ce matériel de propagande est réapparu sous la présidence de Ronald Reagan, au début des années 1980. En France, en 1982, le FN mène campagne contre l'immigration. Alain Jamet, secrétaire départemental du parti pour l'Hérault découvre les autocollants américains et en reprend le principe. L'aigle surmontée des couleurs des Etats-Unis est remplacée par une carte de France tricolore entourée de ces mots : "Aimez-la ou quittez-la." Le succès est immédiat. En 1984, le débat sur le voile islamique fait rage. La boutique du FN se charge alors de vendre les autocollants.

Mais, avec le temps, le slogan tombe en désuétude. Jusque'en 1991, quand le Mouvement initiative et liberté (MIL), une organisation gaulliste créée en 1981, sort pour les législatives de 1992 des affiches et des tracts sur lesquels on peut lire : "La France aimez-la ou quittez-la." Piqué au vif, le Front national de la jeunesse se met alors de la partie et crée des gadgets avec toujours le même slogan. Il a fallu attendre 2006 pour que M. de Villiers remettre celui-ci au goût du jour.

*Le Monde du 24 mai 2006*

## « LES MEDIAS TUENT LA POLITIQUE »

« C'est une catastrophe et un vrai danger pour la France que la campagne ait commencé si tôt. Tous ceux qui sont partis trop tôt se sont toujours plantés, j'en sais quelque chose ! En 1981 et en 1988, Mitterrand avait su retenir sa parole. (...) Les médias tuent la politique. Ils font la même chose d'ailleurs avec les jeunes chanteurs, une overdose pendant six mois puis ils les jettent. Ils font courir un grave danger à la démocratie. Même les débats sont organisés « à la cogne » ! L'élection présidentielle n'est plus le choix d'un Président, mais l'étalonnage de tous les courants de pensée. La chance pour un candidat de figurer au second tour n'est liée qu'au degré d'explosion de son camp ! Il est temps, pour calmer le jeu, de trouver un autre système que le suffrage universel direct pour élire notre Président. Ou bien on ne lui laisse que des pouvoirs symboliques, ou bien on le fait élire par le Parlement. »

*Michel Rocard, ancien Premier ministre, député européen PS  
Le Journal du Dimanche du 16 juillet 2006*

## ÉLECTIONS : LE CALENDRIER DE 2007

L'information sera rendue publique prochainement : les dates d'organisation des prochaines élections présidentielle et législatives viennent, en effet, d'être avalisées par le Conseil constitutionnel. Premier tour de la présidentielle : le 22 avril 2007 ; second tour : le 6 mai. Premier tour des législatives : le 10 juin ; second tour : le 17. Reste un problème : la date des municipales, que Nicolas Sarkozy souhaite avancer, s'il est élu, à septembre 2007 après l'avoir repoussée à mars 2008 en raison de l'embouteillage électoral.

*Valeurs Actuelles du 8 Septembre 2006*

## 2005 ANNEE RECORD POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS DEPUIS TRENTE ANS

Près de 512 000 permis de construire de logements neufs ont été accordés en 2005, un niveau inégalé depuis près de trente ans, a annoncé le ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. Cela représente une progression de 11,7% par rapport à 2004.

*Le Monde du 31 janvier 2006*

## NOUS VIVONS EN TEMPS DE GUERRE

"Quelle est la raison pour laquelle nous devons toujours demander pardon et eux jamais ? Moi je n'ai jamais entendu un musulman présenter ses excuses pour avoir conquis l'Espagne et l'avoir occupée pendant huit siècles. (...) Nous vivons en temps de guerre. Ce sont eux ou nous. L'Occident n'a pas attaqué l'islam, ce sont eux qui nous ont attaqués. Je n'ai aucun doute sur le fait que nous devons faire face à un islam ambitieux, un islam radical, qui influence le monde musulman, un islam fondamentaliste qu'il faut affronter parce que nous n'avons pas le choix. Nous sommes constamment attaqués et nous devons nous défendre.."

*Jose Maria Aznar, ancien Premier ministre espagnol  
International Herald Tribune du 18 septembre 2006*

## STUTTART TESTE LES IDEES DE SES IMMIGRES MUSULMANS

Les conditions d'obtention de la nationalité allemande se durcissent pour les musulmans vivant dans le Bade-Wurtemberg. Ce Land du sud-ouest de l'Allemagne vient d'introduire une procédure spécifique pour les étrangers de confession musulmane. Jusqu'à maintenant – et cela reste la règle dans le reste de l'Allemagne – les immigrés musulmans, qui représentent 60% des naturalisations dans cette région, devaient juste attester d'un minimum de connaissances de la loi fondamentale allemande et signer une profession de foi. Le nouveau texte prévoit un entretien complémentaire en cas de doute sur la capacité d'intégration des candidats. S'appuyant sur diverses études et publications, la région du Bade-Wurtemberg estime « que la profession de foi des musulmans lors de leur naturalisation n'est pas toujours en adéquation avec leur conception intérieure ». « On observe, particulièrement chez les musulmans, une tendance à s'isoler du reste de la population allemande », poursuit le ministère de l'Intérieur du Land. Pour « éliminer tout soupçon », le fonctionnaire peut donc désormais approfondir l'entretien en recourant à un questionnaire prévu à cet effet. Concrètement, les candidats devront répondre à des questions telles que « Allez-vous envoyer votre fille à la piscine ? » ou « Que pensez-vous de ce propos, comme quoi une femme doit obéir à son mari, sans quoi ce dernier peut la frapper ? ». Les réponses seront consignées par écrit. En cas de fausse déclaration, le passeport allemand pourra être repris. Même s'il n'est pas obligatoire, ce nouveau procédé est considéré comme « discriminatoire et stigmatisant les musulmans », selon le Conseil central des musulmans (ZMD). « Selon la direction de la sécurité du territoire, 1% des musulmans sont considérés comme des extrémistes », s'irrite Mounir Azaoui, porte-parole du Conseil central des musulmans, « ce questionnaire s'apparente à un examen de conscience, ce qui est contraire à la loi fondamentale ». « Avant il s'agissait de tester les connaissances, maintenant ce sont les convictions que nous devons tester. C'est beaucoup plus délicat », renchérit Dorothea Koller, directrice de l'administration pour les étrangers à Stuttgart, dans la Süddeutsche Zeitung. Le ministère de l'Intérieur répond que le questionnaire « ne sera pas employé de manière automatique ou intégralement mais seulement au cas par cas en cas de scepticisme du fonctionnaire ». Les autorités concernées s'inquiètent quant à elles du surplus de travail que vont nécessiter ces interrogatoires complémentaires. Ces « examens de loyauté » pourraient bien durer jusqu'à deux heures et mobiliser deux agents par personne.

*Le Figaro du 03 janvier 2006*

## EMPLOIS FICTIFS DE LA MNEF : CAMBADELIS CONDAMNE A 6 MOIS AVEC SURSIS

Le député socialiste de Paris Jean-Christophe Cambadélis a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis et 20.000 euros d'amende, dans l'affaire des emplois fictifs de la Mnef, par la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris. L'ancienne collaboratrice de Lionel Jospin, Marie-France Lavarini, a été condamnée à quatre mois d'emprisonnement avec sursis. Concernant les ex-dirigeants de la mutuelle étudiante, le tribunal a condamné l'ancien directeur général Olivier Spithakis à deux ans avec sursis, ainsi que 50.000 euros d'amende, et l'ancien président Jean-Michel Grosz à deux ans avec sursis et 150.000 euros d'amende. Aucune des personnes condamnées n'a fait de commentaire à l'issue du jugement.

*AFP du 2 juin 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 17/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L

## VIGILANCE

N° 18/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

### LE GENERAL DE GAULLE

Portrait du général de Gaulle publié par M. Jacques CHIRAC, Président de la République, à l'occasion des 60 ans de "Time Magazine" qui édite à cette occasion des portraits de personnalités ayant fortement marqué ces 60 dernières années.

Le Général de Gaulle, c'est d'abord une certaine idée de la France. C'est l'homme qui de Londres, le 18 juin 1940, appela les Français à refuser le honteux armistice avec l'Allemagne nazie. C'est l'homme qui dit non à la Collaboration. C'est l'homme qui sauva l'honneur de la France, qui permit en 1945 à notre pays, avec les États-Unis, avec les Alliés, de figurer dans le camp des vainqueurs. Car de Gaulle avait compris que cette guerre était une guerre mondiale, un choc frontal entre les démocraties et le totalitarisme nazi. Il avait compris que, tôt ou tard, l'entrée en guerre des États-Unis serait déterminante et ferait basculer la victoire dans le camp de la liberté.

Bien peu d'hommes ont su, aussi bien que lui, incarner les valeurs éternelles de la France : c'est pour cela qu'une grande majorité de Français, aujourd'hui encore, voit en lui un symbole et un exemple.

Mais de Gaulle, c'était aussi un bâtisseur. A la Libération, il rétablit la République, assura la concorde civile, remit en marche l'industrie et les forces vives du pays. Il fit entrer la France dans la modernité en accordant enfin le droit de vote aux femmes. Il donna une nouvelle vigueur à notre idéal de solidarité en mettant en place la Sécurité sociale qui fait partie de notre identité. Il aurait voulu refonder sur de nouvelles bases nos institutions : la classe politique d'alors n'y était pas prête.

Et puis, bien peu d'hommes ont eu deux fois rendez-vous avec l'histoire : c'est cela aussi qui fait du Général un personnage hors du commun. En 1958, après douze ans de désordre institutionnel, dans les convulsions de la guerre d'Algérie, c'est lui qui sauva à nouveau la République. Il mit fin à la guerre et mena à bien la décolonisation en créant un lien nouveau, qui dure encore, avec les pays de l'ancien Empire. Il donna au pays sa Constitution actuelle, à la fois stable et souple, qui fonde la légitimité du Président de la République sur le suffrage universel. Il créa les conditions de l'industrialisation des années 1960, qui fit à nouveau de notre pays une grande nation économique.

Enfin, de Gaulle rendit à la France son rang dans le monde. D'abord en dotant notre pays d'une force de dissuasion qui garde toute son actualité, et sans laquelle l'indépendance de notre pays ne serait qu'un mot. Et puis, lui qui l'avait tant combattue, il choisit la réconciliation avec l'Allemagne et jeta les bases de la construction européenne. Il créa les conditions d'une nouvelle politique internationale pour la France et fit entendre sa voix dans le monde, par les valeurs universelles qu'elle porte, les solidarités qu'elle cultive sur les cinq continents.

C'est, je crois, dans la fidélité à cette conception du rôle de la France que j'ai construit la réponse de notre pays à la mondialisation : la recherche d'une gouvernance mondiale qui soit fondée sur des valeurs et non pas sur les seuls intérêts économiques ; l'importance des peuples, indépendants et souverains, qui doivent être respectés ; le refus de l'usage unilatéral de la force dans un monde qui doit être régi par le droit et la solidarité ; la diversité conçue comme une richesse ; le refus du choc des civilisations et la nécessité du dialogue des cultures.

Voilà pourquoi, dans les turbulences contemporaines, la vision, l'ambition et le message du Général de Gaulle restent, à mes yeux, une fierté pour la France et une irremplaçable inspiration.

Paris, le lundi 6 novembre 2006.

### AU SEIN DU PS ET A LA GAUCHE DU PS : LES DEUX GUERRES DES TROTSKISTES

Tandis que trois trotskistes sont en lice pour la présidentielle, d'autres, qui l'ont été, se battent au côté des trois candidats à l'investiture socialiste. Ségolène Royal, comme Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn, ont pour principaux conseillers d'anciens militants

trotskistes. Si l'un des trois devient chef de l'Etat, d'ancien de chez Krivine ou de chez Lambert se retrouveront à l'Élysée. L'apothéose de parcours militants exemplaires...

C'est la deuxième guerre des trotskistes. Une guerre impitoyable, parce que fratricide. La première guerre est celle que se mènent les candidats trotskistes à l'élection présidentielle, qui sont bien partis pour être trois. Tout d'abord l'inoxydable Arlette Laguiller, qui, à 66 ans, s'engage dans sa sixième campagne présidentielle – la dernière c'est promis – et pas forcément la plus glorieuse. Son refus d'appeler à faire barrage à Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle de 2002, son discours récurrent gravé sur vinyle incompatible avec un transcodage sur un support plus moderne, les ravages de l'âge qui accentuent ses tremblements de tête, désormais à l'unisson de ses bégaiements prolétariens, n'augurent rien de bon pour ce dernier tour de piste en forme de tour de trop et ne peuvent guère lui permettre espérer retrouver les 5,72% de 2002.

Ensuite Daniel Glückstein, du Parti des travailleurs, aussi insensible que Lutte ouvrière aux appels à l'unité, sauf à ce qu'elle se fasse autour de lui, puisque telle est la vocation, dans son intitulé même, du parti qui fut autrefois l'OCI puis le PCI de Pierre Lambert – d'où les « lambertistes » dont le plus célèbre fut Lionel Jospin. Il y a quatre ans, il avait recueilli 0,47% des voix. Passera-t-il la barre du demi-point ? Le suspense est intenable.

Enfin Olivier Besancenot, l'une des plus belles inventions marketing de la dernière décennie, arrivé à point nommé, lui, pour empêcher Alain Krivine de mener un combat de trop, et qui peut espérer dépasser le 4,25% de 2002. Son ton s'est posé, sa dialectique s'est affermie, et au physique mi-tête à claques mi-gendre idéal du facteur neulleen s'adjoint une belle capacité à faire passer un programme marxiste-léniniste pur et dur pour une aimable plate-forme humanitariste. La duperie est telle que tout le monde le prend désormais pour le leader d'une organisation caritative – jusqu'à oublier le sens des mots qui composent son nom : Ligue communiste révolutionnaire – alors qu'il n'en est que le porte parole, c'est à dire en fait celui qui en exprime (et en dissimule) avec le vocabulaire le mieux adapté au moment la pensée qui est, elle, théorisée, par d'autres mieux équipés que lui en ce domaine.

### Le coup de fil de Krivine à Hollande

C'est trois-là vont donc se mener une guerre sans merci, sous réserve que leurs anciens camarades d'hier ne réussissent pas à les en empêcher. Afin que les différentes obédiences se réclamant du fondateur de l'Armée Rouge ne s'entredéchirent pas dans des querelles byzanto-octobristes incompréhensibles au commun des électeurs ? Evidemment pas. Si Arlette Laguiller est à peu près certaine d'obtenir les cinq cents parrainages requis par la loi, et si Daniel Glückstein devrait aussi les obtenir, leurs discrètes organisations respectives disposant de fidèles relais dans les campagnes – augmentés de crétiens patentés croyant rendre service à la « classe ouvrière » en leur permettant de mener campagne -, il n'en va pas de même pour Olivier Besancenot, qui peine à réunir les promesses de signatures. La faute à qui ? Aux anciens trotskistes passés au Parti socialiste !

En 2002, le camarade Besancenot avait bien failli n'être pas de la partie. A quelques semaines de la date limite de dépôt des candidatures, il lui manquait plusieurs dizaines de signatures. Que faire ?, comme aurait dit Lénine. Prendre son téléphone. Alain Krivine a appelé François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste. L'entretien avait été préparé par une note de Jean-Christophe Cambadélis, ancien lambertiste et secrétaire national du PS en charge des fédérations. Des maires socialistes qui avait promis leur parrainage hésitaient à le faire et se tournaient vers la rue Solferino, siège du parti.

Devaient-ils ? Ne devaient-ils pas ? Cambadélis estima qu'ils pouvaient. François Hollande partagea l'analyse. Besancenot eut ses signatures. Sans doute contre l'engagement pris par Krivine, que son poulain appelle à voter pour Lionel Jospin au deuxième tour de la présidentielle. La suite est connue, et c'est sur Jacques Chirac qu'il demanda à ses électeurs de reporter leurs suffrages liguards, communistes et révolutionnaires !

En vertu de l'adage attribué à Confucius selon lequel l'expérience est une lanterne sourde qui n'éclaire que celui qui la porte – mais qui éclaire au moins celui-ci -, François Hollande a décidé cette fois, et l'a fait savoir par voie de circulaire, que les élus socialistes n'apporteraient leur parrainage qu'au candidat du PS et lui seul. Et Jean-Christophe Cambadélis, même s'il a changé d'affectation dans l'organigramme du parti, est l'un de ceux qui ont mission de faire respecter la consigne qu'on n'ose qualifier de stalinienne eu égard à la vieille haine entre trotskistes et staliens. Il a confirmé à « Libération » dès juin dernier que la règle ne souffrirait pas d'exceptions : « Les consignes de

monopole des candidatures pour le PS seront respectées. Ce n'est pas au PS de choisir le champion de la gauche de la gauche. »

L'analyse pourrait être discutée : entre une Arlette Laguiller qui n'a pas pour habitude d'appeler à faire barrage à la droite au second tour, et un Besancenot qui ne fera aucune difficulté, si ce n'est de façade, pour y procéder, il n'est pas certain que le PS ait intérêt à éliminer le second. Sauf à considérer, et c'est le raisonnement de François Hollande, qu'un Besancenot prend plus de voix au candidat socialiste qu'une Laguiller.

### La preuve que Jack Lang n'avait aucune chance

Cette première guerre des trotskistes se double d'une deuxième, interne au Parti socialiste. Car il n'est pas de candidat à l'investiture qui ne dispose, comme très proche conseiller, et même comme conseiller principal et, parfois, porte-voix appelé à dézinguer la concurrence sur les plateaux de télévision, de son ou de ses ex-trotskistes. De telle sorte que la seule certitude que l'on puisse avoir à l'heure actuelle est que, si un socialiste est élu à la présidence de la République, des ex-trotskistes feront leur entrée au cabinet du chef de l'Etat. Pas d'affolement toutefois : la « révolution permanente » qu'ils appelaient de leurs vœux n'est plus pour eux qu'un souvenir de jeunesse. Et, à tout prendre, mieux vaut un bon vieux trotskard ayant retenu les principes organisationnels de base qu'un ancien du PSU, adepte du happening et de l'autogestion. Michel Rocard l'aurait-il compris à temps qu'il aurait peut-être connu meilleure fortune...

Rue de Solferino, maintenant que Jack Lang a déclaré forfait, une blague court au sujet de l'ancien ministre de la Culture : « savez-vous pourquoi Jack Lang n'avait aucun trotskiste dans son entourage ? » « euh... » « Parce qu'il n'avait aucune chance d'être élu ! ». Ainsi est formaté le trotskiste, pour qui la finalité de toute action politique est la prise du pouvoir, c'est à dire de l'appareil d'Etat. Le « gramscisme », la prise du pouvoir intellectuel, l'action métropolitaine sont, au mieux, des étapes pour parvenir à la fin ultime, au pire des lubies de gauchistes.

La rivalité entre Ségolène Royal, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius est donc aussi une bataille d'entourage. Et ce n'est pas le plus à gauche des trois – Fabius ! lui qui hésita, lorsqu'il décida de s'engager en politique, entre le parti socialiste et les giscardiens, et opta pour le premier en raison des perspectives de carrière plus alléchantes qu'il offrait, et joue aujourd'hui au Che en lutte contre la mondialisation capitaliste – qui est le mieux loti

### Mélenchon ne s'en laisse pas compter

L'ancien premier ministre a néanmoins auprès de lui, comme conseiller stratégique, l'un des plus prestigieux trotskistes français en la personne d'Hervé Weber, qui fut l'un des fondateurs de la Ligue communiste révolutionnaire avec Alain Krivine et Daniel Bensaïd, le chef de son service d'ordre et le directeur de son journal, « Rouge ». Aujourd'hui député socialiste au Parlement européen après avoir été sénateur (!), Weber a finalement suivi l'itinéraire de recentrage que présidait déjà, dans les années soixante et soixante-dix, le Parti communiste à ces « fils de bourgeois », ne conservant de ses luttes passées qu'une haine tenace contre le « fascisme », soit ni plus ni moins que ce qu'il reste à l'ensemble de la gauche française après qu'elle a tout renié.

Plus haut en couleurs est Jean-Luc Mélenchon, issu lui des rangs lambertistes – où il était injustement surnommé « méchant con » -, et dont la fibre populiste et les sentiments patriotiques – sûr qu'il va démentir... - auraient pu en faire, en d'autres temps, un tribun capable de vider un parti social-démocrate de sa substance militante pour l'entraîner vers des horizons plus nationaux et plus socialistes. Pour l'heure, Mélenchon assassine à tout va pour le compte de Laurent Fabius, avec une prédilection particulière pour Ségolène Royal, chez laquelle il ne discerne qu'un « discours creux », des « bons sentiments » et « de la démagogie pure ».

### La « boîte à idées » de Ségolène Royal vient de la LCR

Quand la présidente de la région Poitou-Charentes a présenté son slogan : « Pour nous, c'est elle », Mélenchon s'en est donné à cœur joie, rappelant qu'en 1988, le parti socialiste avait édité des affichettes de soutien à François Mitterrand : « Pour nous, c'est lui », et ajoutant, perfide : « Madame camarade Royal a tout copié : le slogan, et la couleur très particulière (prune). Elle va sûrement nous dire merci un de ces quatre. Moi, je remercie les gros malins sans imagination qui m'ont recopié en connaissance de cause puisqu'ils étaient à l'époque à la gauche du parti avec moi »... L'accroche de campagne militant avait en effet été conçue par l'aile gauche du PS animée par Jean-Luc Mélenchon et Julien Dray, ancien, lui, de la Ligue communiste révolutionnaire, et aujourd'hui l'un des plus fervents soutiens... de Ségolène Royal !

Il y a quelques semaines, « Le Monde » a consacré un important et bel article à « la conseillère très spéciale de Ségolène Royal » : Sophie Bouchet-Petersen. Une intello, fille de « bourges », et dont la famille, catholique comme celle de Ségolène, fut sensible au combat de l'OAS... Là s'arrête la comparaison. Car Sophie Bouchet-Petersen, « tête chercheuse » de sa favorite, dont elle est la boîte à idées et la plume, a découvert l'extrême gauche peu avant mai 68 à la faculté de Nanterre. Les maos lui font horreur, les trotskistes de l'OCI aussi, par « leur machisme et leur dogmatisme » qu'elle n'a pas oubliés, disant « se marrer » en observant aujourd'hui « au PS des réflexes lambertistes récurrents » issus de « cultures dogmatiques d'appareils ».

Sophie Bouchet-Petersen opte pour les jeunes communistes révolutionnaires, qui déboucheront sur la Ligue communiste révolutionnaire. Elle travaillera à « Rouge », adhèrera à la cellule Renault-Billancourt de la LCR, intégrera même son comité central. Elle n'en partira qu'après onze années de militantisme, ayant même vécu en communauté avec son mari et un autre couple, celui formé par Denis Pingaud et sa compagne, Denis Pingaud ? Un journaliste de « Rouge » devenu directeur de stratégie chez Euro-RSCG et conseiller de Laurent Fabius !

Ségolène et elle se sont rencontrées au début des années 1980 à l'Elysée. L'une et l'autre pondaient des notes pour François Mitterrand. L'une et l'autre seront aussi parmi le noyau qui, avec Julien Dray, portera SOS Racisme sur les fonds baptismaux. Un Julien Dray devenu porte-parole officiel du Parti socialiste... et officieux de la candidate Royal, à laquelle il a apporté ses réseaux d'« anciens ».

C'est Sophie Bouchet-Petersen, qui, de ses voyages à Porte Alegre, le fief alter mondialiste brésilien, a rapporté les idées « démocratie de délibération », d'« expertise citoyenne » et autres « conseils participatifs » qui semblent être désormais l'alpha et l'oméga de la pensée de Ségolène Royal, décidée à rompre avec « le magistère de la démocratie d'autorité », comme l'a expliqué son porte-parole, Gilles Savary, ce qui fait tout de même beaucoup de formules compliquées pour expliquer au peuple qu'on veut tout simplement lui redonner la parole.

Avec le ralliement, essentiel dans sa conquête de l'appareil, de François Rebsamen, le numéro deux du parti socialiste, ce n'est pas seulement de réseaux internes puissant que Ségolène Royal s'est assurée. Le maire de Dijon est connu pour son important relationnel dans les syndicats policiers et les obédiences maçonniques. Il l'est moins pour sa jeunesse... trotskiste. Lui aussi milita aux JCR et à la LCR avant d'adhérer au Parti socialiste, tendance Fabius, comme presque tous les anciens de la Ligue, puis de rallier Jospin, puis François Hollande et aujourd'hui Ségolène.

### Les trotskistes face aux énarques

Lors d'une enquête menée par « Le Figaro » en 2002, Jean-Christophe Cambadélis, qui avait vidé les rangs Lambertistes de plusieurs centaines de militants en 1986 pour les entraîner vers le Parti socialiste, avait expliqué que François Mitterrand avait bien compris, à l'époque, « qu'il n'y avait rien à redouter de l'entrisme des trotskistes au PS ». « Ceux qui rompent avec le trotskisme, avait ajouté Henri Weber, le font parce qu'ils sont convaincus que celui-ci mène à une impasse totale. Quand ils l'ont compris, ils se dirigent naturellement vers la social-démocratie avec l'intention de la fertiliser. »

Jean-Christophe Cambadélis est devenu le principal conseiller... de Dominique Strauss-Kahn. L'a-t-il vraiment gauchi ? Sur les questions sociétales, sans conteste. Pour la lutte contre l'oppression capitaliste, il y a encore du travail... Les trotskistes voulaient tirer le Parti socialiste vers la gauche (la « fertilisation »), il y aurait certainement procédé tout seul. L'important, pour eux, est finalement qu'ils aient pris le bon train à temps. Et, pour ceux qu'ils soutiennent, l'apport stratégique, organisationnel et imaginaire est indéniable. En 2002, Cambadélis ironisait en ces termes : « Finalement, au bureau national du PS, il y a les énarques et les anciens d'extrême gauche. Un seul fut les deux à la fois, c'était Lionel Jospin. » Pas sûr que se soit son passé trotskiste qui l'ait conduit dans le mur...

*Minutes du 25 octobre 2006*

**MIL-VIGILANCE N° 18/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 19/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## LES HOMOSEXUELS ONT-ILS LE DROIT DE SE MARIER ET D'ADOPTER DES ENFANTS ?

Mgr Jean-Pierre Ricard. Non, mais ce n'est pas une question de droits individuels. Le mariage n'est pas un contrat par lequel la société reconnaîtrait le sentiment amoureux entre deux personnes. C'est une institution qui fonde la famille, et celle-ci forme, à son tour, la cellule de base de la société. Les relations homosexuelles ne permettant pas la fondation d'une famille, elles n'ont pas vocation à s'inscrire dans le cadre juridique du mariage. La différence sexuelle au niveau des parents est une richesse. Il serait injuste d'en priver les enfants. Faire croire qu'ils peuvent être issus d'une relation homosexuelle relève du mensonge social. Par respect pour les enfants, ceux-ci doivent grandir, autant que possible, au sein d'une relation d'amour stable entre l'homme et la femme dont ils sont issus.

Pasteur Jean-Arnold de Clermont. Deux questions en une. Ils (elles) ont le droit de se pcaser. Ce droit a pour principale distinction avec le mariage de n'avoir pas pour objet de créer une famille, cellule essentielle pour le devenir d'une société. Le choix entre l'une ou l'autre forme est légitime, la confusion serait dangereuse. L'adoption pour une célibataire est déjà possible. L'élargir aux couples homosexuels me semblerait faire d'une exception un droit. Le droit doit dire ce qui est souhaitable : plutôt que le droit à l'enfant, le droit de l'enfant à avoir l'amour d'un père et d'une mère.

Grand rabbin Joseph Sitruk. Non. L'homosexualité est considérée par la Torah comme une perversion. Ceci étant, comme à l'égard de tout être humain, il nous faut aider les homosexuels.

Recteur de la mosquée de Paris Dalil Boubakeur. L'islam n'accepte pas les mariages homosexuels ni l'adoption d'enfants par des homosexuels.  
*Le Figaro Magazine du 01/07/2006*

## TEMOIGNAGE JE SUIS NE A BUDAPEST BERNARD CARAYON, DEPUTE DU TARN

Je suis né à Budapest. Comprenez-moi bien : politiquement. En réalité, je suis né à Paris, un an après l'insurrection. Dans une famille où l'on aimait guère parler du communisme, tant il apparaissait comme une corruption de l'âme et de l'humanité. « Intrinsèquement pervers », comme le qualifiait un pape...

Surmontant la répulsion héritée, je me suis plongé, adolescent, dans la lecture d'Aron, Gide, Arendt et Monnerot, me nourrissant d'une haine du totalitarisme où nazisme et communisme m'apparaissaient, selon l'expression de Pierre Chauvin, comme des « jumeaux hétérozygotes ». Dans le panthéon des victimes du communisme, se sont imposées, très vite, en moi, celles de Budapest. Les martyrs hongrois symbolisaient l'Europe, la jeunesse, la révolution.

Une Europe déchirée, humiliée, asservie par des criminels, à la fois cyniques et médiocres.

Ils étaient la jeunesse, jeunesse du courage, si pauvrement armée face aux chars soviétiques.

Une jeunesse dont se foutaient les « bien-pensants » occidentaux, zélotes de la barbarie à visage inhumain.

Ils étaient la révolution, mais la révolution dans sa pureté, quand elle est animée par le goût de la liberté et non par la lutte des classes.

Etudiant, ces images du peuple de Budapest me sont souvent revenues à l'esprit. Avec le regret de n'avoir pas eu l'âge d'être parmi eux, ou, à défaut, avec ces Français d'honneur qui avaient attaqué, à Paris, le siège de l'Humanité pour le mettre à sac.

Vingt ans plus tard, la chape de plomb qui pesait sur les Français, était la même : Giscard recevait, en grandes pompes, Brejnev à Paris, Mitterrand accueillait avec déférence Honecker, et les « compagnons de route » trouvaient des excuses aux bourreaux, méprisant les victimes, en quelque sorte collatérales, d'une idéologie « juste » mais si maladroitement appliquée... Les mêmes, aussi, de la terrasse du Flore, à Saint-Germain, traitaient de fascistes les anti-communistes que nous

étions : quelques centaines, dans les facultés, à pleurer de rage sur la chute de Saïgon, la « libération » du Cambodge, l'invasion de l'Afghanistan. Nous espérions, contre toute espérance, la chute du mur de Berlin, les retrouvailles avec nos frères européens de l'autre côté du « rideau de fer », l'explosion du Bloc soviétique. Nous étions marginaux... Mais nous avons eu raison contre nos aînés dont l'esprit était à la capitulation, si ce n'est à la collaboration.

L'Histoire s'est accomplie selon nos rêves, révélant l'essence criminelle du totalitarisme le plus ancien, le plus long, le plus meurtrier, le plus universel... le mieux accepté.

Député, je n'ai pas oublié ces victimes aux visages inconnus, mortes à Budapest pour que l'Europe retrouve, un jour, son honneur et son unité.

## VIOLENCES ET BANLIEUES : LE CRI D'ALARME DU PREFET DU "9-3"

Quatre pages de colère froide et argumentée : ainsi se résume la missive adressée juste avant l'été par le préfet de Seine-Saint-Denis à Claude Guéant, directeur du cabinet de Nicolas Sarkozy au ministère de l'intérieur. Dans son courrier Jean-François Cordet s'alarme – pour la quatrième fois, par écrit, depuis le début de l'année – de la montée de la délinquance dans son département. Il dresse aussi un bilan très sévère de l'action du tribunal de Bobigny et s'inquiète des problèmes d'encadrement et de motivation chez les policiers, dans un des départements les plus criminogènes de France, qui, écrit-il, compte "sans doute plus de 1,5 million d'habitants (compte tenu des clandestins)". En Seine-Saint-Denis, où deux tiers de la population est étrangère ou d'origine étrangère, "les écarts se creusent, les envies s'exacerbent", assène M. Cordet. Depuis le début de 2006, la Seine-Saint-Denis a enregistré "une recrudescence de la délinquance peu connue jusqu'ici depuis de nombreuses années", soit + 7,64 %, note le préfet. Au cours du premier semestre, les violences contre les personnes ont progressé de 14,11 % par rapport à 2005. Les vols avec violences ont notamment augmenté de 22,62 %, les vols avec armes blanches de 16,19 %. La part des mineurs dans la délinquance de voie publique est passée de 44,23 à 47,67 %. Face à cette tendance inquiétante, M. Cordet – qui occupe ses fonctions depuis décembre 2004 – regrette les défaillances de la chaîne pénale. Le tribunal de Bobigny est une nouvelle fois critiqué. La réponse judiciaire n'est, "plus que jamais, pas à la hauteur des problèmes" de la Seine-Saint-Denis, estime-t-il. Selon lui, l'augmentation très forte des vols avec violences "est due, à 70 %, à des mineurs, chez lesquels le sentiment d'impunité prévaut". Le préfet précise qu'en 2005, "sur 1651 mineurs déférés au parquet, seuls 132 ont été écroués, ce qui donne une idée de la marge de progression que le parquet possède actuellement, nonobstant le dogmatisme dont peut faire preuve le juge des enfants dans ce département". Quelques jours après l'envoi de cette note par le préfet, M. Sarkozy a adressé un courrier à Jean-Pierre Rosenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny, pour dénoncer son laxisme à la suite des violences urbaines de novembre 2005. Un seul mineur avait été écroué sur 85 déférés, selon la préfecture à Bobigny. "Je ne crois pas que cette réponse judiciaire soit à la mesure des enjeux", écrivait le ministre. Le deuxième motif d'amertume exposé par M. Cordet concerne la réduction des effectifs. Soulignant une "diminution très perceptible", depuis 2002, du nombre de fonctionnaires affectés en sécurité publique, le préfet la met en parallèle avec l'augmentation de la population (environ 5 000 personnes par an) et de la criminalité. A cela s'ajoutent, selon lui, les diverses "sujétions" mobilisant une partie des effectifs, sans équivalent dans aucun autre département français : les vacances au tribunal et au centre de rétention administratif de Bobigny et les 25 à 30 soirées par an au Stade de France. M. Cordet rappelle que la Seine-Saint-Denis est "le premier département de France en termes de sécurisation de visites ministérielles, le nombre avoisinant 150 par an, ce qui là aussi obère d'autant la capacité d'intervention sur la voie publique". Le préfet se dit aussi préoccupé par "l'extrême jeunesse des commissaires" nommés dans son département. Depuis 2004, sur 21 circonscriptions, "à peine deux responsables sont toujours en poste, note-t-il. Ce département a besoin de stabilité dans la présence et la connaissance des commissaires. Une durée moyenne de trois ans ne me semblerait pas exagérée même si la tâche y est pénible". La fidélisation des effectifs reste un problème majeur dans tous les départements de la petite couronne, malgré les incitations financières et l'accès facilité aux logements. Jean-François Cordet met également en cause les modes d'intervention des compagnies républicaines de sécurité (CRS), tout en se félicitant de leur soutien dans la lutte contre la délinquance. "Axés sur les contrôles d'identité essentiellement", ils ne permettraient pas, selon lui, une bonne prévention des violences urbaines. En outre, le préfet note "la difficulté de fonctionnement

conjoint sécurité publique et CRS, chacun tentant de reporter sur l'autre l'inefficacité des mesures de sécurité".

C'est à l'automne 2005 que Nicolas Sarkozy a décidé d'affecter 17 compagnies de CRS et 7 escadrons de gendarmerie aux quartiers les plus difficiles, en renfort de la sécurité publique. M. Cordet formule une suggestion concernant le dispositif des forces de l'ordre : la création d'une brigade anticriminalité (BAC) centrale, qui pourrait être sollicitée dans chaque département d'Ile-de-France en cas de nécessité. Le préfet relaie aussi dans son courrier l'"émoi" que suscitent, dans les commissariats de son département, les interventions de la "police des polices". Exemple le plus marquant : entre 2000 et 2005, huit procédures judiciaires visant le seul commissariat de Saint-Denis – pour des viols avérés ou des faits de violences – ont été déclenchées, aboutissant à la mise en examen de 24 fonctionnaires. Selon les responsables policiers, dont M. Cordet se fait le porte-parole, les investigations "plus rudes et disproportionnées" de l'IGS, par rapport à d'autres départements, provoqueraient une "frilosité" des forces de l'ordre dans leurs interventions. Mais Jean-François Cordet ne se contente pas d'aborder la seule thématique de la sécurité. Il souligne aussi la paupérisation d'une partie de la population et l'aggravation des inégalités. Notant que "la Seine-Saint-Denis représente 35 % de la pauvreté d'Ile-de-France", il se félicite du développement économique constaté au sud de Saint-Denis ou d'Aubervilliers, à la porte de Paris, lieux d'implantation de grandes entreprises. Ce développement et "la reconquête dans ces mêmes lieux de l'habitat par les classes moyennes conduisent aujourd'hui à une confrontation permanente entre l'aisance des uns et la pauvreté des autres, s'inquiète-t-il. L'uniformité sociale et économique de la Seine-Saint-Denis, telle qu'elle existait depuis l'après-guerre, est en train d'exploser". Le préfet évoque en particulier le sort des jeunes, principales victimes du chômage. "Ces classes d'âge sont aujourd'hui fortement travaillées par l'islam, et sans doute le plus intégriste", écrit-il, en donnant l'exemple des femmes intégralement voilées, de plus en plus nombreuses dans les lieux publics. L'influence des intégristes est visible "à chaque réveil de l'agitation dans telle ou telle cité", affirme M. Cordet : "Le relais de la gestion locale est pris par les 'barbus' que l'on voit en compagnie des 'animateurs' ou 'médiateurs' divers, dans des déplacements destinés (disent-ils) à calmer le jeu (parfois avec la complicité tacite de certains élus)."

*Le Monde du 20 septembre 2006*

### TOUT CE QUI EST BLANC, C'EST NOTRE ENNEMI

A la sortie d'un lycée professionnel, en Seine-Saint-Denis, un petit groupe d'élèves commente : "Ces casseurs sont fouteurs de merde", explique une des copines. "Ils s'attaquent aux Blancs parce qu'ils sont plus faciles à choper, que ce sont des bourgeois qui ont peur. Dès qu'on leur dit de donner leur portable, ils le donnent sans se défendre. Ces Blancs, ils ont peut-être galéré pour avoir leur argent, mais, par rapport à nous, ils sont plus éduqués, c'est pas comme les Arabes. Si on les attaque, eux vont se défendre. Mais on ne se vole pas entre Arabes et Noirs. On se tient entre nous, peut-être parce qu'on est tous des immigrants." C'est le passé qui nourrit la colère d'Awa, une Sénégalaise de 19 ans : "Les Blancs ont trop fait souffrir les Noirs. Nous, on pourra pas oublier l'esclavage. Peut-être que c'est à cause de ça que tout ce qui est blanc, c'est notre ennemi." – "S'ils nous avaient pas vendus, l'Afrique serait riche aujourd'hui. Ils ont volé notre richesse, on va foutre la merde ici jusqu'à ce qu'ils soient fatigués", pouffe sa copine, une Malienne née en France mais qui se sent "kimphe", africaine. "On est ici pour faire de l'argent et on repartira après."

*Caroline Brizard - Le Nouvel Observateur du 06 juillet 2006*

### MARIAGE ET ADOPTION PAR LES HOMOSEXUELS : BAYROU S'ENGAGE

"Le mariage, pour moi, c'est un homme et une femme. Mais je suis pour la reconnaissance d'une union civile et cela ne me gênerait pas qu'elle soit conclue à la mairie"; "L'adoption simple, qui n'entraîne pas un lien de filiation, et qui est aujourd'hui ouverte à un célibataire, devrait l'être aussi aux homosexuels".

*François Bayrou, président de l'UDF  
Le Progrès du 28 septembre 2006*

### CHIRAC : HARO SUR LA FIN D'UN REGNE

Il ne se passe plus de jour où un nouveau libelle contre Jacques Chirac ne vienne alourdir les rayonnages des libraires. Les uns s'en prennent au bilan économique et social, les autres ressassent les dossiers des

affaires, les troisièmes incriminent la politique étrangère du chef de l'État - à l'exception de sa position sur l'Irak - et lui imputent la responsabilité de l'échec européen. Certains, comme Valéry Giscard d'Estaing, règlent les comptes d'un divorce vieux de plus de trente ans, dont l'enjeu fut l'héritage du gaullisme, revendiqué par l'ancien président sur le plan institutionnel, et par son ancien premier ministre sur le plan idéologique. Dans la plupart des cas, on est frappé par une virulence qui tient tantôt de la mule du pape, tantôt du coup de pied de l'âne. Il en va ainsi, dira-t-on, de toutes les fins de règne. Si l'on excepte de Gaulle qui, après son départ, ne fut vilipendé que par les extrémistes, et Pompidou, dont la douloureuse agonie a forcé le respect, aucun des derniers présidents de la Ve République n'a été épargné en fin de mandat par des attaques qui ont visé non seulement son oeuvre, mais sa personne.

L'explication la plus optimiste, la plus immédiate de cette hargne généralisée, est le caractère semi-monarchique de la Constitution de la Ve République. Il n'est pas un monarque qui n'ait été sacrifié, par un meurtre réel ou symbolique, à la gloire de son successeur. Ce sacrifice s'inscrit dans la logique de la fonction monarchique. On connaît à ce sujet la thèse soutenue par Kantorowitz dans Les Deux Corps du roi : le corps charnel du monarque doit disparaître, pour permettre à son autre corps, celui de l'institution monarchique, de se transmettre à son successeur. Si l'on suit cette interprétation, le climat actuel de contestation du prince ne doit pas être compris comme la manifestation d'une crise de régime. Loin de justifier la thèse de ceux qui appellent une VIe République de leurs vœux, il prépare l'avènement de celui qui prendra la relève. Il serait donc normal que, dans notre monarchie républicaine, les reproches soient à la mesure du pouvoir exercé, et que la déception qui se modérât par respect pour la légitimité du prince se manifeste avec d'autant plus de force que la fonction touche à son terme et que des représailles ne sont plus à redouter. Au surplus, compte tenu du fait que Jacques Chirac est le seul président de la Cinquième qui achève son second mandat dans la plénitude de ses attributions - Mitterrand avait terminé le sien au terme d'une cohabitation - l'escalade des incriminations dont il est l'objet par rapport à ses prédécesseurs ne doit ni surprendre ni inquiéter.

Une autre interprétation moins optimiste est, hélas, plus probable. C'est celle qui fait du président sortant un bouc émissaire, voué à porter tous les péchés de l'ordre républicain tel que l'a refondé de Gaulle. Derrière les attaques ad hominem, ce serait alors la remise en cause de l'autorité de l'exécutif, de la force de la loi et de la légitimité du Parlement qu'il faudrait diagnostiquer. La perception des affaires par l'opinion, telle qu'elle ressort des sondages, est un bon test de la profondeur de ce rejet. D'un côté, les électeurs comprennent de mieux en mieux que ces affaires ne reflètent pas la dégradation morale d'un personnel politique beaucoup plus surveillé depuis 1995, et qu'elles sont, en fait, le résultat de la course au financement entraînée par l'âpreté de la conquête de l'Élysée et de l'affrontement droite-gauche. De l'autre, le travail de sape qu'elles opèrent sur l'esprit public ne cesse de fragiliser le « système », considéré comme plus proche de l'absolutisme monarchique, autoritaire et machiavélien selon de Gaulle, que de la République participative dont, au PS, Mme Royal a choisi de se faire le porte-parole.

Or s'il est un reproche que l'on soit peut-être fondé à adresser au bilan du chef de l'État, c'est, entre ces deux lectures de la République, de n'avoir pas choisi. Par volonté et par hasard, ce modéré a renforcé encore la pente monarchique du régime, notamment en laissant faire une réforme du quinquennat qu'il n'a pas voulue. Mais il a aussi, par tempérament, encouragé, au sein de la société civile, les pressions minoritaires à la faveur desquelles les groupes les plus actifs, ethniques et religieux, imposent, chaque jour un peu plus, leurs lois particulières à un Parlement incapable de leur résister - sinon sur le dossier du voile à l'école, un des derniers tabous restés vivaces du vieil ordre républicain.

L'avenir seul dira si Jacques Chirac a eu raison d'accompagner la lente transition qui rapproche la République gaullienne de la démocratie du compromis dont, déjà avant lui, ont rêvé Giscard et Rocard ; ou si, compte tenu de la gravité des défis du terrorisme, de l'approvisionnement énergétique, du réchauffement climatique, des grandes migrations et de la compétition économique mondiale que les sociétés développées devront relever, le déséquilibre que celui-ci a laissé se développer au sein de la Ve République ne risque pas d'ouvrir la voie, par un retour du balancier, à l'arbitraire et à l'aventure.

*Le Figaro du 2 octobre 2006*

### MIL-VIGILANCE N° 19/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L

## VIGILANCE

N° 20/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

### INTERVIEW DE M. JACQUES CHIRAC, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, ACCORDEE AU JOURNAL "LE FIGARO".

**Un an après les émeutes dans les banlieues, beaucoup d'observateurs, de maires, estiment que la situation ne s'est pas améliorée. Est-ce que le gouvernement en a fait assez ?**

La situation reste certes difficile dans un certain nombre de quartiers, mais mon sentiment c'est que les choses avancent. Le gouvernement mène une action forte qui commence à porter ses fruits. Cette action de longue haleine s'appuie sur deux axes, la fermeté face aux violences -et vous me permettrez d'avoir une pensée pour Melle GALLEDOU qui a été grièvement brûlée lors d'une agression ignoble dans un bus à Marseille-, et le combat fondamental pour l'égalité des chances. Je pense au plan de rénovation urbaine et au plan de cohésion sociale, que j'ai voulu et qui est mis en oeuvre avec dynamisme par Jean-Louis Borloo.

Avec le Plan de Rénovation Urbaine, nous avons un rythme de constructions sans équivalent depuis 25 ans, qui représente tout de même 35 milliards d'euros jusqu'en 2013, et qui concerne 600 quartiers, c'est-à-dire 4 millions d'habitants. Nous sommes à peu près aujourd'hui au milieu du chemin. Quant au plan de cohésion sociale, il représente 13 milliards d'euros sur cinq ans. C'est un effort massif, il apporte déjà des résultats et il va nous permettre de changer les choses en profondeur.

Il y a aussi la création de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et les zones franches pour lesquelles j'avais été critiqué au moment de leur lancement, il y a dix ans et qui marchent bien. Dans bien des endroits ces activités nouvelles ont complètement transformé la vie. Le ministre de l'Education, Gilles de Robien, a quant à lui lancé une bonne réforme, celle des collèges ambition réussite. Enfin, l'Agence pour l'égalité des chances, à laquelle le premier ministre Dominique de Villepin tenait énormément, fonctionne.

Grâce à ces efforts, grâce aux élus, grâce aux travailleurs sociaux, grâce aux associations, les choses bougent, elles s'améliorent. Je voudrais rendre hommage à tous ces acteurs de terrain. Et je veux lancer un appel à la responsabilité. Il faut que chacun prenne conscience de son rôle dans la société et refuse la violence.

**Et pour ceux qui ne refusent pas la violence ?**

Il faut évidemment réagir et mettre en oeuvre les moyens de sanction nécessaires. C'est le sens des décisions prises par le Premier ministre hier. L'action menée dans des conditions difficiles par le ministre de l'Intérieur est bonne. C'est une action à la fois de prévention et de sanction. C'est particulièrement nécessaire lorsque sont mis en cause les représentants de la force publique. Il n'est pas acceptable que des forces de l'ordre ou des agents de l'Etat puissent être agressés. Tout doit être fait pour renforcer cet aspect de la sécurité.

**Est-ce qu'il faut adapter la réponse judiciaire ?**

Oui. Parmi les réformes engagées, il y a la loi sur la prévention de la délinquance, initiée par Nicolas Sarkozy. Elle sera conduite naturellement à son terme et répond à cette exigence. Elle sera votée à la fin de l'année.

**Nicolas Sarkozy a parlé de peines planchers, de juger les agresseurs de policiers devant les assises et de revoir l'ordonnance de 1945 sur les mineurs. Qu'en pensez-vous ?**

Il faut tenir compte de la situation, des évolutions des comportements et en tirer les conclusions. On ne peut pas laisser, sous prétexte qu'ils sont mineurs, des jeunes s'adonner à la violence. Il est de notre responsabilité de faire respecter les règles. C'est la condition de l'équilibre de la société.

**Le ministre de l'Intérieur a regretté le manque de sévérité des juges...**

On a beaucoup trop épilogué sur un soi-disant problème entre la police et la justice. C'est vieux comme le monde. Je respecte, par définition, l'une et l'autre et je n'ai pas du tout l'intention d'entrer dans une polémique.

**La réforme de la justice affichait des objectifs très ambitieux. On a eu le sentiment qu'elle se réduisait au fil des jours. Qu'en reste-t-il ?**

A la suite de l'affaire d'Outreau, je me suis trouvé confronté à deux possibilités. La première c'était la grande réforme de la justice. J'ai considéré qu'à six mois d'une échéance majeure pour le pays, on n'engageait pas une réforme de très grande ampleur qui devait faire l'objet d'un grand débat national. J'ai voulu en revanche que soient prises dès maintenant les mesures d'urgence pour répondre aux dysfonctionnements constatés dans cette affaire : enregistrement des gardes à vue et des auditions devant les juges d'instruction pour les cas les plus graves en se donnant les moyens nécessaires ; création des pôles d'instruction ; saisine du Médiateur par les justiciables ; et amélioration de la responsabilité des juges. Ce point fera l'objet d'une disposition que le gouvernement présentera sous forme d'amendement.

**Une polémique a opposé Thierry Breton au Medef sur les 35 heures. N'avez-vous pas le sentiment, avec le recul, qu'elles auraient dû être abrogées pour libérer l'économie française ?**

Les 35 heures, de mon point de vue, ont eu des conséquences négatives. Sur le plan économique en handicapant la productivité française, sur le plan social en limitant la hausse du pouvoir d'achat et sur le plan des principes, car je ne pense pas que l'objectif qui doit être affiché dans une économie moderne soit de travailler le moins possible. La réforme a été mal réfléchie, mal appréciée et imposée sans concertation. J'ai voulu qu'elle soit assouplie en faisant toute sa place au dialogue social.

Nous avons fait voter deux lois en ce sens.

**Donc pas besoin d'une nouvelle loi ?**

Non, l'enjeu d'aujourd'hui c'est d'appliquer ces lois. Les entreprises ne le font pas suffisamment.

**Vous avez fait de la lutte contre le chômage une exigence de l'action du gouvernement. Où en est-on ?**

La lutte contre le chômage c'est la priorité absolue. Depuis un an et demi le chômage baisse. Pour le mois de septembre, il y a eu 30 000 chômeurs en moins. Ce qui nous permet de passer en-dessous de la barre des 9%, à 8,8%. Nous sommes dans la bonne direction. L'amélioration touche toutes les catégories, les jeunes, mais aussi le chômage de longue durée qui baisse fortement. C'est 350 000 chômeurs de moins en un an et demi. Je ne vous cache pas que pour moi ce combat contre le chômage est une préoccupation qui dépasse de cent coudées les considérations d'ordre politique. D'autant plus que ces bons résultats, permettent à la France de pouvoir maintenant se fixer de nouvelles ambitions. Et je pense notamment à la nécessaire augmentation du pouvoir d'achat des Français.

**Quel seuil espérez-vous atteindre en 2007 ?**

Nous mettons tout en oeuvre pour que la France passe sous la barre des 8% en 2007. C'est volontariste et c'est possible.

**Quelles sont les réformes qui vous paraissent devoir être conduites avant le terme de votre mandat ?**

Il y a des réformes qui sont engagées et dont j'entends qu'elles aillent jusqu'à leur terme. Pour l'intérêt du pays, ce que je veux, c'est l'action avant tout. Le gouvernement doit poursuivre son action, notamment dans les domaines importants : prévention de la délinquance, parité en politique, réforme des tutelles, protection de l'enfance, loi sur l'audiovisuel pour permettre le passage au numérique dans de bonnes conditions. Je souhaite que ces réformes soient adoptées avant la fin de l'année. Rien ne me détournera de ces objectifs. On peut prendre des décisions importantes dans la période actuelle, comme on l'a vu avec Gaz de France, la réforme du dialogue social et l'interdiction du tabac dans les lieux publics.

**Un certain nombre de personnes s'inquiètent de cette interdiction. Nicolas Sarkozy dit qu'il faut l'assouplir dans les petits bureaux de tabacs de campagne. Qu'en pensez-vous ?**

J'ai ouvert un chantier prioritaire, la lutte contre le cancer, il donne des résultats importants. Dans ce cadre, il fallait agir contre le tabac. Ça peut choquer certains, mais si on regarde les choses avec un minimum de distance, on s'aperçoit que l'interdiction dans les lieux publics est une nécessité. Le gouvernement envisage de l'appliquer par étapes. C'est très bien. Ce qui est essentiel, c'est de conduire à terme cette réforme.

**Parmi ces réformes, il y a la baisse de la dépense publique et la maîtrise de la dette. Est-ce que c'est réalisable en période électorale ?**

L'amélioration de l'emploi, c'est mon obsession. Mais cela ne peut se faire sans l'amélioration de l'économie et des finances publiques. L'action du gouvernement nous conduit à avoir la plus forte croissance de la zone euro. Nous sommes aujourd'hui, et la Commission européenne l'a reconnu, parmi les grands pays de la zone euro, les mieux gérés en Europe. Nous sommes le seul à respecter de façon incontestable et incontesté les exigences de Maastricht. Je voudrais de

ce point de vue rendre un hommage particulier au ministre de l'économie qui a su gérer comme il fallait les finances publiques de notre pays. Je note que pour la première fois depuis très longtemps, nous assistons à une baisse des dépenses en volume et à une baisse de la dette, objectif qui n'avait jamais été atteint.

Baisse du chômage, réduction de la dette, réformes, croissance, tout cela ne s'est pas fait par l'opération du Saint-Esprit. On est toujours avare de compliments. Mais il faut le dire. Tout ça est le résultat de l'action résolue du Premier ministre, Dominique de Villepin, qui donne en permanence une impulsion et assure le suivi de l'ensemble des réformes.

***Vous avez dit que vous annonceriez votre décision de vous représenter ou de ne pas vous représenter au cours du premier trimestre 2007. Mais, en votre for intérieur, avez-vous fait votre choix ?***

Il est de ma responsabilité de Président de la République de donner la priorité à l'action. La France ne peut pas se permettre de perdre six mois tous les cinq ans. Je me prononcerai le moment venu, c'est-à-dire au 1er trimestre 2007.

***Pour la présidentielle de 1995, pourtant, vous vous étiez déclaré six mois avant l'échéance. Ce qui valait hier ne vaudrait plus aujourd'hui ?***

Les circonstances ne sont pas les mêmes. En 1994, je n'étais pas Président. Aujourd'hui, je vous le redis, ma fonction m'impose de mener l'action au service des Français jusqu'à son terme.

***En fonction de quels critères – intérieurs, extérieurs – prenez-vous votre décision ?***

Un critère tout simple : l'idée que je me fais de l'intérêt de la France.

***S'il arrivait qu'un ministre soit candidat, pourrait-il rester en fonction ou bien devrait-il quitter le gouvernement pour mener campagne ?***

Le principe est simple. Ce qui compte pour moi, c'est qu'un ministre assume pleinement et totalement ses fonctions ministérielles.

***Dans la majorité, certains disent redouter le retour de la machine à perdre...***

Depuis qu'il y a des élections, on l'a toujours dit.

***Convenez tout de même que ces dernières semaines l'ambiance, au sein de la majorité, a été plutôt agitée...***

Peut-on vraiment dire cela ? Je vous le dis en homme d'expérience : il y a eu des périodes plus difficiles. Cela étant, je souhaite que la majorité garde à l'esprit le vieux principe selon lequel l'union fait la force, et qu'elle agisse en conséquence.

***Avez-vous vous regardé les débats du parti socialiste ? Quel jugement portez-vous sur la méthode retenue ?***

C'est le choix du Parti Socialiste et je n'ai aucun commentaire à faire.

***Ségolène Royal a récemment défrayé la chronique en proposant un « jury populaire » pour « surveiller » les politiques. Qu'en pensez-vous ?***

Je ne vais pas commenter chacune des propositions des candidats à la candidature au sein du Parti Socialiste.

***Mais vous avez tout de même écarté la proposition faite par Dominique de Villepin d'introduire des caméras en Conseil des ministres...***

J'ai été étonné que cette mise au point ait été interprétée par les uns ou par les autres comme une critique ou un désaveu. Le premier ministre a fait une suggestion inspirée par l'idée, juste, qu'il faut encourager la participation des Français à la vie politique. J'ai dit que cette suggestion ne me paraissait pas conforme à l'idée que je me fais du principe d'indépendance et du secret nécessaire à certains débats qui peuvent engager la sécurité intérieure ou extérieure de la France. Voilà tout.

***Pensez-vous que l'UMP doit s'inspirer du principe des primaires pour sélectionner son candidat ?***

C'est la responsabilité de l'UMP. Je suis président de la République et je n'ai pas à m'immiscer dans la vie des Partis.

***Mais estimez-vous possible, et souhaitable, que plusieurs candidats issus de l'UMP soient en concurrence à la présidentielle ?***

L'élection présidentielle c'est une rencontre entre un homme et un peuple ; tel est l'esprit du gaullisme, telle est la logique de l'élection du président au suffrage universel. Tout est donc possible. Quant à ce qui est souhaitable, je dirais qu'il faut privilégier l'esprit d'unité et de rassemblement.

***Vous avez affirmé votre volonté de voir aboutir avant la fin de votre quinquennat la réforme du statut pénal du chef de l'Etat. Pensez-vous compte tenu du calendrier, que cet objectif pourra être atteint ?***

Je le souhaite. Je vous rappelle que j'avais demandé un rapport à une commission présidée par le professeur Pierre Avril. Ces conclusions ont

été très largement approuvées. Le gouvernement les a traduites dans un projet de loi qui a été adopté, sous ma présidence, en Conseil des Ministres. Il est maintenant soumis à la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale. J'espère que les parlementaires l'approuveront et que le projet pourra être voté avant la fin de la législature.

***Dans l'affaire Clearstream, le Premier ministre et la ministre de la Défense vont être entendus par les juges. Est-ce que cela peut ne pas avoir de conséquences politiques ?***

La justice est saisie et je lui fais naturellement toute confiance. Depuis mon entrée en fonction, j'ai agi d'une part pour la moralisation des marchés internationaux (et ils en avaient besoin) et d'autre part pour la lutte contre les réseaux mafieux et terroristes. J'en ai fait une exigence de l'action de la France. Je vous rappelle que j'ai personnellement voulu que la France ratifie la convention de l'OCDE sur la moralisation des exportations et du commerce international. J'ai ensuite fait adopter en 2003 une résolution par le G8 à Evian, sur la lutte contre les réseaux mafieux et contre le financement du terrorisme. Dans ce contexte, chaque ministre compétent se devait et se doit d'être particulièrement vigilant et de prendre toutes les mesures dans ce sens. C'était évidemment le cas du ministre des Affaires Etrangères, Dominique de Villepin, c'était sa fonction et son rôle. Pour le reste, la justice étant saisie, je n'ai pas d'autre commentaire à faire.

***Mais est-ce que c'est sans conséquence politique ?***

Le Ministre de la Défense et le Premier Ministre ont demandé à apporter leur témoignage. Il n'y a rien en cela qui soit de nature à entraver le travail gouvernemental

***Bombardier, entreprise canadienne, a été choisie par la SNCF pour construire les nouvelles rames de trains de banlieue pour la région parisienne. Un certain nombre de voix se sont élevées pour regretter qu'une entreprise française, Alstom, ait été écartée de ce marché. Comment avez-vous réagi ?***

Nous sommes dans une économie de compétition, une économie ouverte. La SNCF a fait un appel d'offre. La SNCF a donc choisi son fournisseur, et c'est sa responsabilité. Mais vous le savez, je reviens de Chine, pays qui va construire dans les années à venir autant de lignes TGV qu'il en existe aujourd'hui sur tout le réseau européen et ce qui compte c'est que grâce à la qualité de ces produits, Alstom a tous les moyens de prendre toute sa part sur ce marché qui a des perspectives énormes.

***Areva est candidat en Chine pour construire des centrales nucléaires de troisième génération, des EPR. C'est un dossier que vous avez abordé pendant votre voyage à Pékin. La France a-t-elle des chances d'emporter ce marché ?***

C'est pour la France une décision capitale. Nous avons 20 ans d'expérience avec la Chine dans l'électro-nucléaire. Je souhaite que cette coopération puisse se poursuivre pour ce qui concerne la 3ème génération, c'est-à-dire pour l'EPR. C'est sans aucun doute l'intérêt technique et politique de nos deux pays. C'est ce que j'ai rappelé aux autorités chinoises. Je suis confiant.

***Le Figaro du mardi 31 octobre 2006***

#### **UN CLIP SUBVENTIONNE APPELLE A GAZER LA POLICE**

Ils s'appelle Colt 44. Ce clip tourné par des rappeurs d'un quartier sensible de Nantes et diffusé sur internet provoque une vive polémique car ses paroles sont extrêmement violentes comme les images qui les accompagnent. On y voit un rodéo, des armes de gros calibre que l'on charge et des paquets de cannabis bien rangés qui attendent leurs clients. Les rappeurs chantent quel sort ils réservent aux mères des hommes de la brigade anticriminalité, la bête noire des petits caïds de quartier, tout en rêvant d'emplir le commissariat central de gaz matarde. Tout un programme qui provoque la colère des policiers nantais d'autant que le tournage du clip a donné lieu à des affrontements entre les forces de l'ordre et une soixantaine de jeunes. Le courroux des policiers s'est encore accru quand ils ont appris que Colt 44 avait été subventionné par la mairie de Nantes.

***Le Figaro du 2 septembre 2006***

***Le maire de Nantes est Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale***

#### **MIL-VIGILANCE N° 20/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 21/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## SARKOZY : "JE REVENDIQUE LA RUPTURE"

### **La situation politique est toujours marquée par le maintien du phénomène Ségolène Royal. Comment l'analysez-vous ?**

D'abord, un phénomène s'analyse dans le temps, pas dans l'instantané. On verra si elle saura affronter les contraintes de la durée. Force est cependant de constater que la contribution de Mme Royal au débat d'idées est proche de zéro. Quelles sont ses idées sur l'immigration ? Aucune. Quelles sont ses idées sur l'économie ? Aucune. Quelles sont ses idées sur la politique internationale ? Faire venir Bill Clinton au Liban ! Si c'est cela, le projet de Mme Royal, je crains que le phénomène ne reste à l'état de phénomène. Et quant au final, elle s'est risquée à proposer un visa saisonnier pour les travailleurs immigrés, elle ne s'était même pas rendu compte que le gouvernement l'avait créé il y a quatre mois ! Il est vrai que durant les cinquante-trois heures du débat à l'Assemblée sur l'immigration, pas une minute elle ne nous a honorés de sa présence.

### **Sera-t-elle la candidate qui vous sera opposée ?**

Cela fait bien longtemps que je considère que, quel que soit le candidat socialiste, il sera dangereux. C'est bien pourquoi il faut rassembler toute sa famille politique pour espérer gagner. Prétendre qu'il y aurait un candidat socialiste facile à battre et un candidat socialiste difficile à affronter, c'est une méconnaissance de la réalité des rapports politiques en France. Lionel Jospin, en 1995, alors que la gauche était abattue, a fait 48 %. Quel que soit le candidat de la gauche socialiste, il sera un candidat difficile à battre, ce qui nécessitera – pour celui qui sera en face – de l'imagination, de l'énergie, de la sérénité. Et par-dessus tout, une volonté de rassemblement pour faire comprendre à la droite et au centre que l'on aura besoin de tout le monde. Chacun doit être persuadé qu'il aura sa place dans le grand combat présidentiel de 2007.

### **Lionel Jospin peut-il revenir dans le jeu ?**

Compte tenu de la violence du combat entre les socialistes, violence qui s'étale sous les yeux stupéfaits des Français chaque jour davantage, et dont les universités de La Rochelle n'ont été qu'une étape, mon pronostic est prudent. Je remarque en outre que les seules idées, dans le vide sidéral du discours de Mme Royal, ce sont celles qu'elle m'emprunte et qui prennent son électorat à rebrousse-poil. Dénoncer les 35 heures, encadrer les jeunes délinquants par des militaires, et considérer qu'en matière de sécurité intérieure, il faut être plus sévère. Elle a même été jusqu'à emprunter à Jean-Marie Le Pen sa formule « Mes idées sont les vôtres ». Avec un tel discours, je ne la vois pas rassembler la gauche.

### **Comment expliquez-vous que l'électorat de gauche ait l'air d'adhérer complètement à Ségolène Royal ?**

Rien ne vous permet de le dire. J'observe que plus on s'approchera de l'échéance, plus les clivages naturels reprendront leurs droits. Chacun mobilise de plus en plus dans son camp. Dans cette logique, on constate à droite l'échec de la stratégie agressive de Philippe de Villiers. Comme d'ailleurs de celle de François Bayrou. L'électorat de droite et du centre a parfaitement compris qu'il faut la mobilisation de tout le monde, et il n'adhère pas à un discours qui vise simplement à marquer des buts contre son camp, et ainsi à faciliter la tâche de la gauche.

### **A la prochaine échéance, la bipolarisation va-t-elle reprendre ses droits ?**

J'ai toujours pensé que la bipolarisation était non seulement inéluctable, mais nécessaire. Si vous ne faites pas de bipolarisation, à quoi sert la démocratie ? Et vous demanderez aux Français de choisir entre quels projets ? J'ai contribué à décomplexer la droite française, même si je n'ai pas l'intention de la laisser se caricaturer. Je crois que la droite et la gauche ne doivent pas craindre d'afficher leurs différences. Comment choisir entre deux personnalités qui n'ont pas de projet ? La démocratie, c'est l'alternative. Je ne dis pas que le clivage gauche-droite répond à toutes les interrogations de la société. Mais si vous gommez le clivage gauche-droite, par quoi le remplacez vous ? Les anciens et les modernes ? En connaissez-vous beaucoup qui se mettront spontanément du côté des anciens ? Le clivage entre Européens et

nationaux ? Connaissez-vous beaucoup d'Européens qui accepteront de renoncer à leur patrie, beaucoup de nationaux qui accepteront de renoncer à l'idée européenne ? La vérité, c'est que la gauche et la droite restent des repères nécessaires à la démocratie, même si, à l'intérieur de chaque camp, il faut rénover les idées. C'est ce que j'essaie de faire, y compris en portant de nouveaux débats sur la monnaie, sur l'Europe ou sur la façon de réduire les injustices dans notre pays.

### **Cela veut-il dire que Jean-Marie Le Pen au second tour de 2002 était un accident qui ne peut pas se reproduire ?**

Le succès passé de Le Pen est la conséquence de deux événements. D'abord d'une droite qui depuis trop longtemps n'a cessé de s'excuser d'être de droite. Et ainsi la droite a laissé une partie de son électorat partir chez Le Pen, non pas parce que Le Pen représentait un espoir, mais parce que la droite républicaine a parfois désespéré ses propres électeurs par sa pusillanimité. Ensuite du talent politique de François Mitterrand, qui a parfaitement compris le bénéfice qu'il pouvait retirer d'une extrême droite forte. Or aujourd'hui, la gauche a le même problème en pire, avec l'extrême gauche, le Parti communiste et les Verts. J'ai essayé depuis quatre ans – en décomplexant la droite – de rendre inutile le Front national, en indiquant aux électeurs de droite que la droite républicaine était de retour, sans faire aucune concession au Front national, mais en acceptant de parler de sujets dont elle avait refusé de parler dans le passé ; l'immigration étant l'exemple caricatural d'un sujet de préoccupation de nos concitoyens sur lequel la droite républicaine a eu tort de ne pas assumer avec assez de forces ses idées et ses valeurs.

### **Il n'y a donc aucun risque que Le Pen soit au second tour, que ce soit face à vous, face à Ségolène Royal, ou face à n'importe quel candidat de gauche ?**

Si la France n'a que Le Pen comme problème, ce n'est pas un gros souci. Je ne participe pas à cette hystérie qui consiste à dire que le seul problème de la France, c'est de contrer Le Pen qui n'a jamais dépassé les 17 %. Il faudrait quand même revenir à la raison. Rien ne m'amène à penser que l'électorat de la droite va se tourner vers l'apocalypse décrite par un monsieur de bientôt 80 ans ! Si la droite fait son travail – et elle le fait aujourd'hui – je ne vois pas de risque Front national. C'est d'ailleurs assez amusant de voir que ceux qui agitent le spectre de Le Pen sont ceux qui ont intérêt à le faire monter, notamment à gauche. Arrêtons l'hypocrisie et stoppons l'instrumentalisation !

### **Une gauche éclatée pourrait-elle faire le jeu de Le Pen ?**

Je le regretterais beaucoup, pour une raison simple : la France ne s'est pas remise de ne pas avoir eu le débat dont elle avait besoin en 2002. La prochaine campagne présidentielle, quel que soit le rôle que j'y jouerai, servira de référendum pour faire trancher des grandes alternatives d'intérêt national par les Français : la récompense du travail, la reconnaissance du mérite, le nombre de fonctionnaires, le coût et la qualité des services publics, le montant de la fiscalité, les frontières de l'Europe, le niveau des dépenses publiques, la réforme de l'éducation, l'autonomie des universités, la question de la franchise pour l'assurance-maladie, la question d'une fiscalité écologique en substitution partielle à une fiscalité du travail. Ce sont de grandes questions qui doivent être tranchées au moment de la présidentielle. Car, si elles ne le sont pas à ce moment-là, elles ne le seront jamais. Pendant la campagne, il faudra tout dire et après il faudra tout faire. C'est pour cela qu'il faut qu'il y ait un débat gauche-droite. Dans l'affaire de l'immigration, si les socialistes ont envie d'inscrire dans leur programme que l'on régularise tous les clandestins, c'est leur droit. Je respecte cette position que par ailleurs je combattrai, mais il faut avoir l'honnêteté de le dire aux Français.

### **Dans cette sorte de précampagne, il y a quand même un paradoxe. Vous avez des propositions concrètes. A l'inverse, Ségolène Royal est dans le flou, et cela marche.**

On ne construit rien de durable sur le flou et le manque d'honnêteté. Je ne suis pas certain que cela marche.

### **Elle a pourtant de bons sondages...**

Je suis persuadé que les Français sont passionnés par les projets, les grands débats, la vraie politique. Si tel n'était pas le cas, le succès d'édition de Témoignage n'aurait jamais existé. Tout le monde m'a dit que sortir un livre politique le 17 juillet, était une erreur. C'était le bon choix. Le livre n'est pas démodé en France, les idées non plus, et la politique intéresse toujours. Quant au parti politique que je dirige, il vient de passer les 270 000 adhérents. Nous triplerons le nombre de nos adhérents en deux ans.

### **La situation, telle qu'elle se présente à droite, laisse-t-elle une possibilité à d'autres candidatures ?**

S'agissant de la famille UMP, il n'y aura qu'une seule candidature, puisque nous nous sommes mis d'accord sur un processus de désignation démocratique par le vote des militants.

### **Mais quelqu'un d'autre de l'UMP peut-il être candidat sans être désigné ?**

Dans ce cas, il n'aura pas le soutien de l'UMP. C'est son droit d'être candidat mais l'UMP n'aura qu'un seul candidat. C'est toujours possible qu'il y ait des gens qui prennent le risque de la division. A la place qui est la mienne, je ferai tout pour qu'il y ait le rassemblement le plus large possible.

### **Si Jacques Chirac souhaite être candidat à nouveau, cela vous obligera-t-il à modifier votre stratégie et votre timing ?**

Ce n'est pas ma stratégie mais celle définie en toute transparence par notre famille politique. Chacun a le droit d'être candidat mais personne n'a plus de droits qu'un autre. Moi compris naturellement.

### **Dominique de Villepin compris ?**

Bien sûr.

### **Est-il concevable qu'il y ait plusieurs candidats sans que la droite aille dans le mur ?**

L'important, c'est que l'on se rassemble derrière celui qui aura le plus de chances de gagner. Je le répète, je ferai tout pour qu'il en soit ainsi.

### **Vos rapports avec Chirac et Villepin sont-ils pacifiés aujourd'hui ?**

Oui.

### **Cela veut dire quoi ?**

Cela veut dire que nous parlons en confiance, et que chacun a clairement conscience qu'il aura besoin des autres.

### **Vous serez sans doute officiellement candidat en janvier.**

### **Démissionneriez-vous du gouvernement ? Peut-on être candidat et rester en fonction ?**

J'observe que Lionel Jospin a été candidat en fonction, qu'Edouard Balladur a été candidat en fonction, que François Mitterrand a été candidat en fonction, qu'en son temps, Valéry Giscard d'Estaing a été candidat en fonction, que Jacques Chaban-Delmas a été aussi en fonction, et que Jacques Chirac a été lui-même candidat en fonction. Je suis donc amusé que l'on me pose cette question. J'y vois une marque d'intérêt ! Mais si je ne demande pas plus de droits que les autres, je ne dois pas en avoir moins non plus.

### **Vous n'excluez donc pas de pouvoir rester en fonction ?**

Nous sommes au mois de septembre : il est trop tôt pour s'enfermer dans une position de principe. J'observe qu'il y a deux thèses. Mes amis disent qu'il ne faut pas que je reste ministre, parce que je peux avoir des ennuis. Je voudrais leur dire qu'ils oublient une chose. C'est que si on ne veut pas d'ennuis, il vaut mieux ne pas faire de politique. Ce n'est donc pas un élément qui peut entrer en ligne de compte. Mes adversaires disent que ce serait anormal que je bénéficie d'avantages en tant que ministre de l'Intérieur. Pour les uns donc, je dois partir parce que je subirais trop d'inconvénients, pour les autres, je dois partir parce que je bénéficierais de trop d'avantages. Comme toujours, quand il y a deux positions extrêmes, il faut trouver le point d'équilibre. Je le proposerai le moment venu.

### **On le saura quand ?**

Pas avant que l'UMP ait choisi de soutenir son candidat.

### **Aucune solution n'est exclue aujourd'hui ?**

Je n'ai nul besoin d'en dire davantage.

### **On vous reproche certains zigzags idéologiques. Le ressentez-vous comme cela, et cette attitude ne risque-t-elle pas de créer le trouble chez vos partisans ?**

En aucun cas, et d'aucune façon. D'ailleurs, cela m'amuse. Ceux qui me reprochent de faire du zigzag idéologique, ce sont ceux-là mêmes qui étaient trop heureux d'essayer de me mettre dans une case marquée par le sectarisme idéologique. Il y a deux mois, j'étais accusé d'être un libéral communautariste et atlantiste. Deux mois après, je serais devenu tellement ouvert aux Français que j'aurais perdu toute cohérence ! Ces considérations n'ont aucun sens. La vérité, c'est que si on veut gagner la présidentielle, il faut rassembler 50 % des électeurs, plus une voix. Pour rassembler, il faut se hisser au-dessus de ses racines et élargir sa famille politique. Je n'appartiens à aucun clan, je ne suis pas un idéologue, et je revendique le droit au débat. Ainsi, je suis profondément européen, et cela ne m'empêche pas de réclamer des frontières pour l'Europe, et de réaffirmer que la Turquie n'a pas vocation à être un pays de l'Union européenne. Je suis européen, et je veux être fidèle au projet de l'Europe politique qui veut que l'intégration passe avant l'élargissement. J'ai toujours voté « oui » à l'Europe. J'ai toujours été pour l'Europe. J'ai fait le choix de la monnaie unique. Mais je juge étrange d'avoir construit une monnaie forte pour refuser de s'en servir. Comme si les Japonais refusaient d'utiliser le yen, les Chinois d'utiliser le yuan, les Américains d'utiliser le dollar en soutien à leur croissance ! J'affirme que l'on peut poser la question de la pertinence d'une politique monétaire au service de la croissance, et pas simplement de la réduction de l'inflation, sans pour autant renoncer à la réduction des déficits. Troisième débat : je suis pour la création de richesses, et pour

le libéralisme économique. Cela ne m'empêche pas de poser la question avec force : comment réduit-on les inégalités dans un pays comme le nôtre ? C'est bien beau de parler des inégalités, si elles continuent à s'aggraver. C'est pour cela que j'ai avancé l'idée de la discrimination positive à la française qui ne signifie rien d'autre que faire plus pour ceux qui ont le moins : territoires ou individus. Je ne veux pas me laisser enfermer dans un rapport binaire à toutes ces questions. C'est pareil pour l'immigration ou pour la sécurité. Je veux être à la fois ferme et juste. J'ai dit à la droite : « Décomplexez vous, mais ne vous caricaturez pas. » Evidemment, quand je vois certains patrons qui ont échoué et se servent des indemnités équivalentes à 40 siècles de smic, le libéral que je suis proteste, parce qu'il n'accepte pas que ses idées soient à ce point travesties par des comportements inacceptables.

### **Donc l'expression « patron voyou », vous la maintenez ?**

Parce que le seul fait d'être patron permettrait d'avoir un comportement indélicat ? Quelle drôle d'idée ! Je ne veux pas me laisser enfermer par des tabous. Ainsi la gauche a laissé tomber les habitants des quartiers populaires, et si l'on veut que ceux-ci n'aient pas la tentation de revenir vers le Front national, nous avons tout intérêt, nous-mêmes, à poursuivre une politique de sécurité très forte. Dans tout cela, il n'y a aucun zigzag. Au contraire, il y a une forte cohérence. Je veux la rupture avec des comportements, des méthodes et des politiques qui font qu'un Français sur deux ne vote plus et que 25 % de ceux qui votent le font pour des extrêmes. Je veux que la vie politique tire les débats vers le haut et que l'on en finisse avec l'égalitarisme, le nivellement et l'uniformité.

### **Le mot « rupture », vous l'assumez ?**

Le mot « rupture », non seulement je le maintiens, mais je le revendique. Parce que j'appelle mes amis à regarder cette question sans complaisance. Depuis 1981, aucune majorité ne s'est succédé à elle-même. Aucun d'entre nous ne sera élu sur la continuité. La France doit rompre avec la culture du non-travail. La France doit récompenser le travail. C'est pourquoi j'ai proposé la suppression des droits de succession pour une majorité de Français. J'estime que, quand on a travaillé toute sa vie, on a le droit de donner à ses enfants le produit de son labeur. L'exonération des droits de succession entre conjoint et survivant fait débat. L'UMP elle-même est divisée. J'avoue ne pas tout comprendre. Il faudrait payer deux fois des droits de succession quand on a travaillé toute sa vie : une fois quand le bien passe du mari décédé à la femme, et une autre fois quand il passe de la mère aux enfants, alors que l'on a payé des impôts toute son existence ? C'est la négation de la famille, c'est la négation du travail. Or il se trouve que je défends le travail et la famille. La rupture, ce sont aussi des méthodes de gouvernement ou de campagne plus transparentes. Saura-t-on avec qui vous avez l'intention de gouverner ? Je pense qu'il faut de la transparence, et qu'un candidat à l'élection présidentielle doit donner son programme, son calendrier, sa méthode de gouvernement. Dire ce qu'il fera et faire ce qu'il aura dit. J'ai clairement dit que je voulais un Président qui s'engage, et qui assume ses responsabilités. Si on élit le Président – homme ou femme – au suffrage universel, c'est pour qu'il décide et assume. J'ai également clairement annoncé que je voulais quinze ministres, qui soient responsables des décisions qu'ils prennent. La transparence sur l'équipe est effectivement préférable.

### **Dont la moitié de femmes ?**

Je pense que la parité dans la politique est une orientation fondamentale. La France est un pays qui doit faire plus de place aux femmes. On ne peut plus gouverner de la même façon. Il y a deux secteurs où la frilosité n'est plus de mise : la parité et l'écologie. Ce sont deux secteurs où il faut passer des discours scandés à des décisions affichées, assumées et annoncées.

### **François Fillon est-il bien placé pour être Premier ministre si vous êtes Président ?**

La question est plus que prématurée même si François Fillon est incontestablement l'un de nos principaux talents.

### **Si vous êtes élu, ferez-vous appel à la « société civile » ?**

Je suis réservé sur cette expression.

### **Pourquoi ?**

Parce que je considère que la politique est un métier ; que gouverner la France, cela ne s'improvise pas ; que les Français ont besoin d'une nouvelle politique mise en oeuvre par des gens qui ont de l'expérience, et non pas d'une ancienne politique mise en oeuvre par des gens qui n'en ont pas. Il peut y avoir des exceptions à la règle, mais on ne dirige pas une nation sans expérience, on n'assume pas des responsabilités politiques sans expérience.

**MIL-VIGILANCE N° 21/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 22/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## SARKOZY : "JE REVENDIQUE LA RUPTURE" (SUITE)

### **Quinze ministres, c'est un vrai engagement ? On a si souvent entendu des candidats proposer un gouvernement restreint...**

Je dis même mieux : il faut une loi organique pour que cet engagement soit gravé dans le marbre. J'ajoute qu'il faut changer le périmètre des ministères. C'est notamment le cas du ministère de l'Environnement, auquel il faut que soient rattachés les transports et l'énergie. Que peut faire pour l'écologie et le développement durable un ministère de l'Environnement qui n'ait compétence ni en matière de transport, ni en matière d'énergie ? Au-delà des questions de périmètres, ce changement fera de l'écologie une priorité.

### **Pourriez-vous faire appel à des personnalités qui ne sont pas forcément de votre famille ?**

Pourquoi pas ? Il y a un certain nombre de gens de gauche qui ont déjà appelé à ma candidature, et qui me soutiennent. A partir du moment où l'on se met d'accord sur un programme de gouvernement, qui est un programme de rupture, il y a certainement à gauche des gens désolés de voir que le projet du Parti socialiste se réduit au smic à 1 500 euros, à la renationalisation d'EDF, et à la remise en cause de la réforme des retraites. Il y a des hommes et des femmes de gauche qui ne se sont pas engagés à gauche pour cela. D'ailleurs, quand je voyage en Europe, que je rencontre Tony Blair, Zapatero ou même Prodi, ils sont atterrés – le mot est faible – par le programme du Parti socialiste français. Et il y a des hommes et des femmes de gauche sincères qui sont pour le mouvement. Or, aujourd'hui, le mouvement est incarné par l'UMP.

### **Pour caractériser la fonction du président de la République, quels sont les maîtres mots ?**

C'est un homme engagé qui dit ce qu'il fera et fera ce qu'il a dit.

### **Faut-il un nouveau statut au président de la République ?**

Il faut certainement des changements. Je souhaite que le président de la République puisse s'exprimer devant le Parlement. Je souhaite que les pouvoirs du président de la République soient davantage encadrés, notamment les pouvoirs de nomination, car le fait du prince n'est pas souhaitable. Je souhaite enfin qu'on arrête de considérer la politique étrangère de la France et la politique de défense comme des domaines réservés.

### **Et son statut pénal ?**

Que le président de la République ne puisse pas être convoqué à tout moment par un juge me paraît sage. Pour le reste, je souhaite qu'il soit un citoyen comme les autres.

### **Cela implique un changement de Constitution ?**

Non.

### **Pas de VIe République, alors ?**

Le débat sur la VIe République n'a pas beaucoup de sens. Quand je dis que le pouvoir est dans les mains du président de la République, je ne fais que décrire la réalité. Il doit donc être responsable. Qui peut imaginer que Michel Debré faisait sa propre politique lorsqu'il était le Premier ministre du général de Gaulle ? Qui peut penser que ce n'était pas Pompidou qui dirigeait, et n'a-t-il pas renvoyé Chaban justement parce qu'il y avait un problème ? Comme Jacques Chirac est parti parce que Giscard, Président, voulait – en toute logique de la Ve République – réaffirmer son pouvoir. Qui peut penser que Raffarin conduisait autre chose que la politique de Jacques Chirac ? Et en va-t-il autrement pour Dominique de Villepin ? Arrêtons de nous masquer derrière les apparences. Le Premier ministre ne conduit pas la politique de la nation, il la coordonne. La politique de la nation est assumée par celui qui est élu au suffrage universel. On élit un homme pour cinq ans. Ce n'est pas pour qu'il s'abrite derrière le Premier ministre qu'il nomme ! Le chef de la majorité présidentielle, c'est le président de la République. Le chef de la majorité, ce n'est pas celui qui est nommé : c'est celui qui est élu. En revanche, je souhaite que l'on encadre les pouvoirs du président de la République, car il me semble qu'il faut davantage de démocratie.

**Le domaine réservé est quand même une idée née sous de Gaulle !**

Le temps a passé. Il n'est pas sûr que le général de Gaulle, en 2006, ferait exactement ce qu'il organisa en 1962.

### **Mais alors pourquoi garder un Premier ministre ?**

Parce que, dans un pays de 62 millions d'habitants, la tâche harassante du président de la République, aussi bien nationale qu'internationale, nécessite la présence d'un Premier ministre qui le soulage, et que le changement de Premier ministre peut rythmer un quinquennat. Il n'est donc pas question de poser la question de la suppression du poste de Premier ministre, mais simplement de répartir clairement les rôles.

### **Vous gardez l'esprit de la Ve, mais vous voulez en ôter les dérives monarchiques ?**

Si votre question laisse à penser qu'il y a un risque de dérives monarchiques, ma réponse est oui.

### **Pensez-vous que le retour de la croissance soit durable ?**

La croissance n'est hélas jamais assez durable. Même si les chiffres d'aujourd'hui sont bons – et il y aurait de la mauvaise foi à ne pas le reconnaître – prenons donc garde de ne pas dépenser des recettes qui ne sont pas encore rentrées. A cet égard, ce qui comptera en termes de moyens financiers disponibles c'est le nombre des emplois publics. Il faut remplacer un départ de fonctionnaire sur deux et partager les gains de productivité ainsi dégagés, une moitié allant à la réduction du déficit, l'autre à l'augmentation des salaires des fonctionnaires. Je souhaite par ailleurs que la moitié des promotions de fonctionnaires soit décidée en fonction de l'expérience et du mérite et non des seuls concours, diplômes ou examens.

### **Sur le dossier Suez-GDF, vous vous êtes finalement rallié à la position du Premier ministre. Pourquoi avez-vous évolué ? Et faut-il utiliser l'article 49-3 pour éviter que les débats traînent en longueur à l'Assemblée, vu l'avalanche d'amendements préparés par la gauche ?**

Il y a un débat sur le niveau de privatisation du capital de Gaz de France, que j'avais commencé moi-même à ouvrir. Que Gaz de France constitue un grand pôle énergétique avec Suez ne me choque pas. Mon soutien constitue-t-il une contribution au rassemblement de la majorité ? C'est certain.

### **Et le 49-3 ?**

Je suis pour sa suppression. Mais pour éviter le ridicule de devoir discuter du plus grand nombre d'amendements qui ait existé depuis le début de la Ve République, il ne faut pas exclure son usage. A une position excessive répond une autre position excessive. Tant que le 49-3 existe...

### **Nous allons parler des problèmes de société. D'abord des sans-papiers. Pouvez-vous préciser votre ligne de conduite ?**

Elle est assez simple. Quand on a des papiers, on reste en France, et on a des droits qui vous sont garantis. Quand on n'a pas de papiers, on a vocation à être reconduit hors de France dans son pays d'origine. C'est le premier principe. Deuxième principe : aucune régularisation automatique. Lionel Jospin a régularisé 80 000 clandestins. Résultat : le nombre des demandes d'asile a quadruplé, passant de 1997 à 2002, de 20 000 par an à 80 000. Donc, pas de régularisation automatique comme le prévoyait la loi Chevènement. Si vous étiez resté dix ans clandestin sans vous faire prendre, vous étiez récompensé par des papiers !

### **A-t-on les moyens de renvoyer tous les clandestins dont on a décidé qu'ils devaient rentrer chez eux ?**

Je ne sais pas si on a les moyens. Mais enfin quand même, quand je suis devenu ministre de l'Intérieur, on expulsait 10 000 personnes par an alors qu'on en sera à 25 000 cette année. Les Espagnols font mieux, ils sont à 50 000. Bien sûr qu'on ne peut pas expulser tout le monde tout de suite. Mais enfin si on dit qu'on renonce à expulser, alors autant renoncer à donner des papiers et admettre tout le monde. Je le dis très clairement, comme je l'ai fait pour le squat de Cachan, comme je le fais tous les jours pour un certain nombre de personnes, ceux qui n'auront pas de régularisation seront expulsés.

### **Combien de parents d'enfants scolarisés vont-ils être régularisés ?**

Le flux des demandes qui a été alimenté par des organisations d'extrême gauche les a fait monter à 30 000 de façon totalement artificielle. La moitié des dossiers ne correspond en rien aux critères de la circulaire du 13 juin. Sur la base des dossiers sérieux – environ une moitié – on considère toujours qu'on devrait arriver à 6 000 ou 6 500.

### **Quelle est votre position sur le mariage homosexuel ?**

J'y ai beaucoup réfléchi et j'y suis opposé tout comme à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. C'est clair et c'est précis. En revanche, je suis profondément hostile à toute forme de discrimination. Les homosexuels ne doivent pas en subir. C'est pourquoi je suis partisan de l'égalité sur le plan financier. Il faut donc créer un système qui, sur le plan fiscal, patrimonial et successoral, garantisse l'égalité entre un couple hétérosexuel et un couple homosexuel. Aujourd'hui, il

est nécessaire d'aller plus loin que le simple pacs. Mais le modèle qui est le nôtre doit rester celui d'une famille hétérosexuelle : les enfants ont besoin d'un père et d'une mère.

#### ***Où en êtes-vous en ce qui concerne la discrimination positive ?***

La discrimination positive, c'est faire plus pour celui qui a moins. Je ne comprends pas pourquoi on a peur de cette expression. D'autant qu'on la pratique déjà. Qu'est-ce que la parité sinon de la discrimination positive ? Le quota de 6% d'emplois réservés aux personnes handicapées dans la fonction publique, comme dans l'entreprise, qu'est-ce que c'est si ce n'est de la discrimination positive ? En réalité, il y a un clivage entre ceux qui parlent des inégalités sans les réduire, et ceux dont je suis qui veulent trouver la meilleure façon de les réduire. La discrimination positive à la française doit être limitée dans le temps, y compris pour la parité. Le jour où il y aura autant de femmes que d'hommes parmi les élus politiques, on n'aura plus besoin de quotas. Car le quota doit servir exclusivement à rétablir l'égalité d'une situation marquée par un déséquilibre permanent. A partir du moment où l'équilibre est retrouvé, il n'y a plus besoin de quota ni de discrimination positive. Deux autres notations si vous le permettez. Concernant la politique de la ville, on fait une erreur en se concentrant exclusivement sur le territoire alors qu'il faut surtout se préoccuper des gens qui habitent ces territoires. Autrement dit, c'est bien beau de refaire un immeuble à neuf mais si on ne donne pas de travail à ses habitants, cela n'est pas suffisant. Par ailleurs, j'affirme qu'on ne peut pas continuer à traiter de la même façon celui qui veut s'en sortir et celui qui ne fait rien pour améliorer sa situation.

#### ***L'environnement est devenu un sujet politique majeur comme en témoigne la récente « sortie » de Nicolas Hulot...***

Ce que dit Nicolas Hulot ainsi que d'autres personnalités comme Yann Arthus-Bertrand est intéressant. Leurs colères sont salutaires : elles alertent les responsables politiques souvent trop timorés sur cette question. Pour ma part, j'ai plusieurs convictions. D'abord, il faut en finir avec le tout autoroutier : doubler l'autoroute du Sud ou doubler l'autoroute du Nord n'a aucun sens. Deuxièmement, la France doit désormais être préservée du défilé continu des camions de toute l'Europe sur son sol : une priorité doit être donnée au ferroutage, à la création des autoroutes de la mer et à la reprise des travaux sur les canaux permettant l'acheminement par péniches d'un certain nombre de marchandises. Troisièmement, une partie de notre fiscalité qui pèse exclusivement sur le travail doit évoluer vers une fiscalité qui pèserait sur la pollution. Quatrièmement, il faut faire beaucoup plus pour les énergies renouvelables. Enfin les écologistes responsables doivent accepter de soutenir le programme nucléaire, dont chacun voit bien qu'il est écologiquement propre. J'ajoute que la mise en place d'un ministère de l'Environnement tel que je le propose témoigne de ma volonté de faire de l'écologie une priorité, puisque ce ministère aura les moyens de l'action et non seulement la capacité d'un discours.

#### ***Quels doivent être les grands axes d'une réforme de la justice ?***

D'abord un principe : il ne peut pas y avoir de pouvoir sans contrepartie de responsabilité. Un directeur de rédaction est responsable de ce que ses journalistes écrivent. Un médecin est responsable de ce qu'il fait. Tout comme un politique. Et un magistrat doit être responsable de ce qu'il décide. Ensuite, la carte judiciaire, qui est un problème considérable puisqu'elle n'a pas bougé depuis 1958, doit être revue. Troisièmement, la majorité prochaine ne doit pas avoir honte d'assumer une politique pénale. Son devoir est de donner des instructions collectives au parquet pour que chacun soit jugé dans les mêmes conditions dans toute la France. En ce sens, une publicité plus importante des décisions des tribunaux doit être effectuée. Ainsi, certains tribunaux se sont fait une spécialité d'exonérer les mineurs de toute forme de responsabilité. C'est le cas par exemple en Seine-Saint-Denis. Et ce n'est pas un hasard si la Seine-Saint-Denis connaît une délinquance parmi les plus fortes de France. Quant à la détention provisoire, elle n'a pas lieu d'être quand il n'y a pas eu d'atteinte à l'intégrité physique. La justice a besoin d'une grande réforme cohérente. Cette réforme devra être entreprise après l'élection présidentielle.

#### ***Aujourd'hui, on connaît de plus en plus l'intimité des hommes politiques. Quelles doivent être les frontières de ce qu'on appelle la vie privée ?***

Vous êtes sans doute les derniers journalistes de France à penser que c'est aux hommes politiques de fixer les frontières ! Croyez-moi, personne ne nous demande l'autorisation ! Cela étant, l'évolution est inéluctable : le public souhaite savoir avec qui l'on vit et qui l'on est. D'autant que le phénomène, même amplifié, n'est pas nouveau. Mme de Gaulle a toujours joué un rôle public. Mme Giscard d'Estaing apparaissait à la télévision. Quant à Mme Chirac, elle a même fait un livre. Ne voyons pas aujourd'hui le monde comme un monde qui serait devenu horrible par rapport à un monde d'hier qui aurait été absolument

parfait. Les gens veulent de la transparence. Il y a parfois des excès. On les subit plutôt qu'on ne les veut, je suis bien placé pour le savoir. Je n'ai pas d'autre commentaire à porter. Même si j'observe par exemple que Mme Royal tente de faire d'un banal cambriolage d'été, l'affaire du siècle !

#### ***Comment jugez-vous l'attitude de la France dans la guerre au Liban ?***

L'attitude de Jacques Chirac et les liens qu'il a avec le Liban ont été utiles à la France et à la paix.

#### ***Vous vous revendiquez toujours comme l'ami d'Israël ?***

Oui. Le droit à la sécurité pour Israël est un droit sur lequel on ne peut pas transiger. Israël est une démocratie. Israël est né dans les conditions que l'on sait. C'est une responsabilité essentielle, pour tous les pays libres, d'assurer sa survie. Est-ce que pour autant je considère que le gouvernement israélien a eu en se défendant, je dis bien en se défendant, la réponse appropriée ? Je n'en suis pas sûr. J'ajoute que si je suis l'ami d'Israël, je suis aussi celui du Liban qui doit devenir un pays véritablement souverain.

#### ***Une fois encore, une partie de l'opinion américaine a critiqué l'attitude française. Est-ce qu'on peut avoir des rapports normaux avec les Etats-Unis ?***

Je me pose moi-même la question. Il est temps d'en finir avec les malentendus franco-américains. Nous partageons des valeurs communes. Nous sommes engagés ensemble dans la lutte contre le terrorisme. Ce qui s'est passé à New York le 11 septembre 2001 aurait pu se passer à Paris. Cet ensemble constitue notre socle commun. Il est essentiel. Mais nos amis américains doivent aussi comprendre que les frontières du monde ne sont pas celles de leur pays. Quand on a bâti une société américaine si exemplaire en beaucoup d'aspects, quand on connaît de si grandes réussites, on doit quand même se demander pourquoi on suscite tant de haine sur la planète. Les Américains devraient s'intéresser plus à ce qu'est le monde et davantage tenter de le comprendre.

#### ***Etes-vous agacé d'être toujours qualifié par certains d'« ami des Américains » ?***

Cela me flatte. Surtout si on savait le mal que je me donne pour parler un anglais convenable !

#### ***Pourquoi l'Europe est-elle en panne ?***

Elle est en panne parce que les grands pays européens ne remplissent plus leur rôle. Il faut sortir de la confusion et accepter quelques vérités. D'abord, il faut imaginer de toute urgence un nouveau moteur à la construction européenne. Le moteur franco-allemand ne suffit plus. Il faut aussi fixer des frontières à l'Europe. Ainsi je maintiens que la Turquie n'appartient pas au Vieux Continent. Il faut encore doter l'Europe d'une Constitution et d'institutions qui fonctionnent, avec un président élu pour deux ans et demi, et dont ce sera la seule tâche. Voilà quelques initiatives nécessaires pour que la Communauté européenne reparte d'un bon pied.

#### ***N'est-ce pas également une question d'hommes et de stature ?***

Sans doute.

#### ***La France tient-elle sa place dans le monde ?***

Vaste question... Juste deux observations à ce sujet. Il faut savoir gré au président de la République d'avoir tout fait pour éviter le choc des civilisations entre l'Islam et l'Occident. De même, il a raison dans sa vision du codéveloppement et des relations avec l'Afrique. Je ne citerai qu'un chiffre : sur les 900 millions d'Africains, il y en a 470 millions qui ont moins de 17 ans. La jeunesse du monde est africaine. La question du développement de l'Afrique est une question considérable. Je milite moi-même pour une nouvelle politique africaine, dégagée des scories du passé. On ne peut pas aider tous les pays africains de la même façon. On doit aider davantage les pays qui sont sur la voie de la démocratie et privilégier les microprojets par rapport aux gros projets, source de corruption. Je veux par exemple exonérer de l'impôt sur le revenu les migrants qui travaillent en France et qui investissent dans leur pays. Cette décision aurait deux avantages. D'abord de permettre à ces migrants de garder des contacts avec leur pays d'origine, voire d'y retourner. Ensuite, de financer par cette épargne des microprojets privés. Ce n'est qu'une illustration d'un dessein plus large qui doit être marqué par l'audace et l'imagination. Ainsi nous resterons ce que nous sommes et nous compterons dans le monde.

***Le Figaro Magazine du 1er septembre 2006***

**MIL-VIGILANCE N° 22/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L

## VIGILANCE

N° 23/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

### HUMOUR ET POLITIQUE

**Pierre Arpaillange**, Garde des sceaux : "En 1989, sur cinquante-deux évadés, on en a repris cinquante-trois"

**Roselyne Bachelot** : "La moitié du nuage d'ozone qui sévit dans la région parisienne est d'importation anglaise et allemande"

**Michel Barnier** : "Que l'on soit pour ou contre la Turquie, on ne pourra pas changer l'endroit où elle se trouve"

**François Baroin** : "Je ne suis pas sûr qu'on prenne de la hauteur en montant sur une table" (à propos d'un incident de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur); "Je suis un des rares ministres chiraco-sarko-villepin compatible"

**Raymond Barre** : "Quand le moment est venu, l'heure est arrivée"; "La meilleure façon de résoudre le chômage, c'est de travailler"

**Azouz Begag** : "Je ne suis pas l'Arabe qui cache la forêt"

**Jean-Luc Bennaïas** : "Le miracle permanent des Verts, c'est que les gens nous attendent encore pour refaire le monde"

**Marie-George Buffet** : "Il s'agit presque d'un triomphe à la soviétique, comme on disait dans le temps" (à propos de la victoire de Vladimir Poutine)

**Michel Charasse** : "Mamère Noël est une ordure." (après le mariage homosexuel de Begles)

**Hervé de Charette** : "Ce n'est pas parce que nous sommes un parti charnière qu'il faut nous prendre pour des gonds" (à propos du parti PPDF, fusionné depuis pour former l'UMP)

**Jean-Pierre Chevènement** : "Le mur de Berlin s'écroule. Un mort: Jacques Delors"; "Les assises, c'est un peu dur pour le PS, la correctionnelle aurait suffi" (à propos d'un congrès du Parti Socialiste); "Cette année, les corbeaux volent en escadrille" (mis en cause dans l'affaire Clearstream)

**Michel Crépeau** : "J'ai été avocat pendant 28 ans et Garde des Sceaux pendant 28 jours. Si je suis le seul ministre de la Justice à ne pas avoir commis d'erreur, c'est parce que je n'en ai pas eu le temps"

**Xavier Darcos** : "Quand vous êtes aux affaires vous manquez de souffle; quand vous êtes dans l'opposition vous ne manquez pas d'air" (à des élus PS)

**Jean-Louis Debré** : "Je n'imagine pas un instant cette île séparée du continent" (à propos de la Corse); "À l'Assemblée on s'occupe des JO et on laisse les Jeux paralympiques au Sénat"

**Patrick Devedjian** : "On était dans un appartement avec une fuite de gaz. Chirac a craqué une allumette pour y voir clair" (sur la dissolution); "Les coupures de presse sont celles qui cicatrisent le plus vite" (Patrick Devedjian)

**Christine Deviers-Joncour** : "Pour ce que j'avais à faire, je n'avais pas besoin de diplôme"

**Philippe Douste-Blazy** : "Le Hamas a voulu faire une croix sur Israël" (ministre des Affaires étrangères)

**Roland Dumas** : "Elle est sortie de mon orbite affective" (à propos de Christine Deviers-Joncour)

**Laurent Fabius** : "Il est plus facile de céder son siège à une femme dans l'autobus qu'à l'Assemblée nationale"; "Je préfère dire voici mon projet que mon projet c'est Voici" (à propos de Ségolène Royal)

**Edgar Faure** : "Voici que s'avance l'immobilisme et, nous ne savons pas comment l'arrêter"

**Hervé Gaymard** : "Je n'ai pas le sentiment de tromper ma femme quand je suis avec la France"

**François Gerbaud** : "Ce n'est donc pas un groupe politique, c'est un accélérateur de particules" (à propos du groupe UMP du Sénat, présidé par le duc de Rohan, co-vice-présidé par le marquis de Raincourt et Xavier Galouzeau de Villepin)

**Valéry Giscard d'Estaing** : "Votre peuple a eu l'intelligence de vous élire deux fois" (à Benazir Bhutto); "À mon âge l'immortalité est devenue une valeur refuge" (reçu à l'Académie française); "C'est un texte facilement lisible, limpide et assez joliment écrit: je le dis d'autant plus aisément que c'est moi qui l'ai écrit" (au sujet du projet de Constitution européenne); "C'est une bonne idée d'avoir choisi le

référendum, à condition que la réponse soit oui" (au sujet du projet de Constitution européenne)

**Jacques Godfrain** : "Les socialistes aiment tellement les pauvres qu'ils en fabriquent"

**François Goulard** : "Cette semaine, le gouvernement fait un sans faute; il est vrai que nous ne sommes que mardi"

**Robert Hue** : "Si Bush et Thatcher avaient eu un enfant ensemble, ils l'auraient appelé Sarkozy"

**Alain Juppé** : "François Mitterrand est le spécialiste du piège à consensus"

**Bernard Kouchner** : "Il doit bien rester un angle de tir pour la paix"

**Arlette Laguiller** : "Mes idées n'ont pas pris une ride"

**Marie-Noëlle Lienemann** : "Mon mari était jusqu'à présent chômeur, mais je suis en train de changer de mari"

**Pierre Mauroy** : "La droite et la gauche, ce n'est pas la même chose"

**Renaud Muselier** : "Villepin fait tout, je fais le reste"

**Henri Nallet**, Ministre de l'Agriculture : "Le plan sécheresse n'est pas un arrosage"

**Nelly Olin** : "Je trouve qu'on a tellement de choses à se mettre dans la tête qu'il est inutile de s'encombrer le cerveau" (ministre de l'écologie)

**Charles Pasqua** : "Mes détracteurs ont commencé à s'opposer aux charters. La police de l'air a négocié avec la SNCF, on a parlé de train de la honte. Si on décidait d'utiliser les bateaux, on évoquerait l'"Exodus". Il ne nous reste donc, en réalité, que l'autobus ou le vélo"

**Bernard Poignant** : "L'an dernier, les carottes étaient râpées, cette fois elles sont cuites"

**Jean-Pierre Raffarin** : "Les veuves vivent plus longtemps que leurs conjoints"; "Ségolène, elle séduit au loin et irrite au près" (sur Ségolène Royal)

**Ségolène Royal** : "Même quand je ne dis rien, cela fait du bruit"; "Les gazelles courent plus vite que les éléphants" (en réponse à Henri Emmanuelli qui aurait dit à François Hollande : "Mon cher François, il va falloir arriver à enfermer dans le même zoo les éléphants et les gazelles"); "Je ne parlerai ni des attentats ni des incendies, je ne parlerai que de la Corse qui travaille" (en visite en Corse)

**André Santini** : "Saint Louis rendait la justice sous un chêne. Pierre Arpaillange la rend comme un gland"; "Mgr Decourtray n'a rien compris au préservatif. La preuve, il le met à l'index"; "Alain Juppé voulait un gouvernement ramassé, il n'est pas loin de l'avoir"; "Je me demande si l'on n'en a pas trop fait pour les obsèques de François Mitterrand. Je ne me souviens pas qu'on en ait fait autant pour Giscard."

**Nicolas Sarkozy** : "Je ne suis candidat à rien"; "En France, ce ne sont pas les couilles que l'on coupe mais la tête" (répondant à Dominique de Villepin qui aurait dit "Nous sommes en 14, c'est la guerre des tranchées, moi j'ai des couilles")

**Odile Saugues** : "Mettre une taxe sur des billets d'avion qu'on ne paye jamais, c'est un comble pour un président" (député PS)

**Philippe Séguin** : "En 1974, les Français voulaient un jeune: ils ont eu Giscard. En 1995, ils voudront un vieux: ils auront Giscard"; "Avec Delors, les socialistes passent de Léon Blum à Léon XIII"

**Dominique Strauss-Kahn** : "C'est l'union d'un postier et d'une timbrée" (à propos de l'alliance LO-LCR)

**Pascal Terrasse** : "C'est la première fois qu'un déserteur passe ses troupes en revue" (à propos de Lionel Jospin)

**Jacques Toubon** : "Même en avion, nous serons tous dans le même bateau"

**Manuel Valls** : "J'étais partisan du non, mais face à la montée du non, je vote oui"

**Dominique de Villepin** : "Le pétrole est une ressource inépuisable qui va se faire de plus en plus rare"; "J'entends ceux qui manifestent mais j'entends aussi ceux qui ne manifestent pas" (à propos des manifestations anti-CPE); "Ils vont s'apercevoir que je suis assez con pour aller jusqu'au bout" (en pleine crise du CPE)

**Philippe de Villiers** : "Si elle s'appelait République, Ségolène ne séduirait pas nos électeurs" (sur Ségolène Royal); "Docteur Sarko et Doc Gynéco, c'est la com' et la came" (concernant le soutien du rappeur à la candidature de Nicolas Sarkozy)

**Kofi Yamgnane**, maire d'origine africaine de Saint-Coulitz, dans le Finistère : "Je suis un Breton d'après la marée noire"

**Source internet**

### SOURIEZ, VOUS ETES ECOUTE

Personne n'a oublié le scandale des écoutes téléphoniques d'il y a quelques années sous la présidence de François Mitterrand. Cette cellule directement commandée par l'Elysée interceptait et enregistrerait des conversations sélectionnées par différents commanditaires haut placés. La secrétaire générale adjointe du ministère de la justice, a

annoncé la création d'une "plate-forme qui permettra l'écoute de la voix, l'identification des numéros appelants, la géolocalisation des téléphones mobiles, la réception des informations détenues par les opérateurs et leur renvoi aux services enquêteurs"; une super-cellule d'écoute dotée de vrais moyens informatiques d'interception des communications téléphoniques. Cet arsenal devrait, selon toute vraisemblance, entrer en fonctionnement en début d'année 2008. En attendant ces "super-grandes oreilles", c'est un système d'interception de SMS dont va se doter le ministère en janvier 2007. Les écoutes extrajudiciaires, qui concernent essentiellement la sécurité nationale ou la criminalité organisée, sont, quant à elles, gérées par le Groupement interministériel de contrôle, doté de plus de moyens que le ministère de la justice.

**Le Monde du 10 octobre 2006**

### SEGOLENE VUE PAR SES « CAMARADES »

Claude Allègre : « Elle ne travaille pas. Quand elle était avec moi au ministère, elle ne contrôlait rien. Les nominations d'enseignants portaient dans tous les sens. Un jour, à cause d'elle, je me suis fait remonter les bretelles par Jospin et Strauss-Kahn. Avec ça, intraitable pour le personnel. A son cabinet, ça valsait. Elle a changé trois fois de chauffeur. Après mon départ, elle est passée sous la coupe de Martine Aubry, qui se plaignait d'elle tout le temps. » ( mars 2006 ).

Dominique Strauss-Kahn : « C'est à vous d'enquêter, d'ouvrir les yeux de vos lecteurs, de montrer que la vraie Ségolène Royal est tout le contraire de son image dorée, devant laquelle les Français sont invités à s'agenouiller. » ( mai 2006 ).

Lionel Jospin : « Avec elle, nous n'aurions plus de Parti socialiste, l'héritage de Jaurès, de Blum et même de Mitterrand serait jeté à la corbeille, et vous auriez une espèce de Parti démocrate à l'américaine, la politique réduite à la pratique du show-business. » ( mai 2006 ).

**Le Point du 19 octobre 2006**

### PERMIS A POINTS

La machine à composer les permis de conduire est-elle en train de se transformer en mécanique infernale? C'est la crainte du gouvernement et de nombreux élus de la majorité. L'œil rivé sur les prochaines échéances électorales, ils s'alarment de la multiplication des retraits de points et de leurs effets sur l'humeur de nos concitoyens...

Selon nos informations, 70 000 permis de conduire pourraient être retirés en 2006 contre 21 000 en 2003. On est, certes, encore loin des 7 millions de conducteurs sanctionnés que l'ancien pilote de rallye Bernard Damiche prédit pour un avenir proche. Mais cette explosion inquiète sérieusement Dominique de Villepin: comment calmer l'irritation des automobilistes sans remettre en question un acquis majeur du quinquennat de Jacques Chirac, l'amélioration substantielle de la sécurité sur les routes? A trop écouter cette grogne montante, le gouvernement donnerait raison à ceux qui pensent qu'il est moins grave de brûler un feu rouge qu'une poubelle. A ne pas l'entendre, il risque - du moins le pense-t-il - une déroute politique.

Le mariage du permis à points - créé en 1992 - et des radars automatiques - installés à partir de 2003 - explique l'envolée des chiffres. Pour le lobby pro-automobile, ces tracasseries sont excessives. «On relève de plus en plus d'infractions pour un bilan en vies sauvées de plus en plus mince, constate Laurent Hecquet, délégué général de l'association 40 Millions d'automobilistes, citant des chiffres officiels: en 2003, il y avait 50 radars, 1 511 vies ont été épargnées et 1,6 million d'infractions constatées. En 2004, avec 240 radars, on a sauvé 499 vies et établi 3,1 millions d'infractions; en 2005, 670 radars, 257 vies épargnées et 4,3 millions d'infractions.»

Eric de Caumont, avocat spécialisé dans la défense des automobilistes, enchaîne: «En 2005, sur 5 millions de PV pour excès de vitesse, 4 proviennent des radars automatisés. Or 80% de ces PV concernent des excès de vitesse inférieurs à 20 kilomètres-heure. L'immense majorité des dépassements sont donc modestes.» Et l'avocat de citer cette dame âgée qui vient de recevoir l'avis de retrait de son permis. Douze jours de suite, elle était passée devant le même radar et avait chaque fois dépassé la vitesse autorisée de 1 à 4 kilomètres par heure...

Le mécontentement grandissant des automobilistes est aussi entretenu par l'emballage de la machine. «L'administration a perdu le contrôle: elle ne sait pas combien de points il reste à chaque automobiliste...» déplore Bernard Damiche, désormais président de l'association Citoyens de la route. Seules, en effet, les préfectures et sous-préfectures semblent actuellement capables d'informer le contrevenant sur son capital de points. Encore faut-il se rendre sur place. Ce désordre est accentué par la lenteur de la communication des sanctions. «J'ai reçu un courrier me signifiant qu'on me supprimait trois

points dix mois après avoir commis une infraction, explique cette automobiliste. On m'indiquait à cette occasion qu'il ne me restait plus que cinq points, alors que je n'avais jamais reçu aucune autre notification...» Cela explique que certains conducteurs circulent sans savoir qu'ils n'ont plus de permis et, du coup, plus d'assurance... Conséquence de ces ratés: un lourd contentieux devant les tribunaux qui fait le bonheur des avocats spécialisés. «Je connais 17 moyens de recours en nullité», affirme Eric de Caumont. L'avocat peut, par exemple, s'appuyer sur le fait que, par souci d'économie, l'administration n'envoie pas les avis intermédiaires de retrait de point(s) en recommandé. Or, devant les juges, elle doit prouver que ces retraits ont bien été signalés mais ne dispose pour ce faire d'aucune preuve!

Pour ceux dont le permis est invalidé et qui n'ont pas les moyens de faire appel à un avocat - de 3 000 à 4 000 euros en moyenne - il faudra attendre six mois et repasser l'examen. Ce nouveau flux de candidats vient grossir celui déjà formé par les apprentis conducteurs. Et, là encore, la mécanique s'enraie. Ainsi, selon l'Union intersyndicale des enseignants de la conduite (Unidec), les postulants doivent désormais «patienter de longs mois avant de se présenter, ce qui incite de plus en plus à conduire sans permis». Cette mise en garde des professionnels recoupe les chiffres, inquiétants, révélés par le ministère de l'Intérieur. Policiers et gendarmes ont ainsi interpellé 33 030 conducteurs sans permis en 2005, au lieu de 9 756 en 2004... Et les spécialistes estiment qu'il y aurait désormais plus de 2 millions d'automobilistes dépourvus de ce document.

Cette «pénurie» de permis alimente le marché des faux papiers et contribue à créer de nouvelles formes de délinquance. «Un véritable petit trafic s'est installé, constate ce policier, on "emprunte" les points à une vieille tante qui se dénonce comme ayant été la conductrice lors d'un excès de vitesse qu'elle n'a évidemment pas commis. Bientôt on verra des points en vente sur Internet...»

Il y a quelques semaines, le ministère de l'Intérieur a donné des consignes de «discernement» à ses troupes. Dominique Perben, ministre des Transports, et Rémy Heitz, délégué interministériel à la Sécurité routière, évoquent des «aménagements», et le Premier ministre lui-même, visitant le Salon de l'automobile, a confirmé qu'une réflexion autour d'un «système plus juste» était en cours.

Les associations de victimes de la route, elles, ne veulent pas entendre parler d'une remise en question du dispositif et mettent en avant son rôle dans la diminution du nombre d'accidents mortels: 7 720 en 2001, moins de 5 000 aujourd'hui. «Ne plus sanctionner les petits excès, c'est ouvrir la porte à l'augmentation du nombre des accidents et des morts», clame Geneviève Jurgensen, porte-parole de la Ligue contre la violence routière.

Pour désensibiliser le débat, le gouvernement a chargé, en juillet dernier, le préfet Jean Aribaud d'une mission d'évaluation dont les conclusions seront communiquées dans les prochaines semaines. Trois modifications pourraient être apportées: le délai de six mois pour repasser son permis pourrait être supprimé ou réduit, un site Internet devrait permettre aux automobilistes de consulter leur nombre de points, et un contrôle accru serait exercé sur les organismes assurant les stages de récupération des points perdus. Mais Dominique Perben affirme à L'Express qu'il ne souhaite pas supprimer les pénalités pour les petits dépassements.

Ces quelques mesures seront-elles suffisantes pour calmer les esprits? Rien n'est moins sûr: la mécanique est telle que, de toute façon, de plus en plus de conducteurs sont en infraction. Ils seront 9 millions en 2006, selon un rapport de la Sécurité routière sur l'impact des radars automatisés rédigé en mars. Plus du double de 2005!

**L'Express du 19 octobre 2006**

### J'AIME ALLER A LA RENCONTRE DES GENS

« J'aime aller à la rencontre des gens. Ils ont une idée de vous, une image, mais la télévision introduit un biais, une torsion du réel. Il faut casser cette image. Rétablir la réalité, sa sensibilité, sa part d'humanité. C'est aussi une part de risque. Dans mes déplacements, dans mes rencontres, je suis sans carapace, comme un adolescent est à nu. Trop souvent, les hommes politiques finissent par ressembler à leur image. Mais il faut rester qui l'on est, avec ses aspérités, ses erreurs, ne pas se policer. Ce statut d'homme politique me gêne. Je ne suis pas un professionnel de la politique, et je ne veux pas apprendre. »

**Dominique de Villepin – La Croix du 15 octobre 2006**

### MIL-VIGILANCE N° 23/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 24/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## «POLITIQUES ET CITOYENS: UNE RELATION CORRUPTIBLE»

Les Français dénoncent la corruption des élites, mais tolèrent le favoritisme, surtout s'ils peuvent en profiter... C'est la conclusion instructive d'une enquête inédite du Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences po) auprès d'un échantillon représentatif de 2 000 personnes. L'originalité de ce travail est de mettre en relation le système de valeurs des personnes interrogées avec leurs opinions sur la corruption et les atteintes à la probité publique.

On le sait, le degré de confiance envers le personnel et les institutions politiques est faible: 60% des enquêtés estiment que les élus et les dirigeants politiques sont plutôt corrompus. Un tiers considère que le niveau de corruption est plus élevé qu'avant. 77,9% pensent qu'il y a «beaucoup ou assez» de corruption dans le gouvernement, 69,1% à la présidence de la République et 68% chez les députés. Mais l'enquête s'efforce de dépasser ces constats alarmistes. En réalité, la réprobation est plus ou moins forte, selon les cas. Ainsi, les actes de corruption caractérisés sont condamnés à 80%, voire à 90%: un ministre qui fait payer des frais de campagne par une entreprise, un fonctionnaire qui réclame un cadeau ou de l'argent pour son service, un policier qui exige une contrepartie pour faire sauter une contravention... D'une manière générale, les actes des élus et des fonctionnaires sont jugés plus sévèrement que ceux des citoyens ordinaires. Ce qui explique, sans doute, pourquoi les «petits arrangements» personnels sont plutôt tolérés: demander une lettre à un élu pour obtenir une place à la crèche est estimé «peu ou pas grave» par 72,3% des enquêtés. «Pour beaucoup de personnes, ce type d'intervention entre dans les compétences de l'élu», analyse Pierre Lascoumes, directeur de l'étude. Et plus de 1 personne sur 2 ne voit rien de mal à accepter, dans le cadre de son travail, une croisière payée par un client...

*L'Express du 19 octobre 2006*

## LE CHOIX DES SYNDICATS

La CFDT a déposé jeudi 19 octobre une plainte contre X pour discrimination auprès du procureur de Bobigny, après le retrait du badge d'accès à plusieurs bagagistes musulmans de Paris-Charles-de-Gaulle. Délivrée sous forme de badge par la préfecture, l'habilitation à travailler en zone sous-douane permet d'accéder à la "zone réservée", sensible du point de vue de la sécurité, qui se trouve aux abords des pistes. Dans cette plainte, l'avocat du syndicat, Me Eric Moutet, écrit que "par une décision en date du 28 septembre 2006, le Préfet de la Seine-Saint-Denis a retiré à plusieurs salariés leur habilitation à travailler en zone réservée au motif que ces derniers 'présentent un danger significatif pour la sûreté aéroportuaire'". "Aucun élément objectif n'est évoqué par l'administration à l'appui de sa décision" de retirer cette habilitation, relève l'avocat. "Les salariés peuvent légitimement constater que leur religion, vraie ou supposée, leur apparence physique et leurs origines ethniques (...) sont la véritable cause du retrait d'habilitation", ajoute-t-il. La CFDT a dénombré 70 employés de confession musulmane à qui le badge d'accès aurait été retiré sans raison apparente. Les syndicats présents à Roissy, notamment la CFDT, la CGT et SUD, doivent se réunir le 7 novembre pour évoquer l'opportunité d'organiser une journée d'action dans le cadre de ce dossier. De son côté, la CFTC d'Air France, septième syndicat de la compagnie aérienne, a déposé un préavis de grève pour le lundi 23 octobre, afin de dénoncer le "durcissement" dans l'attribution des badges aéroportuaires. Enfin, le collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) a dénoncé dans un communiqué "la chasse aux employés musulmans" à Roissy. Selon ce communiqué, la préfecture de Seine-Saint-Denis a retiré les badges à des employés en raison de leur "culte", de "convictions personnelles" ou de "voyages effectués dans des pays musulmans".

D'après l'avocat de quatre de ces bagagistes, Me Daniel Saada, ces quatre employés musulmans, comme plusieurs dizaines d'autres, sont victimes de la préfecture qui assimile "les barbus à des musulmans et les musulmans à des terroristes". "Ces employés ont été convoqués à la

préfecture où on leur a demandé s'ils sont musulmans, s'ils sont pratiquants, si des employés font des prêches dans leur entreprises et si oui quels sont leurs noms", a déclaré l'avocat. Selon lui, ces employés ont reçu quelques jours après leur convocation une lettre de la sous-préfecture de Roissy leur signifiant le retrait de leur badge au vu "d'éléments de comportement et de moralité (les) concernant."

"Des dizaines de salariés d'origine maghrébine ont reçu ces derniers mois des lettres types qui leur annoncent le retrait de leur badge sans aucune raison", a déclaré Pierre Contassen de Sud aérien Roissy. "Ces décisions ne sont pas motivées, on ne sait pas sur quoi elles se fondent. Tout ce qu'on sait, c'est qu'à chaque fois, ça concerne des barbus musulmans", a-t-il ajouté.

*Le NouvelObs.com du 19 octobre 2006*

## VILLEPIN VEUT UN RENFORCEMENT DES POURSUITES EN CAS D'AGRESSION DE POLICIERS

Après un week end marqué par une nouvelle agression contre des policiers, Dominique de Villepin a profité d'une nouvelle rencontre avec une vingtaine d'associations et de responsables de banlieue pour marquer sa fermeté. Le Premier ministre a ainsi demandé aux ministres Nicolas Sarkozy (Intérieur) et Pascal Clément (Justice) «d'étudier un renforcement des poursuites et des peines en cas d'agression des forces de l'ordre». Cette demande intervient après plusieurs agressions de policiers ces dernières semaines dans des cités de banlieue. L'un d'entre eux, blessé sérieusement au visage, a dû être hospitalisé dans la nuit de vendredi à samedi, déclenchant une nouvelle poussée de colère des policiers. Villepin a donc réclamé un «renforcement de la coordination de tous les services de l'Etat dans le domaine de la prévention de la délinquance». Dans ce cadre, le Premier ministre réunira «les préfets, les procureurs, les procureurs généraux et les recteurs».

*Libération du 16 octobre 2006*

## LE NOUVEAU VISAGE DES JEUNES DJIHADISTES

Pour un spécialiste du terrorisme islamiste, ils sont d'«une banalité à faire peur» et un policier lâche, fataliste, qu'il «n'existe guère de parade contre ce phénomène». Pour la seule Ile-de-France, plusieurs dizaines de jeunes islamistes sont signalés chaque année par leurs familles, leurs professeurs ou leurs employeurs, qui les voient se métamorphoser en quelques semaines ou quelques mois. En France, mais aussi en Europe, des Pays-Bas au Danemark, certains plongent dans la violence. Ces jeunes fanatiques basculent parfois dès l'adolescence après être nés dans le pays où leurs parents ont immigré ou avoir grandi sur place. La grande majorité jouit de la nationalité de leur pays de résidence par la naissance ou par naturalisation. Les convertis ne sont également pas rares. Les jeunes islamistes du groupe dit «des Buttes-Chaumont», démantelé par la DST l'an dernier, étaient âgés de 18 à 20 ans. Ceux d'une autre bande installée en Seine-Saint-Denis avaient tous une petite vingtaine d'années. Arrêtée au Danemark, le mois dernier, une cellule - regroupait des membres âgés d'à peine 17 ans et un autre noyau radical démantelé en octobre 2005, toujours au Danemark, était constitué de «militants» de 16 à 22 ans. Les islamistes suivaient jusqu'à présent un «parcours du combattant» connu avec des points de rassemblement (mosquées londoniennes, associations, activités militantes...). Les nouveaux fanatiques constituent des communautés autarciques, se radicalisent seuls et très rapidement, grâce notamment à Internet, sans beaucoup de signes avant-coureurs. Le seul élément exploitable, pour les services de renseignements, demeure le gourou, le «référént religieux», qui manipule ces jeunes et les font basculer. En France, ce furent Farid Benyettou pour le groupe des Buttes-Chaumont; au Danemark, des jeunes connus sous les surnoms de «petit imam» ou «dayatollah». Certains groupes sont en contact avec des référents étrangers, en Arabie saoudite par exemple, via Internet. Beaucoup de ces jeunes se contentent de devenir des islamistes radicaux en perfectionnant leur connaissance de l'arabe ou de l'islam. D'autres choisissent la voie du djihad en partant vers l'Irak. Certains enfin veulent frapper au cœur de leur pays. Avec, dans ces deux derniers cas, une absence de contacts avec des organisations terroristes et une absence de moyens. C'est avec leurs propres économies que les jeunes des Buttes-Chaumont payaient leurs billets d'avion vers Damas pour s'engager en Irak ou que ceux du Danemark achetaient des composants entrant dans la composition d'explosifs. Aux Pays-Bas, un étudiant islamiste a été repéré alors qu'il préparait des bombes à partir de recettes trouvées sur Internet.

*Le Figaro du 18 octobre 2006*

## PROJET LEGISLATIF DE L'UMP : NICOLAS SARKOZY DEMANDE AUX MILITANTS DE CHOISIR

Aux adhérents de « décider ». Nicolas Sarkozy envoie le projet de l'UMP pour les législatives de 2007 aux 280.000 membres du parti qui vont avoir une mission : sélectionner, dans chacun des 18 thèmes retenus, 5 mesures qu'ils veulent voir figurer dans le texte final. Le processus est totalement neuf et va même plus loin que le PS : outre le vote final, les militants socialistes avaient dû passer par leur fédération pour amender le texte. De quoi couper court aux critiques de ceux qui accusent le président de l'UMP, Jean-Louis Debré en tête, de cadenasser le débat. La démarche est, elle aussi, nouvelle. L'UMP ne part plus, comme dans le passé, des grands équilibres macroéconomiques ou de concepts trop vagues pour parler aux Français : elle cherche à répondre, presque au cas par cas, à leurs préoccupations quotidiennes. Pas de chapitre global sur la fiscalité, par exemple, mais la définition d'un nouveau modèle - « un travail pour chacun, du pouvoir d'achat pour tous » - qui promet, entre autres, la transmission « en franchise de droits, du fruit du travail de toute sa vie ». Dans cet ensemble, la revalorisation du travail et la hausse du pouvoir d'achat tiennent la première place, avec notamment l'accroissement du temps de travail « sur une base volontaire », y compris dans la fonction publique, et une différence accrue entre les revenus du travail et ceux de l'assistance. Dans tous les autres domaines, Nicolas Sarkozy part toujours de la préoccupation supposée de l'électeur. L'usager du service public ? Il lui promet un service minimum garanti. Le non-qualifié ? Il pourra, dans la « société de la deuxième chance » proposée par l'UMP « reprendre des études supérieures à tout moment pendant sa vie professionnelle ». Le jeune ? Il n'aura plus à subir la carte scolaire. Les familles ? Elles auront des soins dentaires et optiques mieux remboursés. Celui qui souhaite entreprendre ? Il pourra bénéficier de la caution de l'Etat dès lors qu'il aura un « projet d'avenir » et sera empêché « de souscrire un emprunt pour une raison sociale ou financière ». Le parti s'étend aussi largement sur les questions écologiques, en proposant le « transfert d'une partie de la fiscalité portant sur le travail sur la fiscalité écologique ».

Le projet se veut audacieux. « J'en suis persuadé, les Français attendent le changement », affirme Nicolas Sarkozy en exerçant, mais sans recourir au mot « rupture ». Plusieurs propositions portent la marque des débats internes à l'UMP, et se veulent rassurantes - ce qui n'empêchera pas Nicolas Sarkozy d'aller plus loin dans son projet présidentiel. S'il propose d'autoriser les maires à ouvrir les commerces le dimanche, c'est « sous réserve de l'accord des salariés ». Le droit de vote des étrangers aux élections locales ne figure pas dans le texte.

Et le volet institutionnel est plus modeste que ce qu'avait envisagé Nicolas Sarkozy dans un premier temps. Il propose d'accroître les pouvoirs du Parlement, mais plus de faire du Premier ministre un simple « coordinateur » de l'action gouvernementale.

Pendant que les militants choisissent, les responsables du parti continuent leurs arbitrages. Les droits de succession seront-ils totalement ou partiellement exonérés ? Un débat subsiste. Le cautionnement par l'Etat d'emprunts ne fait pas non plus l'unanimité. Pas plus que le service civique obligatoire et la création d'un contrat unique se substituant aux CDI et CDD. Surtout, l'UMP n'a pas encore trouvé la ou les mesures suffisamment emblématiques pour marquer son attention au pouvoir d'achat, à l'adresse notamment des classes moyennes

*Les Echos du 19 octobre 2006*

## MAINTENANT, ILS SE FILMENT EUX-MEMES

Les caïds des cités, petits ou grands, ont tous dans la poche le portable numérique pour photographier et filmer le détail de leurs agressions. On l'a vu dans les classes, on le voit dans les bagarres de rue et les attaques contre la police. La photo du caïd en action, c'est plus que le symbole du règne de l'image, mieux qu'un jeu vidéo, au-delà du combat sur écran, c'est une preuve : de ce qu'il a été capable de faire. Jusqu'à présent, la photo d'une agression était retenue par les policiers comme un élément de preuve pour leurs enquêtes. Désormais la même photo ne fait plus peur. Au contraire, les caïds l'exhibent parce qu'ils ne craignent rien et le montrent. Quand la violence est érigée en motif de fierté, où est l'erreur ?

*Valeurs Actuelles du 20 Octobre 2006*

## IMMIGRATION SARKOZY CONSULTE

Au cours d'un récent brain-trust avec quelques proches, place Beauvau, Nicolas Sarkozy a testé devant eux l'idée d'assumer, dans son programme présidentiel, sa proposition d'accorder le droit de vote aux étrangers. Le président de l'UMP, qui n'ignore pas que les électeurs de droite y sont majoritairement hostiles, a rappelé que Mitterrand avait été élu en 1981, alors même qu'il avait pris position contre la peine de mort - à contrario de l'opinion des Français. « On doit pouvoir défendre des convictions, même si elles ne sont pas majoritaires », a expliqué Sarkozy en substance. Réponse de Laurent Wauquiez, le benjamin de l'Assemblée, présent lors de cette réunion : « L'abolition de la peine de mort était une mesure typiquement de gauche, qui n'allait pas contre la tradition de son camp. » Un argument qui, semble-t-il, a porté.

*Valeurs Actuelles du 20 Octobre 2006*

## QUE CHERCHENT LES JUGES ?

Une nuit de ce début d'octobre, une voiture de la brigade anticriminalité patrouille dans le quartier des Pyramides à Évry. Embuscade. Lancée d'une passerelle à six mètres de hauteur, une batterie d'automobile est jetée sur le toit du véhicule de police - avec l'intention de faire très mal. Les agresseurs sont interpellés par surprise peu après. Ils sont quatre, deux de seize ans, un de dix-sept, l'autre de dix-huit. Ils sont pris en possession de pavés et d'extincteurs. Les quatre sont remis au juge. « Deux mineurs et le majeur sont déjà connus pour des violences volontaires sur des policiers, rapporte le Républicain de l'Essonne. L'un des mineurs avait déjà lancé une pierre à la tête d'un policier. Malgré ces antécédents, ils ont été remis en liberté dans la soirée... » On imagine l'exaspération des policiers. Réaction immédiate du député-maire d'Évry, le socialiste Manuel Valls : cela « décrédibilise les pouvoirs publics, démotive les forces de police et sape la confiance de nos concitoyens dans leur justice... » Nicolas Sarkozy avait dit la même chose le mois dernier.

*Valeurs Actuelles du 20 Octobre 2006*

## BANLIEUES : PAS DES REVOLTES, MAIS DES SEPARATISTES

Ici, nous sommes en train de passer à un autre stade. Les émeutiers interrogés reprochent avec véhémence à la police sa présence dans leur quartier, et déclarent clairement qu'ils visent à l'en éloigner, afin de ne plus vivre sous sa loi. Autrement dit, ils veulent demeurer les maîtres sur ce territoire qu'ils estiment être le leur, et où ils aspirent à faire la loi eux-mêmes. Tout ordre humain est localisé, il n'y a pas de loi sans territoire. Il faut conquérir un territoire si l'on veut y inscrire sa propre loi. Quelques révoltés qui violent les lois peuvent s'attirer des noms d'oiseaux tels que voyous, brigands, ou vauriens. Ici, il s'agit de séparatistes : de gens qui souhaitent instaurer au sein même du territoire français des îlots échappant à la souveraineté de l'État et dont ils seraient, par là, souverains. Une chose est d'enfreindre la loi et, dès lors, de se trouver confronté à la police, une autre est de traquer la police elle-même pour s'attaquer à sa maîtrise. Dans le premier cas, c'est un problème d'ordre public. Dans le second, nous franchissons des frontières qui nous portent au début de l'état de guerre. Et nous tentons de fermer les yeux devant la véritable nature de la situation.

Notre impuissance n'a rien de mystérieux : nous savons que les Français n'ont nulle envie de guerroyer contre des indépendantistes, quels qu'ils soient. Si un département d'outre-mer demandait la séparation, aucun d'entre nous n'admettrait qu'on tire sur des nationalistes exotiques. Mais il en irait de même pour la Corse, et aussi pour la Savoie ou pour la Bretagne. L'intégrité du territoire français n'est plus assurée par notre fermeté, mais par la générosité de nos allocations, qui encouragent à demeurer dans notre giron. Voilà pourquoi les événements actuels sont inquiétants : il s'agit là, cas unique, de séparatistes assez violents et déterminés pour nous désarmer (il n'en faut pas beaucoup). La France pourrait devenir une sorte de Colombie. Devant ces actes, la question n'est plus seulement de savoir s'il faut réformer l'école : mais plus urgente, plus cruciale, de savoir si nous voulons préserver l'intégrité du territoire, ou le laisser filer, pan par pan, sous d'autres lois.

*Valeurs Actuelles du 20 Octobre 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 24/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 25/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## LE BLUES DU POLICEMAN

Le rassemblement des gardiens de la paix, à l'appel des syndicats Unsa-Police et Snop, qui s'est déroulé devant la préfecture des Yvelines a été l'une des plus probantes manifestations du mal-être qui ronge de plus en plus les policiers. Entre ras-le-bol et résignation, nombre de ces fonctionnaires exercent leur profession la peur au ventre et le moral au plus bas. État des lieux.

Un policier blessé lors d'une échauffourée au palais de justice de Melun, un contrôle d'identité à Meaux qui tourne à la bataille rangée entre CRS et jeunes du quartier, de violents incidents à Orléans qui tournent au caillassage en règle du commissariat... Les policiers font face à une violence qui va crescendo. Une situation, que certains fonctionnaires de police vivent depuis 2000, accentuée lors des émeutes de novembre dernier et dont le récent (et très médiatisé) « guet-apens » des Tarterêts est le parfait exemple. Manque de moyens, manque d'effectifs, système législatif et judiciaire inadapté, les récriminations de la part des policiers ne manquent pas. Ces derniers se retrouvant souvent contraints d'exercer leur fonction dans des conditions délétères, avec un impact évident sur leur moral. « On est plus tendus quand on part en intervention », explique Pierre, gardien de la paix depuis près de 22 ans. « On sait que, quoi qu'il arrive, on va devoir faire face aux insultes et aux provocations, dans le meilleur des cas. Il y a encore dix ans, quand ça commençait à « chauffer », il était encore possible de rattraper une situation et de calmer les esprits. Maintenant, le moindre incident dégénère en une minute. La violence physique devient alors la seule réponse ! » De fait, la méfiance entre jeunes et policiers s'est considérablement accrue et les tensions sont fréquentes. « Certains policiers sont à bout de nerfs, usés par leurs conditions de travail et le manque de reconnaissance de la part de la population. On ne laisse rien paraître mais c'est dur. »

Selon un tract syndical distribué dans les commissariats de France, chaque jour, quinze policiers (!) seraient blessés en intervention sur le territoire. Lassés, les gardiens de la paix ne savent plus à quel saint se vouer. « Chaque ministre de l'Intérieur a sa propre vision des choses. Comment voulez-vous, dès lors, que l'on traite efficacement ce problème de fond si les moyens mis à notre disposition changent à chaque nouveau mandat ou dès qu'un nouveau ministre est nommé ? Les politiques ont laissé cette situation s'envenimer pendant plus de vingt ans et c'est à nous, maintenant, de payer les pots cassés », souligne Pierre. Une situation d'autant plus difficile à gérer que les policiers doivent composer avec les aberrations de leur propre administration. Dernière affaire en date : la semaine dernière, Frédéric Péchenard, le nouveau directeur de la PJ, est monté au créneau afin de dénoncer, selon lui, « l'acharnement dont sont victimes les policiers de la part des agents de surveillance de Paris (ASP) ». En effet, depuis juin 2005, une mesure du préfet prévoit que les voitures banalisées de la police seraient soumises aux mêmes règles que les autres. Depuis, contraventions et enlèvements de véhicules de police se multiplient et ce, pendant que les enquêteurs effectuent une interpellation ou une perquisition. Une situation ubuesque qui provoque l'ire des policiers et qui ajoute à la morosité ambiante. La grogne n'a pas fini de monter dans les rangs de la police.

*Marianne du 20 octobre 2006*

## UN ELU SOUPÇONNE D'ORGANISER DES MARIAGES BLANCS

Conseiller municipal de Vaulx-en-Velin (Rhône), Samir Khamassi aurait fourni des faux certificats pour faciliter la fraude. Samir Khamassi, conseiller municipal (apparenté PS), délégué à l'Economie solidaire de Vaulx-en-Velin, a été placé en garde à vue et présenté au parquet de Lyon pour avoir organisé et célébré au moins deux mariages blancs dans sa commune de la banlieue est. Interpellé, tout comme trois hommes et trois femmes candidats au mariage, il est soupçonné d'avoir fourni de fausses domiciliations à l'adresse d'une SCI dont il est le gérant pour faciliter le séjour irrégulier d'étrangers en France. Prévu en

juillet dernier à Vaulx-en-Velin, les mariages de deux Tunisiens avec deux Françaises avaient éveillé les soupçons des services municipaux. L'un d'entre eux avait tenté quelques mois auparavant d'épouser une Française en région parisienne. L'union avait alors été interdite par le tribunal d'instance, qui avait saisi le parquet. Les policiers chargés de l'enquête ont fait le rapprochement avec d'autres mariages célébrés par le même élu et une adresse vaudoise. Samir Khamassi, âgé de 38 ans, cité en exemple d'intégration pour avoir créé une entreprise de communication dans sa ville, a été suspendu de ses fonctions de conseiller délégué par le maire de Vaulx-en-Velin. Élu depuis 2001 sur les listes de la majorité de gauche, il avait été candidat aux élections législatives de 2002 sous la bannière du Pôle républicain de Jean-Pierre Chevènement dans une circonscription où s'affrontaient alors deux anciens ministres, Charles Millon (droite) et Jean-Jack Queyranne (PS).  
*Le Figaro du 20 octobre 2006*

## AMELIORER LE TAUX D'ACTIVITE DES SALARIES AGES

Le gouvernement veut améliorer le taux d'activité des salariés âgés, l'un des plus bas en Europe, avec une série de mesures, dont le « CDD senior » de 18 mois, renouvelable une fois, pour les plus de 57 ans. Dès 50 ans, la probabilité d'embauche est plus de deux fois inférieure à celle des 30-49 ans. Seul un tiers des seniors au chômage retrouvent un emploi, contre plus de la moitié des moins de 50 ans. Le ministre de l'Emploi Jean-Louis Borloo a dévoilé dans l'enceinte du Conseil économique et social (CES) une campagne de communication, qui s'inscrit dans le cadre du « plan national d'action pour l'emploi des seniors » 2006-2010. « Seulement 37% des 55-64 ans travaillent, contre plus de 50% dans les pays européens les plus dynamiques », a observé le ministre.

« Fruit du dialogue social », ce plan est « parti de l'engagement de la France, lors du conseil européen de Stockholm en 2001, de porter le taux d'activité des 55-64 ans à 50% » à l'horizon 2010, a rappelé le ministre délégué à l'Emploi, Gérard Larcher. Issu d'une négociation de sept mois entre partenaires sociaux qui avait débouché sur des mesures limitées, le dispositif comporte aussi des mesures sur la formation, la gestion prévisionnelle des carrières et la réinsertion des chômeurs âgés. Il rend possible le cumul emploi-retraite.

*Les Dernières Nouvelles d'Alsace du 20 octobre 2006*

## LES FRAUDES A L'ASSEDIC PRENDRAIENT UNE "DIMENSION INDUSTRIELLE"

La fraude à l'assurance-chômage prendrait une ampleur "insoupçonnée" et ferait vivre 10 000 personnes à Paris, rapportent Les Echos de mardi 17 octobre, citant un rapport parlementaire confidentiel. Le journal précise que "c'est nettement plus que les 6 400 cas que l'Unedic avait officiellement recensés dans toute la France en février dernier". A cette époque, l'Unedic annonçait que "les fraudes collectives à l'assurance-chômage avaient représenté 80 millions d'euros depuis trois ans", rappellent Les Echos. Mais selon la commission d'enquête, "c'est nettement plus". Une mission parlementaire réfléchit à de "nouveaux moyens de contrôle" de l'Unedic, souligne le quotidien économique selon lequel le rapport constate que ces "escroqueries organisées" aux allocations-chômage ont pris une "dimension organisée, industrielle et mafieuse". L'Unedic aurait ainsi identifié 32 "gérants à risques" à la tête de plus de 670 sociétés. Dix personnes assureraient, à elles seules, la gérance de 414 sociétés. Dans d'autres cas, les gérants disposeraient de sociétés exerçant une activité réelle, mais dans des secteurs où la main-d'œuvre est mobile et difficile à contrôler, notamment le bâtiment et la restauration rapide.

En juin, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a mis en place une mission d'information sur les moyens de contrôle de l'Unedic et de l'Assedic. Le député UMP Dominique Tian a été désigné président et rapporteur de cette mission composée de onze parlementaires. Le déficit cumulé de l'assurance-chômage avoisine les 14 milliards d'euros. "Les fraudeurs encourent jusqu'à dix ans de prison et 375 000 euros d'amende. Mais les moyens de contrôle de l'Unedic sont "notoirement insuffisants", ajoutent Les Echos, citant M. Tian, qui compte inscrire leur renforcement au cœur de ses propositions. Les agents chargés de la lutte contre la fraude ne sont pas autorisés à consulter les fichiers des Urssaf, collecteurs des cotisations sociales, précise le journal. "L'Unedic doit disposer des mêmes pouvoirs que les autres organismes de Sécurité sociale et doit pouvoir croiser ses fichiers avec les leurs", demande M. Tian.

*Le Monde du 18 octobre 2006*

## LA JUSTICE SAISIT DES DISQUES DURS AU SIEGE DE L'UMP

Le vote électronique connaît des ratés à l'UMP. Plusieurs scrutins internes, organisés via l'Internet à Paris, en Seine-Saint-Denis, dans le Tam et en Savoie ont été contestés. Et certains annulés par la direction du parti, qui admet des "bidouillages". Un huissier assisté d'un commissaire de police a saisi, des disques durs d'ordinateurs au siège de l'UMP. Il est intervenu à la suite d'une requête d'un conseiller de Paris, Alexandre Galdin, auprès du tribunal de grande instance de Paris. Candidat, en avril et juin, à l'élection au poste de délégué de circonscription dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, fonction stratégique pour contrôler le déroulement des élections législatives et municipales, M. Galdin a réuni plusieurs témoignages d'adhérents affirmant avoir découvert au moment où ils s'approprièrent à voter par Internet que leur nom figurait déjà sur la liste d'émargement. M. Galdin soupçonne la direction de l'UMP d'avoir récupéré les identifiants électroniques d'adhérents absents pour voter à leur place.

Reconnaissant qu'il pouvait y avoir des "suspensions légitimes", Robert Pandraud, président de la commission électorale de l'UMP, a pris lui-même la décision d'annuler le scrutin contesté par M. Galdin. Celui-ci n'en a pas moins saisi la justice pour obtenir dit-il, "la preuve des fraudes qui lui ont valu d'être battu". Le recours de M. Galdin est aussi la traduction de la guerre ouverte entre le maire et député (UMP) du 15<sup>e</sup>, René Galy-Dejean - dont M. Galdin est proche - et le président de la fédération UMP de Paris, Philippe Goujon, élu de l'arrondissement, soutenu par Edouard Balladur et la direction du parti. Président de la commission des recours de l'UMP, Jean-Pierre Fourcade, s'inquiète de "la faiblesse des possibilités de contrôle" lors des votes électroniques. M. Pandraud s'engage aujourd'hui à mettre une cloison étanche entre le système de vote électronique et la direction du parti.

*Le Monde du 21 octobre 2006*

## ATTENTION AUX SONDAGES !

Les récents scrutins ont tous démontré que le vainqueur annoncé dès octobre n'est pas le candidat que les Français élisent en mai...

Le premier tour de l'élection présidentielle devrait avoir lieu dans six mois tout juste, le 22 avril 2007. Et le second tour, deux semaines plus tard, le 6 mai. A croire les sacro-saints sondages, on connaît déjà les deux finalistes, à savoir Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. Le seul suspense a trait au nom du vainqueur : selon les semaines et les instituts, il s'agit du président de l'UMP (qui battrait, d'autre part, tous les autres candidats socialistes) ou de la présidente de Poitou-Charentes (qui l'emporterait sur n'importe quel autre représentant de la droite).

Tout cela doit bien sûr être pris avec les précautions d'usage. D'abord parce qu'un sondage on ne le soulignera jamais assez ne constitue pas une prévision mais la photographie d'un instant, d'autant plus futile à six mois de la présidentielle que la campagne n'a pas vraiment commencé et que les Français ne sont pas encore entrés dans l'élection. L'opinion se cristallise un ou deux mois avant cette échéance... quand elle ne bascule pas carrément. Chaque campagne présidentielle a en effet apporté son lot de surprises, et Jean-Pierre Raffarin a raison de dire que « le vainqueur d'octobre n'est pas celui de mai ». Un rapide retour en arrière suffit pour s'en convaincre. Ainsi, qu'observe-t-on en relisant les sondages des mois d'octobre 1980, 1987, 1994 et 2001 ? Ils ne donnent jamais le résultat final. Dans le meilleur des cas, ils annoncent les deux finalistes, mais jamais dans le bon ordre... Ainsi la Sofres (pour « Le Figaro ») annonçait-elle début octobre 1980 la victoire écrasante du président sortant, Valéry Giscard d'Estaing (avec 57 % des voix), sur François Mitterrand. Michel Rocard, qui était encore candidat à ce moment-là, résistait mieux, mais Giscard le battait avec 52 % des voix.

Jospin même pas évoqué. En 1994, le duel programmé doit opposer Edouard Balladur à Jacques Delors. A l'époque, Balladur bat Delors, qui battra Chirac. Mais le premier se fait doubler dans les sondages par Jacques Chirac en février-mars 1995, et le second déclare forfait début décembre. Lionel Jospin, qui sera finalement le candidat socialiste, n'est même pas testé... Mi-septembre, Balladur est à 31 % et Chirac à 17 %. C'est finalement en 1987 que les sondages ont vu le plus juste. L'institut Louis-Harris (pour « L'Express ») annonce fin octobre un Mitterrand-Chirac à 55-45. Le résultat final sera 54-46... Mais le duel entre le président sortant et le Premier ministre de l'époque ne constitue pas l'hypothèse privilégiée des sondeurs. Car, à l'époque, Chirac fait jeu égal au premier tour avec Raymond Barre, qui apparaît comme un meilleur candidat de second tour.

Reste la dernière élection présidentielle. Personne, et surtout pas les sondeurs, n'imagine en octobre 2001 une autre hypothèse qu'un duel inévitable entre Chirac et Jospin. Lesquels font à peu près jeu égal ou

se battent l'un l'autre à tour de rôle selon les semaines, comme Royal et Sarkozy cette année. Certains, pourtant, se rêvent en troisième homme. L'automne 2001 voit Jean-Pierre Chevènement décoller dans les sondages (il montera jusqu'à 14 %). On sait aujourd'hui que le troisième homme, qui finira second, s'appelait en fait Jean-Marie Le Pen.

*Sud Ouest du 23 octobre 2006*

## SEGOLENE AU PAYS DES SOVIETS

En proposant la création de jurys populaires tirés au sort pour évaluer en permanence l'action des élus, la candidate à l'investiture du PS pour 2007 provoque un tollé. A droite comme à gauche, on l'accuse de populisme. « De l'antiparlementarisme le plus sommaire, cela relève d'une démagogie proche du populisme », réagit André Laignel, secrétaire général de l'AMF et soutien de Fabius. L'historien Max Gallo affirmait, lui, dans « le Figaro », que la démarche lui rappelle « la révolution culturelle du président Mao, qui voulait faire juger les professeurs et tous les représentants par le peuple ». Quant à Bernard Accoyer, président du groupe UMP à l'Assemblée, il juge cette proposition « contraire à toutes nos traditions démocratiques depuis 1789 et n'ayant d'équivalent que dans les régimes totalitaires ». A gauche, seul Arnaud Montebourg, porte-parole de Royal, défend l'idée. Elle s'inspirerait « de la démocratie athénienne où les élus discutaient de leur choix devant les citoyens ».

*Le Parisien du 24 octobre 2006*

## « NOUS ALLONS REGARDER LE PATRIMOINE DES BENEFICIAIRES DE LA CMU »

« Même si je suis profondément attaché à la couverture maladie universelle (CMU), aujourd'hui seule une déclaration sur l'honneur est demandée aux bénéficiaires de cette prestation. Dorénavant, le comité de lutte contre la fraude sera notamment chargé d'organiser la coopération entre les caisses afin de récupérer les pièces justificatives, qui corroborent - ou non - ces déclarations sur l'honneur. »

*Xavier Bertrand, ministre de la Santé*

*Le Parisien du 24 octobre 2006*

## LES PAYS-BAS ENVISAGENT D'INTERDIRE LE VOILE EN PUBLIC

Le parlement néerlandais a voté l'interdiction pour les femmes de porter en public un voile leur cachant le visage, invoquant des impératifs de sécurité. Le gouvernement attend maintenant de savoir si cette interdiction est conforme au droit européen avant de prendre sa décision définitive. Geert Wilders, un député populiste qui a le premier proposé d'interdire le voile, a salué dans ce vote du parlement une "énorme victoire". "La burqa est une offense faite aux femmes et date du Moyen-Age. Une femme qui se promène dans la rue couverte de la tête aux pieds est une insulte à tous ceux qui croient à l'égalité des droits". Réputés pour leur tolérance, les Pays-Bas s'étaient illustrés en légalisant les premiers le cannabis, la prostitution ou l'euthanasie. Ils s'approprient aujourd'hui à adopter l'un des dispositifs les plus sévères en Europe concernant l'immigration et l'intégration. Depuis plusieurs années, le pays est en proie à des tensions religieuses et sociales, exacerbées par l'assassinat en 2004 du réalisateur Theo van Gogh par un activiste à la double nationalité néerlandaise et marocaine après son film dénonçant la violence de l'islam à l'encontre des femmes. Son assassinat, deux ans après le meurtre du leader populiste Pim Fortuyn, a profondément ébranlé le pays et engendré de vives réactions anti-musulmanes ainsi que des nombreuses interrogations sur l'identité et la cohésion de la société néerlandaise.

*La Tribune du 6 mars 2006*

## LES BRAVES GENS ...

"Nous briserons la croix et ferons couler le vin (...) Allah aidera les musulmans à conquérir Rome, Il nous permettra de leur trancher la gorge et de faire de leurs richesses et de leurs descendants la récompense des moudjahidine"

*Communiqué du Conseil consultatif des moudjahidine*

*L'Express.fr du 18 septembre 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 25/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L

## VIGILANCE

N° 26/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

### DOMINIQUE DE VILLEPIN DEFEND LES VALEURS REPUBLICAINES EN BANLIEUE

« Mon objectif est simple : il faut que partout en France les mêmes principes républicains s'appliquent, les mêmes droits, les mêmes chances, mais aussi les mêmes règles. Il ne doit y avoir dans notre République ni impunité ni zone de non-droit. Désormais, tous les auteurs de coups et blessures contre des policiers, des gendarmes ou des pompiers pourront encourir jusqu'à 15 ans de réclusion criminelle s'ils ont agi armés et en bande organisée, ou dans le cadre d'un guet-apens. Avec Nicolas Sarkozy et Pascal Clément, nous avons retenu trois mesures pour lutter contre le sentiment d'impunité : une présence plus forte sur la voie publique avec des patrouilles dans les quartiers et des contacts avec les riverains ; une investigation renforcée afin de retrouver les auteurs de faits de délinquance ; une interpellation systématique des délinquants et un meilleur fonctionnement de la chaîne pénale avec la présentation immédiate des mineurs, l'élargissement de la palette des peines et leur aggravation en cas de violences contre les forces de l'ordre. Il faut à la fois être ferme et comprendre le sentiment de harcèlement que certains jeunes ressentent en banlieue. N'opposons pas ce qui peut être concilié. La meilleure façon de le faire, c'est de combiner une police d'investigation, une police d'interpellation et une police de terrain en contact étroit avec les populations. Dès lors que vous connaissez bien un quartier et ses habitants, l'atmosphère est différente : la police est plus efficace, les tracasseries et les contrôles peuvent être moins nombreux, la sécurité et la tranquillité publique sont garanties.

En même temps, il faut poursuivre notre action contre les réseaux mafieux, qui alimentent les trafics et la criminalité. Contrairement à la police de proximité conçue par les socialistes, l'ilotage doit apporter une réponse active aux problèmes de sécurité dans les lieux où les menaces sont les plus fortes – dans certains quartiers, dans les gares, dans les halls d'immeubles – et aux heures les plus difficiles, notamment la nuit. En matière d'immigration aussi, les règles de la République doivent s'appliquer. Cela ne doit pas nous empêcher de prêter une attention particulière à certains cas difficiles. Vous évoquez les enfants scolarisés : c'est évidemment l'une des situations les plus douloureuses. Un examen au cas par cas est la meilleure solution. La fermeté peut aller de pair avec l'humanité. Je me méfie de tout ce qui ressemble à des classifications et à des comptages. Identifier une personne à son origine, à sa religion, à la couleur de sa peau, c'est aller à l'encontre de l'esprit de la République, qui est celui de l'homme universel. S'engager dans la voie du comptage ethnique, ce serait ouvrir les vannes du communautarisme. Je crois à une République unie. En même temps, il est indispensable d'apporter des réponses aux discriminations, qui sont intolérables et nuisent à notre cohésion nationale. »

**Dominique de Villepin, Premier ministre**  
*Le Monde du 25 octobre 2006*

### « LE PEN, C'EST DEvenu UNE MARQUE COMME COCA-COLA »

Cette stratégie de communication répond à un besoin de transparence. Marine Le Pen prépare la campagne de son père autant que son avenir politique au sein du parti. « Le Pen, c'est devenu une marque comme Coca-Cola, explique Philippe O., l'époux de Marie-Caroline : Marine héritera du patrimoine politique de son père. » Le leader du Front veille à la montée en puissance de l'héritière sans brûler les étapes : « Marine grandit. Elle a ses qualités propres. Mais ce ne sont pas les miennes... » Invitée sur tous les plateaux de télé, Marine Le Pen rêve d'inverser l'image de son parti et de sortir le FN de l'impasse électorale. Ouverte sur les questions sociales, elle défend notamment la loi Veil sur l'avortement. En coulisses, ses détracteurs la taclent sur le thème : « Un Front gentil, ça n'intéresse personne. » Cette réflexion, elle en rit : « Notre mouvement est à contre-flots du monde politique et je suis moi-même à contre-flots de mon propre mouvement. » La vice-présidente du FN dédramatise : « On m'a toujours dit que j'étais la gauche du Front. Je

refuse de me cacher derrière lui. Je suis ce que je suis et je ne suis pas lui. Et je ne réfute pas qu'il est le pilier de ma vie. » Ancienne avocate, elle plaide : « Je pars du principe que 95 % des gens qui nous détestent sont de bonne foi. Mitterrand a créé cette diabolisation qui a mis une barrière morale entre la droite classique et nous. A nous de la faire tomber pour rassembler autour du FN. » Cette volonté de normaliser le parti s'accompagne d'actions symboliques. Marine Le Pen se rendra en Israël, en Palestine et au Liban avec une délégation du Parlement européen. Côté famille, la vice-présidente du FN recolle les morceaux. Même avec sa soeur aînée Marie-Caroline, l'aînée déchue. « Nous avons le pardon assez facile, concède Marine. Nous sommes liées au-delà d'une relation fraternelle normale par les événements que nous avons vécus. » Après la présidentielle de 2007, les trois filles Le Pen pourraient former un trio inédit dans la vie politique. Marie-Caroline est disposée à aider la benjamine. Yann Le Pen, responsable des grands meetings du FN, conclut dans un éclat de rire : « Avec le nom que nous avons, nous ne pourrions rien faire d'autre... »

*Le Parisien du 24 octobre 2006*

### LE MJS / SEGOLENE ROYAL : LA TENSION EST A SON COMBLE

La querelle, entre les dirigeants du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) et les partisans de Ségolène Royal, enfle depuis plusieurs mois. Elle a déboulé en plein secrétariat national du PS. En cause : la question posée à la candidate à la candidature, à Quimperlé (Finistère) par Nolwenn, 23 ans, membre du MJS ; sa cinglante réplique ; et surtout les commentaires de son entourage, dépeignant le MJS en « école du vice ». C'est d'abord le député européen Kader Arif, partisan de Lionel Jospin qui, en fin de séance, s'est étonné d'une telle tournure lexicale. Avant que Razyze Hammadi, président du MJS, ne réplique en évoquant un « hommage du vice à la vertu ». Et que le premier secrétaire François Hollande ne rappelle à tous que le MJS constituait une organisation « indépendante » du Parti...

A l'origine du contentieux : les positions de la favorite des sondages, en mai, en faveur de la « mise sous tutelle provisoire des allocations familiales » et de « centres d'encadrement à dimension militaire » pour jeunes délinquants. Pas franchement du goût des dirigeants du MJS, qui recommandent en retour la « mise sous tutelle des mesures démagogiques ». A la grande fureur des partisans de Ségolène Royal : l'un d'eux aurait même qualifié les responsables du MJS, selon ces derniers, de « petits bourgeois » ...

La lutte des classes d'âge va aller crescendo. D'abord avec le refus de Ségolène Royal de passer au banc d'essai du MJS, à l'université d'été de La Rochelle, par crainte d'une « AG anti-Ségolène ». Avec sa sortie sur la carte scolaire, ensuite. Puis l'épisode de dimanche. « Il n'y a pas d'humiliation dans la réponse, assure un proche. Mais il faut en revanche souligner la violence de la question, en substance : "Est-ce que tu n'es pas de droite ?" »

Au-delà de l'accrochage, l'entourage de Ségolène Royal hurle à l'« entreprise de dénigrement systématique » et à la manipulation : « La direction du mouvement est dirigée par une sensibilité qui y exerce une véritable dictature. » Le Nouveau Parti socialiste (NPS) est en ligne de mire, et en particulier l'un de ses dirigeants, le député européen Benoît Hamon, ex-patron du MJS et toujours influent au sein de l'organisation. Lequel coupe court : « La polémique ne naît pas des questions des jeunes, mais de l'immense nervosité des écuries présidentielles. Nolwenn n'est pas une créature politique. Il en existe des dizaines de milliers comme elles, qui ont des questions à poser aux socialistes... »

L'affaire a rebondi avec une lettre ouverte accusant le président du MJS de transformer ce dernier en « machine de guerre » anti-Royal. Parmi ses signataires, une dirigeante du MJS proche de Julien Dray, lui-même dans l'équipe de Ségolène Royal. Réplique de Razyze Hammadi, président du MJS : « Je ne laisserai pas suspecter le MJS de fomenter un complot contre tel ou tel candidat. Ce sont nos militants qui nous demandent de protéger le projet des socialistes. » Razyze Hammadi ne se rendra pas à Lens pour la rencontre entre présidentiables socialistes. Il sera à la Fête de l'Humanité.

*Libération du 14 septembre 2006*

### UN COUPLE HOMO CHEZ LES FRANC-MAÇONNES

Grande première chez les franc-maçons. Ou plutôt maçonnnes. La Grande Loge féminine de France (GLFF) a accueilli samedi à Paris une "cérémonie de présentation" d'un couple de femmes homosexuelles. "Nous faisons cela parce que ce geste revêt une portée politique, pour faire avancer l'égalité des droits", a révélé hier l'une des deux femmes, une enseignante d'une soixantaine d'années. La cérémonie

traditionnelle de reconnaissance conjugale permet d'accueillir dans les temples maçonniques les conjoints franc-maçons ou non des adhérents. Elle s'est tenue en présence de délégations de la GLFF et de représentants d'autres obédiences maçonniques ainsi que de la Fraternité des enfants de Cambacères, groupement réunissant des francs-maçons homosexuels.

*Méto du 12 septembre 2006*

### SEGOLENE

« Ségolène Royal, j'ai l'impression qu'elle a été fabriquée par le vide et qu'elle n'est pas vraiment responsable de ce qu'elle est aujourd'hui. Un grand hebdomadaire et des sondages d'opinion, à eux seuls, tentent de faire croire qu'elle existe... Ils l'ont désignée sans programme. C'est une sorte de putsch. Si c'est elle qui est désignée, on pourra dire que les sondages on fait une OPA sur le PS. En tout cas, le Parti socialiste donne l'image d'une décomposition accélérée. »

*Le Parisien du 13 septembre 2006*

### REGLEMENT DE COMPTES AU PROCES DES MEGRET

Le procès des époux Mégret devant le tribunal correctionnel de Marseille pour détournement de fonds publics a donné lieu à un règlement de comptes entre Bruno Mégret et ses anciens lieutenants, qui l'accusent d'en être l'instigateur au profit d'un MNR désargenté. Le procès s'est ouvert en l'absence de Catherine Mégret, "écoeuvrée par les persécutions judiciaires", selon son avocat Me Henri Juramy. Poursuivie pour avoir détourné 489.347 francs (74.600 euros) à l'époque où elle était maire (1997-2002) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) elle est accusée d'avoir envoyé, à des milliers d'exemplaires, quatre courriers sur les deniers de la municipalité, alors qu'ils étaient destinés à la propagande du Mouvement national républicain (MNR) et à recueillir des promesses de signatures en vue de la candidature de son mari à l'élection présidentielle. Aux côtés des époux Mégret comparaissent cinq autres prévenus, dont Jérôme Devolle, à l'époque directeur de cabinet du président du MNR et Damien Bariller, ex-directeur de la communication de Vitrolles devenu depuis secrétaire départemental dans les Bouches-du-Rhône du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers.

"Comme l'a dit mon épouse, tout ceci est une épouvantable boulette", a clamé Bruno Mégret, en rappelant que son parti avait "rapidement remboursé 34.781 euros". Une version totalement démentie par Hubert Fayard, cité comme témoin, à l'époque employé à la mairie et secrétaire départemental du MNR. "J'ai assisté à la fin 2001 à un déjeuner dans une crêperie de Rognac au cours duquel Bruno Mégret a demandé l'envoi des courriers à partir de la mairie de Vitrolles. Il avait ajouté 's'il arrive quoi que ce soit, on le remboursera', a-t-il affirmé. "Je peux vous certifier que je n'ai jamais déjeuné dans une crêperie à Rognac", a répondu Bruno Mégret, "d'autant que je n'aime pas les crêpes. Je nie totalement ces propos. Hubert Fayard me vaut une haine inextinguible depuis les échecs que j'ai essuyés". Pourtant, un second témoin, Frank Timmermans, ex-secrétaire national du MNR, a confirmé ce qu'il avait expliqué au juge d'instruction. "Bruno Mégret a emprunté les moyens de la ville, cédant à son impatience devant le manque de moyen du parti", a-t-il dit. "Le MNR n'avait pas les moyens financiers suffisants pour une opération d'envergure à l'approche de l'élection présidentielle", a renchéri Hubert Fayard.

Bruno Mégret, dont le seul mandat est celui de conseiller municipal de Marseille, encourt jusqu'à 5 ans d'inéligibilité, 10 ans de prison et 150.000 euros d'amende. En cas de peine d'inéligibilité, il a indiqué qu'il ferait appel, celui-ci étant suspensif.

*Le Nouvel Obs.com du 19 septembre 2006*

### UNE ETRANGE AFFAIRE

Deux hommes ont été poignardés à leur domicile de Massy (Essonne) le 26 mai 2002. L'auteur présumé de ces nombreux coups de couteau – Mustapha Remache, 22 ans au moment des faits – comparait pour tentative d'homicide volontaire. Malgré six semaines de coma pour l'un et une opération du poumon et du cœur pour l'autre, les deux victimes ont survécu à leurs blessures. Sur le banc des parties civiles : Jean-Michel Jacquemin, 53 ans aujourd'hui. En mai 2002, cet écologiste bat la campagne. Investi par Cap 21, le parti de Corinne Lepage, il est candidat aux législatives dans la circonscription de Massy. Mais tout s'arrête deux semaines avant le scrutin. Dans la nuit du 25 au 26 mai, Jean-Michel Jacquemin et l'ami avec qui il vit sont violemment agressés, vraisemblablement dans leur chambre, par un jeune homme rencontré

quelques semaines plus tôt et qui donnait notamment un coup de main pour la campagne électorale depuis deux jours. Rapidement l'enquête s'oriente sur une affaire de mœurs. Arrêté et interrogé devant les caméras d'une émission de télé de TF1 - « Le droit de savoir » - Mustapha affirme qu'il a agi à la suite de gestes et d'avances déplacées de la part des deux hommes qui l'hébergeaient. L'instruction permettra d'établir que Mustapha était arrivé en France quelques semaines plus tôt et qu'il s'agissait du fils d'un des chauffeurs de Bouteflika, le président algérien. Auteur de plusieurs ouvrages polémiques sur la question nucléaire, Jean-Michel Jacquemin ne cesse de crier haut et fort au complot. « On veut noyer le dossier dans une affaire de mœurs. Ce que j'ai écrit dérange ».

*Le Parisien du 19 septembre 2006*

### UN VRAI SOCIALISTE

« Nous avons merdé. Pas un peu : beaucoup. Personne en Europe n'a fait de pareilles conneries, sauf nous. [...] Nous avons tout fait pour garder en secret en fin de campagne électorale ce dont le pays a vraiment besoin, ce que nous comptons faire après la victoire électorale (à savoir une grande cure d'austérité). »

*Ferenc Gyurcsany, Premier ministre socialiste Hongrois  
L'Humanité du 20 septembre 2006*

### « IMAGINONS LA FRANCE D'APRES. »

"Après" quoi ? La réponse n'est pas difficile à trouver : dans l'esprit du futur candidat, il ne peut s'agir que de la France de l'après-Chirac. "Raffarin, c'était la France d'en bas, Villepin, c'est la France d'avant", explique un conseiller du président de l'UMP. Conçue comme le lancement de la phase II de sa campagne, cette réunion devrait permettre, selon ses concepteurs, d'installer définitivement M. Sarkozy dans ses habits présidentiels. Pourtant, le début d'année n'a pas souri au futur candidat. Sa conférence de presse de rentrée, consacrée à ses idées en matière institutionnelle, n'aura suscité qu'une vaguelette en comparaison de la tempête déclenchée, début 2005, par ses propositions sur les quotas d'immigrants et la mise en place de primaires au sein de l'UMP pour départager les candidats à la Mairie de Paris et à l'élection présidentielle. Peaufinée en solitaire, cette intervention sur les institutions a surpris ses conseillers, laissant une impression d'impréparation et de cacophonie : Brice Hortefeux était opposé à la validation par les parlementaires des nominations relevant du président de la République, Patrick Devedjian aurait souhaité la suppression pure et simple du poste de premier ministre et François Fillon celle du droit de dissolution. (...) Après une année 2005 marquée par les polémiques suscitées par l'emploi des expressions "Kärcher" et "racaille", M. Sarkozy a souhaité se couler sans transition dans une nouvelle posture. Face à l'accusation récurrente des chiraquiens sur "son manque de contrôle de soi" et "son agitation", il cherche à apparaître comme un homme de maîtrise et de sérénité, laissant l'offensive et la réponse aux attaques à ses lieutenants. "En 2006, on aime tout le monde", répète son bras droit, Brice Hortefeux. Une manière de dire qu'on ne trouvera plus son champion sur le terrain de la polémique. Et le même d'insister, ironiquement : "Les chiraquiens ont cru que la crise des banlieues serait le tombeau de Nicolas, mais il a fait mieux que Lazare. Non seulement il s'est relevé, mais il n'a pas marché, il a couru !" M. Sarkozy se réjouit : "Désormais, je travaille le fond, c'est comme ça que les gens veulent me voir à présent. Là où je suis, les paquets de mer ne sont pas pour moi."

Présidentiable en devenir, le numéro 2 du gouvernement cherche désormais à passer pour un homme de réflexion. Dans cette optique, il projette plusieurs voyages en Europe, en Afrique ainsi qu'aux États-Unis. La marche tranquille vers le pouvoir pour un homme qui a souvent donné l'impression de courir après une ambition ? La sérénité de celui qui ne se sent plus de rival ? Ses soutiens veulent croire que le plus dur est fait : "Personne n'a pu l'empêcher de prendre le parti. Personne n'a pu s'opposer à ce que l'UMP soutienne un candidat à la présidentielle, note M. Hortefeux. Le parti et le soutien, c'est une machine à broyer."

*Le Monde du 18 février 2006*

### MIL-VIGILANCE N° 26/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 27/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## SEGOLENE ROYAL, LA DAME AUX DEUX VISAGES

La Bonaparta, la Zapaterreur, la Grand'Goule du Poitou... Dire qu'Aymeric Mantoux et Benoist Simmat ne sont pas tendres envers la candidate socialiste préférée des Français serait un euphémisme. Des deux visages de la dame de Poitou-Charentes annoncés dans le titre de l'ouvrage, on ne verra que celui d'une "harpie" au "caractère infernal" et assoiffée de pouvoir. Refus de toute complaisance ou parti pris ? Au fil des pages, l'enquête des deux journalistes se transforme en véritable réquisitoire : les auteurs brossent le portrait d'une "pique-assiette" des bons concepts, blairiste à Paris, bovétiste à Poitiers, qui pratique un mélange de "clientélisme" et "d'économie administrée", "la micropolitique contre la macropolitique". "Sa plus-value, c'est son image", sa méthode, "la surenchère émotionnelle".

Tout au plus Aymeric Mantoux et Benoist Simmat reconnaissent-ils à Ségolène Royal "constance" et "ténacité", "une volonté inébranlable" souvent proche de l'autoritarisme. "Femme de gauche, maman de droite", Ségolène Royal tenterait de remettre au goût du jour un triptyque cher à la IIIe République des radicaux : "famille, éducation, sécurité". Une trahison au socialisme bon teint. Forçant le trait à outrance, les auteurs vont jusqu'à accuser la "madone" des sondages de n'être rien de moins qu'"une des conséquences du déclin" français. Inutile de dire que rien de ce que peut penser ou faire "la reine Royal" ne trouve grâce à leurs yeux. Ni ses "convictions écolos, son seul fonds de commerce avec le féminisme", ni ses combats passés : "Un de ses rares faits d'armes reconnu nationalement fut d'avoir sauvé le marais poitevin d'une méchante autoroute", lâchent les auteurs au rayon bilan. Et de lui prédire, "à l'instar de sa chère Jeanne d'Arc", d'être "consumée au bûcher des vanités, en martyre du socialisme".

*Profession Politique du 6 septembre 2006*

## L'ESPAGNE DEBORDEE

L'exécutif espagnol est débordé par l'avalanche d'immigrés africains qui déferlent sur l'archipel des Canaries. On compte 500 noyades et plus de 20 000 arrivées depuis le début de l'année. Et le rythme s'accélère : près du quart de ces débarquements ont eu lieu au cours du seul mois d'août. Incapable de gérer ce drame humanitaire, le gouvernement Zapatero répartit comme il peut ces milliers de sans-papiers africains sur le territoire espagnol, mais se heurte à la colère des régions, qui refusent de les prendre en charge. Désarmés, les socialistes espagnols s'en remettent donc à l'UE. Ils réclament une grosse enveloppe budgétaire, des hommes, des avions et des patrouilles maritimes pour faire barrage aux pirogues chargées de clandestins. L'Agence européenne des frontières (Frontex) a jusqu'ici réagi mollement et ne bénéficie que d'une faible aide logistique fournie par l'Espagne, la France et l'Italie. D'où l'offensive diplomatique de Madrid pour que les 25 pays de l'UE se mobilisent... et pour que les pays africains concernés mettent en pratique les accords de rapatriement signés avec l'Espagne

*Le Point du 07 septembre 2006*

## SEGOLENE THATCHER

"Ségolène Royal, c'est pas possible, c'est Margaret Thatcher en pire"...

Guy Delcourt, maire PS de Lens

*Le Nouvel Observateur du 5 octobre 2006*

## 2006, ANNEE DU "PAPY-BOOM"

Les premiers « baby-boomers » de l'après-guerre fêtent leurs 60 bougies. Ces anniversaires vont susciter 630 000 départs en retraite dès 2006, confirmant ainsi le vieillissement de la population française. C'est une grande vague de départs qui a commencé. Mais elle n'a pas surpris les démographes, sociologues, économistes, et autres historiens qui,

relayés par les médias, ont fait du papy-boom – anciennement baby-boom – un véritable phénomène de société. Et pour cause : en 1946, près de 845 000 bébés ont vu le jour, soit 200 000 de plus que l'année précédente. Et ce n'est qu'en 1975 que les naissances sont repassées sous la barre des 800 000. Pour ceux qui souffleront leurs soixante bougies dans l'année, l'heure de la retraite a donc sonné. Certes, la loi Fillon d'août 2003 a permis une vague de départs anticipés dès 2004. Mais 2006 reste la date clé de ce bouleversement démographique et économique : 630 000 personnes devraient demander à partir dès cette année (régime général), et elles seront jusqu'à 734 000 en 2012.

Chez les fonctionnaires, 83 000 départs sont prévus pour 2006, 85 000 en 2007. « Avec la banque et les assurances, la fonction publique fait partie des secteurs qui seront les plus affectés par les départs car ils ont beaucoup recruté dans les années 1970 et, depuis lors, ils ont connu une stabilité de l'emploi », analyse Bernard Quintreau, membre CFDT du Conseil économique et social. Même si, aujourd'hui, moins d'une personne sur deux travaille encore entre 55 et 59 ans, le marché du travail français s'appête donc à vivre une mutation profonde. « Le baby-boom a renforcé le dynamisme de la population active à partir du milieu des années 1960 », rappelle Didier Blanchet, chef du département des études économiques à l'Insee. « Maintenant que cette génération arrive à l'âge de la retraite, le nombre d'actifs va diminuer et ils vont rajeunir mais cela ne va pas se faire du jour au lendemain », tempère-t-il. Les prévisions de l'Institut national montrent en effet que les chiffres de ces actifs ne s'orienteront à la baisse qu'en 2008. Sur le front du chômage, la décreuse se poursuit déjà pour le neuvième mois consécutif, en partie grâce à ces départs massifs. Mais à long terme, les économistes sont partagés sur les effets du papy-boom sur l'emploi.

Au-delà du marché du travail, ce phénomène donne un formidable coup de projecteur sur le vieillissement de la population française, qui s'explique également par l'allongement de l'espérance de vie. Ce dernier facteur rend encore plus complexe l'équation aux multiples inconnues qui conditionne le financement des futures retraites : d'ici à 2050, les plus de 75 ans seront trois fois plus nombreux qu'actuellement (11,6 millions), et on comptera quatre fois plus de personnes âgées de 85 ans au moins (4,8 millions).

Ces statistiques esquissent les nouveaux contours de la population française, qui vivra un grand tournant autour de 2011-2012 : à cette date-là, la courbe des plus de 60 ans va croiser puis dépasser celle des moins de 20 ans. Et la tendance ne devrait pas s'inverser, même si la France est le deuxième pays européen le plus dynamique pour sa natalité, derrière l'Irlande.

*La Croix du 11 février 2006*

## LES PRISONS DOIVENT S'ADAPTER AU «PAPY-BOOM»

Dans les prisons, les détenus âgés sont de plus en plus nombreux. Pour faire face à ce vieillissement, l'administration pénitentiaire doit aménager les locaux et réformer l'organisation des établissements. En dix ans, le nombre de plus de 60 ans sous les verrous a presque sextuplé, passant de moins de 400 en 1996 à plus de 2 240 en 2006. Le nombre de quinquagénaires emprisonnés a également fortement crû, passant d'un millier au début des années 80 à plus de 5 000 aujourd'hui.

*Le Figaro du 16 mai 2006*

## PS : NE PAS RIRE QUAND LE CHEF PARLE ...

«Je dis à tous les candidats : si vous cherchez une candidature de rassemblement, il n'y en a qu'une, c'est la mienne, en tant que premier secrétaire» ; «Mais si personne ne se retire, je n'ai aucune raison d'être juste un candidat de plus».

*François Hollande - Le Figaro du 19 septembre 2006*

## LE PEN LANCE UN APPEL AUX PARRAINAGES ET MENACE

Si je ne pouvais pas me présenter, le FN serait sans doute obligé de vendre (...) le siège de Saint-Cloud" pour rembourser les dettes déjà engagées pour financer la campagne, a déclaré le numéro un du parti dans l'émission Le Franc Parler (France-Inter/iTélé/Le Monde). Ensuite "nous serions candidats aux législatives" et "les électeurs se vengeraient de cette vilennie", a déclaré Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national a déclaré qu'il "faisait confiance au courage, à la loyauté, au sens civique des maires", pour que ce scénario ne se produise pas. "Je dis aux maires, il faut que vous soyez courageux, que vous acceptiez de donner votre signature" à un candidat, "même si vous n'avez pas" ses idées, a déclaré Jean-Marie Le Pen.

*Le Nouvel Obs.com du 19 septembre 2006*

## LA DROITE ET LE "PERIL JEUNE"

Y a-t-il un risque électoral à se couper des jeunes ? Ils représentent moins de 15 % du corps électoral. Ils s'abstiennent plus que leurs aînés, sont plus réticents à s'affirmer de droite ou de gauche et peuvent se déplacer de façon très volatile sur l'échiquier politique. Mais un candidat à la présidentielle ferait une grave erreur en se les aliénant, fussent-ils minoritaires. Conscientes du problème, les équipes de Nicolas Sarkozy s'inquiètent d'avoir pu perdre en quelques mois une partie des jeunes, choqués notamment par l'emploi des mots "racailles" et "Kärcher", alors même que le président de l'UMP s'était attaché à les rallier en prônant notamment la discrimination positive. Et la contestation contre le CPE n'est pas pour arranger les choses, puisque le désaveu du gouvernement rejaillit aussi sur le ministre de l'intérieur.

La gauche, pour autant, n'est pas certaine de pouvoir récupérer cet électorat tiraillé entre plusieurs tendances contradictoires. "Il n'y a pas un vote jeune mais des votes jeunes, souligne Anne Muxel. Ainsi, sur toutes les élections, la différence est réelle entre la jeunesse diplômée (à peu près 60 % ont le baccalauréat) et celle qui ne l'est pas." Les 60 % diplômés sont ainsi moins abstentionnistes, plus sensibles à un certain libéralisme culturel, à une façon apparemment différente de faire de la politique. Ce sont eux qui, le 21 avril 2002, ont apporté majoritairement leurs suffrages à Noël Mamère, au point d'en faire le premier candidat des 18-24 ans. Ils votent généralement pour le Parti socialiste ou les Verts, mais relativement peu pour l'extrême gauche et rejettent assez souvent le Front national.

Mais les jeunes non diplômés, issus à une écrasante majorité de catégories sociales modestes, sont beaucoup plus sensibles - lorsqu'ils ne s'abstiennent pas - à un vote protestataire. "Les images des grands défilés de jeunes contre le FN dans l'entre-deux-tours de la présidentielle de 2002 ont imposé l'idée reçue que les jeunes sont très opposés à l'extrême droite, indique Brice Teinturier. Mais c'est une erreur. Au contraire, Jean-Marie Le Pen dispose d'un noyau dur parmi les 18-24 ans." Non diplômés, plus souvent confrontés au chômage que la moyenne, ils ont particulièrement du mal à se repérer dans un monde politique qu'ils jugent avec suspicion et dont ils fustigent l'inefficacité. "Depuis une quinzaine d'années déjà, explique Pascal Perrineau, chercheur au Cevipof et spécialiste de l'extrême droite, nous voyons très nettement, dans les entretiens que nous menons, combien toute une catégorie de jeunes hommes, en souffrance sociale et ébranlés dans leur identité masculine, trouvent une résonance particulière dans les grandes thématiques autoritaires et nationalistes développées par le Front national." Le 21 avril 2002, ils ont apporté leurs voix à Jean-Marie Le Pen au point de le placer à jeu égal avec Jacques Chirac et Lionel Jospin. Dans toutes les enquêtes récentes, ils continuent d'être tentés par le vote FN, par rejet de l'offre politique existante. Ce rejet, ou au mieux cette insatisfaction, reste largement partagé par l'ensemble des 18-24 ans. Les jeunes se définissent rarement de façon positive lorsqu'il s'agit de politique. Ils sont "pas de gauche" ou "contre Villepin" sur le CPE plus qu'adhérents à une cause. Leur très grande sensibilité aux médias audiovisuels fait le reste. "En 1995, 60 % des 18-24 ans (contre 48 % de l'ensemble de la population) disaient avoir choisi leur candidat par la télévision, rappelle Anne Muxel. On peut supposer que cette tendance n'a fait que s'accroître." D'où le succès écrasant des candidats ayant un discours tranchant nettement sur un marais politique qui, pensent-ils, ne les représente pas.

*Le Monde du 18 mars 2006*

## L'AUTOCENSURE PAR PEUR N'EST PAS TOLERABLE

"Nous devons faire attention à ne pas reculer toujours davantage face à la peur créée par des islamistes radicaux prêts à commettre des violences. L'autocensure par peur n'est pas tolérable."

**Angela Merkel, Chef du gouvernement Allemand**  
*Déclaration du 27 septembre 2006*

## UN MAIRE FACE AUX VOYOUS

Les violences ont débuté devant la maison du maire Xavier Lemoine, située dans un quartier pavillonnaire bordant le quartier des Bosquets, une cité sensible, limitrophe de Clichy-sous-Bois. Des individus ont brûlé des voitures et des poubelles, apparemment en réaction à une opération de police au cours de laquelle l'un d'entre eux avait été interpellé, quelques heures auparavant.

Une centaine de jeunes cagoulés, armés de bâtons et battes de baseball selon la police, ont affronté pendant quatre heures quelque 250

policiers, dont 150 CRS déployés en renfort. Selon la préfecture, les policiers ont répliqué aux jets de projectiles par plus de 70 tirs de flash-balls, signe de l'intensité des affrontements. Dans le centre de Montfermeil, la mairie a subi quelques dégâts. L'entrée vitrée a été saccagée et deux cocktails Molotov ont été lancés contre des fenêtres, sans déclencher d'incendie. Un bâtiment des services techniques a été partiellement incendié à quelques centaines de mètres, selon la mairie.

"Les violences de ce soir ont montré que la vie de ma famille, ma femme et mes sept enfants, est menacée", a affirmé le maire UMP de Montfermeil, Xavier Lemoine, auteur le 7 avril dernier d'un arrêté "anti-bandes", accueilli comme une provocation par les jeunes de la ville et de nombreux responsables politiques, et suspendu depuis par la justice administrative. Selon l'entourage de l'élu, ces incidents n'auraient pourtant "absolument rien à voir" avec ce texte qui interdisait aux mineurs âgés de 15 à 18 ans de circuler à plus de trois. "Ces violences ont suivi l'interpellation d'un jeune soupçonné d'être l'auteur principal de l'agression d'un chauffeur de bus dont le maire avait été témoin il y a une quinzaine de jours", a relaté un proche. Le récit du maire aurait permis l'identification de l'agresseur présumé et son arrestation, interpellation qui aurait "mal tourné", ce qui aurait "échauffé les esprits". Après un précédent caillassage de son domicile le 29 avril, Xavier Lemoine avait bénéficié un temps d'une protection policière. Le 26 avril, deux de ses filles avaient été prises à parti par une bande de jeunes qui avaient clairement fait allusion à l'arrêté pris par leur père.

Des incidents ont aussi été signalés dans la localité voisine de Clichy-sous-Bois, dans le quartier du Chêne Pointu, où avaient débuté les émeutes de l'automne dernier, après la mort de deux adolescents électrocutés dans un transformateur EDF.

*L'Express.fr du 30 mai 2006*

## L'APPEL A DES CABINETS PRIVÉS A FAIT ECONOMISER 25 MILLIONS A L'UNEDIC

Le pari semble gagné pour les cabinets de placement privés qui se sont lancés dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi en difficulté. Après dix mois de suivi, 68 % d'entre eux ont retrouvé un emploi. En accélérant leur retour à l'emploi, les entreprises sélectionnées pour les premières expérimentations ont ainsi permis au régime d'assurance-chômage de dégager près de 25 millions d'euros d'économies. Sans cet accompagnement renforcé, l'Unedic aurait donc versé près de 128 millions d'euros au titre de leur indemnisation. Grâce à un reclassement plus rapide, cette charge a été ramenée à 81 millions d'euros. L'économie d'indemnisation est donc de plus de 47 millions. Le coût total de l'accompagnement peut être estimé, lui, à 23 millions d'euros. Le gain net, tout compris, revient à 24 millions, soit en moyenne 3.420 euros par allocataire. Le chiffre peut paraître anodin si on le compare au déficit cumulé de l'Unedic (environ 14 milliards d'euros à la fin 2005). Mais ces économies ont été générées à partir de seulement 7.000 individus, alors que 2 millions de demandeurs d'emploi sont indemnisés par l'Unedic. Ce premier bilan financier est toutefois partiel. « Il devra être consolidé par une analyse économique plus poussée », notamment sur les effets de substitution, reconnaissent les auteurs du bilan. La qualité des emplois retrouvés ne semble pas, en revanche, inférieure à celle des emplois proposés par l'ANPE. Au sixième mois, les CDI et les CDD de plus de six mois représentent respectivement 43 % et 32 % des emplois retrouvés. A l'ANPE, ces pourcentages sont de 32 % et 41 %. Et deux enquêtes Ipsos prouvent que les bénéficiaires sont en grande majorité (87 %) « satisfaits » par leur accompagnement.

*Les Echos du 23 mai 2006*

## LES FONCTIONNAIRES PLEBISCITENT LE... PRIVE

Passé inaperçu, un sondage CSA réalisé pour Acteurs publics tend à démontrer que « les Français – fonctionnaires en tête – sont bien plus progressistes qu'on ne veut le dire ». C'est ainsi que 38 % des fonctionnaires (contre 43 % des Français) se disent favorables à "la mise en place d'une rémunération reposant davantage sur le mérite". Surtout, 63 % des fonctionnaires (contre 70 % des Français) affirment souhaiter "la mise en place d'un système obligeant les fonctionnaires à avoir, au cours de leur carrière, une expérience dans le secteur privé". Seuls 16 % des salariés du public s'y déclarent "tout à fait opposés".

*Valeurs Actuelles du 17 Mars 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 27/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 28/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## JUSTICE ( ? ) : LE RAPPEUR QUI VEUT "BAISER" LA FRANCE RELAXE

Le tribunal correctionnel de Melun a jugé irrecevable l'action judiciaire intentée par le député UMP des Pyrénées-Orientales Daniel Mach à l'encontre du rappeur Monsieur R., dont la chanson "FranSse" constituait, selon l'élu, un outrage aux bonnes mœurs.

Richard Makela, alias Monsieur R., avait comparu en mai dernier à la suite d'une citation directe du député pour "diffusion de message violent, pomographique ou contraire à la dignité, accessible à un mineur". Le tribunal a estimé que M. Mach n'était pas fondé, en sa qualité de député, à intenter des poursuites contre le rappeur sur la base de l'article 227-24 du code pénal, et qu'il n'avait pas d'intérêt personnel à le faire, n'étant pas le père d'enfants mineurs. Il aurait appartenu au parquet d'engager d'éventuelles poursuites contre Monsieur R., a expliqué le président de la 13e chambre correctionnelle François Giacomoni. Le texte de la chanson incriminée, issue de l'album "Politikment Inkorrekt", sorti à l'été 2005, dit notamment : "La France est une garce, n'oublie pas de la baiser jusqu'à l'épuiser, comme une salope faut la traiter, mec". Et, plus loin : "Je pisse sur Napoléon et le général de Gaulle". Le clip l'illustrant montre des femmes poitrine nue dans des attitudes lascives, et des images mettant en cause la politique française dans les ex-colonies et dans les banlieues.

"La justice a débouté M. Mach de sa demande. Enfin je vais pouvoir faire mon métier comme il se doit. Le jugement d'aujourd'hui est une victoire pour la liberté d'expression", a déclaré à la sortie du tribunal le chanteur de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne). "C'est la troisième fois en quelques mois, après La Rumeur et Sniper, qu'un tribunal relaxe un rappeur", s'est pour sa part félicité son avocat Me Dominique Tricaud, qui a défendu une dizaine de rappeurs dans des procédures similaires. Il a souligné le "courage" du tribunal, alors que se multiplient les "procédures délirantes devant les tribunaux", et qu'un projet de loi "spécifiquement conçu pour faire condamner les rappeurs" a été déposé par des députés UMP.

**20 Minutes du 11 septembre 2006**

## 50% DES JEUNES DES QUARTIERS DEFAVORISES SOUHAITENT CREER LEUR ENTREPRISE

Un jeune sur deux et plus d'une personne sur quatre issus des quartiers défavorisés souhaitent créer leur entreprise, selon un sondage Ifop réalisé pour l'Adie et le Crédit Immobilier de France.

Selon ce sondage, réalisé à l'occasion de la semaine du microcrédit par l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) du 28 mars au 1er avril, 27% de l'ensemble des habitants des Zus (zones urbaines sensibles), contre 20% de l'ensemble des Français, auraient envie "de créer une entreprise, d'en reprendre une ou de se mettre à son compte". Sur l'ensemble des personnes vivant en Zus qui souhaitent créer leur entreprise, 50% sont âgées de 18 à 24 ans.

Parmi les personnes qui ont un projet précis ou qui veulent créer leur entreprise avant 5 ans, 73% ont besoin d'emprunter. Mais, sur l'ensemble des habitants des Zus, 73% n'ont jamais entendu parler du microcrédit. Le microcrédit se propose d'accorder des crédits aux personnes exclues du système bancaire traditionnel.

Plus de la moitié des personnes ayant envie de devenir entrepreneur considère que les principales mesures pouvant faciliter la création dans les quartiers sont: l'accès aux locaux professionnels à des prix abordables (64%), la réduction des charges sociales (61%), la simplification des démarches administratives (61%) et l'accès au crédit (57%). Si l'ensemble de ces mesures étaient appliquées, 78% des personnes estiment que l'officialisation de petites activités artisanales et commerciales, aujourd'hui illicites, seraient facilitées. 68% des personnes souhaitant créer leur entreprise aimeraient l'implanter en dehors du quartier où elles résident. Le sondage a été réalisé par l'Ifop entre le 22 et le 28 mars auprès d'un échantillon de 702 personnes.

**AFP du 4 avril 2006**

## PARENTS D'ELEVES : UNE NOUVELLE DIRECTION A LA PEEP

Après deux années de turbulences, la PEEP espère enfin pouvoir tourner la page. La fédération de parents d'élèves (classée à droite) s'est dotée d'une nouvelle direction. C'est Anne Kerkhove, jusqu'ici responsable de la section lyonnaise, qui succédera à la très contestée Josette Daniel. Consciente d'arriver en terrain miné, la nouvelle présidente s'est d'ailleurs posée en rassembleuse pour l'emporter face aux trois autres candidats. « Nous devons tout d'abord retrouver l'apaisement ; il faut que les luttes de clans cessent. Ensuite nous essaierons d'être davantage présents dans les débats éducatifs », explique-elle. Message rassurant à l'attention de ceux qui reprochaient pêle-mêle à l'ancienne direction, outre ses erreurs de gestion financière, ses prises de positions trop floues, et son incapacité à donner à la fédération une vraie visibilité dans le paysage éducatif, par rapport à sa grande rivale, la FCPE. Il est vrai que la PEEP peine aujourd'hui à faire entendre sa voix. Elle demeure, certes, la deuxième fédération de l'enseignement public avec 300.000 adhérents, contre 325.000 à la FCPE. Mais elle est arrivée loin derrière celle-ci aux dernières élections des conseils d'école (4,6 % en primaire, 18,4 % dans le secondaire). Ces derniers mois, la présidence avait d'ailleurs tenté de clarifier son image, en prenant fermement position en faveur des dispositifs gouvernementaux - apprentissage junior, remplacement des professeurs absents -, en fustigeant la hausse de la violence scolaire, ainsi que le blocage des lycées pendant le conflit du CPE. Des engagements que n'entend pas renier la nouvelle.

**Les Échos du 29 mai 2006**

## NICOLAS SARKOZY : UN CONTRAT D'UNION CIVILE POUR LES COUPLES HOMOSEXUELS

**Claire Chazal : Vous avez parlé de mariage homosexuel. Vous dites, je suis contre. Est-ce que vous n'avez pas peur de crispier un certain nombre d'électeurs ?**

Nicolas Sarkozy : J'ai vu que madame Royal avait changé de position. En trois semaines, elle avait dit tout le contraire de tout. C'est une question très délicate sur laquelle j'ai moi-même beaucoup réfléchi et pourquoi ne pas le dire, beaucoup hésité. Je considère que le mariage homosexuel conduirait à l'adoption pour les couples homosexuels et je n'y suis pas favorable. Pour autant, je veux qu'on lutte contre toute forme de discrimination. Et l'homosexuel et l'amour homosexuel a le droit à la reconnaissance. Donc je propose la création d'un contrat d'union civile qui garantirait l'égalité des droits successoraux, sociaux et fiscaux. Il n'y a aucune raison qu'un couple homosexuel soit désavantagé par rapport à un couple hétérosexuel. Et je suis même prêt à faire un pas de plus dans la reconnaissance de l'amour homosexuel sur l'organisation de cérémonies spécifiques et éventuellement, dans les mairies. Mais le mariage, il est organisé pour protéger les enfants. Et à ma connaissance, les enfants ils naissent d'un couple hétérosexuel. Pas d'un couple homosexuel.

**Claire Chazal : Bien des couples se séparent, hétérosexuels, et les enfants ne sont pas avec le père et la mère et au fond, le problème subsiste.**

Nicolas Sarkozy : Ca c'est une autre question. C'est la question, de l'adoption. Mais en général, quand on fait un enfant, on fait un enfant avec quelqu'un de sexe opposé. Et donc pour ma part, je suis contre l'adoption. Vous voyez, c'est une position ouverte, tolérante mais qui défend aussi l'idée que je me fais de la famille.

**Nicolas Sarkozy - TF1 - Journal de 20 heures du 03 septembre 2006**

## MOHAMMED VI PURGE L'APPAREIL SECURITAIRE MAROCAIN

La chute d'un baron rifain de la drogue vient d'entraîner dans son sillage celle d'un haut responsable de l'appareil sécuritaire marocain et d'une dizaine de gradés de la police et de la gendarmerie. Ex-préfet de police de Tanger et surtout actuel directeur de la sécurité des palais royaux, Abdelaziz Izzou a été relevé de ses fonctions sur instructions de Mohammed VI. Il est soupçonné d'avoir couvert les activités du trafiquant Mohammed Kharraz. Les commandants en charge de la surveillance maritime du détroit de Gibraltar et des fonctionnaires de l'administration territoriale ont également été sanctionnés. Le coup de torchon intervient peu de temps après le limogeage du général Mohammed Belbachir, le chef du renseignement militaire cloué au pilori pour ne pas avoir su prévenir un début d'infiltration terroriste de l'armée à l'occasion d'un complot déjoué en juillet. Les deux affaires s'inscrivent dans une vaste opération de nettoyage et de reprise en main des

services de sécurité marocains par la garde rapprochée du roi. Soucieux de prévention, les autorités marocaines ont annoncé la suppression définitive du service militaire obligatoire, son application immédiate va permettre d'éviter d'initier au maniement des armes et au frais de l'État de jeunes recrues rêvant à la guerre sainte.

**Le Figaro du 14 septembre 2006**

### L'INSEE DRESSE UN PORTRAIT DE LA POPULATION IMMIGREE

A la mi-2004, quelque 4,9 millions d'immigrés -français et étrangers-résidaient en France, soit 8,1% de la population, selon une étude de l'Insee. En deux décennies, leur niveau de formation s'est nettement élevé puisque près d'un quart d'entre eux est diplômé de l'enseignement supérieur. Entre 1990 et 2004, le nombre d'immigrés présents en France métropolitaine a progressé de 760.000, soit une hausse de 18% (contre 7% pour l'ensemble de la population métropolitaine). En 1990, les immigrés représentaient 7,4% de la population. L'origine géographique des immigrés en 2004-2005 se répartit de la façon suivante: 1,7 million sont originaires d'un des 24 autres pays de l'Union européenne; 1,5 million sont natifs du Maghreb et 1,4 million viennent d'autres parties du monde (principalement Asie et Afrique subsaharienne). Depuis 1999, les femmes sont désormais aussi nombreuses que les hommes. Cette évolution est due à une immigration majoritairement féminine depuis 1974, liée au regroupement familial, qui a succédé à une immigration de travail, explique l'Insee dans son étude tirée des chiffres du recensement 2004 et 2005.

Le niveau de formation des immigrés a fortement progressé. Ainsi, la proportion d'immigrés ayant un diplôme supérieur se rapproche désormais de celle des non-immigrés (24% pour les immigrés, contre 29% pour les non-immigrés). Elle a quadruplé depuis 1982, passant de 6% à 24%. C'est la région Ile-de-France qui compte, de loin, le plus grand nombre d'immigrés (près de 40%, contre 11% en Rhône-Alpes et 9% en Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Enfin, à la mi-2004, quelque deux millions d'immigrés étaient de nationalité française, soit 40% des immigrés (contre 36% en 1999). Ils ont acquis la nationalité française par naturalisation ou par mariage. Quant au nombre d'immigrés étrangers, il a augmenté de 210.000 (+8%) depuis 1999 et atteint 2,9 millions. Selon la définition retenue par l'Insee, un immigré est une personne résidant en France, mais née étrangère dans un pays étranger. Il découle de cette définition qu'un immigré peut acquérir la nationalité française. En revanche, un étranger (personne résidant en France mais n'ayant pas la nationalité française) n'est pas forcément immigré puisqu'une partie des étrangers sont nés en France.

**Le Nouvel Obs.com du 24 août 2006**

### DOC GYNECO AFFOLE LA FAMILLE UMP

Les députés les plus "conservateurs" de la famille UMP n'ont pas vu d'un bon oeil la présence de Doc Gynéco à leur université d'été à Marseille. « On avait trop peur qu'il se fasse prendre en photo en train de fumer un pétard », raconte l'un d'entre eux.

**Le Point du 4 septembre 2006**

### QUAND DOC GYNECO ECRIT ...

"Ils sont trop malins les Sarkozy et sa race. Ils nous vendent du vent, des conneries. Il essaie de faire plaisir aux français en leur faisant croire qu'il pense à eux"; "Sarkozy, il fait plaisir à la France comme on fait plaisir à nos meufs. C'est une chouette carotte. Avec ça tu fais tout passer. Je ne comprends pas comment depuis la nuit des temps, le monde persiste à se faire avoir. Ca me fatigue."; "Dieudonné veut attaquer les Juifs, Sarkozy veut virer les renois, qui sont dans les squats. Le Pen veut faire la guerre à l'Algérie et il reste encore des Gaullistes ! Où est ce qu'on va ?"; "Georges Bush, par exemple, n'est pas bon pour l'homme. En tant qu'homme lui même, il est mauvais, mais il est certainement bon pour sa nation. Pour l'Amérique il est super fort. C'est pour ça qu'on prend Sarko. On sait qu'il n'est pas bon humainement, qu'il est zéro, mais on a l'impression que pour diriger le pays il serait bien."; ""Le shit, l'herbe il n'y a que ça de bon" "Pour moi la coke c'est juste pour fourrer les meufs"

**Doc Gynéco, "Un homme nature, ma vie, ma philosophie" (2006)**

**Le Canard Enchaîné du 27 septembre 2006**

### LA CHASSE AUX ABUS EN SUISSE

Le travail d'abord, la rente ensuite. Ceux dont la capacité de gain est altérée par une santé déficiente doivent être maintenus ou réinsérés autant que possible dans le monde du travail. La philosophie générale

de la révision, qui vise à réduire de 20% le nombre de nouveaux rentiers Assurance Invalidité (AI), rallie un large éventail des forces politiques. Mais la droite et la gauche se divisent sur les moyens d'y parvenir. Le Conseil national a ainsi fermement refusé de contraindre les entreprises à engager un quota d'invalides. Les promoteurs de la réforme comptent en revanche beaucoup sur la «détection précoce» des problèmes, et sur la collaboration de l'entourage professionnel et privé de l'intéressé. L'employeur, et même la famille seront donc «habilités» à informer les offices AI des difficultés rencontrées par un travailleur, même sans son consentement. Les démocrates du centre ont fortement contribué à faire de la révision de l'AI un texte qui veut débusquer les tricheurs. Mais ils n'étaient pas tout seuls. Sur un autre chapitre, l'intervention énergique du chef du Département de l'intérieur n'a pas empêché la majorité de prévoir une peine allant jusqu'à 6 mois d'emprisonnement pour celui qui aura «manqué à son obligation d'aviser» l'assurance d'un changement de situation. La crainte d'une image désastreuse de la Suisse à l'étranger, une économie en définitive négligeable, rien n'y a fait. Les rentes versées à l'étranger - 13% de toutes les rentes, environ 720 millions, mais seulement 70 millions en dehors de l'Union européenne - doivent être adaptées au pouvoir d'achat sur place, a décidé la majorité, là encore contre l'avis de Pascal Couchepin. Dans les pays de l'UE, il faudra verser la même chose qu'en Suisse, a averti le Valaisan. A New York, il faudra peut-être verser davantage. Mais la majorité pensait probablement à l'Afrique, aux Balkans, à la Turquie. De toute façon, en faisant passer d'un à trois ans la durée minimale de cotisation, la révision va rendre plus difficile l'accès à l'AI pour les étrangers nouvellement arrivés.

**Le Temps du 23 mars 2006**

### LA POLICE ACCUSEE D'AVOIR CONSTITUE UN FICHER RACISTE

Les policiers des Renseignements généraux sont accusés d'avoir constitué un fichier de délinquants sur la base de leur origine ethnique dans une plainte avec constitution de partie civile déposée par SOS-Racisme. Cette procédure incrimine un rapport des Renseignements généraux répertoriant l'origine ethnique "de 436 meneurs recensés dans 24 quartiers sensibles", document publié dans plusieurs organes de presse depuis février. "Parmi (les meneurs), 87% ont la nationalité française, 67% sont d'origine maghrébine et 17% d'origine africaine. Les Français d'origine non immigrée représentent 9% des meneurs", conclut ce rapport. SOS-Racisme considère que pour arriver à cette conclusion, les policiers des RG ont nécessairement établi un fichier de délinquants sur une base raciste. "En tout état de cause, les statistiques des délinquants selon leur origine ethnique n'ont pu être révélées à la presse qu'après qu'un fichier ait été mis en place au sein des Renseignements généraux", écrit Samuel Thomas, vice-président de l'association, dans la plainte transmise à la presse. Ces faits constituent selon l'association l'infraction de "mise ou conservation en mémoire informatisée sans le consentement exprès de l'intéressé, des données à caractère personnel qui, directement ou indirectement, faisant apparaître les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, ou les appartenances syndicales des personnes". Le code pénal prévoit une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement et de 300.000 euros d'amende pour ce délit.

SOS-Racisme met en cause directement Nicolas Sarkozy en joignant à sa plainte une déclaration du ministre à RTL en février dernier où il déplorait l'impossibilité légale de mentionner l'origine ethnique des délinquants. "Le fait que l'on ne puisse pas, en France, connaître la diversité de la population parce que l'origine ethnique des délinquants est interdite participe à la panne de notre système d'intégration", déclarait le président de l'UMP.

Le rapport des Renseignements généraux a été exploité par plusieurs sites internet d'extrême droite, souligne SOS-Racisme dans sa plainte. La Direction générale de la police nationale (DGPN) a déclaré dans un communiqué "qu'aucun fichier spécifique de ce type (n'avait) été créé par un service de police". "Les chiffres contenus dans le rapport (...) sont le résultat d'une évaluation effectuée sur la base des renseignements d'état civil figurant obligatoirement dans les procès-verbaux d'audition de 436 meneurs interpellés au cours d'actes de violences urbaines dans l'ensemble des quartiers sensibles", explique-t-elle. La DGPN explique que c'est "l'origine des noms et des prénoms qui a permis d'effectuer cette étude uniquement chiffrée et non nominative".

**Agence Reuters du 23 août 2006**

### MIL-VIGILANCE N° 28/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 29/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## BERNARD KOUCHNER DENONCE L'ARCHAÏSME DES SOCIALISTES FRANÇAIS

C'est un adieu en forme de coup de poing dans le ventre. Bernard Kouchner est devenu le candidat officiel de la France pour diriger l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Mais avant de quitter la scène politique française, cet ancien ministre qui se dit « militant de gauche depuis toujours » signe un livre, « Deux ou trois choses que je sais de nous », qui sonne comme un réquisitoire cinglant contre l'immobilisme de ses camarades socialistes.

On aurait pu croire que Bernard Kouchner avait d'autres ambitions. Par exemple celle de participer à la course à l'investiture socialiste pour l'élection présidentielle de 2007. Après tout, ce vétéran de l'action humanitaire reste l'un des hommes politiques les plus populaires de France. Mais il avoue manquer du « désir » nécessaire pour s'engager dans une compétition aussi rude: « A l'intérieur du PS, je n'ai même pas une chance de me présenter. Si je le faisais, il y aurait un veto contre moi. » Pourquoi? Parce que Bernard Kouchner est un iconoclaste. Les idées qu'il expose dans son livre font penser à celles de Tony Blair, voire de Nicolas Sarkozy: simplification et assouplissement du droit du travail pour faire baisser le chômage, cure d'amaigrissement de l'Etat et refonte du système social pour le rendre moins coûteux. Ces mesures s'accompagneraient d'un renforcement du système de reclassement des chômeurs et de la création de « parachutes dorés » pour les salariés. Ces indemnités de départ permettraient de rendre les licenciements moins douloureux. « J'enfonce des portes ouvertes. Tout le monde sait [que des réformes sont nécessaires]. C'est tellement évident, sauf que vous ne pouvez pas dire cela au PS parce que vous devenez un ennemi de classe », regrette Bernard Kouchner.

Dans son livre, il attaque le programme officiel du PS: « Les Français ne sont pas ces gogos abusés auxquels s'imaginent faire plaisir ceux qui racontent que l'on renationalisera EDF ou que l'on arrêtera la mondialisation avec quelque ligne Maginot. » Brillamment écrit, quoiqu'un peu narcissique, l'ouvrage aurait pu inspirer le programme d'un des « présidentiables » socialistes. Sauf que Bernard Kouchner appartient à une espèce en voie de disparition en France, le social-démocrate réformiste façon Michel Rocard. Ses représentants ont été écartés des instances dirigeantes du PS: la faute, selon Bernard Kouchner, à une autocritique insuffisante du passé marxisant et à la course perpétuelle aux voix d'extrême gauche.

*Le Temps (Geneve) du 14 septembre 2006*

## POLICE : « ON SAIT QU'IL Y A DES CAILLERAS PARMIS NOUS... »

« On sait qu'il y a des cailleras parmi nous, on les repère vite, mais si tu parles, t'es grillé. L'omerta, ça n'existe pas que dans les cités. » Ce constat sans appel émane d'un policier de la CRS 7 de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise). Sept gardiens de la paix et trois agents de sécurité de cette compagnie sont soupçonnés d'avoir racketté ces derniers mois des chauffeurs de taxi sur l'autoroute A1. Ce n'est pas la première fois que l'unité de Deuil-la-Barre se trouve dans le collimateur de la police des polices. Récemment, sept autres policiers ont été envoyés devant la cour d'assises de Bobigny pour « viol en réunion ou complicité » sur des prostituées sans papiers. « Il y a des voyous qui ont intégré la police pour faire leur business, c'est la meilleure couverture, confie le même fonctionnaire, sous couvert d'anonymat. J'ai vu des collègues confisquer pour leur conso personnelle le cannabis qu'ils avaient saisi sur la voie publique. » Dans la « maison poulaga », la polémique enfle sur le recrutement sans discernement qui aurait été effectué par le ministère de l'Intérieur. Les fonctionnaires mis en cause à Deuil-la-Barre sont tous de jeunes flics ayant moins de cinq ans de service. Pour remplacer les départs à la retraite massifs, on a ratissé large en ouvrant les portes de l'institution aux adjoints de sécurité (ADS). 36 230 d'entre eux ont été recrutés entre novembre 1997 et 2001. Aucun diplôme n'était exigé, et quatre ADS sur cinq, non bacheliers, n'avaient pas le niveau pour devenir gardiens de la paix, selon un rapport de l'IGPN. Près de la

moitié d'entre eux, soit 14 640, sont titularisés aujourd'hui après avoir profité d'un concours « aménagé ».

*Le Point du 13 septembre 2006*

## LEGISLATIVES: L'UDF DEFIE L'UMP

Début juillet, le bureau politique de l'UDF a officialisé la stratégie ébauchée en janvier lors du congrès de Lyon : en 2007, pour la première fois de son histoire, la formation centriste présentera des candidats dans les 577 circonscriptions. « Certains à l'UMP n'arrivent pas à concevoir que l'UDF ne les soutiendra pas au premier tour des législatives, sourit la numéro deux du parti centriste, Marielle de Sarnez. Ils croient que l'on prépare le terrain pour une négociation d'appareil, alors que l'on veut seulement reconquérir notre place. » Le député du Loir-et-Cher Nicolas Perruchot explique la logique de son parti : « Quand on présente un candidat à la présidentielle, il est logique d'être présent partout aux législatives pour dégager une majorité. On a résisté au rouleau compresseur UMP en 2002, on saura résister à nouveau. On a beaucoup moins à perdre que l'UMP et ses 365 sortants... » Pour le parti centriste, en plein aggiornamento, plus question de jouer les supplétifs d'une union de la droite. L'enjeu est aussi financier. La loi de 1988 accorde des crédits aux partis en fonction de leurs résultats aux législatives. Et ce, pendant les cinq ans de la législature. Présenter un maximum de candidats permet d'étoffer le bas de laine.

*Libération du 21 juillet 2006*

## L'UMP N'INVESTIRA PAS DE CANDIDATS EN 2007 CONTRE LES DEPUTES UDF SORTANTS

Malgré les relations tendues ces derniers mois entre l'UMP et l'UDF, le parti majoritaire a annoncé qu'il n'entendait pas faire obstacle aux députés UDF sortants pour les législatives de 2007. Le secrétaire général adjoint de l'UMP aux élections, Alain Marleix, a ainsi déclaré que le parti de Nicolas Sarkozy n'investira aucun candidat contre la trentaine de députés concernés. Seuls deux cas font exception à la règle : Roubaix et Nîmes, où Francis Vercaemer (7e circonscription du Nord) et Yvan Lachaud (1re du Gard) auront chacun contre eux un candidat UMP. Le parti majoritaire entend ainsi pénaliser deux députés qui, élus en 2002 sous l'étiquette UMP, avaient rejoint l'UDF après leur élection. Cette décision intervient alors que le parti de François Bayrou est monté au créneau contre le gouvernement ces derniers mois. Dernier exemple en date : l'annonce du président de l'UDF que son parti voterait contre le projet de loi sur la fusion de GDF et de Suez. Quelques mois plus tôt, en mai, onze députés centristes sur trente s'étaient démarqués en votant une motion de censure déposée par le PS contre le gouvernement. En octobre 2006, ils avaient déjà franchi un pas vers l'opposition en votant contre le budget 2006 – une première dans la législature actuelle.

Cette stratégie d'autonomie leur avait alors valu les foudres de l'UMP. Le président du groupe dans l'Hémicycle, Bernard Accoyer, avait même demandé au CSA de compter dans le temps de parole de l'opposition celui de François Bayrou et des autres députés UDF qui avaient voté contre le budget 2006. Ce que le CSA avait accepté dans un premier temps, avant d'y renoncer.

*Le Monde du 20 septembre 2006*

## LES DEPUTES UDF TACLENT LE GOUVERNEMENT

Vote du 23 novembre 2005 sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 2006 : Pour : 1 ; Contre : 15 ; Abstention : 8  
Vote du 2 novembre 2005 sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2006 : Contre : 21 ; Abstention : 2  
Vote du 8 juin 2005 sur la déclaration de politique générale du Gouvernement de M. Dominique de Villepin : Pour : 9 ; Non-Votants : 22  
Vote du 5 juillet 2005 sur l'ensemble du projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre, par ordonnance, des mesures d'urgence pour l'emploi : Pour : 2 ; Contre : 24 ; Abstention : 4  
Vote du 2 mars 2005 sur l'ensemble du projet de loi d'orientation pour l'avenir de l'école : Pour : 1 ; Contre : 1 ; Abstention : 21  
Vote du 2 novembre 2004 sur l'ensemble du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2005 : Pour : 1 ; Contre : 28  
Vote du 26 octobre 2004 sur l'ensemble de la première partie du projet de loi de finances pour 2005 : Pour : 1 ; Abstention : 28

Source : [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)

## LES MALHEURS DE SEGOLENE

Jacques Colombier a présenté la liste du Front national aux municipales anticipées de Bordeaux. Conseiller régional depuis vingt ans et conseiller municipal depuis 1989, seul élu FN à la mairie, Jacques Colombier emmènera cette fois encore la liste du parti d'extrême droite. Avec au troisième rang, un nom qui fait tilt : Royal. Anne-Christine, la cousine de Ségolène, mère de dix enfants et adhérente depuis 1983.

*Sud-Ouest du 20 septembre 2006*

## HALTE AU MASOCHISME NATIONAL

La république ne peut accepter le retour à la barbarie. Elle se doit d'être fermée et de refuser les tentations de la pénitence et de la repentance. On croyait jusqu'à présent que, attisée et banalisée par le Front national, la xénophobie était essentiellement l'affaire de ces milliers de Français de souche fragilisés par l'inexorable montée des insécurités. De même, on pensait que, sous sa forme la plus brutale, le racisme était l'apanage de quelques fanatiques d'extrême droite capables de « passer à l'acte ». Nous n'imaginions pas que le danger, le vrai, était ailleurs, à la périphérie de nos villes, dans ces cités où, jadis, SOS-Racisme mobilisait la jeunesse black-blanc-beur.

Redisons-le : l'antisémitisme ne fut assurément pas le principal mobile des meurtriers d'Ilan Halimi. Mais la « haine du juif » était là, et bien là. Certes, nous ne sommes pas en présence d'un antisémitisme de nature religieuse ou idéologique. Dans les cités, la stigmatisation de la communauté juive a bien peu à voir avec la politique. Elle n'est qu'une composante d'un « idéal de vie » où l'on retrouve pêle-mêle, à côté des miasmes de cette nouvelle judéo-phobie, un consumérisme outrancier, une propension démesurée à l'ultra-violence, une absence totale de considération pour le respect de la personne humaine, un mépris sans borne pour les femmes, systématiquement ramenées au rang d'objets sexuels (dans le cas du gang des barbares, ne jouaient-elles pas le rôle d'appâts ?)...

Pour autant, on ne saurait ignorer que ce « fait divers » constitue l'illustration d'un incontestable et inquiétant repli communautaire dans nos banlieues, confirmé lors des émeutes urbaines de novembre dernier. Dans l'immédiat, ce repli associe dans un même mouvement des jeunes issus de l'immigration maghrébine et d'autres issus de l'immigration africaine. Ces bandes ne sont pas ethniquement, religieusement non plus d'ailleurs, homogènes, mais elles trouvent néanmoins un élément fédérateur dans leur rejet des « petits Blancs », déjà vu lors des rixes il y a quelques années sur les Champs-Élysées. La mort abominable du gendarme Raphaël Clin en constitue le dernier exemple en date – et, bien sûr, les dernières agressions à Sarcelles qu'ont subies nos compatriotes juifs. Une fois reconnue cette triste réalité, la première réponse est nécessairement d'ordre judiciaire. Il faut, dans l'affaire d'Ilan comme dans toutes celles du même ordre de barbarie, les toumantes « initiatives » comme les agressions racistes, une sanction pénale d'une exceptionnelle sévérité. Face à de tels individus, il serait à la fois absurde et indécent de s'interroger en priorité sur la peine la mieux adaptée à leur éventuelle resocialisation.

Cela fait, une réponse politique s'impose aussi, réponse qui tient en un mot : la République. Cette fascination morbide de Fofana et sa bande pour l'argent facile, pour les filles dont on dispose à sa guise et la violence gratuite nous renvoie au modèle du rappeur 50 Cent. Un modèle commun à bien des jeunes sans repères et sans éducation, sur lequel viennent désormais se greffer les délires antisémites en pleine expansion de certains islamistes surmédiatisés ou recruteurs dans nos prisons. Mais un tel phénomène doit aussi être mis en parallèle avec l'effondrement du projet républicain.

Ce n'est que par une République capable d'imposer le respect de ses lois partout sur le territoire national, une République garantissant à chacun, par l'école et le travail, la possibilité de progresser sur l'échelle sociale, que nous éradiquerons tous les foyers d'où pourraient surgir d'autres Fofana. Cette République, il nous appartient de la reconstruire. On parle, par exemple, de « discrimination positive à la Française ». Nos points de vue peuvent diverger sur le sujet, mais dès lors qu'il est entendu que ce volontarisme républicain exclut toute forme de distinction à caractère racial, ethnique ou religieux, alors nous considérons que le débat peut et doit s'ouvrir. Ce n'est que par le dialogue et l'échange contradictoire d'arguments, c'est-à-dire par la politique, que nous parviendrons à restaurer le projet d'une République forte et généreuse. Mais on ne reconstruira rien sans, au préalable, inverser rapidement cette tendance mortifère au masochisme national, tendance sur laquelle surfent habilement les apôtres du déclin français. Il est vain d'espérer rebâtir la République si les premiers concernés par

le projet républicain ne connaissent que le côté prétendument obscur de la patrie qui voudrait être la leur. Sans cesse assignée au tribunal d'une histoire morcelée en d'innombrables mémoires, la France ne serait plus, nous dit-on, qu'un pays esclavagiste, colonialiste, antisémite, belliciste, collaborationniste, tortionnaire, homophobe, etc. Dans cette France « moisie », quel jeune des banlieues peut avoir envie de prendre sa place ? Responsable et coupable de toute la misère du monde, la France, dont on exige pénitence et repentance, à laquelle tant de peuples et de groupes demandent aujourd'hui le règlement d'une créance imaginaire, la France, qui en vient même à oublier les grandes heures de son histoire, peut-elle vraiment rassembler ses enfants ? La réponse est non. Bien sûr, ce nihilisme national ne produit pas systématiquement des Youssouf Fafana, mais les morts d'Ilan Halimi et de Raphaël Clin nous renvoient à une sorte d'« état de nature », celui d'avant la République. Le retour de celle-ci n'en est que plus urgent.

**Fatiha Benatsou, membre du Conseil économique et social et conseillère technique au cabinet du ministre délégué aux anciens combattants - Nourdine Cherkaoui, directeur associé dans le groupe Euro-RSCG et ancien président des Jeunes avec Chirac.**  
*Le Monde du 09 mars 2006*

## DEUX CRS PASSES A TABAC DANS L'ESSONNE

Mardi soir, 21h40, dans la cité des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, le véhicule banalisé dans lequel circulent deux CRS est encerclé et caillassé par une vingtaine de personnes, apparemment surgies d'un fourré, le visage masqué. Lorsque l'un des deux policiers sort du véhicule, il est roué de coups, avec notamment des barres de fer. Il souffre d'une double fracture du crâne, dont une à l'orbite de l'œil, de deux dents cassées et de multiples contusions sur les membres. L'autre fonctionnaire qui conduisait le véhicule a, quant à lui, été roué de coups « au visage et aux côtes », alors qu'il se trouvait au sol, après avoir tenté de porter secours à son coéquipier. Evoquant une « agression sauvage », le syndicat Synergie-officiers rappelle que les violences dont sont victimes les policiers « sont en constante augmentation ces dernières années » et déplore que leurs auteurs bénéficient « d'une quasi impunité de la part de la justice ». Selon le syndicat, « ces explosions de violences contre les policiers, sur fond de guérilla urbaine, ont pour objectif de bannir les forces de l'ordre de ces quartiers de façon à les mettre en coupe réglée dans une logique de sédition et de terreur ».

*Le Figaro du 20 septembre 2006*

## VOUS NE POUVEZ PAS ...

Vous ne pouvez pas créer la prospérité en décourageant l'épargne.  
Vous ne pouvez pas donner la force au faible en affaiblissant le fort.  
Vous ne pouvez pas aider le salarié en anéantissant l'employeur.  
Vous ne pouvez pas favoriser la fraternité humaine en encourageant la lutte des classes.  
Vous ne pouvez pas aider le pauvre en ruinant le riche.  
Vous ne pouvez pas éviter les ennuis en dépensant plus que vous ne gagnez.  
Vous ne pouvez pas forcer le caractère et le courage en décourageant l'initiative et l'indépendance.  
Vous ne pouvez pas aider les hommes continuellement en faisant pour eux ce qu'ils pourraient et devraient faire eux-mêmes.  
**Abraham Lincoln - Déclaration au Congrès 1860**

## PC : DES ELECTEURS DE... PLUS EN PLUS A DROITE !

Curieusement non publiée, une étude réalisée par l'Ifop, à la veille de la Fête de l'Humanité, sur la base d'une année de sondages, dresse un portrait pour le moins paradoxal des sympathisants communistes. Ceux-ci sont, en effet, 35 % à estimer qu'« il faut rétablir la peine de mort » ; 37 % à considérer qu'« il faut que l'État donne plus de liberté aux entreprises » ; 42 % à juger que « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment ». Enfin, 49 % – presque un électeur communiste sur deux – affirment qu'« il y a trop d'immigrés en France ».  
*Valeurs Actuelles du 22 Septembre 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 29/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 30/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## DU COTE DE CHEZ MAM

Marie-France Garaud, lorsqu'elle conseillait Jacques Chirac, avait une formule pour moquer la prudence des élus : « C'est, disait-elle, passe devant avec la lumière, je te suis avec le pistolet ! » Michèle Alliot-Marie est un peu dans cette situation : les irréductibles antisarkozystes de l'UMP sont bien contents qu'elle organise ses réseaux pour être éventuellement candidate à l'élection présidentielle et la regardent faire. Cet été, alors que, cahin-caha, s'affichait la répartition des rôles entre un Premier ministre préoccupé, officiellement, du seul sort des Français et le président de l'UMP, on prédisait déjà dans l'entourage de Dominique de Villepin que « l'agitation viendra[it] d'ailleurs ». Pourquoi pas du côté de chez MAM ? Elle apparaît aujourd'hui comme un recours commode pour tous ceux qui pensent que la présidentielle est encore loin et qu'il est urgent d'attendre les signaux élyséens. La ministre de la Défense, elle, avance. Elle n'a pas oublié qu'au printemps Chirac, qui avait songé à elle pour succéder à Raffarin à Maignon, lui a conseillé de « faire de la politique ». Un encouragement. Elle considère que le jeu reste ouvert et que seule compte, comme dans l'armée, la « réactivité ». L'université d'été de l'UMP à Marseille, où elle a été fortement applaudie, ne l'en a pas dissuadée. Pour elle, le show de Sarkozy ne fait que masquer les faiblesses du candidat, notamment sur le terrain international.

Les proches du ministre de l'Intérieur ont bien compris qu'elle voulait créer un rapport de forces au cas où le favori des sondages s'effondrerait ou pour négocier son ralliement. Ou encore, si la gauche l'emportait, pour tenter de récupérer l'UMP, où elle conserve son fan-club. Elle continue de rencontrer méthodiquement, chaque semaine, députés et militants...

*Le Point du 21 septembre 2006*

## LE RAS-LE-BOL DES POLICIERS PARISIENS

Lors d'un meeting d'Alliance, premier syndicat de gardiens de la paix plusieurs policiers de Seine-Saint-Denis ont dénoncé, à l'instar de Loïc Lecouplier, responsable régional, des « conditions de travail de plus en plus dures », « l'insuffisance des effectifs et des moyens » ou leur mise en cause, qu'ils jugent excessive, par l'Inspection générale des services, des magistrats et associations. Ils ont aussi critiqué « certains magistrats » de ce département pour leur laxisme, relayant les affirmations de leur ministre ou du préfet de ce département publiées par Le Monde. « Nos collègues en ont marre d'être attaqués », a déclaré le secrétaire national du syndicat Frédéric Lagache, « marre de s'expliquer et de se justifier ». Jean-Claude Delage, secrétaire général d'Alliance, a pour sa part mis en avant les policiers « quotidiennement agressés, tabassés et pris pour cibles », citant de nombreux et récents cas survenus dans des quartiers difficiles. Sur les 300 policiers promis, avant la fin de l'année, par M. Sarkozy aux représentants de Seine-Saint-Denis, M. Lecouplier s'est montré prudent. Il a indiqué espérer « qu'il s'agira bien de 300 postes » supplémentaires et pas de jeunes policiers sortis des écoles. Témoignage de L., 36 ans, qui a désiré garder l'anonymat. En poste en Seine-Saint-Denis depuis huit ans, il exerce dans une brigade anti-criminalité (BAC) à La Courneuve. « On ne peut plus aller dans les cités et effectuer la moindre intervention sans être encerclé et que des gens s'interposent. Pour la moindre intervention « chaude », on a les magistrats et l'IGS sur le dos ». « Il nous faut donc intervenir de manière percutante et rapide, avec du renfort, sans faire de vagues, au mépris du contact humain avec la population », dit-il. Il confirme que les policiers, y compris ceux de l'encadrement, « sont trop jeunes » dans les quartiers sensibles et « n'ont qu'une envie : partir ». Sur six camarades arrivés avec lui dans ce département, quatre ont obtenu une mutation. « On nous demande du résultat, et le travail de fond ne se fait pas. Il y en a marre de la suspicion, marre de la démotivation ». « Un jour, il y aura un mort chez nous, c'est sûr ».

*Les Dernières Nouvelles d'Alsace du 22 septembre 2006*

## MOINS DE POLICE DE PROXIMITE, DAVANTAGE D'EFFICACITE

Avec un taux de réussite en hausse de + 7%, la police grenobloise figure parmi les plus efficaces de France. La circonscription intègre en tout huit communes soit 267 000 habitants. À en croire les autorités locales, la clé de la réussite tient à une profonde réforme engagée en janvier 2005 par le directeur départemental de la sécurité publique de l'Isère, Jean-Claude Borel-Garin. Cet ancien numéro deux du Raid est parti d'un constat simple : trop de fonctionnaires dans les bureaux et pas assez sur la voie publique. La « police de proximité » des années Jospin ayant conduit à ouvrir des postes de police très consommateurs en effectif pour une moyenne souvent inférieure à cinq plaintes par jour, il a été décidé que certains bureaux seraient fermés ou verraient leur activité réduite. Le redéploiement a permis de récupérer une vingtaine de fonctionnaires pour les unités opérationnelles. Les effectifs de la Brigade anticriminalité ont été doublés et les sections d'intervention de la sécurité publique ont reçu des renforts pour effectuer des contrôles plus fréquents en ville. L'accent a été mis sur la lutte contre les stupéfiants, l'immigration clandestine, le port d'armes prohibées, les dégradations de véhicules, les vols de voitures et les violences. Pour renforcer le suivi judiciaire, une brigade de recherche a également été créée à la Sûreté départementale. « Car il ne suffit pas d'arrêter plus de voyous, encore faut-il veiller à ce qu'aucun goulet d'étranglement ne se forme au niveau des services d'investigation et de procédure », explique Daniel Chomette, le secrétaire départemental du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), majoritaire à Grenoble. Selon un commissaire local, « 80% des policiers grenoblois ont vu leurs horaires de travail modifiés, pour coller aux heures de présence des délinquants, notamment le soir et durant les week-ends, jusqu'à 2 heures du matin ». La police grenobloise essaie désormais d'améliorer ses résultats dans la durée, mais la tâche sera rude. Car depuis quelques mois, elle a dû céder une quarantaine de policiers, notamment à la Police aux frontières. « La règle est étrange, s'amuse le major Chomette : dès qu'un service devient bon, on lui demande de faire mieux avec moins ».

*Le Figaro du 25 septembre 2006*

## LA JUSTICE PAS ASSEZ SEVERE SELON 77% DES FRANÇAIS

Ce n'est pas un plébiscite, mais ça y ressemble : 77 % des Français considèrent que « la justice n'est pas assez sévère avec les jeunes délinquants ». « Un taux d'adhésion rarement atteint » selon Frédéric Dabi, directeur du département d'opinion publique de l'Ifop, qui a réalisé ce sondage après la mise en cause des juges par Nicolas Sarkozy. Détail troublant : 74 % des 18-24 ans trouvent que « la justice n'est pas assez sévère avec les jeunes délinquants ». Même s'il y a forcément un décalage entre les réponses théoriques et la réalité des comportements, l'évolution des mentalités est incontestable.

*Le Figaro du 22 septembre 2006*

## SEGOLE C'EST LE SYMPTOME

La gauche et le PS sont effectivement en danger ! Ségolène Royal n'est pas la cause mais le symptôme de tout cela. Nous sommes dans une situation où les formes habituelles du débat démocratique sont contestées, où le rôle pédagogique des partis et la place des militants sont niés. Pourquoi croyez-vous que Lionel Jospin a réenfilé ses habits de dirigeant politique ? Par plaisir ? Par désir de revanche ? Allons donc ! Il revient parce qu'il est inquiet, inquiet de l'état d'une gauche sans repères et désunie, inquiet par la droite et Nicolas Sarkozy. Moi aussi, je le suis, car la question est posée : les sondages et les médias réussiront-ils là où ils ont échoué avec Rocard, puis Balladur ? C'est-à-dire à désigner les candidats à la présidence à la place des partis politiques ?

*Claude Allègre, ancien ministre (PS) de l'éducation  
Le Nouvel Observateur du 21 septembre 2006*

## NICOLAS SARKOZY ACCUSE LA JUSTICE DE SEINE-SAINT-DENIS DE "DEMISSION"

"Depuis le début de l'année, le nombre d'écroués dans le département est en baisse de 15,5 % devant des délinquants chaque jour plus violents. Cela témoigne d'une forme de démission", a déclaré le ministre lors d'un déplacement à Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour une réunion de travail sur la sécurité. "J'aimerais que l'on m'explique comment on empêche un délinquant de récidiver si l'on n'a pas le courage de le mettre en prison", a-t-il ajouté

*20 Minutes du 21 septembre 2006*

## ENFIN !

Le rassemblement ( de sans-papiers devant la préfecture de Cergy ) terminé, Ahmed Nasri et Mohammed el-Amrani regagnaient leur domicile en RER. Ils ont fait l'objet d'un contrôle de police alors qu'ils allaient franchir les portillons de la gare de Cergy-Préfecture. Ils ont été aussitôt placés en garde à vue puis transférés au centre de rétention. Ils seront déferés devant le juge des libertés et de la détention au TGI de Pontoise. « J'ai appris ce qui s'était passé au travail, confiait le frère de Mohammed el-Amrani. Il est en France depuis plus de quinze ans. Il possède des documents des impôts datant de 2000. » Sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière délivré il y a six mois, il a formé un recours et espère renverser la décision. Son recours est en cours d'instruction. Profil identique, celui d'Ahmed Nasri, 28 ans, dont le parrainage par François Pupponi, maire PS de Sarcelles, n'a pas empêché l'interpellation. L'élu était très en colère en apprenant la nouvelle. « C'est un scandale », estimait François Pupponi, qui avait pris sous son aile le sans-papiers lors d'une cérémonie fin juillet à Sarcelles en présence du député Dominique Strauss-Kahn. « Si on commence à faire des contrôles à la sortie des manif, il va y avoir des razzias », fustige-t-il.

*Le Parisien du 25 septembre 2006*

## SEGOLENE ROYAL BRILLE PAR SON ABSENCE

Ségolène Royal brille par son absence à l'Assemblée nationale. La députée socialiste des Deux-Sèvres, élue depuis 1988, propulsée à la tête de la région Poitou-Charentes en 2004, n'est intervenue que sept fois dans l'Hémicycle depuis janvier 2004, un score qui la place au 469e rang des 577 députés. Sa déclaration la plus récente en séance remonte au 15 février 2005, pour critiquer le projet de loi d'orientation sur l'école. Depuis, c'est le silence. La parlementaire est également invisible à la commission des Lois, où elle siège officiellement. (...) Mince consolation pour Ségolène: les autres prétendants socialistes à l'investiture présidentielle ne sont guère plus actifs qu'elle à l'Assemblée nationale. Dominique Strauss-Kahn (Val-d'Oise) n'est intervenu que huit fois dans l'Hémicycle depuis 2004, Laurent Fabius (Seine-Maritime) sept fois et Jack Lang (Pas-de-Calais) une seule.

Quant à François Hollande (Corrèze), s'il comptabilise plus de 80 interventions en séance, souvent comme porte-parole du PS au Palais-Bourbon, il n'assiste presque jamais aux réunions de la commission de la Défense, dont il est membre.

*L'Express du 28 septembre 2006*

## AMBIANCE AU PS

"Je ne pense pas que Ségolène Royal soit capable ni de gagner, ni d'être président de la République"

*Claude Allegre, ancien ministre (PS) de l'éducation*

*France Info du 29 septembre 2006*

## JUPPE REPREND BORDEAUX DU PREMIER COUP

A l'hôtel de ville de Bordeaux, des applaudissements furieux ont accueilli l'annonce du résultat : 56,26 % pour Alain Juppé. L'assistance a scandé le nom de l'ex-Premier ministre, monté sur une estrade pour déclarer : « C'est une belle victoire, le taux de participation pour une élection partielle, dans les conditions où elle s'est déroulée, est inespéré. C'est un score net et pour moi un formidable encouragement. » Ce score est le meilleur obtenu par Alain Juppé : en 1995, il avait obtenu 50,96 % des voix et 50,28 % en 2001, également au premier tour.

*Libération du 9 octobre 2006*

## LE GOUVERNEMENT VEUT DOPER LA PARTICIPATION

Les Français ne sont pas tous égaux en termes de rémunération. Au delà des inégalités de salaires, la participation et l'actionnariat salarié accentuent encore les écarts. Le gouvernement veut mieux associer les salariés aux bénéfices de leur entreprise. Selon une récente étude de l'INSEE, participation aux bénéfices de l'entreprise et actionnariat salarié accentuent les différences de salaires. Ces revenus supplémentaires sont encore plus inégalement répartis entre les salariés que le salaire. « Ainsi, en 2002, 60% des salariés ne recevaient ni intéressement ni participation. Parmi les bénéficiaires, les 10% les mieux lotis se partageaient 40% des sommes versées au titre de ces dispositifs », observe l'Institut national de la statistique et des études économiques

dans une note publiée la semaine dernière. C'est dans les grandes entreprises que les bénéficiaires de la participation sont les plus nombreux. Ils représentent, selon l'INSEE, 62% des salariés dans les entreprises de 500 salariés ou plus et 8% seulement dans les entreprises de moins de 50 salariés. Une des dispositions du texte examiné par les députés vise à encourager la participation dans les entreprises de moins de 50 salariés, où elle est actuellement facultative, ce qui prive six millions de salariés des bénéfices de ce mécanisme. Les branches devront négocier, « dans les trois ans », des accords sur la participation. Les petites et moyennes entreprises resteront toutefois libres de les appliquer, ou pas, contrairement à ce que souhaitent certains syndicats, mais conformément au désir du patronat. Le texte pousse par ailleurs, via des incitations fiscales, les entreprises à attribuer des actions ou un supplément d'intéressement ou de participation à leurs salariés. Il les autorise également à déduire de leur base imposable les actions gratuites, à condition qu'elles soient distribuées à l'ensemble des salariés de l'entreprise. Ces actions pourront être déposées sur un Plan d'épargne entreprise et donc bloquées pendant cinq ans. Enfin, la participation des salariés à la gestion de l'entreprise sera renforcée. Lorsqu'une entreprise cotée comptera plus de 3% de salariés actionnaires, ils auront droit à un siège au conseil d'administration.

*Les Dernières Nouvelles d'Alsace du 3 octobre 2006*

## POUR VILLEPIN, SARKOZY N'EST PAS LE SEUL CANDIDAT POSSIBLE

Invité du Grand Jury- RTL-Le Figaro-LCI, Dominique de Villepin s'est montré offensif. N'hésitant pas, une nouvelle fois, à faire la leçon à Nicolas Sarkozy. L'ancien ministre des Affaires étrangères a remis les pendules à l'heure après les attaques à répétition du président de l'UMP sur la politique internationale et de défense de la France. « Mon expérience, au-delà des mots, c'est qu'il faut être vigilant sur ces questions et que tant qu'on n'a pas exercé ces fonctions dans ces domaines, il faut être attentif à bien réfléchir », a-t-il répliqué, plutôt agacé. « L'expérience en ce domaine est irremplaçable », a-t-il ajouté, sèchement, alors qu'on lui demandait si la diplomatie française avait été « arrogante », selon le mot de Nicolas Sarkozy, pendant la crise irakienne. Défendant « l'efficacité » de la diplomatie française, Villepin a constaté que pas « un pays ne conteste aujourd'hui la justesse de la position française » sur l'Irak. « Dans le cadre d'une campagne électorale, qu'on cherche à se distinguer quoi de plus naturel ? », a ironisé Villepin. Il a repoussé l'idée d'une remise en cause du domaine réservé du chef de l'État, comme le souhaite le président de l'UMP. « Je ne me satisfais pas de mots », a-t-il répondu, en rappelant que la décision d'engager les forces armées ou la dissuasion nucléaire relève du seul président. « Faisons attention de ne pas tout perdre en un jour ! », a-t-il averti, alors que les positions, jugées atlantistes, de Sarkozy ne font pas l'unanimité à l'UMP. Interrogé sur ses intentions en 2007, Villepin a affiché la même prudence tout en se montrant aux aguets. « Je soutiendrai celui ou celle qui sera le mieux placé pour gagner et rassembler notre famille », a-t-il répété. Il a qualifié Michèle Alliot-Marie, qui dit réfléchir à une candidature, de « femme de grand talent ». Il n'exclut pas une candidature en dehors de l'UMP réduisant le congrès de désignation du 14 janvier à un « soutien financier » à un candidat.

*Le Figaro du 9 octobre 2006*

## LE CAMP DES SAINTS

Un millier d'immigrés clandestins ont débarqué en l'espace de 24 heures aux Canaries où le président du gouvernement régional a parlé de crise humanitaire la plus grave frappant l'Espagne depuis la guerre civile.

*Agence Reuters du 6 septembre 2006*

## LE BATIMENT VA ...

Gérard Larcher, le ministre délégué à l'emploi, a annoncé à l'Assemblée nationale que l'emploi salarié dans le secteur concurrentiel a progressé de 20.100 postes (+ 0,1 %) au 1er trimestre dont 15.000 d'entre eux, créés dans le secteur de la construction et des travaux publics.

*La Minute du BTP du 17 mai 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 30/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 31/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## LA CHUTE DE LA MAISON VERTE

De moins en moins écologistes et de plus en plus politiciens, les Verts ont perdu leur crédit dans l'opinion. Une mauvaise nouvelle pour la gauche, qui avait pris l'habitude de compter sur eux pour le second tour... Les Verts dans... le rouge ! Lancé à la terrasse d'un café par un élu socialiste parisien, le jeu de mots, pour facile qu'il soit, résume bien la situation. Il y a le feu à la maison écolo ! Au point d'inquiéter sérieusement ses alliés. Hier roue de secours de la gauche plurielle – à Paris et ailleurs –, les Verts sont en passe de devenir son boulet. « Aux municipales de 2001, constate le même, nous ne l'aurions pas emporté sans eux. Aux municipales de 2008, il faudra l'emporter malgré eux. »

Surprenant paradoxe : c'est au moment même où les Français sont de plus en plus "environnementalistes" qu'ils se révèlent de moins en moins écologistes – dans sa version verte. Selon un sondage LH2 réalisé en juillet dernier pour la fondation Nicolas-Hulot, les Français sont 90 % – un record – à estimer prioritaire de « changer profondément de politique pour faire face aux risques écologiques ». Mais ils ne sont plus que 1,5 %, selon le dernier baromètre TNS Sofres-Unilog, à s'apprêter à voter pour Dominique Voynet en 2007. Trois fois moins que les 5,2 % obtenus par Noël Mamère en 2002. Et à des années-lumière des 10,6 % d'Antoine Waechter aux européennes de 1989, marquant l'irruption tonitruante des Verts sur la scène politique, cinq ans seulement après leur création. « La tornade verte », titrait alors Libération...

Confirmation aux régionales de 1992, où les Verts et Génération écologie raflent 14 % des suffrages à eux deux. Outre sa centaine d'élus, les Verts – qui s'en souvient encore ? – emportent la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais. C'est Marie-Christine Blandin, une quasi-inconnue, qui s'impose, après négociation, face aux poids lourds du PS et du PC dans ce bastion historique de la gauche. Un an plus tard, aux législatives, où les socialistes sont laminés, l'alliance Verts-GE rassemble 7,6 % des voix. Puis encore 9,7 % avec Daniel Cohn-Bendit aux européennes de 1999. Trois points de moins seulement que la liste RPR-UDF conduite par... Nicolas Sarkozy !

C'était écrit : ces "dix glorieuses" (1989-1999) devaient ouvrir une "nouvelle ère". Elles n'auront été qu'une parenthèse. Phénomène strictement local, dû à l'émergence d'un nouvel électorat "bobo" dans la capitale, les municipales parisiennes de 2001 vont offrir une dernière fois aux Verts l'occasion de briller (12 % au premier tour), mais il s'agit d'un trompe-l'œil. « Voilà des années que le mouvement écologiste se déconstruit électoralement, constate Jean-Marc Lech, coprésident d'Ipsos. Si les Verts ont longtemps trouvé dans l'opinion un écho favorable, c'est bien fini aujourd'hui. »

Les Français font désormais clairement la différence entre l'écologie, qu'ils approuvent, et les Verts, qu'ils rejettent. L'un n'est plus synonyme de l'autre. Selon une récente étude CSA-le Nouvel Observateur, 7 % d'entre eux voteraient pour l'écolo-indépendant Nicolas Hulot en 2007, contre 1 % pour Dominique Voynet. Et pas question de se reporter sur la candidate résiduelle des Verts en cas d'absence du présentateur d'Ushuaïa. Dans cette hypothèse, l'ancienne ministre de l'Environnement ne recueillerait qu'un point de plus – le reste se répartissant entre Olivier Besancenot, Corinne Lepage, François Bayrou (un point chacun) et Ségolène Royal (trois points). Comment expliquer cette fracture ? « Parce qu'il y a eu tromperie sur la marchandise : la vraie couleur des Verts, c'est le rouge », avance Christophe Lekieffre, patron des élus UMP du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris – l'une des deux municipalités, avec Bègles, dirigées par un maire vert (Jacques Boutault). « Longtemps, les gens ont eu l'impression que les Verts, c'était un parti sympa, apolitique, poursuit-il. Aujourd'hui, ils ne sont plus dupes. » Non immédiatement perçue par les Français, le basculement a lieu en 1993 lorsque la stratégie du "ni droite ni gauche", prônée depuis l'origine par Antoine Waechter, vole en éclat suite à la prise de contrôle du mouvement par Voynet – ancienne militante du Flam (Front de lutte antimilitariste) – sur une ligne revendiquée d'« écologie politique ancrée à gauche ». En 2002, ce sera sur la « régularisation de tous les sans-papiers » et la « dépenalisation du cannabis » – deux de ses propositions phares –, plus que sur le trou de la couche d'ozone, que Noël Mamère fera campagne ! De quoi déconcerter, voire rebuter, nombre d'électeurs (sincèrement) écologistes... D'autant que – la politique, comme la nature, ayant peur du vide –, délaissés par les Verts, les thèmes environnementalistes ont été progressivement récupérés par les autres partis, droite et gauche confondus. « Nous avons été pillés ! », se plaint Voynet. Côté UDF, François Bayrou a repris à son compte la proposition de Nicolas Hulot d'un vice-premier ministre chargé de l'environnement ; côté parti

socialiste, François Hollande définit désormais le PS comme « un mouvement écologiste ». Jusqu'au président de la République, Jacques Chirac, lançant en 2002 son vibrant « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ! », à la tribune du sommet mondial du développement durable à Johannesburg... « Il n'y a plus que les écologistes pour ne plus parler d'écologie », s'amuse un proche de Sarkozy. Mais cet abandon des "fondamentaux" du parti – du réchauffement climatique aux catastrophes sanitaires – n'explique pas, à lui seul, la violente déroute électorale des Verts. S'y ajoute leur bilan. Au niveau national, quel souvenir – hors sa réaction tardive lors du naufrage de l'Érika et ses bisbilles avec les chasseurs – a laissé l'action de Dominique Voynet au ministère de l'Aménagement du territoire puis de l'Environnement entre 1997 et 2001 ? Quelle réforme, même modeste, a porté son successeur Yves Cochet jusqu'en 2002 ? Quelle fut l'utilité, autre qu'alimentaire, du groupe parlementaire RCV (Radical, citoyen et Vert) censé servir d'aiguillon au gouvernement Jospin ?

« Les Verts n'ont servi à rien d'autre que de caution », résumait méchamment, et justement, l'écolo-centriste Corinne Lepage lors de la dernière élection présidentielle. S'ils ont déçu par excès de discrétion à l'échelon gouvernemental et législatif, les Verts – énième paradoxe – ont en revanche choqué par excès... d'activisme au niveau municipal. « Les Français qui ont vu les écologistes participer aux pouvoirs locaux, notamment à Paris, les ont jugés sur pièces, constate Jean-Marc Lech, d'Ipsos. Et leurs positions idéologiques sur le nucléaire civil – auquel les Français sont favorables – ou sur les problèmes de circulation – qui irritent les Parisiens – les ont coupés d'une partie non négligeable de leur électorat. »

De Noël Mamère, célébrant dans l'illégalité en 2004 le "premier mariage homosexuel" dans sa mairie de Bègles, au tandem Denis Baupin-Yves Contassot, adjoints Verts aux transports et à l'environnement de Bertrand Delanoë, promettant de « faire vivre l'enfer » aux automobilistes de la capitale, la méthode héritée de l'agit-prop gauchiste est partout la même : créer des fractures au sein de la population et pousser à l'affrontement. Au nom du dogme. « À peine élu, le maire du 11<sup>e</sup> a voulu faire interdire de chanter la Marseillaise à une chorale d'élèves lors des commémorations du 11 novembre, rappelle Christophe Lekieffre. Voter Vert, c'est voter sectaire. » Soit l'exact opposé de l'utopie égalitariste d'une majorité de leurs électeurs... Reste ce qui a longtemps fait sourire, mais n'amuse plus personne, au point d'avoir fait fuir la moitié des militants (7 000 contre 14 000) en dix ans : les violentes divisions internes transforment le parti en champ de bataille permanent. Non sans humour, Voynet le reconnaît : « Il n'est pas facile, a-t-elle écrit, de faire travailler ensemble d'anciens gauchistes, des communistes repentis, des naturalistes, des syndicalistes aguerris, des waechtériens honteux, des socialistes déçus, des innovateurs de l'économie solidaire et des néophytes de l'action politique. » Pas moins de huit courants et sous-courants cohabitent au sein d'un parti où – situation unique – un deuxième... second tour a été nécessaire pour départager (à 57 voix près) Voynet et Cochet, les deux finalistes de la primaire présidentielle ! « Un suicide collectif », comme le dit Brice Lalonde de ses anciens amis ? En politique, comme ailleurs, le ridicule, dit-on, ne tue pas. Certes. Sauf qu'avec les Verts, rien n'est impossible...

**Valeurs Actuelles du 22 Septembre 2006**

## LA HAINE DE L'UNIFORME DEVIENT LE QUOTIDIEN DES CITES

« Avant, on détestait les flics, mais on ne les aurait jamais tapés », commence Malik, qui affiche « 28 ans aux 4000 », une cité de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Depuis quelques années, le tabou est levé : « Les petits cognent dès qu'ils peuvent. » Un contrôle d'identité qui dérape ou une arrestation peuvent déclencher une rixe. « Ils n'ont rien à faire ici », grommelle Nabil qui vit à Clichy-sous-Bois. La simple présence d'hommes en uniforme est perçue comme « une provocation ».

« Ce sont des rats. On les a bien caillassés pendant les émeutes et on va recommencer », raconte Adil, 19 ans, de Stains, pour qui la vie semble se résumer à cette guerre contre les policiers, dans le dédale de sa cité. Rien ne l'arrête, ni les interpellations ni les coups qu'il reçoit parfois. « De toute façon je suis foutu », lâche-t-il. Seul, il semble suicidaire. En groupe, il devient comme enragé. Beaucoup de ces adolescents hyperviolents qui s'en prennent aux policiers comme à une bande adverse sont complètement déstructurés et agissent impulsivement, lorsque le rapport de nombre leur est favorable. Ils s'en vantent ensuite, exhibant les désormais traditionnelles « vidéos de guerre ».

Mais la haine antipolicière repose aussi sur des rancœurs. « Ya trop de fachos chez les flics », avance Ahmed, de la cité ZUP de Clermont-Ferrand. « L'autre jour, ils nous ont fouillé devant tout le monde, en hurlant. Ils ont couché un pote à terre, en lui écrasant les poignets avec les pieds. » A la première occasion, les jeunes prennent leur « revanche ». « Je ne suis pas un délinquant, et pourtant je ne ferai rien si je vois un flic se faire buter », rebondit Cédric, qui vit à La Grande-Borne à Grigny, « car ils ne sont jamais venus quand on avait besoin d'eux ». Chacun invoque aussi des « copains qui se sont fait serrer ». L'arrestation d'un jeune est toujours ressentie comme une injustice, puisque « le trafic pour nous, c'est normal », résume Abdoulaye.

**Le Figaro du 4 octobre 2006**

## LE CHEF DE L'UMP VEUT AVANCER LA DATE DES MUNICIPALES

Initialement prévues au printemps 2007, puis reportées au printemps 2008 pour cause de surcharge du calendrier électoral, les élections municipales pourraient finalement avoir lieu... en septembre ou octobre 2007, immédiatement après la présidentielle et les législatives. C'est en tout cas le souhait de Nicolas Sarkozy s'il est élu en mai prochain.

*L'Humanité du 3 octobre 2006*

## LES « PLUS » DU RMI

Quand on est RMiste, on a aussi droit à : l'allocation logement à taux plein ; la suspension de ses dettes fiscales ; l'exonération de sa taxe d'habitation, de sa redevance, de sa cotisation à la CMU ; l'accès gratuit à la complémentaire santé de la CMU ; la prime de Noël ; le tarif téléphonique social ; la réduction dans les transports, la gratuité des musées, diverses allocations supplémentaires (en fonction de son lieu d'habitation).

*Le Point du 28 septembre 2006*

## JUSTICE : L'OVERDOSE

Si des milliers de délinquants, y compris multirécidivistes, sont relâchés chaque jour par des juges, aussitôt après avoir été interpellés, c'est en vertu d'une idéologie qui a pris naissance au PS avant de faire florès dans les rangs du Syndicat de la magistrature et chez beaucoup de fonctionnaires du ministère de la Justice : ce n'est pas le délinquant qui serait coupable, mais la société qui en a fait ce qu'il est devenu. D'où le développement d'une « culture de l'excuse » qui, déplore Sarkozy, contribue à paralyser l'institution judiciaire au moment où doit tomber l'indispensable sanction. « À force de vouloir tout expliquer, même l'inexplicable, on finit par excuser l'excusable », ne cesse de répéter le ministre de l'Intérieur. (...) Les Français plébiscitent sa lecture des événements, 54 % d'entre eux tombent d'accord avec lui pour affirmer que « certains magistrats ont démissionné de leurs responsabilités » ; 77 % estiment que « la justice n'est pas assez sévère avec les jeunes délinquants ». Mieux : 88 % des Français seraient favorables à une « peine plancher automatique » à chaque nouvelle infraction commise par un délinquant multirécidiviste. Et ils sont 60 % à réclamer ce qui, voici encore cinq ans, aurait paru inconcevable : que la justice puisse traiter les mineurs délinquants comme des délinquants majeurs ! Voilà bien ce que refuse la gauche, et avec elle l'emblématique président du tribunal pour enfants de Bobigny, Jean-Pierre Rosenczweig, qui expliquait dans l'Humanité : « Le thème commun du discours de Nicolas Sarkozy et du ministre de la Justice, Pascal Clément, c'est que la meilleure éducation est la sanction. C'est un discours de droite, Alain Peyrefitte l'utilisait déjà en son temps. C'est ce qui oppose, depuis cent cinquante ans, les tenants de l'ordre, qui disent "On met une grille et après on réfléchit", et les gens qui sont plus sociaux, plus libéraux et qui veulent d'abord "donner une chance aux gens avant de leur taper dessus". » Donner sa "chance" jusqu'à quarante-six fois de suite à un mineur multirécidiviste de Montreuil condamné au bout du compte à quatre mois avec sursis, est-ce donc cela, se montrer "social", et même "libéral" ? (...) Malgré l'épreuve des faits (20 000 mises en cause de mineurs en 1950 ; 80 000 en 1992 ; 200 000 en 2005 !), la justice continue d'appliquer des préceptes qui n'ont plus rien à voir avec les besoins de la société. Quand, en 2002, le garde des Sceaux Dominique Perben s'est proposé de réagir par l'institution de Centres éducatifs fermés visant à réconcilier prévention et répression, que n'a-t-il entendu ! Les mêmes qui reprochent aujourd'hui à Nicolas Sarkozy de stigmatiser la jeunesse l'ont ni plus ni moins accusé d'instituer des « bagnes pour enfants » ! Quatre ans plus tard, pourtant, ces centres ont fait leurs preuves : un adolescent sur deux ayant été recadré par leurs soins ne récidive pas. Résultat, certes encore insuffisant, mais nettement plus encourageant que le bilan des tribunaux, qui renvoient chez eux les mineurs délinquants après leur avoir fait promettre de ne plus recommencer... (...) En plaçant les juges devant leurs responsabilités, le ministre de l'Intérieur a peut-être pris le risque de braquer l'institution judiciaire dans son ensemble. Mais il a mis le doigt sur l'une des contradictions majeures de la société française : une overdose de violence à laquelle l'élite de la société répond par une overdose de principes !

*Valeurs Actuelles du 29 Septembre 2006*

## ZIZANIE AUTOUR DE SARKOZY

Les amis de la première heure du patron de l'UMP prennent ombrage des tardifs ralliements d'ennemis d'hier, tels Perben, Douste-Blazy ou Copé. Bouderies, susceptibilités et nervosité : des tiraillements se font sentir dans l'entourage du probable candidat de l'UMP à la présidentielle. Principale raison de la grogne : les nouveaux ralliés, ministres ou députés, qui rejoignent le ministre de l'Intérieur et qui font de l'ombre aux amis de la première heure. Les vieux grognards, comme le ministre délégué Christian Estrosi, le député Patrick Devedjian ou le

sénateur Roger Karoutchi, doivent désormais partager la table et l'oreille du patron avec les ennemis d'hier, les Dominique Perben, Philippe Douste-Blazy ou Jean-François Copé. Et cela ne leur fait pas plaisir, même s'ils n'osent pas s'en plaindre trop ouvertement (...) Pour le rassurer, Sarkozy a même directement juré à un Christian Estrosi inquiet qu'il sera à nouveau ministre en cas de victoire. Le risque, c'est qu'il ait fait ce genre de promesse à beaucoup d'autres.

*Libération du 29 septembre 2006*

## COMMENT L'EDUCATION NATIONALE SOLDE LES DIPLOMES

Dans un livre « Réveille-toi, Jules Ferry, ils sont devenus fous » le journaliste Emmanuel Davidenkoff dénonce ce faux-semblant et révèle comment sont réévalués en cours de correction les barèmes au brevet des collèges afin de maintenir le même taux de réussite : « En ce mardi de juin 2006, les enseignants arrivent à 8 h 30 du matin, récupèrent un lot de copies et se voient remettre des consignes écrites de correction... Trois quarts d'heure plus tard, on leur distribue un additif à la correction également par écrit. Ils n'ont qu'à reprendre de zéro : une vingtaine de fautes ou d'imprécisions qui devaient être sanctionnées par le retrait de points, selon les premières instructions, sont désormais tolérées ou acceptées... [Pour les correcteurs], il ne fait aucun doute que les premières corrections donnent des résultats tellement mauvais que le taux de réussite risque de plonger [...] C'est gravissime. Car les résultats au brevet sont exploités par l'Education nationale pour évaluer si le niveau monte ou baisse au fil des ans. Or une étude parue en 2006 et réalisée par la Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'Education nationale s'appuie sur une augmentation du nombre d'élèves reçus au brevet pour expliquer que le collège se porte mieux aujourd'hui qu'il y a dix ans. On organise ainsi un mensonge d'Etat aussi énorme que discret » Contacté, le ministère de l'Education nationale se déclare incompétent : le brevet des collèges n'est plus un examen national et « ces pratiques, si elles ont lieu, sont de la responsabilité de chaque jury ». Certes, mais en ce qui concerne le lycée, l'objectif d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac a conduit aux mêmes aberrations. Officiellement, aucun texte ne vient inciter le correcteur à l'indulgence, mais mille et une pratiques ont permis de porter le taux de réussite de 65 à plus de 80% en une vingtaine d'années. Selon Guy Morel, professeur de lettres et auteur en 1999 d'un livre-choc, « L'horreur pédagogique », ces pratiques sont devenues si banales que même les professeurs ne réagissent plus. Ainsi, personne ou presque n'a relevé que le texte qui servait de support aux épreuves du bac littéraire en juin était d'Alphonse Daudet, un auteur mineur qui auparavant appartenait au programme du collège, voire du primaire. Plus personne ne s'offusque qu'une copie illisible car truffée de fautes ne puisse se voir retirer plus de trois points.

Banal aussi ces barèmes, de plus en plus précis, qui distribuent des demis, voire des quarts de point à des questions du type « Quelle est la couleur du cheval blanc d'Henri IV ? ». Sans parler de ces instructions officieuses, comme celle de cet inspecteur en philosophie qui invite les correcteurs rassemblés en commission à savoir « discerner, sous le mal-dit, le pas si mal pensé », avant de carrément les mettre en garde : « Si vos notes sont trop basses, un jour, les pouvoirs publics pourraient décider de supprimer la philosophie au lycée. »

Il y a aussi ces épreuves d'un type nouveau : en français, le sujet d'invention, « inévaluable », selon les professeurs, et, au bac 2006, un QCM de mathématiques où seules les bonnes réponses étaient comptabilisées, les mauvaises ne coûtant rien. « Pour autant, le QCM n'a pas été donné à tous », expliquait alors le doyen de l'inspection générale de mathématiques. Mais à cet exercice la moyenne s'élevait à... 4 points sur 5 ! Ce qui a permis à près de neuf candidats sur dix de décrocher leur bac S, réputé le plus exigeant !

L'addition de ces procédés permet donc à Guy Morel, qui travaille aujourd'hui à un « Livre noir de l'Education », d'affirmer que « si le bac était corrigé normalement, pas plus de 30% des candidats l'obtiendraient ». Pour défendre l'examen de plus en plus dévalué, l'institution rappelle qu'il n'est pas un concours : il sanctionne en effet les acquis en fin de scolarité secondaire sans prétendre opérer de sélection. Fort bien, mais faut-il en conclure que 86 % des lycéens de filière générale ont acquis un niveau satisfaisant ? On peut en douter. Un exemple ? La moyenne obtenue en anglais par les candidats au bac a toujours été honorable alors que des tests internationaux montrent que les jeunes Français sont les plus mauvais dans cette langue en Europe.

Enfin, le baccalauréat reste le premier grade universitaire et ouvre à tous ceux qui le décrochent les portes de la faculté : or, en moyenne, 50 % des étudiants échouent la première année, 30 % n'obtiendront jamais leur DEUG. La preuve indéniable qu'ils n'avaient pas le niveau requis pour poursuivre leurs études

*Le Point du 7 septembre 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 31/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 32/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## D'OUTRE-TOMBE, BOURDIEU DEZINGUE SEGOLENE ROYAL

Au départ, il y a un entretien posthume du sociologue Pierre Bourdieu, décédé en 2002, diffusé vendredi sur Zalea TV. Présentée par cette chaîne alternative du Net comme une séquence « *inédite de douze minutes tournée en mai 1999 par Pierre Carles*», la vidéo s'intitule : «*Gauche-Droite, vu par Pierre Bourdieu*». Le sociologue y cite en exemple ces «*responsables politiques dits de gauche (qui) sont en fait de droite*». Comme Ségolène Royal ? C'est en tout cas l'avis de Bourdieu : «*Comment elle s'appelle, la femme de Hollande ? Ségolène Royal. Et bien pour moi elle n'est pas de gauche. (...) Elle a un habitus, une manière d'être, une manière de parler qui vous dit : "Elle est de droite"*», estime-t-il dans son face-à-face avec Pierre Carles. Il croit même savoir qu'à l'ENA, la jeune Ségolène Royal s'est «*posé la question du choix entre la gauche et la droite en terme de plan de carrière*» et qu'elle a choisi la gauche faute de places à prendre à droite.  
*Libération du 5 octobre 2006*

## « DISSUASION NUCLEAIRE : FACE A UNE MENACE MULTIFORME, ON NE PEUT PAS BAISSER LA GARDE ».

La France est une puissance nucléaire autonome. Elle l'est depuis le milieu des années 60, lorsque la volonté de la nation s'est concrétisée sous l'impulsion décisive du général de Gaulle. Depuis cette période, la dissuasion a été assurée en permanence, en s'adaptant toujours à l'évolution de l'environnement international.

Dans ce cadre, notre doctrine, récemment précisée par le président de la République, réaffirme que la dissuasion est au cœur de notre dispositif de défense et, toujours, la garantie ultime contre toute menace mettant en cause nos intérêts vitaux. Ce principe fondamental n'a en rien été modifié et s'exprime par notre capacité permanente, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, à infliger des dommages inacceptables à tout agresseur animé d'intentions hostiles, même s'il est loin : en clair, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Il est vrai que les menaces ne cessent de changer de nature. Hier, la menace était proche, clairement identifiée, et notre liberté était en jeu. Aujourd'hui, il n'existe pas de menace immédiate, mais celle-ci a pris un caractère multiforme qui exige davantage de notre dispositif de prévention et de sécurité.

Des puissances régionales s'affirment en se dotant, pour certaines, d'armes de destruction massive, qu'elles soient nucléaires, biologiques ou chimiques. Cela doit être pris en compte et requiert des réponses plus ciblées et mieux adaptées. En effet, ces puissances pourraient être tentées d'exercer une forme de chantage insupportable à notre encontre, sans que nous puissions être en situation de réagir autrement que par des frappes apocalyptiques. En la matière, le tout ou rien, chacun le comprend, signifierait rien. Pour autant, il est évident que la dissuasion nucléaire n'a pas vocation à traiter toutes les menaces, en particulier celle du terrorisme perpétré par des individus ou des organisations non étatiques, car elles relèvent d'autres moyens. En revanche, des Etats qui se livreraient à des entreprises terroristes ou qui soutiendraient de manière avérée de telles organisations doivent prendre conscience qu'ils entrent dans le champ de représailles possibles.

Les forces nucléaires sont articulées en deux composantes bien distinctes. La composante océanique est incarnée par les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins et leurs missiles balistiques ; la composante aéroportée est matérialisée par les ravitailleurs en vol et les avions de combat –Mirage 2000 N et Super-Etendard aujourd'hui, Rafale demain – emportant leurs missiles de croisière. Ces deux composantes sont complémentaires, chacune ayant ses qualités intrinsèques, parmi lesquelles on peut citer l'invulnérabilité pour la composante océanique et la précision pour la composante aéroportée. Par ailleurs, cette dualité renforce l'efficacité d'une frappe éventuelle, les missiles balistiques et de croisière ayant des modes de pénétration dans les défenses adverses qui sont très différents. On voit tout l'intérêt de disposer de deux composantes pour renforcer la crédibilité de la dissuasion nucléaire, le Président disposant de ce fait d'un large éventail de modes d'action. Aussi la modernisation en cours concerne-t-elle l'ensemble de

ces moyens, en augmentant la portée, en améliorant la précision et en offrant une plus grande souplesse d'utilisation. L'effort scientifique et technologique que consent notre pays dans ce domaine est remarquable et nous place en pointe de ce qui se fait de mieux. Cet effort de modernisation a un coût, mais ce coût est à mettre en regard des enjeux de sécurité et des enjeux de liberté. J'ajoute que ces dépenses n'ont cessé de diminuer, mais il y a un seuil incompressible pour garantir l'autonomie stratégique et la place de notre pays sur la scène internationale.

Le volume de nos forces nucléaires, quant à lui, est limité à ce qui est indispensable, mais chacun comprend bien qu'on ne peut pas baisser la garde. Descendre en dessous d'un certain niveau serait prendre des risques inconsidérés et affecterait directement la crédibilité de notre outil. Il s'agit bien de garantir la permanence de l'alerte dans la durée, ce qui exige d'avoir au moins un sous-marin nucléaire lanceur d'engins à la mer et un nombre significatif d'avions de combat prêts à décoller dans les délais prescrits par le chef de l'Etat.

La dissuasion n'est pas qu'une somme de moyens techniques. Avant tout, elle est armée par des hommes et des femmes convaincus de l'importance de leur mission. Ce sont de grands professionnels, s'entraînant sans relâche dans la discrétion pour rester au niveau d'excellence requis. L'arme nucléaire n'est pas une arme d'agression. C'est une arme de défense collective qui contribue à la sécurité du monde. Elle couvre les menaces les plus graves, celles qui mettraient en jeu notre existence en tant que nation.

**Général Henri Bentegeat, chef d'état-major des armées**  
*Le Figaro Magazine du 11 février 2006*

## COMMENT PEUT-ON ETRE FRANÇAIS ?

Le patriotisme des Bleus (majoritairement originaires de l'outre-mer) incitera-t-il les compatriotes issus de l'immigration à les suivre, au-delà des enjeux sportifs ? Si l'administration se contente de la carte d'identité pour reconnaître un Français, l'âme de la nation se nourrit de passions et d'idéaux partagés. Or la France chamboulée peine à se faire désirer autrement que pour ses sous. Faire aimer un pays qui ne s'aime pas : voilà le problème posé à l'Hexagone, honteux dans la défense de sa propre identité. Jacques Chirac, dernièrement lors d'une cérémonie de naturalisation d'étrangers : « *Devenir Français, c'est un honneur. (...) C'est aussi respecter la loi et s'intégrer pleinement à la communauté nationale, en particulier en maîtrisant sa langue. »*

Se contenter de ce minimum ? Etre français deviendrait vide de sens, si la nationalité devait être comprise uniquement comme une commodité pour accéder à un statut et à des protections. Il suffirait alors de deux ou trois générations, laissées dans l'indifférence d'un pays millénaire et sans autre valeur suprême que les jeux de ballon et leurs héros, pour que ce nihilisme fasse disparaître les dernières traces de l'esprit français. Renaud Camus a analysé ce risque : « *Ce n'est pas sur une jeunesse plus éclairée que se bâtit la France métissée qu'on nous promet, c'est sur une jeunesse totalement ignorante, déracinée. Ce n'est pas sur une culture commune qu'on crée la société nouvelle, multiraciale et pluriconfessionnelle, c'est sur une ignorance partagée. »* Urgent de refuser cette amnésie programmée. L'élan patriotique du Mondial ne peut cacher les fractures ethniques, culturelles. Ce sont des propos stupéfiants qui ont été tenus dans l'indifférence des antiracistes professionnels par le groupe noir Tribu K : « *La France on ne l'aime pas. (...) Si quelqu'un touche à l'un des nôtres, il faudra s'attendre à une réaction sanglante. (...) Si ça doit finir en boucherie, ça finira en boucherie. (...) L'homme blanc est un détail pour nous. »* Quant au président du Conseil européen de la fatwa, Youssouf al-Qaradawi, il a rappelé, dans Le Monde, comment l'Islam entendait faire respecter ses règles dans les démocraties. Il conseille aux musulmans de voter pour des programmes « *proches des valeurs islamiques »*, qui défendent « *des causes justes, comme la cause palestinienne »* (...) et qui critiquent « *la politique américaine actuelle »*. Ce Conseil s'est prononcé naguère pour la polygamie et justifie les bombes humaines. Cette culture n'est pas celle des Lumières. Pourtant, les propos d'al-Qaradawi, proche de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), ne sont souvent rien d'autre que ceux continuellement tenus, pour le plus grand bonheur des islamistes, par les belles âmes. D'autant que ces dernières réservent volontiers leurs sarcasmes aux très subtils discours de Benoît XVI, notamment celui sur la famille. Toujours cette France qui se déteste. Le président algérien ne cesse d'insulter le passé colonial : François Hollande s'empresse, à Alger, de lui donner raison. « *Sur la colonisation, nous ne lui trouvons aucun caractère « positif » »*, a-t-il dit. Le premier secrétaire du PS n'a pas eu un mot sur la persistance de la torture, dénoncée par Amnesty International, ni sur les discriminations subies par les chrétiens.

Où sont les valeurs de la République dans ces déculottages ? C'est la faiblesse qui, partout, se laisse voir. Elle donne raison à l'ancien ministre Jean Foyer quand il constate dans ses mémoires : « La France contemporaine est mal gouvernée. C'est trop peu dire : elle n'est point gouvernée du tout. » Après la retraite de Dominique de Villepin sur le contrat première embauche contesté par la rue, Nicolas Sarkozy amorce un recul devant une gauche exigeant la régularisation des sans-papiers, sa loi sur l'immigration choisie à peine votée. Et alors que le désintérêt pour le savoir est la plaie d'une Éducation nationale qui ne sait plus quoi transmettre, le bac n'a jamais été plus aisé à obtenir (81,5% de réussite), pour des élèves ayant déjà perdu l'orthographe et parlant de la « chapelle sixteen ». N'y aurait-il pas comme un souci, pour reprendre ce mot ridicule d'aujourd'hui ?

Et n'est-ce pas un signe de faiblesse que cette dévotion aux puissants ? Non seulement Zinédine Zidane ne regrette pas son agression physique, mais son geste est couvert de gloire. « C'est un acte d'un héroïsme immense », a commenté le ministre Azouz Begag, tandis que la Mosquée de Paris a apporté au joueur « son soutien fraternel et son affection admirative ». Les cités ont bien reçu ces éloges de la rage.

*Le Figaro du 14 juillet 2006*

### VU ET ENTENDU AUX TARTERETS

Au lendemain du lynchage de deux CRS ...

« Je pense que si j'avais été là j'aurais fait la même chose que les jeunes. Il y a deux camps, les policiers sont dans un camp ; moi je suis dans l'autre » Thibault, 23 ans, étudiant en anglais ; « Ici, il y a une brigade, la Baft, brigade antiflics des Tarterets. Une cinquantaine de gens de la cité qui défendent leurs intérêts et qui n'hésitent pas à se battre. C'est comme le Hezbollah ... » Anonyme.

*Méto du 21 septembre 2006*

### UN PROF MENACE DE MORT

Robert Redeker, le professeur de philosophie qui avait publié une tribune virulente sur l'islam dans Le Figaro, a été menacé de mort et vit désormais sous protection. Pierre Donnadiu, le proviseur du lycée Pierre-Paul-Riquet à Saint-Orens de Gammeville, dans la banlieue de Toulouse, où officie l'enseignant, a annoncé à ses collègues qu'il serait provisoirement remplacé. La surveillance de l'établissement a été renforcée et le courrier adressé à Robert Redeker est désormais filtré. Dans son texte, intitulé "Face aux intimidations islamistes, que doit faire le monde libre?" et publié en pleine polémique suscitée par les propos du pape Benoît XVI sur l'islam, Robert Redeker affirme notamment que "haine et violence habitent le livre dans lequel tout musulman est éduqué, le Coran". Concernant Mahomet, le prophète de l'islam, l'auteur affirme: "Exaltation de la violence: chef de guerre impitoyable, pillard, massacreur de juifs et polygame, tel se révèle Mahomet à travers le Coran". De plus, Redeker s'inquiète dans son texte d'une "islamisation de la France", s'offusquant par exemple de "l'interdiction du string lors de l'opération Paris Plages, sur les bords de la Seine cet été", qui relèverait d'une "soumission plus ou moins consciente aux diktats de l'islam". "La non interdiction du port du voile dans la rue est plus propre à 'troubler l'ordre public' que le string", estime-t-il. La Tunisie avait immédiatement protesté en interdisant Le Figaro dès le lendemain.

*L'Express du 28 septembre 2006*

### FRANÇAIS OU MUSULMAN ?

Appelés, par le Pew Research Center, l'un des instituts d'opinion les plus réputés des Etats-Unis, à dire ce qui les définit le mieux, de la nationalité ou de la religion, les musulmans français sont partagés : 42 % choisissent la nationalité et 46 % la religion (81 % des musulmans britanniques optent pour la religion). Les moins de 35 ans sont cependant 51 % à se décrire comme musulmans d'abord.

*Le Monde du 29 août 2006*

### PERTURBATEURS

Deux jeunes vont comparaître en justice à Mulhouse pour "outrage à magistrat" après avoir écrit "Chirac au zoo, libérez les animaux". Loïc, intermittent du spectacle, et Christelle, étudiante, avaient écrit des slogans sur des banderoles dans une rue proche de la place où Jacques Chirac venait inaugurer le tram-train de la cité alsacienne. Le président de la République est en effet le premier magistrat de France. Leurs banderoles étaient également hostiles au Contrat première embauche alors vivement contesté par la rue en France. Prévenus par un passant, sept agents en civil les avaient interpellés, puis placés en garde à vue et les banderoles, dont celles concernant Jacques Chirac, n'avaient pu être déployées. Ils risquent un an d'emprisonnement et

15.000 euros d'amende. En cas de condamnation, l'avocat dit en souriant qu'il pourrait "demander une grâce présidentielle".

*Le Nouvel Obs.com du 9 octobre 2006*

### BON SENS

"Il y en a assez que la rue veuille dicter sa loi à la République, nous voulons montrer qu'il y a une légitimité dans ce pays, cette légitimité, c'est la majorité à l'Assemblée nationale". "Le dialogue doit être fondé non pas sur le renoncement de la démocratie mais sur l'application des règles de la République qui veulent qu'une loi votée, soit promulguée, soit mise en application et ensuite soit évaluée".

*Guy Geoffroy, député UMP de la Seine-et-Maine*

*Le Temps du 28 mars 2006*

### LES IMPOTS ONT BAISSÉ DE 20 % DEPUIS 2002

Le candidat Chirac avait promis de les diminuer de 30 % ... sous réserve d'une croissance au moins égale à 3 %. « On n'en sera pas loin, a indiqué Jean-François Copé, le ministre délégué au Budget et porte-parole du gouvernement. On sera à 20 % alors qu'on n'a pas eu beaucoup de croissance économique ». Mais, a-t-il ajouté, « 3,7 millions de contribuables (sur un total de 16 millions environ, auront vu leur impôt baisser de plus de 30 % » entre 2002 et 2007, a-t-il martelé.

*Le Figaro du 20 septembre 2006*

### VOYNET REFUSE LE "VOTE UTILE"

"Il y a toujours eu un candidat vert aux présidentielles, depuis René Dumont en 1974. Ça n'a pas empêché Mitterrand d'être élu deux fois, et Jospin d'être présent en 95 au 2ème tour." (...) "Si le candidat socialiste doit terroriser les électeurs, et obtenir le retrait de tous les petits candidats de gauche pour espérer accéder au second tour, comment laisser croire qu'il pourrait gagner le second ?"

*Le Nouvel Obs.com du 29 septembre 2006*

### 2007 : MICHELE ALLIOT-MARIE FAIT DURER LE SUSPENSE

Michèle-Alliot Marie attendra avant d'annoncer son éventuelle candidature à la présidence de la République. « Je me prononcerai sur ma candidature aux vues de l'analyse que je ferai de la situation au début de l'année prochaine. Je n'ai aucune envie et aucune raison de remettre en cause ce calendrier ».

*Le Figaro du 7 octobre 2006*

### BENOÎT XVI PRÉFÈRE L'ÉVANGÉLISATION

Benoît XVI qui s'est qualifié de « bête de somme » au service de la foi catholique, a regretté que l'Église préfère l'activisme social à l'évangélisation. Pour lui, l'Église catholique n'est pas une ONG.

*Le Figaro du 11 septembre 2006*

### LES MUSULMANS ASSIMILABLES ?

Les musulmans de France expriment une "préférence pour l'assimilation", selon l'institut Pew Research Center : 78 % d'entre eux estiment que leur communauté souhaite adopter les traditions nationales (contre 41 % en Angleterre et 30 % en Allemagne). Selon le sondage, les Français, dans leur ensemble, n'ont cependant pas la même perception : 53 % d'entre eux estiment que les musulmans n'ont pas de véritable volonté d'assimilation.

*Le Monde du 29 août 2006*

### REGULARISATIONS MASSIVES EN ESPAGNE ET EN ITALIE

Au moment où le débat sur l'immigration illégale se durcit en France, deux de ses voisins les plus proches ont récemment procédé à des régularisations massives et tentent d'améliorer les conditions d'accueil des étrangers. En Italie, le gouvernement Prodi (socialiste) a donné, cet été, des titres de séjour à 517 000 personnes, soit tous ceux qui en avaient fait la demande, alors que le quota officiel était trois fois plus faible. En Espagne, la majorité socialiste a régularisé pas moins de 700 000 sans-papiers depuis le printemps 2005.

*L'Humanité du 23 août 2006*

*Régularisation massive : invasion légale ! (campagne du MIL)*

### MIL-VIGILANCE N° 32/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 33/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

**INTERNET :** Nous diffusons régulièrement des informations et des analyses grâce à internet. Si vous ne recevez rien, cela signifie que nous n'avons pas votre adresse de courriel.

Pour remédier à cela, il suffit de nous la transmettre en nous envoyant un courriel à [mi-inscription@noos.fr](mailto:mi-inscription@noos.fr) en indiquant votre nom, votre prénom et votre qualité d'adhérent du MIL.

De même, nous avons un nouveau site internet :

<http://www.lemil.org>

## BAISSE DES IMPOTS

**1) Pour la première fois, nous faisons la démonstration qu'il est possible de baisser les impôts et en même temps de baisser les dépenses !**

Jusqu'à présent, les gouvernements, surtout ceux de gauche, nous avaient toujours expliqué et démontré que toute baisse d'impôts était financée par de la dépense supplémentaire !

Pour la 1ère fois et pour rendre du pouvoir d'achat aux Français, nous présentons un budget dans lequel, la dépense, le déficit, la dette et les impôts baissent !

Baisser les impôts en alourdissant le déficit, comme cela s'est fait par le passé, aurait été contraire à la justice : ce sont nos enfants qui auraient payer la note.

**2) Tous les contribuables verront, dès le début de l'année prochaine, leur impôt sur le revenu baisser !**

Deux exemples très concrets :

Celui qui est aujourd'hui au niveau du Smic, avec la prime pour l'emploi, gagnera l'équivalent d'un treizième mois, dès l'année prochaine, soit 942 euros

Un couple marié où chacun des conjoints gagne 2000 euros mensuels, soit environ 2 Smic, aura une baisse d'impôt de 350 euros.

**3) En matière de prélèvements obligatoires, l'Etat n'est pas seul :** il faut aussi prendre en compte la protection sociale et les collectivités locales :

Du côté de l'Etat, les impôts sont en baisse :

Cette baisse bénéficie à 80% aux classes moyennes (revenus inférieurs à 3.500 euros par mois), que ce soit à travers la baisse de l'IR ou la revalorisation de la PPE qui profite à 9,1 millions de Français.

Depuis 2002, l'impôt sur le revenu aura baissé en moyenne de 20% et pour 3,7 millions de contribuables, la baisse aura été de plus de 30%

En clair l'Etat a fait le job ! L'évolution du poids de ses prélèvements le prouve : celui-ci est passé de 15,6% du PIB en 2002 à 14,6% en 2007.

Et si certains impôts d'Etat augmentent, comme l'impôt sur les sociétés, ce n'est pas par ce que les taux augmentent, mais simplement parce que les sociétés font plus de bénéfices et qu'elles versent donc plus d'impôts.

Dans le même temps, le poids des prélèvements obligatoires de la Sécu est passé de 21,4% du PIB à 22,2% (au point que la Sécu draine aujourd'hui la moitié de l'ensemble des prélèvements obligatoires)

Le poids des prélèvements des collectivités locales passe de 4,9% du PIB à 5,7% ! Sur 2002-2006, le produit voté des 4 impôts directs locaux (TH, TFB, TFNB, TP) enregistre une hausse moyenne annuelle de 5,3%. Par exemple, au cours des deux dernières années, les régions ont augmenté leur TP de près de 30% !

**4) Pour réussir durablement à diminuer la pression fiscale et la dette, l'effort doit être collectif.** C'est tout le sens du Conseil d'orientation des finances publiques !

Jean-François COPÉ

## QUAND JACK LANG EREINTAIT ROYAL

L'ouvrage s'appelait « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur moi ». Basé sur un entretien avec l'éditeur Bernard Pasquito, il était censé servir de tremplin à un Jack Lang encore convaincu, au printemps, d'avoir ses chances dans la course à l'investiture PS. Voyant

**Le Mouvement Initiative et Liberté  
vous vous présente ses meilleurs vœux  
pour l'année 2007.**

**NOUS FERONS TOUT POUR QUE CETTE ANNEE SOIT  
MARQUEE PAR NOTRE ACTION CONTRE LA GAUCHE ET LA  
PREDOMINANCE DE NOS IDEES ET DE NOS VALEURS  
CIVILISATIQUES, GAULLISTES ET PATRIOTIQUES.**

celles-ci se réduire, le député du Pas-de-Calais avait choisi, durant l'été, de renoncer à sortir son livre. Celui-ci contient pourtant, comme le révèle sur son blog Didier Jacob, journaliste littéraire au Nouvel Observateur, quelques morceaux choisis. Jack Lang y estime par exemple être « le seul à pouvoir déplacer des montagnes et, d'ailleurs, je l'ai fait ». Au lendemain de l'élection de Ségolène Royal, le 17 novembre, il estimera pourtant sur RTL que la candidate socialiste possède elle aussi « cette capacité à bouger les lignes, à déplacer les montagnes ». Surtout, celui qui est devenu son conseiller spécial n'est alors pas tendre avec la présidente de Poitou-Charentes. Pour lui, elle n'a « aucune » expérience « ni à l'international, ni dans un grand ministère ». Pour Lang, « on ne peut pas jouer uniquement de son charme, ne rien dire, et espérer devenir présidente ». Le couple Hollande-Royal en prend aussi pour son grade. Le premier secrétaire aurait « manipulé tout le monde, en [le] faisant travailler sur le projet socialiste alors que Ségolène n'était jamais là ». Lang estime même que « Ce couple a privatisé le parti à son profit. C'est un déni de démocratie ». Qui ne l'empêchera pas, une fois rallié à la candidate, à appeler les militants à voter pour elle dès le premier tour.

*Le Figaro du 8 décembre 2006*

## LE VOYAGE DE SEGOLENE ROYAL

Les premiers pas de la candidate du PS à la présidentielle, Ségolène Royal, sur la scène internationale au Proche-Orient créent une polémique parmi les éditorialistes de la presse française.

"Comment une voyageuse sans bagage résisterait-elle ?" s'interroge Jean-Michel Thénard dans Libération qui estime que la polémique libanaise a "un goût de querelle hexagonale, dénoncée à mots couverts par l'ambassadeur de France à Beyrouth". "Quelle nécessité avait la candidate d'aller se fourrer dans ce guêpier, où les diplomates professionnels marchent sur des oeufs, sinon pour se prouver qu'elle en était capable", constate Hubert Coudurier dans Le Télégramme.

Dans Le Républicain Lorrain, Pierre Fréhel condamne. "Une chose est d'être à l'écoute des Français, une autre est de prêter l'oreille à des propos inadmissibles en donnant ainsi le sentiment de les cautionner ou en tout cas de les prendre en compte", estime-t-il.

Parce qu'"on ne se déplace pas dans cet +Orient compliqué+ comme on déambule en Poitou-Charentes, avec des idées simples de +diplomatie participative+ et la candeur d'une blanche colombe, pour ne pas dire d'une oie blanche", fustige Jacques Camus dans la République du Centre.

Pour Dominique Garraud (La Charente Libre), il s'agit d'un "faux procès" qui s'inscrit dans "la continuité de la stratégie grossière, déployée sans succès par Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius lors de la primaire socialiste, qui prétend convaincre que l'ignorance, la légèreté et l'inconstance supposées de l'élue de Poitou-Charentes en matière internationale la rendraient indigne de porter la voix de la France".

"Crier au procès d'intention comme le fait François Hollande, n'est pas acceptable", répond Jean Levallois dans la Presse de la Manche. "Ségolène Royal est en campagne électorale. On ne va tout de même pas nous faire le coup du crime de lèse-majesté, chaque fois que l'on constatera, tout simplement, qu'elle a des lacunes ou qu'elle commet des erreurs", insiste-t-il.

*20 Minutes du 3 décembre 2006*

## SOUS LE JOUG DE SEGOLENE

Longtemps, ses relations avec ses collaborateurs ont alimenté une chronique quasi quotidienne de gracieusetés. C'était une secrétaire en larmes après un éclat de voix qui venait épancher ses sanglots dans le bureau du député d'à côté; c'étaient des chauffeurs ministériels exaspérés par la manière qu'elle avait de s'adresser à eux, au point qu'il fallait tout l'entregent de François Hollande pour les rasséréner autour d'un café; c'étaient des attachés de presse harcelés par une élue en quête permanente de notoriété, et qui changeait d'avis aussi vite qu'elle

en donnait... A l'Elysée déjà, où elle occupa un poste de chargé de mission à partir de 1982, Ségolène Royal avait une manière bien à elle de fonctionner. L'une de ses spécialités? Attendre qu'un déplacement du président soit méticuleusement organisé, concerté, détaillé, bref, terminé, pour faire parvenir une note à François Mitterrand et attirer son attention sur telle ou telle situation locale. Si le chef de l'Etat jugeait opportun de s'y intéresser, l'emploi du temps dans son entier était à rectifier en urgence, au désespoir de toute l'équipe. «Une fois, se souvient un ancien ministre socialiste, la modification du parcours est arrivée si tard que les officiers de sécurité ont considéré qu'ils n'avaient pas le temps d'assurer le trajet de manière sérieuse.»

En ce temps-là, supporter Ségolène Royal n'était pas un vain mot. «Elle séduit au loin, elle irrite au près», résumait l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Sur les 16 membres de son cabinet enregistrés au mois de septembre 1997 par *Les Cabinets ministériels*, 8 ont disparu en septembre 1999: en deux ans, la ministre déléguée à l'Enseignement scolaire a perdu la moitié de ses collaborateurs; d'autres s'abritent derrière une seconde fonction au cabinet de Claude Allègre, terre d'asile pour ségolénistes persécutés. Pourtant, en mars 1997, c'est Allègre lui-même qui a convaincu Lionel Jospin, très réticent, de nommer Ségolène Royal au gouvernement. Le Premier ministre se propose alors de lui offrir un poste de secrétaire d'Etat; elle se bat jusqu'à ce qu'Allègre lui obtienne un poste de ministre délégué. Peu rompu à ces subtilités protocolaires, il ne sait pas qu'à la différence d'un secrétaire d'Etat un ministre délégué se voit attribuer des domaines précis et qu'il assiste à tous les Conseils des ministres.

Alain Etchegoyen, ex-conseiller de Claude Allègre au ministère de l'Education, vient de publier «*Votre devoir est de vous taire*», aux éditions de l'Archipel. Il y consacre un chapitre à ses relations avec Ségolène Royal, «une expérience qui restera parmi les deux ou trois plus décevantes et plus pénibles que j'ai faites dans le monde politique». Il dénonce un personnage «parasité par les questions d'image, qui l'obsèdent», et la difficulté de travailler avec elle: «J'ai toujours eu du mal à aborder les questions de fond avec Ségolène Royal, qui ne pensait qu'à faire des "coups".»

Etchegoyen raconte aussi une entrevue qu'il a avec la ministre avant une interview sur Europe 1 consacrée à la pédophilie: elle se serait enquis auprès de lui des possibilités de démasquer les instituteurs pédophiles lors de leur visite médicale. Impossible, lui répond-il, effaré de découvrir l'amalgame entre pédophile et homosexuel.

*L'Express du 25 mai 2006*

### FIN NOVEMBRE DEJA 39 CANDIDATS OFFICIELS A LA PRESIDENTIELLE

L'officialisation de la candidature à la candidature UMP de Nicolas Sarkozy porte à 39 le nombre de candidats officiellement déclarés pour la présidentielle 2007. Pour être officiellement candidats, ils devront franchir l'écueil des 500 parrainages d'élus à réunir.

Candidats déclarés : **Nicolas Sarkozy**, 51 ans, président de l'UMP, ministre de l'Intérieur. Il devrait obtenir le "soutien" des adhérents de l'UMP lors d'un congrès le 14 janvier 2007. **Ségolène Royal**, 53 ans, présidente de Poitou-Charentes, investie par le PS et soutenue par les radicaux de gauche. **Jean-Marie Le Pen**, 77 ans, président du Front national. Déjà 4 fois candidat, espère rééditer son score d'avril 2002 (16,86%), qui lui avait permis d'accéder au second tour face à Jacques Chirac. **Arlette Laguiller**, 65 ans (5,72% en 2002), portera pour la 6e fois les couleurs de LO. **Olivier Besancenot**, 32 ans, porte-parole de la LCR. Candidat en 2002 (4,25%). **Jean-Pierre Chevènement**, 67 ans, président d'honneur du MRC. Candidat en 2002 (5,33%) (*il ne sera pas candidat*). **Philippe de Villiers**, 57 ans, président du Mouvement pour la France. Candidat en 1995 (4,74%). **Antoine Waechter**, 57 ans, président du Mouvement écologique indépendant (MEI), candidat en 1988 (3,78%). **Dominique Voynet**, 47 ans, sénatrice (Verts) de Seine-Saint-Denis, ancienne ministre. Candidate en 1995 (3,32%). **Bruno Mégret**, 57 ans, président du Mouvement national républicain. Candidat en 2002 (2,34%). **Corinne Lepage**, 55 ans, présidente de Cap 21, ancienne ministre de l'environnement de 1995 à 1997. Candidate en 2002 (1,88%). **Jacques Cheminade**, 64 ans, président de "Solidarité et progrès". Candidat en 1995 (0,28%). **Frédéric Nihous**, 39 ans, directeur de Chasse Pêche Nature Traditions (CPNT). **Nicolas Dupont-Aignan**, 44 ans, député UMP (souverainiste) de l'Essonne. **France Gamberre**, 64 ans, présidente de Génération Ecologie. **Eric Taffoureau-Millet**, 43 ans, président de "Attention! Handicap". **Yves-Marie Adeline**, 46 ans, président de l'Alliance Royale. **Roland Castro**, 64 ans, architecte-urbaniste, fondateur du "Mouvement de l'utopie concrète". **Christian Chavrier**, 40 ans, président du Parti fédéraliste. **Jean-Philippe Allenbach**, 58 ans, ancien dirigeant du Parti fédéraliste. **Rachid Nekkaz**, 34 ans, président du "Club des élus Allez France". **Leila Bouachera**, 45 ans, chargée de mission au CSA. **Jean-Marc Gometatori**, 47 ans, président du mouvement "La France en action". **Soheib Bencheikh**, 45 ans, ancien grand

mufti de Marseille. **Stéphane Pocrain**, 33 ans, fondateur du Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN). **Yvan Bachaud**, 67 ans, retraité, défenseur du référendum d'initiative citoyenne. **Nicolas Miguët**, 45 ans, président du Rassemblement des contribuables français. **Michel Martucci**, 75 ans, président de la Confédération nationale des syndicats CID (artisans, commerçants). **Romdane Ferdjani**, 59 ans, adjudant-chef à la retraite. **Robert Baud**, 57 ans, pour une "majorité des minorités en souffrance morale et sociale". **Alain Mourguy**, 58 ans, président de l'union droite-gauche. **Jean-Christophe Parisot**, 39 ans, président du Collectif des démocrates handicapés. **Michel Baillif**, 62 ans, président de la Fédération nationale de l'invalidité. **Lucien Sorreda**, 64 ans, candidat pour que "les revenus du bas tirent vers le haut". **Yves Aubry**, 38 ans, permette aux Rmistes, aux pauvres de vivre décemment **Edouard Fillias**, 27 ans, président d'Alternative libérale. **Jean-Paul Le Guen**, 63 ans, "apolitique". **Jean-Michel Jardry**, 56 ans, vice-président du Centre national des indépendants et paysans (CNI). **Gérard Schivardi**, 56 ans, maire de Mailhac (Aude) et conseiller général, soutenu par le Parti des travailleurs

Candidats non encore officiellement déclarés : **François Bayrou**, 55 ans, président de l'UDF, doit officialiser sa candidature samedi 2 décembre. Candidat en 2002 (6,84%). **Christine Boutin**, 62 ans, présidente du Forum des républicains sociaux (associé à l'UMP). Candidate en 2002 (1,19%). Au PCF, les militants ont désigné **Marie-George Buffet**, 56 ans, secrétaire nationale, pour être proposée comme candidat des Collectifs unitaires antilibéraux, qui doivent choisir leur champion par "consensus" les 9 et 10 décembre. Candidats possible: **José Bové**, 53 ans, ancien porte-parole de la Confédération Paysanne, altermondialiste ; **Clémentine Autain**, 33 ans, adjointe (apparentée PCF) au maire de Paris ; **Patrick Braouezec**, 55 ans, député-maire PCF de Saint-Denis ; **Yves Salesse**, 61 ans, président de la Fondation Copernic. Ils sont tous quatre candidats à la candidature des Collectifs antilibéraux. A l'UMP, le Premier ministre **Dominique de Villepin**, 53 ans, reste un candidat possible. Et la ministre de la Défense, **Michèle Alliot-Marie**, 60 ans, n'a pas encore fait connaître ses intentions, sans exclure d'être elle-même candidate à la candidature UMP.

Le président de la République **Jacques Chirac**, 74 ans, a annoncé qu'il ferait connaître ses intentions au 1er trimestre quant à une éventuelle candidature.

*20 Minutes du 30 novembre 2006*

### SARKOZY : 24.000 RECONDUITES A LA FRONTIERE EN 2006

Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a annoncé lundi que les reconduites à la frontière des migrants en situation illégale allaient atteindre 24.000 en 2006 "pour la seule métropole".

Au cours d'une conférence de presse tenue sur le thème de l'immigration, Nicolas Sarkozy, qui avait annoncé en début d'année un objectif de 25.000 reconduites à la frontière pour les migrants en situation illégale, a déclaré que ces reconduites "ont doublé en trois ans, passant de 10.000 en 2002 à 20.000 en 2005". "Elles vont atteindre 24.000 en 2006 pour la seule métropole" a-t-il ajouté précisant qu'"outre-mer, le nombre de mesures d'éloignement a doublé en 2006 et devrait dépasser 22.000".

Le ministre de l'Intérieur a par ailleurs indiqué que le nombre des bénéficiaires de l'aide au retour - 3.500 euros pour un couple, plus 1.000 euros par enfant - avait doublé en un an pour atteindre le chiffre de 2.000 personnes en 2006.

AFP PARIS le 11 décembre 2006

### LA REGION (PS) ILE-DE-FRANCE AUGMENTE LE PRIX A LA POMPE DE L'ESSENCE

Mercredi 15 novembre, le conseil a voté une augmentation de 80 millions d'euros de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), qui se traduira par une hausse des prix à la pompe de 1,77 centime d'euro par litre pour le super. Pour le Francilien, cela signifie une augmentation de 0,58 euro environ pour un plein de 50 litres de gazole, et de 0,89 euro pour un plein de 50 litres de supercarburant. Le fuel domestique n'est pas concerné par cette mesure, pas plus que les entreprises de transport de marchandises et de passagers. Cette augmentation, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2007, a été adoptée avec les voix des socialistes, des chevènementistes du MRC et des radicaux. L'UMP, le PCF et le FN ont voté contre, alors que l'UDF s'est abstenue.

*Le Monde du 16 novembre 2006*

### MIL-VIGILANCE N° 33/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L

## VIGILANCE

N° 34/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

**LE PROJET PS : CE QU'IL FAUT AVOIR LU ...  
LES EXTRAITS SE SUFFISANT A EUX MÊMES NOUS N'AVONS  
PAS BESOIN DE LES COMMENTER !**

### Dans l'introduction :

« Nous voulons agir à gauche. Fidèles aux valeurs du socialisme démocratique, nous voulons nous appuyer sur la puissance publique, l'Etat, les collectivités locales mais aussi davantage sur les citoyens, les forces sociales, pour réguler le capitalisme et cantonner le marché à la sphère économique, combattre les inégalités, redistribuer les richesses, préserver les équilibres écologiques, en un mot, transformer la société. »

« Nous voulons répondre aux problèmes d'aujourd'hui. On ne peut (enfin) ignorer l'importance croissante prise par d'autres facteurs que le statut professionnel : les discriminations sexuelles ou raciales, les inégalités générationnelles ou géographiques. La crise des banlieues à l'automne 2005, celle du CPE, à l'hiver 2006, différentes par leur nature, nous rappellent cependant toutes deux l'urgence absolue qu'il y a à agir rapidement et fortement. »

### Dans la 1ere partie ( Réussir le plein emploi dans un développement durable) :

« Nous modifierons le taux d'impôt sur les sociétés selon l'équilibre choisi par les entreprises entre l'investissement productif d'une part et la redistribution des dividendes d'autre part. »

« Pour accroître les revenus les plus modestes et rendre notre fiscalité plus redistributive, nous irons dans la direction d'un impôt citoyen sur le revenu en harmonisant les bases fiscales de l'impôt sur le revenu, qui seront élargies, avec celles de la CSG et en rendant celle-ci progressive, notamment par l'intégration de la prime pour l'emploi. Sur la base de ce rapprochement et après concertation avec les partenaires sociaux, nous fusionnerons ces deux impôts pour construire un impôt citoyen, transparent, progressif et prélevé à la source sur l'ensemble des revenus. »

« Nous réintroduirons le contrôle public à 100 % d'EDF et mettrons en place un pôle public de l'énergie entre EDF et GDF. »

« Nous instaurerons une tarification sociale de l'eau, comportant un droit incompressible d'accès à l'eau et des tarifs différenciés suivant les usages. »

« Nous voulons donner à l'Europe la capacité d'investir dans l'avenir en augmentant fortement le budget européen. »

« Nous réactiverons les emplois-jeunes dans le secteur public et associatif. »

« Nous relancerons la négociation sur le temps de travail, pour étendre le bénéfice des 35 heures, avec création d'emplois, à tous les salariés. Si la négociation n'aboutit pas, la loi interviendra. Nous rétablirons par la loi les rémunérations des heures supplémentaires et les plafonds horaires comme ils l'étaient avant leur remise en cause par la droite. »

« Pour les jeunes, nous lancerons le programme d'entrée dans la vie active (EVA). Il reposera sur une allocation d'autonomie dans le cadre d'un parcours de formation et de recherche d'emploi. »

« Pour lutter contre la précarité, nous supprimerons le CNE et réaffirmerons la primauté du CDI sur toute autre forme de contrat de travail. À cet effet, nous modulerons les cotisations sociales en fonction de la durée du contrat de travail et du nombre de contrats précaires dans l'entreprise. »

« Nous renforcerons particulièrement la position des mouvements associatifs sportifs, culturels et d'éducation populaire dans les instances de concertation et de décision pour le rôle qu'il joue dans l'épanouissement des individus et de la vie sociale, aussi bien en milieu rural qu'urbain. »

« Nous réduirons la part du nucléaire en faisant passer à 20% d'ici 2020 et à 50% à plus long terme la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. »

« Nous créerons une taxe sur le kérosène des transports de fret. »

### Dans la 2eme partie (L'égalité réelle) :

« Nous créerons un service public de la petite enfance, accessible aux enfants dès 2 ans. Associé à l'Ecole maternelle, il offrira aux jeunes enfants, un encadrement pédagogique, médical et culturel, dont les plus pauvres sont privés. »

« Nous rendrons obligatoire la scolarisation dès l'âge de 3 ans, afin de donner à tous les mêmes chances de réussir leur parcours scolaire. »

« Nous développerons toutes les formes d'aide gratuite pour lutter contre la marchandisation de l'école (études encadrées, assistances personnalisées, etc...) en réalisant l'évènement d'une société éducative partagée grâce à la participation de tous les partenaires de l'école : collectivités locales et associations d'éducation populaire. »

« Nous prendrons en compte la mixité sociale dans les dotations accordées aux écoles privées sous contrat. »

« Nous supprimerons le « contrat de responsabilité parentale », imposé par la droite, qui culpabilise les familles les plus défavorisées sans leur permettre de restaurer le lien d'autorité et de confiance avec leur enfant. »

« Nous nous attaquerons aux causes profondes de l'incivilité et de l'insécurité : chômage, échec scolaire, absence de mixité sociale, ghettoïsation urbaine. »

« Pénurie de logements, explosion des loyers, spéculation immobilière : la crise du logement atteint une gravité sans précédent. Chacun doit avoir accès à un logement. Le parc privé comme le parc social devront être mis à contribution. »

« Nous plafonnerons à 25 % maximum la part du budget des ménages modestes consacrée au logement dans le parc privé conventionné (« bouclier logement »), nous lutterons contre les augmentations excessives des loyers, nous revaloriserons les A.P.L., pour ceux qui en ont le plus besoin, nous doublerons le nombre de résidences étudiantes et nous triplerons les sanctions contre les communes qui ne respecteront pas les obligations de mixité sociale. »

« La santé. Nous reviendrons sur les mesures antisociales prises en 2005. Dans le cadre d'un parcours de santé renouvelé, nous ferons évoluer les modes de rémunération des soins primaires pour sortir progressivement du primat du paiement à l'acte. »

« Nous mettrons en œuvre une carte de santé jeune 16/25 ans ouvrant droit à la gratuité d'une consultation par un médecin généraliste référent avec accès à une prévention et des soins adaptés. »

« Nous redonnerons une priorité à l'hôpital ce qui implique de dégager davantage de moyens financiers. »

« Nous ouvrirons 500 maisons de santé pour tous, appuyées sur les hôpitaux locaux, où chacun pourra trouver un accueil coordonné et une meilleure prise en charge. »

« En ce qui concerne le cannabis, face aux risques liés à une consommation largement répandue, nous ouvrirons un débat pour proposer une régulation publique, et une révision de la loi de 1970. »

« Nous engagerons un plan pour lutter contre les pauvretés des enfants, c'est-à-dire pour leur offrir un accès gratuit aux soins, aux besoins de première nécessité, et veiller au respect de l'obligation scolaire. »

« Nous améliorerons la complémentarité temporaire des revenus du travail et des prestations sociales. Nous simplifierons les aides en intégrant les minima sociaux comme le RMI et les diverses allocations au sein d'un Revenu de Solidarité Active (RSA), pour qu'en 10 ans plus une famille ne vive sous le seuil de pauvreté. »

« Nous mettrons en œuvre un plan pour l'augmentation des logements d'urgence. Nous instaurerons un service universel bancaire de base »

« En poursuivant la réforme «Balladur» de 1993, la loi «Fillon» de 2003 a programmé l'abaissement du niveau des retraites et n'en garantit même pas le financement. Elle sera abrogée. »

« L'épargne salariale doit être gérée de manière collective et contrôlée par les syndicats pour qu'elle ne se substitue pas au régime de retraite obligatoire. Sur ces bases, nous ouvrirons avec les partenaires sociaux une négociation dont l'objet portera sur : un niveau minimal de pension garantie qui devra s'approcher du SMIC ; une modification des conditions d'évaluation du taux de remplacement. Les améliorations plus favorables devront reposer sur des financements supplémentaires ; le mode de financement des régimes spéciaux ; de meilleures possibilités de choisir son départ à la retraite et de la préparer ; des dispositions justes et équitables dans la prise en compte du travail pénible, dans les systèmes de décote- surcote et les «avantages familiaux». »

### Dans la 3eme partie ( Refonder la République) :

« Le Président de la République pourra être destitué à l'initiative de l'Assemblée Nationale. Il ne présidera plus le Conseil supérieur de la magistrature et ne nommera plus les membres du Conseil

constitutionnel. Le quinquennat ne sera renouvelable qu'une seule fois. »

« Le gouvernement sera composé de manière paritaire. »

« L'Assemblée Nationale sera rendue plus représentative par l'introduction d'une dose de proportionnelle et l'élection au suffrage universel direct de députés représentant les Français de l'étranger. Environ un député sur cinq devrait être élu à la proportionnelle sur des listes nationales, complémentaires des candidatures par circonscriptions. Celles-ci seront redécoupées pour représenter plus équitablement les territoires. Cette réforme d'ampleur s'appliquera dès les élections législatives de 2012. »

« Le Sénat entrera dans l'ère de l'alternance par l'extension du mode de scrutin proportionnel départemental à partir de 3 sièges et la modification du collège sénatorial. Son droit de veto en matière constitutionnelle sera supprimé. »

« Le Conseil constitutionnel verra sa composition modifiée. Ses membres seront désignés à la majorité des deux tiers par le Parlement. »

« Nous corrigerons les injustices de la taxe d'habitation en prenant en compte les revenus des contribuables. La taxe professionnelle sera partiellement mutualisée en mettant en place un impôt à taux unique assis sur la valeur ajoutée. »

« Notre système de relations sociales doit être profondément reconsidéré. Le rôle des syndicats doit être affirmé, la négociation collective confortée et clarifiée et le droit de l'entreprise repensé pour rééquilibrer les pouvoirs entre capital et travail. »

« Nous adopterons une loi pour que les salariés puissent participer à toutes les décisions qui relèvent de l'avenir de l'emploi et des salaires. Ainsi, les salariés auront, par l'intermédiaire de leurs représentants, le droit de vote dans les instances décisionnaires de l'entreprise (conseil d'administration ou conseil de surveillance). »

« Nous améliorerons le droit des entreprises de telle manière que la responsabilité civile et pénale des dirigeants puisse être plus facilement engagée. »

« Nous réformerons le droit des sociétés cotées afin de rééquilibrer le pouvoir dans l'entreprise au profit des salariés et de l'intérêt général (à travers l'intervention de l'Autorité des Marchés Financiers). »

« Nous organiserons une justice respectueuse des libertés. (...) Nous interdirons les poursuites sur dénonciation anonyme. »

« Nous favoriserons l'insertion professionnelle des publics discriminés en cherchant, avec les partenaires sociaux, à développer le recours au CV anonyme. Nous mettrons en place un bilan de l'égalité dans les grandes entreprises privées et publiques comme dans les administrations, qui dresse des statistiques en fonction du domicile des salariés. »

« Nous renforcerons le pouvoir d'action et de sanction de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) en encourageant la constitution de comités locaux de lutte contre les discriminations. »

« Dans le couple. Nous améliorerons le PACS en matière d'inscription à l'état civil, de régime des biens, de droits de succession, de droit au logement, de droits sociaux. Le mariage et l'adoption seront ouverts aux couples de même sexe. »

« Nous reviendrons sur les dispositions des lois Sarkozy qui ont précarisé la situation des immigrés installés depuis longtemps dans notre pays. Nous restaurerons la possibilité de régularisation après 10 ans de résidence. »

« Nous bâtirons un projet migratoire individuel pour une insertion réussie. Ce contrat permettra l'accompagnement personnalisé de l'étranger au moment de son arrivée sur le territoire français, avec la création d'un guichet unique d'accueil et d'insertion. Le régime des cartes de résidence assurera une plus grande stabilité du séjour aux étrangers. A cet effet, nous rationaliserons les administrations en charge de l'accueil des immigrés. »

« Nous assurons un soutien financier aux projets culturels émergents dans les environnements urbains les moins favorisés (microcrédits) ainsi qu'aux lieux de proximité. La capacité d'accueillir des cultures qui reflètent la diversité des origines au sein de la société française, est un enjeu majeur de cohésion sociale. »

#### **Dans la 4eme partie ( Faire réussir la France en Europe et dans le monde) :**

« Un Président de gauche aura en 2007 à proposer un plan de relance européenne qui s'articulera autour des principes suivants : Une augmentation du budget européen pour accroître la part consacrée à la recherche et à l'innovation, (qui ne doit pas faire partie des dépenses prises en compte par les critères de Maastricht), pour développer les infrastructures de transport, respectueuses de l'environnement, pour

une politique industrielle promouvant des pôles et des secteurs compétitifs ; Une priorité pour le plein emploi qui doit inspirer les politiques de la zone euro mais aussi de la Banque Centrale Européenne, dont les statuts devront être révisés ; Un Traité social, pour harmoniser par le haut les droits sociaux dans l'Union et une directive cadre sur les services d'intérêt général garantissant le développement des services publics en Europe ; Une meilleure protection de l'Union dans une concurrence commerciale désormais mondiale en établissant des règles sociales et environnementales applicables aux produits importés. »

« Nous présenterons une proposition d'annulation totale de la dette des pays les plus pauvres. »

« De nouvelles ressources seront dégagées pour financer les biens publics mondiaux. La taxe sur les billets d'avion doit être généralisée et étendue à d'autres domaines : une taxe sur le budget publicitaire des laboratoires pharmaceutiques, une taxation des émissions de carbone. »

« Il faut concevoir une profonde rénovation du statut de militaires, susceptible de les reconnaître à la fois comme professionnels responsables et comme citoyens. »

#### **Dans les conclusions :**

« Notre projet est construit autour de valeurs qui peuvent rassembler les Français. Il répond à l'urgence sociale avec les mesures qu'il faudra prendre dès 2007 et s'inscrira dans la durée avec les réformes qu'il faudra mener sur plusieurs années. »

« Des moyens supplémentaires seront fournis par la modification de la structure des recettes : gestion plus rigoureuse des exonérations de cotisations sociale prenant en compte leur efficacité sur l'emploi, annulation de la baisse annoncée de l'impôt sur le revenu pour les plus favorisés et les multiples entorses à la progressivité de l'impôt, nous fournira des moyens supplémentaires. »

**Sources : Parti Socialiste**

#### **SEGOLENE INTIME**

Les réunions de famille? Elle n'y a pas mis les pieds depuis trente ans. D'ailleurs, Ségolène Royal n'est pas la bienvenue: «Elle a proféré trop de mensonges, notamment sur son père, Jacques. Elle ne sera plus jamais conviée.» Le propos de cet oncle, rapporté par Aymeric Mantoux et Benoist Simmat dans Ségolène Royal, la dame aux deux visages (L'Archipel), illustre l'abîme qui n'a cessé de se creuser entre Marie-Ségolène et les Royal. Du jour où sa mère, Hélène Dehaye, a claqué la porte du domicile conjugal de Chamagne, sa fille n'a pas remis les pieds au village, si ce n'est pour l'enterrement de son père. Ministre, elle refusera même de venir inaugurer une école dans son bourg d'adolescence, déclinant l'invitation par simple bristol. Celles qui ont partagé sa vie à l'institution Notre-Dame d'Epinal ne sont pas mieux loties: en 1982, l'une de ses ex-camarades, propriétaire d'un hôtel, prend sa plus belle plume pour s'adresser à la conseillère de l'Elysée. Elle a besoin d'aide pour obtenir le règlement d'une note laissée par une délégation à l'occasion d'un sommet franco-africain. Aucun des souvenirs qu'elle évoque ne parle au cœur de son interlocutrice. La réponse arrive par la poste, sèche et concise, tapée à la machine sur papier à en-tête et signée du secrétariat.

**L'Express du 02 novembre 2006**

#### **ROYALEMENT MAL ELEVEE**

« Je ne vous salue pas. » Dans le hall d'entrée de l'hôtel King David de Jérusalem Ségolène Royal a ostensiblement refusé de serrer la main à Françoise de Panafieu, qui se tenait à trois mètres d'elle.

**Le Figaro du 5 décembre 2006**

#### **EUX CHEZ EUX, NOUS CHEZ NOUS**

Eux chez eux, nous chez nous. Notre histoire montre que des peuples de culture et de religion différentes ne peuvent pas vivre ensemble. Avigdor Lieberman, vice-premier ministre israélien.

**Le Monde du 1er novembre 2006**

#### **MIL-VIGILANCE N° 34/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 35/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## RETRAITES : LA VRAIE FACTURE DES RÉGIMES SPÉCIAUX

Les pensionnés des régimes spéciaux ont beau ne représenter que 5,8% des retraités français, ils continuent de déchaîner les passions et les inquiétudes, à quelques mois de l'élection présidentielle. Dernier épisode en date: le cas SNCF et sa bombe financière de 8 milliards d'euros. Cette somme colossale correspond aux engagements de retraite que l'entreprise doit inscrire à son bilan 2007 pour respecter les nouvelles normes comptables internationales. Soit le double de ses fonds propres. Si elle appliquait cette règle à la lettre, la SNCF se retrouverait en situation de «faillite virtuelle»!

Pour l'éviter, l'Etat a prévu d'intégrer ce régime à celui des salariés du privé et, donc, de le banaliser. Cette opération, que l'on appelle «adossement», a déjà été menée pour EDF-GDF et est en passe de l'être pour la RATP, sans que l'on touche aux avantages des agents de ces services publics. Ceux de la SNCF bénéficieront-ils du même traitement, à savoir une modification de l'architecture financière sans remise en question de leurs sacro-saints privilèges? «Il faut regarder les choses avec prudence», répond leur patronne, Anne-Marie Idrac, pour qui l'adossement est une question «purement comptable». Quelques semaines après avoir fustigé l'archaïsme des syndicats, la voilà donc qui se met au diapason de la CGT. Il faut dire qu'A.M. Idrac sait ce qu'il en coûte de s'attaquer à cette forteresse, elle qui était secrétaire d'Etat aux Transports d'Alain Juppé lors des fameuses grèves de 1995...

Nés, pour certains, au XIXe siècle, les régimes spéciaux ont traversé les époques sans que la dégradation de leur équilibre démographique - 0,5 actif pour un retraité - ou les progrès technologiques - la disparition des machines à vapeur - empêchent les agents de conserver leurs acquis. Avantages d'autant plus choquants que les lois Balladur (1993) et Fillon (2003) ont réformé les pensions du privé et celles de la fonction publique. Avantages encore plus choquants si l'on sait qu'ils reposent, pour une large part, sur la collectivité. «Plus les régimes sont favorables, moins ils sont financés par les salariés», résume le député UDF Charles- Amédée de Courson. Dans le régime général, les cotisations salariales pèsent environ 40% des prestations versées, contre 60% à la charge de l'employeur. Dans les régimes spéciaux, l'effort des salariés est inférieur à 20%, le reste incombant à l'entreprise publique employeur, mais aussi au budget de l'Etat. En voici la démonstration appliquée aux principaux régimes.

### EDF-GDF: c'est le client qui paie

«Certains agents partent avec des taux de remplacement dépassant 100% de leur salaire», ironise Charles-Amédée de Courson. C'est-à-dire avec une retraite supérieure à leur dernière rémunération! Et l'adossement au régime général opéré en 2004 n'a rien changé. Certes, les entreprises électriques et gazières (principalement EDF et GDF) ont dû verser une soulte de 7,6 milliards d'euros à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (Cnav) pour éviter que les salariés du privé ne supportent le déséquilibre démographique du secteur. Mais, par prudence politique, Nicolas Sarkozy, alors ministre des Finances, s'est gardé de mettre en question les privilèges des retraités, pérennisant ainsi l'un des systèmes les plus généreux du pays. Seul mérite de l'adossement, il a permis de quantifier précisément le coût de ces avantages: il s'élève à 41% du total des engagements retraite d'EDF-GDF! Un poids qui est supporté non par le contribuable mais par... le consommateur, puisque 31% du financement du régime provient d'une mystérieuse contribution tarifaire d'acheminement (CTA). Cette taxe, créée lors de l'adossement, est prélevée sur le prix du gaz et de l'électricité. Pour le moment, le consommateur ne paie rien de plus: la CTA ne fait qu'isoler la part du chiffre d'affaires déjà consacrée par EDF et GDF au financement de leurs retraites. Mais rien ne garantit que cette taxe n'augmentera pas dans le futur...

### RATP : dégradation rapide en vue

Plus que le niveau des pensions, c'est l'âge précoce de départ à la retraite qui explique le déficit de ce régime et oblige l'Etat à assurer la

moitié de son financement. Un déficit qui ne cesse de se creuser, selon le Conseil d'orientation des retraites (COR). La RATP ayant procédé à de nombreux recrutements dans les années 1980, elle se retrouve à la veille d'une grande vague de départs à la retraite qui va plomber ses comptes. La contribution de l'Etat devrait ainsi plus que tripler d'ici à 2040: approchant aujourd'hui les 400 millions d'euros, elle atteindra 1,4 milliard si les droits des agents ne sont pas révisés à la baisse!

Là encore, le futur adossement du régime RATP à celui des salariés - il n'est pas encore finalisé - n'a pas donné lieu à un rapprochement des droits avec le privé. Mieux (ou pis), la RATP aurait dû verser une soulte de 700 millions d'euros à la Cnav. N'ayant pas les moyens de payer, c'est l'Etat qui va s'en charger. Comme pour EDF-GDF, les cotisations des agents ont été augmentées. Mais, comme pour EDF-GDF, ces hausses ont été compensées par des augmentations de salaires. Or ce généreux coup de pouce a été supporté par... le contribuable, puisque c'est l'Etat qui a acquitté ce surcoût de 96 millions d'euros.

### SNCF: le plus cher pour le contribuable

Très peu contributif pour les salariés, le régime de retraites de la SNCF est aussi celui qui coûte le plus cher à la collectivité: en 2006, l'Etat a dû y consacrer 2,6 milliards d'euros, soit environ 1% de nos impôts.

Pourtant, la situation est relativement moins inquiétante qu'à la RATP: les effectifs baissent, seulement la moitié des agents qui partent à la retraite chaque année étant remplacés. Le problème devrait s'atténuer avec le décès des retraités âgés et des veuves. Ces dernières constituent 40% des pensionnés et bénéficient d'un régime particulièrement favorable: elles touchent 50% de la pension du conjoint décédé, quelles que soient leurs ressources. Les projections du COR montrent ainsi que la contribution de l'Etat ne devrait augmenter «que» de 25% d'ici à 2040. Si la SNCF rejoignait le régime général, le montant de la soulte à verser à la Cnav représenterait, selon le député UMP Hervé Mariton, la bagatelle de 23 milliards d'euros! Cependant, la SNCF n'ayant pas les moyens de payer, la somme serait prise en charge par l'Etat.

### La Poste : très spécial !

Voici un régime spécial... très spécial. Les agents de La Poste étaient tous des fonctionnaires jusqu'au début des années 1990. Mais, depuis, La Poste recrute des salariés sans ce statut et qui cotisent au régime général. Aussi l'entreprise ne comprend-elle plus que 61% d'agents relevant du Code des pensions civiles et militaires de l'Etat (37,5 années de cotisation, pension calculée sur les six derniers mois de salaire, etc.). De moins en moins de cotisants, de plus en plus de retraités: il est logique que les comptes du régime des fonctionnaires de La Poste ne cessent de se dégrader. Pour aider l'entreprise publique, l'Etat a décidé, à partir de 1998, de mettre la main à la poche. En sept ans, la part des charges de retraites supportée par le contribuable est ainsi passée de 16 millions d'euros à 414 millions. Quant à la question de l'adossement de La Poste au régime général, elle est loin d'être réglée. Bruxelles surveille d'ailleurs attentivement l'opération afin de vérifier qu'elle ne cache pas une aide déguisée de l'Etat.

### Banque de France : réforme en cours

C'est le système le plus avantageux de France, mais le seul qui pourrait être vraiment réformé avant les élections de 2007. Après un an d'enlèvement, les négociations ont repris entre la direction et des syndicats divisés. Ces derniers doivent se prononcer d'ici au 24 novembre sur un éventuel alignement du régime sur celui de la fonction publique: durée de cotisation fixée à 40 ans, réintégration des primes dans l'assiette de cotisations, etc. Il faut dire que les cotisations des salariés ne représentent aujourd'hui guère plus de 8% du financement et - privilège unique au pays des retraites par répartition - ces cotisations sont placées sur les marchés financiers et alimentent un fonds par capitalisation. Enfin, si les agents ne cotisent pas sur les primes perçues durant la vie active, ils bénéficient de «bénévolences», des prestations complémentaires égales à 40% de la pension de base, soit 107 millions d'euros offerts par la banque. Une sorte de cadeau surprise qui ne figure pas dans les comptes de la Sécurité sociale... Au final, ce sont donc 260 millions d'euros que la Banque de France dépense pour ses retraités et qui viennent amputer le dividende qu'elle est censée reverser chaque année à l'Etat.

L'Express du 23 novembre 2006

## RETRAITES : LES FRANÇAIS POUR L'ALIGNEMENT

62% des Français sont favorables à l'alignement des retraites du secteur public sur le régime général, selon une enquête de MV2 Conseil d'octobre 2006.

Le Figaro économie du 23 octobre 2006

## QUI SONT LES ELECTEURS FN ?

Il porte une boucle d'oreille, un tee-shirt à l'effigie d'Eric Clapton, l'idole britannique des années Woodstock, et n'a « jamais lu Charles Maurras » – qu'il connaît à peine de nom. Hervé vient d'avoir 18 ans. Il n'a encore jamais voté, n'est pas adhérent du FN. Mais, en 2007, il mettra dans l'urne un bulletin Le Pen. « Lui au moins, dit-il, il n'a jamais changé d'avis. Je ne sais pas si ses idées sont les meilleures, mais au moins il n'est pas responsable du "bordel" qu'on voit partout. » Venu tout exprès de Lens (Pas-de-Calais), « avec deux potes qui militent », ce fils d'ouvrier, « ancien communiste qui vote FN », le reconnaît : son adolescence fut « plutôt agitée ». Tapages, bagarres, nuits au poste... « Aujourd'hui, les conneries, c'est fini, confie cet apprenti pâtissier, mais à l'époque, les flics m'avaient à l'œil et ils n'avaient pas tort. »

« Je suis mieux placé que quiconque pour le savoir : un peu d'autorité ça ne fait pas de mal », poursuit-il, pour justifier à minima son adhésion aux thèses frontistes. Accoudé au stand de son département, une bière à la main, c'est sa première fête des Bleu Blanc Rouge. C'est aussi l'archétype de ces « nouveaux jeunes » du Front national. Moins droitiers, moins politisés, plus populaires. « Il n'y a pas si longtemps, pour reconnaître un jeune lepéniste, c'était facile, écrit l'hebdomadaire pro-FN Minute. Le jeune militant d'"extrême droite" ressemblait un peu à une caricature de... jeune militant d'extrême droite. Cheveux ras, blouson de cuir, mine martiale, plus souvent étudiant en droit à Assas qu'en sociologie à Nanterre ou qu'en BTS à Montreuil. » Ce n'est plus le cas aujourd'hui. « Une large partie de nos nouveaux adhérents est issue de familles de gauche, assure Alexandre Ayroulet, directeur du Front national de la jeunesse. Et cela va bien au-delà de la simple rébellion anti-parentale. C'est un engagement très fort, leur premier le plus souvent. » Et le socle est solide : avec 20 % des suffrages chez les moins de 35 ans, c'est Jean-Marie Le Pen, qui, le 21 avril 2002, était arrivé en tête chez les jeunes.

Reste qu'en dépit de cette poussée continue depuis cinq ans, ce n'est pas parmi cette frange de la population que le président du Front national réussit ses meilleurs scores. « L'électeur type de Le Pen est un homme actif de 50 ans, de milieu ouvrier et habitant une commune rurale », décrypte Jérôme Fourquet, directeur adjoint du département Opinion publique de l'Ifop, qui vient de réaliser, pour Valeurs Actuelles, une « radiographie de l'électorat frontiste ».

Sous-représentés (certes de peu) parmi les jeunes de 18 à 34 ans – les plus à gauche – en comparaison de leur poids au sein de la population française (28 % contre 31 %), les sympathisants FN le sont aussi, de manière plus surprenante, chez les plus de 65 ans (17 % contre 21 %) – pourtant les plus à droite. À cela, une triple explication, selon Fourquet : « Les plus âgés sont ceux qui ont connu la guerre, à laquelle, à tort ou à raison, Le Pen, par certaines de ses références, continue d'être identifié ; ensuite, cette même classe d'âge a fini, avec le temps, par "stabiliser" son vote. Il est plus rare qu'elle change de camp, or le FN, apparu sur le devant de la scène dans les années 1980, a émergé bien plus tardivement, pour ne parler que de la droite, que les partis gaullistes ou centristes. Enfin, le vote des plus de 65 ans est un vote plus "raisonnable", se tournant plus naturellement vers les partis dits de gouvernement. »

Autre catégorie sous-représentée au FN : les femmes (48 % des sympathisants frontistes, alors qu'elles représentent 52 % de la population). Celles-ci ne sont que... 3 % (contre 13 % des hommes) à prévoir de « voter certainement » pour le président du FN en 2007. En cause, selon Marine Le Pen, « la réputation de parti "macho" qui a été faite au FN (...). Beaucoup ont joué sur cela en caricaturant nos positions, notamment sur l'avortement ou en disant que le Front national voulait renvoyer les femmes à la cuisine. »

Caricature médiatique, donc ? Pas seulement, selon le directeur adjoint de l'Ifop : « Avant de commencer à évoluer, notamment sous la férule de Marine Le Pen, les thématiques FN – recours à la force, valeurs autoritaires, voire guerrières, culte du chef – s'adressaient plus aux hommes qu'aux femmes. » Confirmation, dans un grand éclat de rire, de Marie-Christine, 42 ans, cadre commercial d'un grand magasin à Paris, rencontrée, en compagnie de sa petite fille, à l'"espace enfants" de la fête : « Mon mari, qui a sa carte du Front depuis une quinzaine d'années, a toujours, ou presque, voté FN. Moi, juste de temps en temps. Je me souviens de l'avoir accompagné à l'une des premières fêtes des BBR, et j'en étais revenue "horrible" : on se serait cru à une réunion de corps de garde. Depuis, je n'y avais plus remis les pieds. Je le laissais y aller tout seul. Et quand il partait, je lui disais : "Alors, tu vas à ta réunion d'anciens combattants ? Tu me laisses à mon tricot ?" » Combien de femmes, cette année, au Bourget, parmi les 22 000 visiteurs revendiqués par le FN durant ces trois jours ? Difficile à dire. Celles-ci restent minoritaires. Mais elles étaient au moins aussi

nombreuses, le samedi soir, lors des deux soirées dansantes organisées aux stands des fédérations de Paris et des Dom-Tom. Non pas au rythme du "Boudin" ou des "Lansquenets", mais de Clo-Clo, Diam's et Mylène Farmer...

Plus jeunes et plus féminins qu'autrefois, les électeurs lepénistes sont aussi et surtout de plus en plus ruraux (30 % contre 25 % parmi la population). La conséquence, d'abord, de l'augmentation régulière, depuis plusieurs années, de l'insécurité dans des zones jusque-là préservées. « Les personnes sondées nous disent : "Avant, on pouvait laisser notre maison ou notre voiture ouverte, maintenant ce n'est plus possible" », note Jérôme Fourquet. Autre explication : « l'évolution de la société, longtemps régie, dans les campagnes, par le pouvoir des notables et des affiliations partisans traditionnelles : gaullistes, radicales, socialistes... Aujourd'hui, ce vieux système explose et le FN s'est engouffré dans la brèche. »

Touché de plein fouet par le chômage et aux premières loges face aux délocalisations, le monde rural (aujourd'hui constitué de plus d'ouvriers que d'agriculteurs) est plus pauvre et moins diplômé que le reste de la population – ce qui constitue "le" véritable particularisme de l'électorat frontiste, dont le poids sur l'ensemble du territoire est inversement proportionnel à la richesse et au niveau d'études de ses habitants. « Pendant qu'ils s'engraissent à Paris, nous, on crève ! », témoigne Jean, 51 ans, solide ardennais à la casquette épinglée d'un pin's clignotant "Le Pen président". « Je suis intérimaire à trente kilomètres de chez moi, alors que mon père croulait sous le boulot ! Vous trouvez ça normal, vous ? », s'emporte-t-il. Verbe haut et œil humide, mélange de colère et de résignation, à l'image de ce qu'est aujourd'hui la majorité des électeurs frontistes.

Cette "désespérance" du vote FN, si marquée par rapport au reste de la population, on la retrouve de manière criante dans le "pessimisme" affiché, dans l'étude de l'Ifop, par les sympathisants lepénistes. Parmi eux, 68 % affirment « vivre difficilement » avec les revenus de leur foyer, 81 % estimant que les jeunes d'aujourd'hui auront « moins de chance de réussite » que leurs parents.

Une différence notable par rapport à l'ensemble des Français. Lesquels sont tout de même 54 % à estimer, eux aussi, « vivre difficilement » et... 76 % à se montrer pessimistes pour l'avenir. Une réserve de voix conséquente pour Jean-Marie Le Pen en 2007.

*Valeurs Actuelles du 17 Novembre 2006*

## EN PRISON APRES AVOIR TUE SON CAMBRIOLEUR

L'incarcération d'un homme de 58 ans, soupçonné d'avoir tué un cambrioleur qui s'était introduit chez lui à Nogent-sur-Marne (94), suscite de plus en plus de réactions. Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a même attiré « très spécialement » l'attention du garde des Sceaux, Pascal Clément, sur ce cas. De son côté, le syndicat de police Synergie ne « comprend pas » cette décision.

Le 27 octobre, l'homme est agressé chez lui par trois individus qui veulent le cambrioler. Ils commencent par battre sa femme, puis un coup de feu part. L'arme, un 357 Magnum, tombe à terre. L'homme, directeur commercial de profession, s'en saisit et poursuit un des agresseurs. Il lui tire une balle dans le dos, puis deux autres au moment où il tente de s'échapper par la fenêtre. Atteint par les trois balles, Pascal Hilaire, 26 ans, s'écroule un étage plus bas. Mort. Selon Nicolas Sarkozy, « nos concitoyens ont du mal à admettre qu'un honnête homme, agressé chez lui, menacé de mort et craignant pour la vie de son épouse soit en retour mis en examen pour homicide volontaire et placé en détention provisoire ».

*20 Minutes du 8 novembre 2006*

## ENCORE UN COUP CAMARADE ?

Encore un violent règlement de comptes socialiste : le 30 octobre, le conseil régional d'Ile-de-France a été le théâtre d'une vive dispute entre Julien Dray, bras droit de Ségolène Royal et 7ème vice-président de cette instance, et Jean-Paul Huchon, président de la maison et supporter de Dominique Strauss-Kahn. Le premier n'a pas supporté les critiques du deuxième sur les jurys populaires Les deux hommes se sont empaillés devant... Roger Karoutchi, le patron de l'UMP au conseil régional d'Ile-de-France.

*Le Point du 2 novembre 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 35/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 36/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## **POLICE : DES ELECTIONS TRES POLITIQUES**

Dans la police, jamais scrutin n'aura été aussi politisé. A cinq mois de l'élection présidentielle, les quelque 150 000 policiers et personnels administratifs étaient amenés à renouveler leurs représentants syndicaux du 20 au 23 novembre. Enjeu du scrutin : le leadership chez les gradés et gardiens de la paix. Une victoire de l'Unsa Police, organisation apparentée PS dont le patron, Joaquin Masanet, estime qu'il est temps de « mettre une femme à la tête de la nation », aurait pour effet de décrédibiliser Nicolas Sarkozy place Beauvau. A contrario, une poussée d'Alliance, majoritaire en 2003, dont l'ancien secrétaire général est conseiller exécutif auprès du président de l'UMP, aurait valeur de plébiscite pour le ministre.

Dans la police, 70 % des fonctionnaires sont syndiqués. Du coup, pour la diriger, un ministre de l'Intérieur doit forcément composer avec les syndicats. Parfois, cela tourne à la cogestion. Dans les années 80, la Fédération autonome des syndicats de police, qui regroupait presque 60 % des hommes en tenue, était le bras armé du PS. Son secrétaire général, Bernard Deleplace, qui avait l'oreille du président François Mitterrand, était considéré comme le ministre de l'Intérieur bis. En fait, chaque nouveau locataire de la Place Beauvau s'appuie sur un syndicat pour faire passer ses réformes. Pour faire avaler aux troupes sa grande loi sur la sécurité intérieure, qui redistribue les rôles entre gendarmes et policiers, Nicolas Sarkozy, lui, a joué la carte d'Alliance. Un syndicat qu'il a, par ailleurs, utilisé pour faire sortir des infos dans la presse tout en restant caché derrière le rideau.

Pour la première fois, en pleine campagne professionnelle, des députés sarkozystes, invités par des syndicats, se sont rendus dans les commissariats, notamment le 13 novembre à Angers et Bobigny. Restait à savoir si la base se reconnaîtrait dans les prises de position de ses leaders. Car, comme le souligne un responsable syndical, « ce qui motive d'abord les hommes, c'est un galon ou du fric »...

*Le Point du 23/11/ 2006*

## **USA : LES MARIAGES GAYS INTERDITS DANS 7 NOUVEAUX ETATS**

Les électeurs américains ont interdit les mariages homosexuels dans les sept Etats où des référendums étaient organisés sur ce sujet. Des référendums proposant l'interdiction des mariages de couples homosexuels étaient organisés dans le Colorado, en Idaho, en Caroline du Sud, dans le Tennessee, le Dakota du Sud, en Virginie et dans le Wisconsin. Lors des élections de 2004, 13 Etats avaient déjà interdit les mariages gays.

*Le Soir (Bruxelles) du 8 novembre 2006*

## **"SARKOZY A UNE GARDE RAPPROCHEE ENVAHISSANTE"**

Ça grince en interne. Selon des cadres de l'UMP, sous couvert d'anonymat bien sûr, l'ambiance est à la défiance. « On a l'impression que Nicolas Sarkozy est enfermé dans sa tour d'ivoire avec sa garde rapprochée de communicants autour de lui, confie l'un de ces cadres. Il veut avoir la main sur tout, il veut tout contrôler. » Symbole de cet isolement volontaire, le président de l'UMP a refusé jusqu'ici de poser pour le numéro spécial d'un hebdomadaire consacré aux cent Français qui comptent. Le motif, selon une source interne : « Il ne veut plus que son image soit associée avec des ministres ou des personnalités qui ne le mettent pas en valeur. » Et de citer une autre preuve de la nouvelle attitude du ministre de l'Intérieur : « Il y a eu une photo où Sarko posait avec sa garde rapprochée dans un restaurant. Il n'y avait qu'un seul politique, Brice Hortefeux. Les autres, ce sont des communicants, des technocrates. » En dehors de ces proches, son entourage politique serait trop lié au gouvernement Raffarin avec Fillon, Daubresse, Bachelot... « C'est vrai que ce ne sont pas eux qui vont symboliser la rupture », ironise un autre cadre qui reconnaît volontiers l'aspect « envahissant de la véritable garde rapprochée » du futur candidat.

Le projet législatif de l'UMP s'est heurté à la réalité du terrain puisque les parlementaires de la majorité ont pesé pour édulcorer certains points. « De ce point de vue, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de débat », assure un proche de la présidence du groupe UMP à l'Assemblée. Mais si l'ambiance n'est pas de mise, les promesses en revanche le sont. « En ce moment, ça distribue des promesses de ministère à tour de bras », raconte amusé, un député UMP.

Selon un proche de Sarkozy, ce dernier « ne s'enferme pas, il est dans une logique de calendrier. Son discours peut paraître incohérent quand on raisonne à court terme, mais sur une longue période ça n'apparaîtra pas comme ça. Nicolas Sarkozy dessine un tableau à petites touches et, avant le premier tour, on s'apercevra quand on reculera que le tableau est clair. »

*20 Minutes du 15 novembre 2006*

## **MARIAGES HOMOS : LES MAIRES DE DROITE DISENT NON**

81 % des maires sont favorables au maintien d'un modèle parental construit autour d'un père et d'une mère. C'est le principal enseignement d'un sondage réalisé par l'Ifop auprès de 500 maires représentatifs de l'ensemble des communes de France pour le collectif "Maires pour l'enfance" ([www.mairespourlenfance.com](http://www.mairespourlenfance.com)). 16 % seulement estiment qu'ils doivent accepter toutes les demandes d'individus visant à devenir parents au nom de l'égalité des droits. À l'heure où toutes les formations politiques débattent du mariage homosexuel, ce sondage souligne que les élus de droite défendent de façon quasi unanime le modèle parental classique : 96 % des maires UMP sont favorables à son maintien. Logiquement, 91 % des élus de cette formation se disent "plutôt opposés" au mariage homosexuel. Enfin, 65 % des maires veulent être consultés avant toute initiative législative sur cette question.

*Valeurs Actuelles du 24 Novembre 2006*

## **LA VRAIE NATURE DE SEGOLENE**

Fausse ingénue ou vraie manipulatrice ? Sa désignation comme candidate du PS à la présidentielle a révélé un caractère bien différent de l'image aseptisée et stéréotypée renvoyée par les médias.

« Maintenant, on va en baver ! » L'homme qui s'exprime ainsi, dès le lendemain de la désignation de Ségolène Royal comme candidate officielle du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 2007, n'est pas un de ses compétiteurs ni même un de leurs proches. Non, l'homme qui s'exprime ainsi est un de ses soutiens actifs dans la campagne interne... Qu'est-ce qui pousse cet élu socialiste à exprimer une certaine inquiétude quant à la suite des événements, alors que la présidente de Poitou-Charentes a été désignée par les militants de son parti à près de 61 % des suffrages exprimés, écrasant ses adversaires Dominique Strauss-Kahn (21 %) et Laurent Fabius (18 %) ? Est-ce d'avoir vu de l'intérieur le fonctionnement et le tempérament de Ségolène Royal ?

Ou lui est-il revenu en mémoire une phrase de Jean-Pierre Raffarin qui estime qu'une « campagne électorale est un formidable révélateur du caractère » ? L'ancien Premier ministre a l'habitude de comparer ce moment particulier de la vie politique où les électeurs regardent attentivement les candidats, à la manière dont on scrute une photographie et son négatif : « On ne peut pas tricher en campagne, la vraie personnalité apparaît. » Et, dans ce domaine, les six semaines de campagne interne ont donné un aperçu assez net de la vraie nature de Ségolène Royal et des ambiguïtés des ralliements des principaux cadres du PS.

L'épisode des « jurys populaires » illustre parfaitement ces ambiguïtés, autant que le fonctionnement baroque de la campagne de la candidate. Interrogée sur la meilleure façon de répondre à la crise démocratique que traverse le pays, à l'occasion de sa venue à la Cité de la réussite, à la Sorbonne, Ségolène Royal évoque la « façon dont les élus pourront rendre compte, à intervalles réguliers, à des jurys citoyens tirés au sort ». Sans mesurer l'impact que cette proposition va avoir chez les élus, nombreux au PS. Car le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils apprécient peu cette nouvelle idée. Même ceux qui soutiennent Ségolène Royal ! Le flottement est sensible, ses compétiteurs s'engouffrent dans la brèche. Bref, il faudra une semaine à son équipe de campagne pour lui faire admettre qu'elle ne doit plus évoquer cette proposition, mais se concentrer sur les problématiques économiques et sociales.

Cet épisode révèle le fossé qui existe entre la pensée de Ségolène Royal, finalement très structurée depuis longtemps, et des dirigeants socialistes qui ne l'ont pas ralliée pour son projet, mais pour sa popularité. Très peu d'entre eux sont capables de dévoiler les grandes lignes de sa pensée, encore moins de résumer ses interventions à l'Assemblée ou dans les médias depuis 2002. Du coup, quand ils

## EDITH CRESSON : L'HONNEUR D'UNE FEMME

découvrent ses propositions, c'est la douche froide. Illustration parfaite du problème qui attend aujourd'hui les dirigeants socialistes. Ils ont rallié puis désigné Ségolène Royal sous la pression d'un électorat et de militants persuadés qu'elle était la seule à pouvoir battre Nicolas Sarkozy l'année prochaine. Ceux qui ont résisté à la vague n'ont pas su mener une campagne efficace. A leur décharge, il faut dire que chacune de ses propositions iconoclastes recevait un accueil favorable des militants. Les établissements à encadrement militaire pour les jeunes primo-délinquants, la critique sociale des 35 heures, la suppression de la carte scolaire, l'allongement du temps de présence des enseignants, la création de jurys citoyens, tout en révolutionnant le vieux logiciel du PS et en bousculant ses électeurs traditionnels (enseignants, fonctionnaires), ont plutôt contribué à la renforcer qu'à l'affaiblir dans sa campagne interne. Qu'en sera-t-il de la vraie campagne face à la droite et à côté d'éventuels candidats alternatifs de gauche ?

Depuis un an, Ségolène Royal a surtout profité des erreurs magistrales de Dominique Strauss-Kahn et de Laurent Fabius, incapables de sortir du rôle dans lequel elle les a enfermés : celui de vieux éléphants machistes rétifs aux idées neuves. Un piège redoutable pour ses adversaires. Nicolas Sarkozy devrait se méfier des images télévisées rapportant les sourires gourmands de ses lieutenants évoquant la perspective de la campagne contre elle. Ils ressemblent trop au loup se pouléchant les babinas à l'idée de dévorer le Petit Chaperon rouge. « Ils donnent l'image de la vieille droite ringarde et machiste », constate un observateur. Ils devraient aussi prendre garde à son apparence trompeuse de fausse ingénue. Certes, Ségolène Royal affiche des airs candides, arborant systématiquement son plus beau sourire quand les caméras tournent, et affirme qu'un « leader doit considérer qu'il ne sait pas tout, tout seul ». Mais elle s'est révélée plus agile que Diane Chasserresse. En moins d'un an, son tableau de chasse est impressionnant : elle a déjà épinglé F. Hollande, L. Jospin, L. Fabius, D. Strauss-Kahn ! Qui peut se vanter d'avoir fait mordre la poussière à autant de bêtes politiques en si peu de temps ?

Ces trophées de chasse montrent surtout qu'elle ne se résume pas à l'écervelée décrite par ses adversaires au PS. Ceux qui se sont ralliés en étant persuadés qu'ils arriveraient à la manipuler en sont pour leurs frais. Même si elle écoute les arguments des uns et des autres, personne ne peut l'obliger à faire une chose si elle « ne la sent pas ». Elle a ainsi pu se permettre de décommander son passage au 20 heures de TF1 vendredi dernier. Une décision qui ne lui a pas porté chance puisque pour la première fois l'audience du 20 heures a baissé pendant son entretien ! Si un dossier ou un article dans la presse écrite ne lui convient pas, elle n'hésite pas à appeler les plus hautes autorités du journal pour exiger la publication d'un droit de réponse ! Ségolène Royal veut rester maîtresse de son agenda et de sa campagne, persuadée que sa force vient aussi de son originalité et de sa différence avec les autres personnalités politiques.

C'est la raison pour laquelle elle a pris soin de ne pas appeler ni prendre au téléphone Fabius et DSK au lendemain de sa victoire, rompant avec une sorte de tradition républicaine qui veut qu'au lendemain de la campagne les protagonistes se saluent. « Elle n'est pas hypocrite », lance un de ses proches pour justifier ce comportement. Plus sûrement, elle veille à maintenir sa différence, quitte à perturber le fonctionnement de son équipe de campagne. Elle refuse de se laisser enfermer dans un schéma classique hérité des combats précédents menés par les hommes politiques. Cette semaine, elle a demandé à ses conseillers de ne plus avoir ce pupitre derrière lequel elle apparaît figée pendant ses discours, trop ressemblant aux pupitres utilisés par Sarkozy. Elle veut pouvoir bouger, rester libre.

Et, surtout, ne pas se laisser phagocyter par le PS ! Celle qui avait considéré que la primaire était une « épreuve » n'a pas hésité, en clôture du dernier débat de Toulouse, à reprendre la conclusion du dernier meeting de la campagne de 1988 de François Mitterrand dans lequel il théorisait son éloignement du PS : « Il y aura d'autres combats. Vous y serez. Je n'y serai pas éloigné. Avançons avec la certitude d'être là où il faut. » Mais c'était à la veille de l'élection présidentielle, pas à la fin d'une campagne interne ! Ségolène Royal est depuis allée encore un peu plus loin quand elle a affirmé sur TF1, lundi dernier, qu'elle était « à l'écoute » des Français, qui devaient lui faire des propositions. Tant pis pour le projet du PS...

« On va en baver », peut effectivement s'exclamer ce dirigeant du PS, qui sent bien l'impossibilité pour les responsables socialistes de changer celle qui, depuis une semaine, est devenue générale en chef des armées socialistes. En ce sens, elle a déjà fait mieux que son père, qui a quitté l'armée simple colonel. Elle est désormais l'héritière de François Mitterrand. Reste, pour toucher l'héritage, à gagner l'ultime bataille : celle de mai 2007

*Le Point du 23 novembre 2006*

François Mitterrand l'appelait affectueusement son « petit soldat », et c'est peu dire qu'elle ne fut guère payée de retour pour son « héroïsme » au combat : neuf mois passés à Maignon sous les lazzis de la droite et le feu ininterrompu d'une gauche qui semblait préférer une défaite aux législatives à la victoire derrière une femme, voilà qui trempe un caractère et donne envie tôt ou tard, de régler quelques comptes. Pour autant, les souvenirs que publie la semaine prochaine Édith Cresson aux éditions du Rocher ne sont en rien dictés par l'amertume : à l'exception de quelques pages – impitoyables – sur de « bons camarades » nommés Dumas ou Fabius, mais aussi sur une poignée de journalistes français qu'elle apprécie aussi peu que les eurotechnocrates allemands qui demandèrent (et obtinrent) sa tête quand elle représentait la France à la Commission de Bruxelles, l'ancien premier ministre préfère s'épancher sur ce qui fut son combat de chaque jour : réconcilier la gauche, dont elle est issue, avec l'efficacité sans laquelle les mots de « justice sociale » ne sont qu'un leurre.

Si elle garde intacte son admiration pour un Mitterrand qui sut assumer, dans un souci d'unité « toutes les contradictions françaises », on sent aussi qu'elle lui en veut d'avoir baissé les bras face aux défis économiques. Une phrase de lui résume tout : « On a tout essayé. » (...)

Édith Cresson avait choqué ses camarades en promettant aux immigrés clandestins, des « charters totalement gratuits, qu'ils ne prendront pas pour leurs vacances, mais pour rentrer chez eux quand la justice aura établi qu'ils n'ont pas le droit d'être chez nous »... (...) Ministre dans le gouvernement de Laurent Fabius (1984-1986), Édith Cresson ne s'est jamais entendue avec ce premier ministre aux allures de premier de la classe, auquel elle reproche de faire peu de cas, non seulement des hommes, mais de la raison d'État. Autrement dit de l'alpha et de l'oméga de la politique ! (...)

« J'ai, personnellement, toujours été en très bons termes avec Chirac – nous avons monté, ensemble, avec succès, des stratégies pour mieux défendre les intérêts de la France au Parlement européen où nous avons été élus en 1979. Il m'est impossible de considérer Chirac comme un adversaire, tant il est drôle, gentil et courageux ».

*Valeurs Actuelles du 3 Novembre 2006*

## VILLIERS «OFFICIELLEMENT» CANDIDAT... ET PUIS S'EN VA

Les « Villiers président », lancés par les 200 membres du conseil national du Mouvement pour la France (MPF), ne le retiennent pas. Philippe de Villiers vient d'être investi « solennellement et officiellement candidat » à l'élection présidentielle par les cadres de son parti. Mais à peine son discours d'investiture prononcé, le prétendant à l'Élysée s'éclipse. Visiblement, Villiers n'a pas la pêche. « Il est très éprouvé par l'affaire entre ses deux fils », confie un des membres de son entourage, en référence à l'accusation de viol d'un de ses fils contre un de ses frères.

*Libération du 11 décembre 2006*

## IMMIGRATION : LES EUROPEENS N'ONT PAS CONFIANCE

83 % des personnes interrogées en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne qui estiment que leurs gouvernements respectifs ne contrôlent pas l'immigration alors que seulement 8 % pensent le contraire. Selon le sondage, effectué par l'institut Harris Interactive entre le 5 et le 13 octobre, 46 % des Britanniques jugent que les immigrés, en général, ont eu une contribution négative pour l'économie du pays, et 50 % pensent la même chose des immigrants récents.

*Dépêche de l'agence « Belga » du 20 octobre 2006*

## 14 POLICIERS BLESSES PAR JOUR

2 458 c'est le nombre record de policiers blessés en service lors du premier semestre 2005 – soit quatorze policiers blessés par jour.

*Valeurs actuelles du 13 octobre 2006*

## LES RAPACES DE L'AIDE SOCIALE

10 000 c'est le nombre de personnes qui, à Paris, vivent des « escroqueries organisées » aux allocations chômage.

*Les Echos du 17 octobre 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 36/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L

## VIGILANCE

N° 37/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

### ESCROQUERIES A L'ASSEDIC : L'EXPLOSION

Le sujet est de moins en moins tabou. La manne colossale de 300 milliards d'euros de notre politique sociale génère une triche d'autant plus considérable que le contrôle est notoirement insuffisant. L'exemple de l'assurance-chômage (14 milliards d'euros de déficit en 2005), qui coûte l'équivalent de deux fois le budget de la justice (65 milliards d'euros), est édifiant. Face aux fausses déclarations, fausses recherches d'emploi, usurpations d'identité, salaires artificiellement gonflés avant ruptures du contrat ou retraites, faux licenciements, travail au noir, l'Assedic aligne depuis l'année dernière... 158 vaillants contrôleurs. C'est-à-dire moins de 1 pour 10 000 chômeurs ! Les caisses d'indemnisation ne croisent leurs fichiers avec ceux des douanes et de l'Urssaf que depuis 2004, année durant laquelle ont été radiés... 0,08% des chômeurs !

Or un comportement illégal qui se banalise dans une frange minoritaire de la population (mais une minorité de 15% représente quand même 4 millions de foyers et 9 millions d'individus) suscite, à son sommet, la production de mafias opérant à grande échelle. On passe ainsi, insidieusement, du petit malin adepte de longs voyages à l'étranger sponsorisés par l'Assedic à des réseaux organisés qui saignent la bête. Plusieurs affaires récentes ont mis à jour des gangs pakistanais, yougoslaves, turcs qui inventent des entreprises, des salariés, des licenciements. Des malfrats du grand banditisme ont aussi été repérés bénéficiant de prestations indues au titre d'entreprises fantômes. On soupçonne le PKK - groupe terroriste kurde - d'avoir monté des filières sur un modèle similaire.

En octobre dernier, un rapport confidentiel de l'Unedic révélé par Les Echos évoquait, pour la seule ville de Paris, 10 000 faux chômeurs, organisés en bandes adeptes du «kit Assedic» (jeu complet de fausses déclarations et bulletins de salaire fictifs destiné aux Assedic). En février dernier, un réseau de 600 entreprises bidons était démantelé. Les chiffres donnent le toumis : un coiffeur employait récemment... 400 salariés ! 10 personnes ont été découvertes assurant la gérance de 414 entreprises !

Pour contrer ce pillage, qu'il émane de monsieur tout le monde (dont le coût global est inconnu) ou des réseaux organisés (évalué entre 3 et 4 milliards d'euros, bien plus que la plus «belle» attaque de banque à main armée), nos shérifs sociaux font donc pâle figure. Le législateur, lui, a voulu sanctionner les tricheurs avec fermeté. Une fausse déclaration est passible de deux mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amendes. En bande organisée, la sanction passe à dix ans. Les artistes contrôlés dans l'affaire de l'association Abrasif (soupçonnée, à coup de feuilles de paie bidon d'avoir assuré à certains intermittents d'Annecy leur quota d'heures) ont eu ainsi la désagréable surprise d'être traités comme de vrais voyous, avec gardes à vue et interrogatoires en règle.

Les caisses d'allocations familiales n'échappent pas au phénomène. Elles distribuent 60 milliards d'euros, via les fameuses allocations familiales, le RMI (1,2 million de bénéficiaires) ou les aides au logement. Avec 10 millions de personnes bénéficiaires, la CAF aligne un contrôleur pour... 20 000 allocataires ! Pas étonnant donc que toutes les arnaques aient déjà été enregistrées, des RMistes travaillant au noir en passant par des fausses déclarations pour les aides au logement, des cas d'usurpation d'identité, de faux documents, etc. Là encore, ceux qui font les frais de ces dérapages sont la collectivité et les ayants droit parfaitement honnêtes qui remplissent scrupuleusement leurs dossiers. Au plan économique, ces fraudes alourdissent les coûts au point de peser sur les prestations aux plus démunis. Au final, donc, tout le monde trinque sauf les profiteurs.

«Ce n'est pas dans la culture des organismes sociaux de chasser le pauvre», remarque cette fonctionnaire à Paris. Pauvres ? Pas toujours. En Dordogne, Hollandais et Britanniques, acheteurs de manoirs ou de maisons avec piscine, venaient en Range Rover et autres 4 x 4 chercher leurs prestations RMI dont peuvent bénéficier légalement les résidents européens en France. Les conditions s'étant un peu durcies,

le conseil général de Dordogne les raya un jour de sa clientèle. En douceur.

Le Figaro Magazine du 8 décembre 2006

### POUR LA LIBERTE D'OPINION

Pensée unique, politiquement correct, terrorisme intellectuel : ces trois expressions désignent une évolution paradoxale de notre société, en même temps qu'une menace insidieuse sur celle-ci. Alors qu'en apparence la démocratie l'emportait et se développait, sourdement elle perdait de sa force et de sa vitalité. Faute d'un adversaire réel, des dangers illusoirement envahissaient le devant de la scène tandis que le confort des indignations hypocrites étouffait la possibilité de débats dont la vivacité même devrait être l'indice d'une démocratie saine. Un professeur exclu d'un jury de Capes pour avoir écrit la Fabrique du crétin, un auteur chassé de la Comédie-Française pour avoir assisté à un enterrement, un historien poursuivi pour avoir effectué des recherches sur la traite négrière, des lois mémorielles assorties d'une pénalisation de la pensée, un professeur de philosophie tenu de se cacher pour avoir publié une tribune sur l'islam, des campagnes visant à censurer l'ironie, l'humour, la caricature : on a beaucoup de mal à croire que tout ceci se passe dans le pays de Beaumarchais et de Voltaire. La condamnation absolue des uns, le respect absolu pour les autres ne sont pas les signes d'une démocratie adulte et responsable. Mon aventure, ou plutôt ma mésaventure personnelle, me semble se situer dans ce mouvement de régression. Professeur de philosophie, parlementaire, je me suis opposé à l'introduction de trois articles consacrés à la protection de l'orientation sexuelle et à la pénalisation de "l'homophobie" dans la loi instituant la Halde (Haute Autorité de lutte contre la discrimination), en décembre 2004. J'ai été condamné en janvier 2006 pour avoir justifié mon vote dans des entretiens accordés en janvier 2005 à deux journaux locaux.

Les expressions incriminées contenaient l'affirmation d'une infériorité morale du comportement homosexuel et d'un sectarisme des militants homosexuels. Sans vouloir développer mon argumentation, je voudrais simplement appeler l'attention sur le scandale que constitue la condamnation dont je suis victime dans une démocratie. Il s'agit bien de la censure d'une opinion, d'ailleurs répandue et largement majoritaire dans l'Histoire et dans le monde. Cette opinion est celle d'un parlementaire qui s'est opposé à une loi. Elle a été exprimée pour justifier ce vote. De ce point de vue, au-delà des dates, puisque les propos incriminés sont publiés moins d'un mois après la promulgation de la loi, on peut bien parler d'une application rétroactive puisqu'il s'agissait, pour moi, de justifier une position antérieure à la loi. Enfin, qu'un tribunal puisse interdire à un parlementaire d'exprimer son opinion sur une loi est à l'évidence une atteinte à la séparation des pouvoirs, en accordant bizarrement un avantage à l'autorité judiciaire sur un élu du peuple.

Deux faits viennent d'ailleurs renforcer cette analyse : lors du vote des articles, et le ministre de la Justice qui était alors Dominique Perben, et le rapporteur Pascal Clément (devenu ministre de la Justice) ont précisé que cela n'interdisait pas le débat (sic). J'ai, depuis, déposé une proposition de loi reprenant les termes qui me sont reprochés et qui vise à abroger la partie liberticide du texte de décembre 2004. Cette proposition est juridiquement inattaquable puisqu'elle se situe dans le champ du travail parlementaire.

Je me bats pour que le débat puisse avoir lieu et que la pensée de l'Autre puisse être sinon entendue, du moins écoutée, parce qu'elle aura eu le droit de s'exprimer.

Christian Vanneste, député UMP du Nord, vice-président de la communauté urbaine de Lille.

Valeurs Actuelles du 24 Novembre 2006

### UNION DE LA GAUCHE

Au Conseil régional de Picardie, le feuilleton n'en finit plus. Quatorze vice-présidents ont démissionné pour protester contre l'attitude du quinzisième, Maxime Gremetz. Mais le bouillant député communiste embrouille les pistes.

« Je suis prêt à démissionner de mon poste de premier vice-président du conseil régional, à condition que l'agent qui était mon collaborateur soit réintégré dans ses fonctions. » C'est par ce courrier adressé à Claude Gewerc, le président PS de la région, que Maxime Gremetz a soumis lundi ses propositions. Ne supportant plus les frasques du premier vice-président PCF, les quatorze autres vice-présidents avaient remis vendredi leur démission, qui sera effective le 24 novembre, afin d'élire alors un nouvel exécutif. « Ça fait deux ans qu'ils essaient de m'éliminer parce que je suis le seul vice-président PCF d'une région française, s'amuse Maxime Gremetz. On m'en veut parce que je ne suis

pas docile et que je ne dis pas amen à tout. Ainsi, j'étais hostile à une augmentation des impôts de 150 % lors du premier budget, en 2005. Elle a été réduite, pas autant que je le souhaitais, mais j'ai quand même voté le budget. On m'a retiré ma délégation, et depuis un an je ne suis plus invité aux réunions de l'exécutif. »

*Le Parisien du 15 novembre 2006*

### **SI SEGOLENE GAGNE EN NOVEMBRE, LE PARTI SOCIALISTE VA ENTRER DANS UNE PERIODE GLACIAIRE**

Je n'ai aucun contentieux avec Ségolène, rien de personnel contre cette femme au regard clair, au physique agréable, mais sitôt qu'elle apparaît à la télévision, l'historien et militant socialiste que je suis est saisi de crainte, pour ne pas dire d'effroi. Je ne puis m'empêcher de penser à Léon Blum au XXXe congrès national de la SFIO, en juillet 1933, lorsque Marquet préparait avec Déat la scission néosocialiste sous le slogan de l'Ordre et de l'Autorité. Blum s'était exclamé : « Je suis épouvanté ! » Et de fait, je suis terrifié par Ségolène prétendant militariser le traitement de la délinquance ; je suis abasourdi par son projet de jurys populaires façon cours d'assises pour les élus, comme si le suffrage universel et les structures judiciaires appropriées n'existaient pas ; je suis confondu par sa planétaire indigence qui lui fait improviser cette réponse à propos de l'entrée de la Turquie dans l'Europe : « Mon opinion est celle du peuple français. » Je veux être leur chef, donc je les suis !

Mais d'où vient cette propension à la dérive populiste, au démagogique, à l'erratique, au saugrenu, et finalement à la mise en danger de la France ? Cynisme ? Voire ! La vérité est plus simple et bien plus inquiétante : Ségolène, c'est une inculture de taille encyclopédique, une sorte de trou noir de la science. Une ignorance crasse, pire que reaganienne : bushiste.

Comme si elle n'avait pas lu un seul livre. Des cours seulement. Pour passer des concours... Je la connais depuis plus de vingt-cinq ans, j'ai assisté à ses débuts. Sa carrière a commencé en Basse-Normandie, lorsqu'elle venait rejoindre sa mère en fin de semaine dans la demeure familiale de Villers-sur-Mer. Elle gravitait alors autour de l'Elysée, rédigeant des notes à l'intention de Jacques Attali. Dès 1983, elle était conseillère municipale minoritaire de Trouville. Deux ans plus tard, le scrutin proportionnel ayant été adopté en vue des législatives de 1986, se posait la question du deuxième de liste dans le Calvados. Au vu de nos résultats de 1981, même érodés par le désamour, l'obtention de deux sièges apparaissait certaine. Un ticket s'imposait : 1. Louis Mexandeau. 2. Henry Delisle. Mais comme ce dernier venait de perdre la mairie de Mézidon, sa position était fragilisée. André Ledran, qui m'avait succédé comme secrétaire de fédération, se mettait sur les rangs. Rude dilemme que de devoir choisir entre deux amis. La solution n'était-elle pas d'opter pour une troisième personne ? Nous étions dans une période où l'on commençait à parler d'un rôle accru des femmes en politique. Oh ! Avec frilosité, les socialistes se déclarant en faveur de la promotion féminine à condition qu'elle s'appliquât dans le département voisin...

A l'été 1985, lors d'une réunion de la commission exécutive du Calvados, à Caen, il fallut commencer à en débattre. Chacun des 60 participants n'avait encore en tête que l'enjeu entre Delisle et Ledran. L'atmosphère était lourde. Soudain, sur la gauche de la grande salle de la rue Paul-Toutain se leva une frêle créature, une femme jeune et jolie dont j'étais le seul à connaître l'identité. Qui pouvait savoir alors que même sa timidité devait avoir été étudiée ? Même pas moi ! Elle déclara dans un grand silence : « Voilà, je m'appelle Ségolène Royal, je suis membre de la section de Trouville et conseillère municipale. J'ai 28 ans. Je suis mère d'un enfant. Je travaille à l'Elysée auprès de François Mitterrand. Les deux personnes que j'aime le plus au monde, c'est mon bébé et François Mitterrand. Je voudrais être candidate aux élections législatives de l'an prochain en deuxième position, derrière Louis. » Puis elle se rassit. Il n'y eut aucune discussion. Suffoquée par tant d'audace, la salle restait muette. Que cette jeune personne, même présentant bien, même proche, prétendait-elle, du président de la République, mais n'ayant aucune expérience militante, revendique une candidature qui l'enverrait automatiquement au Parlement paraissait complètement incongru, ahurissant, surréaliste. On passa donc sans commentaire à la suite de l'ordre du jour et, au final, quelques semaines plus tard, ce fut Yvette Roudy qui fut choisie.

« Les deux personnes que j'aime le plus au monde, c'est mon bébé et François Mitterrand ! » Par ces quelques mots, et sans doute pour la première fois, Ségolène effaçait son compagnon, le père de son enfant. François Hollande, dont j'étais, ce soir-là, le seul à connaître le nom, ne cessera plus d'être évacué jusqu'à l'ultime humiliation. Berné, piétiné dès l'origine, le malheureux ! Début 2006, à la question de savoir qui

d'elle ou de lui serait candidat à l'investiture, elle avait répondu : « Nous déciderons en couple. » Tu parles ! Vingt et un ans après l'épisode de la rue Paul-Toutain, revoici Hollande rejeté au néant. D'avoir vécu près d'elle pendant un quart de siècle ne lui aura servi de rien. Surfant sur les sondages favorables, elle l'a lâché, tout comme elle a floué Jospin, Lang et les autres. Paralysés à l'idée de passer pour sexistes - Ségolène excellent dans la posture de prétendue victime - ils l'ont laissée faire la course en tête, tels ces coureurs pistards de l'ancien Vél'd'Hiv, au temps de Toto Gérardin et de Lapébie. Soucieux de ne pas partir les premiers dans le rôle du lièvre, ils n'ont pas pu, ou voulu voir le VTT chevauché par cette amazone qui les colle au poteau en leur lançant joyeusement le fameux : « T'as le bonjour d'Alfred ! » Une chose est certaine, en tout cas : si, à la faveur de cette dérive médiatique, elle vient à gagner en novembre, le parti socialiste risque d'entrer dans une phase noire de son histoire, une période glaciaire, telle qu'il en a connu en 1920 et 1940.

Louis Mexandeau, ancien ministre et député (PS)

*Le Figaro Magazine du 28 octobre 2006*

### **L'UNSA EN TETE DES ELECTIONS DANS LA POLICE**

Le syndicat UNSA-police, réputé proche du PS, est arrivé en tête chez les gradés et gardiens de la paix lors des élections professionnelles dans la police devançant Alliance qui était jusque là le premier syndicat, selon les chiffres définitifs communiqués par la direction générale de la police nationale.

Selon la DGPN, Alliance avec 36,47% gagne 4 points par rapport à 2003, l'UNSA avec 41,07% n'atteint pas le score de 48% quelle pouvait espérer après la fusion avec le SNPT. Pour sa part le syndicat général de la police (SGP-FO) avec 15,34% retrouve, selon la DGPN, son score de 2001. Au sein des commissions administratives paritaires nationale (CAPN) L'UNSA-Police avec 31.757 voix (41,07%) obtient 7 sièges, Alliance avec 28.205 voix (36,47%) 6 sièges, SGP-FO avec 11.861 voix (15,34%) 2 sièges. La FPIP (4,73%), Action Police-CFTC (1,40%), la CGT (0,60%) et la CFDT Police (0,39%) n'obtiennent pas de sièges.

De son côté le syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN) avec 58,5% demeure majoritaire dans son collège avec 3 sièges mais en cède 2 au nouveau syndicat indépendant des commissaires de police (SICP) qui totalise 35,79%. Dans cette catégorie l'UNSA-Police n'obtient que 5,71% et pas de siège.

Enfin dans le corps de commandement le SNOP-UNSA arrive en tête (53,14%) et obtient 5 sièges, Synergie-CGC (44,84%) 4 sièges. Action Police (0,88%), SGP-FO (0,70%) et la CFDT (0,44%) n'obtiennent pas de sièges.

Ce scrutin a été marqué par une participation importante de 80,81% en hausse par rapport à 2003 (77,12%).

*Le Nouvel Obs.com du 24 novembre 2006*

### **UN MORCEAU DE BRAVOURE...**

Dans notre parti politique, nous accomplissons ce que nous promettons.

Seuls les imbéciles peuvent croire que nous ne lutterons pas contre la corruption.

Parce que, il y a quelque chose de certain pour nous :

L'honnêteté et la transparence sont fondamentales pour atteindre nos idéaux.

Nous démontrons que c'est une grande stupidité de croire que les mafias continueront à faire partie du gouvernement comme par le passé.

Nous assurons, sans l'ombre d'un doute, que

la justice sociale sera le but principal de notre mandat.

Malgré cela, il y a encore des gens stupides qui s'imaginent que

l'on puisse continuer à gouverner

avec les ruses de la vieille politique.

Quand nous assumerons le pouvoir, nous ferons tout pour que

soit mis fin aux situations privilégiées et au trafic d'influences

nous ne permettrons d'aucune façon que

nos enfants meurent de faim

nous accomplirons nos desseins même si

les réserves économiques se vident complètement

nous exercerons le pouvoir jusqu'à ce que

vous aurez compris qu'à partir de maintenant

nous sommes avec Ségolène Royal, la "nouvelle politique".

*Lire maintenant de bas en haut... en commençant par la dernière ligne et en remontant jusqu'au début, c'est..... surprenant !!!*

### **MIL-VIGILANCE N° 37/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 38/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## LES « ANTI-SEGO » SE DECHAINENT

Ségolène Royal, on l'adore ou on la déteste. Ses détracteurs ont créé leurs blogs dans lesquels ils brocardent, avec humour ou méchanceté, la candidate socialiste à l'Élysée. Passage en revue des sites anti-Royal. Décidément Ségolène Royal déchaîne les passions. Si la popularité de la présidente de Poitou-Charentes semble chatouiller les cimes depuis sa désignation comme candidate socialiste à la présidentielle, et son investiture officielle dimanche dernier, ses détracteurs aiguisent leurs attaques. Dès le 17 novembre 23 h 30, le jour du vote, et alors que les résultats officiels n'étaient même pas encore tombés, divers blogs anti-royalistes fleurissaient sur le Net. Au menu : railleries et moqueries en tout genre, présentant notamment Ségolène en vendeuse de chabichou (fromage de chèvre picto-charentais dont Ségo ne cesse de flatter les vertus gustatives), vidéos croustillantes des plus grandes « tuiles » de Ségolène, florilège de caricatures du « couple star » Royal-Hollande, ou encore antithèse corrosive battant en brèche les thématiques chères à l'ex-députée des Deux-Sèvres (démocratie participative, encadrement militaire des délinquants).

Le plus caustique : Ségostop. Réalisé sur le ton médical, le blog propose la prescription de médicaments contre le virus Ségolène et revendique le titre : « Ségostop, le site qui vous guérit de Ségolène Royal ». Définissant l'action politique de Ségolène comme une maladie, le blog apparente les membres de son clan, au premier rang desquels figure Amaud Montebourg, en microbes transmetteurs. Une autoconsultation est proposée au « cyberpatient » avec la mise en ligne d'un questionnaire permettant d'évaluer son propre niveau de « Ségocontamination ». Le diagnostic est ensuite établi et dévoile si oui ou non vous devez ingurgiter d'urgence une dose de Ségostop... L'un des créateurs du blog ne cache pas sa sympathie pour l'UMP et affirme que tous les moyens sont bons pour brouiller l'image de Ségolène... Le plus ironique : Ségosuperdémago. Ce blog dénonce, on l'aura compris, la « démagogie de Ségolène », l'accusant, en plus, de défendre des idées de droite. Là encore, vidéos et caricatures alimentent les pages Web. Pour exemple, François Hollande demandant à Ségolène si elle dispose d'un programme pour 2007, et sa conjointe de répondre : « Oui, je me suis abonnée à un magazine télé. » En tête de page, le « S » de Superman symbolise l'allitération perceptible dans le titre « Ségosuperdémago », poussant le burlesque à son comble. Le plus rythmé : 00007.canalblog. Tranchant avec la satire ambiante, le site propose une approche plus originale de la tendance, avec l'écriture de la chanson officielle anti-Ségolène, reprenant à tue-tête le refrain : « Ségolène, elle va s'planter ! Ségolène, elle va s'planter ! » Les moins aboutis : sego-diche, segosansmoi, antisegolene sont en cours de création et requièrent encore quelques compléments. Ajoutée à ces blogs dits « officiels », une multitude de créations personnelles reprennent à l'unisson la campagne anti-royaliste.

[antisegolene.canalblog.com](http://antisegolene.canalblog.com)  
[segoleneresvisited.hautetfort.com](http://segoleneresvisited.hautetfort.com)  
[segosansmoi.hautetfort.com](http://segosansmoi.hautetfort.com)  
[segosuperdémago.over-blog.com](http://segosuperdémago.over-blog.com)  
[www.segostop.com](http://www.segostop.com)  
[www.paslesroyal.com](http://www.paslesroyal.com)

*Le Parisien du 28 novembre 2006*

## MONTPELLIER : FRECHE, L' INCONTROLABLE PRESIDENT DU COMITE DE SOUTIEN LOCAL A SEGOLENE ROYAL

Un dérapage de plus ! Après s'être étonné du nombre de Noirs en équipe de France de football, Georges Frêche s'est attiré les foudres d'une grande partie de la classe politique. Le président PS du conseil régional du Languedoc-Roussillon et de l'agglomération de Montpellier devra s'expliquer prochainement devant la commission des conflits de son parti, qui l'avait exclu des instances nationales pour ses propos vis-à-vis des harkis. Une audition que ne semble pas craindre cet adepte

des monologues colorés. Lors d'une conférence de presse « explicative », il ne s'est même pas excusé, plaisantant sur le fait que « François Hollande était sans doute un peu sous-employé actuellement » pour s'intéresser à ce genre d'affaire. Homme fort de la région, maniant la carotte et le bâton, Frêche peut compter sur l'étonnante passivité de nombreux élus locaux - qui n'ont rien trouvé à redire à sa déclaration - et sur le poids de la fédération de l'Hérault. Mais les Verts et les communistes menacent de quitter la majorité régionale et Jean-Claude Gaysot a annoncé sa démission de la vice-présidence. De plus en plus de militants socialistes s'inquiètent de cet incontrôlable président du comité de soutien local à Ségolène Royal. Le dérapage de trop ?

*Le Point du 23 novembre 2006*

## MARIAGE HOMOSEXUEL ET ADOPTION : LE PS POUR

Le projet législatif adopté par le PS en mai 2006 est clair : « Le mariage et l'adoption seront ouverts aux couples de même sexe. » Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius ont pris position de longue date en faveur de ces demandes des associations homosexuelles. Longtemps réservée, Ségolène Royal s'est finalement engagée, dans le magazine Têtu, « à conduire ces réformes sans blessure, sans déchaîner les passions » si elle est élue présidente de la République. Défendant le pacs devant les députés, Elisabeth Guigou, à l'époque garde des Sceaux, avait pourtant garanti le 3 novembre 1998 que cette réforme ne constituait en aucun cas une première étape vers le mariage homosexuel et l'adoption.

*Le Figaro du 15 novembre 2006*

## LES ARMES DE GUERRE ETAIENT REVENDUES DANS LES CITES

C'est un procès inquiétant qui doit occuper le tribunal correctionnel de Pontoise. Huit jeunes de Sarcelles et de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) vont comparaître dans le cadre d'un dossier de trafic d'armes dans les cités. Ils sont soupçonnés d'avoir détenu, acheté ou revendu des armes de guerre. Cette présence de pistolets-mitrailleurs dans les cités, que sous-tend cette affaire, sera malheureusement avérée lors de règlements de comptes ultérieurs, dans le cadre de trafic de stupéfiants ou à l'occasion de braquages. Un Famas, le pistolet-mitrailleur qui équipe l'armée française ; un M 16, un fusil d'assaut américain ; ou encore un Uzi, une arme israélienne particulièrement dévastatrice : voilà ce que proposait l'un des prévenus en préparant une transaction devant avoir lieu à Sarcelles. Nous sommes en décembre 2001 quand les policiers de la sûreté départementale du Val-d'Oise, qui enquêtaient sur un trafic d'héroïne à Sarcelles et à Saint-Denis, prennent connaissance de ce projet de vente.

*Le Parisien du 27 novembre 2006*

## A 12 ANS, IL COMPARAIT POUR 55 DELITS

Le tribunal pour enfants d'Avignon juge un cas unique dans les annales judiciaires du sud de la France... Un enfant de 12 ans connu pour plus de 100 procédures au commissariat de la Cité des Papes répond cet après midi de 55 infractions commises en moins de deux ans. Ce garçonnet a eu droit à un signalement auprès de la chancellerie. Magistrats, policiers ou éducateurs, paraissent démunis. « Le petit caïd de Saint-Chamand », du nom du quartier d'Avignon où il a grandi, est un enfant hors norme au vu des infractions qui lui sont reprochées et de son jeune âge. Aujourd'hui, il devra expliquer ses écarts répétés pour « vols, vols aggravés, dégradations et autres soustractions avec violences ». Saïd\* est la hantise des policiers de la Cité des Papes. « Il nous est arrivé de l'interpeller à plusieurs reprises à seulement quelques jours d'intervalle », certifie un enquêteur vauclusien.

Cet enfant s'intéresse à deux objets en particulier... Des vélos pour se déplacer et des portables qu'il revend ensuite pour l'argent de poche. Des actes commis parfois avec violence puisqu'il menace avec un tournevis ou un couteau qu'il n'hésite pas à placer sous la gorge... Il détousse des gamins, des adolescents et des personnes âgées. « Il faut admettre que l'on s'est longtemps senti démunis devant ce garçon. Depuis deux mois qu'il est placé dans un centre éducatif renforcé grâce à une autorisation spéciale car il n'a pas 13 ans, il n'a plus commis d'actes répréhensibles », estime un magistrat. « Jusqu'à présent, il disait Je n'ai pas 13 ans, on ne peut rien me faire ». « Le 25 décembre, il fêtera son anniversaire, et les conséquences seront différentes », complète son avocat, Stéphane Rochette, qui entend jouer de sa fonction pour faire changer de comportement son client. A 13 ans, la prison est possible, seulement pour des affaires criminelles. « C'est un garçon déscolarisé depuis longtemps, pas un établissement ne veut de

lui. Sa mère est malheureuse et démunie », ajoute Guy Guenoun, avocat de la maman de Saïd... Aide-soignante, elle s'absente souvent la nuit et élève seule quatre enfants. Elle a été condamnée récemment à un mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel pour « manquements aux obligations de surveillance et d'éducation ».

\* Le prénom a été modifié.

*Le Parisien du 27 novembre 2006*

### **SANGATE : LES ELECTEURS RECONNAISSANTS**

La candidate UMP Catherine Fournier a été élue au second tour de la cantonale partielle de Calais Nord-Ouest avec 53,96% des voix. Elle sort vainqueur de son duel face à la socialiste Ghislaine Ducloy-Huyghes et succédant ainsi au conseiller général et maire PS de Sangatte André Ségard, décédé en septembre.

*La Voix du Nord du 27 novembre 2006*

**NB : Sangate était devenu, sous Jospin, le centre européen de regroupement des immigrés clandestins**

### **LE PEN MENACE LA DROITE...**

Le président du FN Jean-Marie Le Pen a averti qu'il chercherait à sanctionner la droite s'il était privé de participation à la présidentielle faute d'un nombre suffisant de parrainages d'élus. Le FN « prendrait sa revanche aux législatives », a déclaré M. Le Pen, « puis prendrait des dispositions » pour répondre « à celles qui ont été prises à notre égard ».

*Les Dernières Nouvelles d'Alsace du 27 novembre 2006*

### **LES REGIONS PS AUGMENTENT LE PRIX DE L'ESSENCE**

Les vingt-deux Régions de la métropole - gérées pour vingt d'entre elles par la gauche - s'apprêtent à augmenter le prix de l'essence à compter du premier janvier 2007. Jusqu'alors prérogative de l'État, la détermination du prix du carburant et le produit de cet impôt ont été en effet en partie transférés aux Régions. Une petite révolution, décidée par la loi Raffarin d'août 2004 « relative aux libertés et aux responsabilités locales », et qui prendra effet en janvier. C'est-à-dire à quatre mois des élections présidentielles. Or, la facture n'est pas négligeable pour les automobilistes qui utilisent souvent leur véhicule. Le conseil régional d'Île-de-France, présidé par le socialiste Jean-Paul Huchon, vient de voter une hausse du prix de l'essence de 1,77 centime d'euro par litre pour le super, soit le maximum autorisé par la loi. L'automobiliste de l'Essonne, du Val-de-Marne ou de Paris devra ainsi payer 89 centimes d'euro de plus pour un plein de 50 litres. La Région Centre, dirigée par le socialiste Michel Sapin, a décidé une hausse du prix de l'essence identique. Moins taxé en l'occurrence, l'automobiliste de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région présidée par le socialiste Michel Vauzelle, ne devra rajouter « que » 0,98 centime d'euro par litre pour le super - soit 49 centimes d'euro pour un plein de cinquante litres - et « que » 0,68 centime d'euro par litre pour le Diesel. (...)

À qui la faute, en définitive, si les Régions augmentent cette taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) ? Pour Jean-François Débat, vice-président socialiste chargé des finances au conseil régional de Rhône-Alpes : « Le gouvernement ne parvenait pas à nous attribuer les ressources financières correspondant aux compétences transférées aux Régions par la loi d'août 2004. Pour y arriver, Bercy a décidé ces hausses du prix de l'essence dans la loi de finances pour 2006, en a fixé le taux Région par Région dans un tableau que chacun peut consulter, et nous en fait endosser la responsabilité un an plus tard, s'exclame Jean-François Débat. C'est d'une rare hypocrisie ! ». Faux, rétorque Roger Karoutchi, président du groupe UMP au conseil régional d'Île-de-France. « À raison d'un plein par semaine, les automobilistes franciliens vont payer entre 50 et 75 euros par an en plus pour financer des dépenses inutiles ou des actions qui n'entrent pas dans le champ de compétence de la Région, fulmine le sénateur des Hauts-de-Seine. Que la gauche assume ses choix fiscaux au lieu de se défaire sur le gouvernement ! »

Quoi qu'il en soit, la hausse du prix de l'essence en 2007 s'ajoute à la flambée des impôts directs - taxe professionnelle et taxe foncière pour l'essentiel - décidée par les Régions en 2005 (+ 21 %) et 2006 (+ 7,5 %). Le Languedoc-Roussillon a augmenté ses impôts directs de près de 80 % en 2005 et Provence-Alpes-Côte d'Azur de 50 % en deux ans. La carte grise n'a pas été épargnée, et a augmenté de 39 % en Île-de-France en 2006, soit entre 50 et 150 euros supplémentaires.

*Le Figaro du 17 novembre 2006*

### **PAS DE "PARTI PEDOPHILE" AUX ELECTIONS LEGISLATIVES NEERLANDAISES**

Le Parti de l'amour fraternel (PNVD), également appelé "parti pédophile", a annoncé mardi que, faute d'avoir récolté un nombre suffisant de signatures, il ne pourrait participer aux élections législatives néerlandaises du mois prochain. En vertu du code électoral des Pays-Bas, le PNVD devait réunir 570 signatures de partisans, condition requise pour pouvoir présenter des candidats. Dans un message placé sur son site Web, le parti reconnaît qu'il n'a "pas reçu suffisamment de déclarations de soutien et ne participera donc pas aux prochaines élections parlementaires".

Le PNVD, qui préconise notamment un abaissement à 12 ans de l'âge du consentement sexuel et la légalisation de la pornographie enfantine, ajoute qu'il s'efforcera de prendre part aux élections suivantes, dans quatre ans. Poursuivi par des militants pour la protection de l'enfance qui voulaient l'empêcher de se présenter à ce scrutin, le "parti pédophile" avait obtenu une décision favorable d'un tribunal de La Haye, au motif qu'il n'appelait pas à enfreindre la loi mais seulement à la changer.

*Dépêche Associated Press du 10 octobre 2006*

### **LA LEÇON FAITE A MAM**

Nicolas Sarkozy s'est une nouvelle fois laissé déborder par son tempérament - il aime à se présenter comme « un coq de combat » - devant le dernier conseil national de l'UMP. Cette fois-ci, circonstance aggravante, il a sorti ses ergots face à une femme. Soyons équitable : Michèle Alliot-Marie ne l'avait guère ménagé, déplorant dans son intervention que la droite ait « laissé insinuer qu'un jeune était un délinquant en puissance ». Remous dans la salle. Le président de l'UMP prend la parole pour arrêter les sifflets. Soucieux de calmer les velléités de candidature à l'Elysée de la ministre de la Défense, il continue en lui accordant un bon point pour son idée d'organiser des « conférences de cohésion nationale ». Mais, très vite, la réponse vire au réquisitoire : « Je continuerai à parler comme ça », conclut-il, la mâchoire serrée. Après la séance, il en rajoutait, soulignant que l'accueil de la salle montrait que MAM « se trompait sur sa popularité ». Peut-être. Mais Sarkozy « se trompe » d'attitude. S'il se conduit pareillement avec Ségolène Royal, le risque est grand pour lui de connaître le sort des éléphants socialistes...

*Le Nouvel Observateur du 23 novembre 2006*

### **ET LES 65 AUTRES, POURQUOI N'ONT-ILS PAS CONTESTES ?**

Le sous-préfet de Roissy, Jacques Lebrot, a fait savoir jeudi que 72 employés de l'aéroport se sont vu retirer leur badge depuis mai 2005 parce qu'ils seraient "liés à des mouvances fondamentalistes à visée potentiellement terroriste".

*L'Express.fr du 2 novembre 2006*

Sur les sept employés musulmans de Roissy qui contestaient le retrait de leur badge par la préfecture de Seine-Saint-Denis, cinq ont été déboutés mercredi par le tribunal administratif de Cergy, dans le Val-d'Oise. Le tribunal a expliqué, à propos d'un de ces cinq employés, qu'« il ressort des pièces du dossier et notamment de la conclusion négative contenue dans la note de l'unité de coordination de lutte anti-terroriste qui a servi de base à la décision litigieuse, que le comportement et les relations » de l'employé « peuvent représenter une menace potentielle pour la sûreté aéroportuaire ». En revanche, le retrait des badges a été suspendu dans les deux autres cas.

*Le Figaro du 15 novembre 2006*

### **LE MONDE ENTRE DANS L'ERE DANGEREUSE DE L'IMPUISSANCE AMERICAINE**

L'Amérique, en s'embourbant en Irak, a ruiné sa puissance dissuasive et, partant, son crédit politique. (...) L'échec américain en Irak a paradoxalement sanctuarisé le Téhéran des mollahs : ces derniers ont compris que le Congrès ne permettra pas, dans les circonstances présentes, à George W. Bush d'attaquer l'Irak.

*Le Figaro du 25 octobre 2006*

### **MIL-VIGILANCE N° 38/2006**

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L VIGILANCE

N° 39/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

## LES PRINCIPAUX POINTS DU PROJET DE LOI SARKOZY SUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE

### JUSTICE DES MINEURS.

La procédure de "présentation immédiate" de mineurs délinquants devant les magistrats modifie l'ordonnance de 1945 sur l'enfance en remplaçant le "jugement à délai rapproché". Le texte prévoit pour les mineurs : un placement pour un mois, hors du lieu de résidence, dans un établissement "permettant la mise en œuvre d'un travail psychologique, éducatif et social portant sur les faits commis" ; un placement en internat pour une année scolaire, avec "avertissement solennel" du tribunal ; une mesure "d'activité de jour" obligeant le mineur, pour un an maximum, à participer à "des activités d'insertion professionnelle ou scolaire" auprès d'organismes habilités ; un contrôle judiciaire avec placement en "centre éducatif fermé" (CEF) et "mise en œuvre de programmes à caractère éducatif et civique".

Pour les parents de mineurs délinquants est prévue la possibilité d'un stage de responsabilité parentale, que le procureur peut imposer aux parents négligeant leurs enfants. Nicolas Sarkozy souhaitait introduire la suppression de l'excuse de minorité – peine divisée en deux pour les mineurs de 16 à 18 ans – et les peines planchers pour les récidivistes. Devant l'opposition de Pascal Clément, ministre de la justice, et celle de Dominique de Villepin, il y a renoncé. Il a par la suite annoncé qu'il ferait appliquer "tout de suite" ces dispositions s'il est élu président. Un compromis a finalement été trouvé pour le projet de loi. La possibilité pour le juge de ne pas utiliser l'excuse de minorité en cas de récidive ne sera plus présentée comme "exceptionnelle" et ne devra plus être motivée.

S'agissant des multirécidivistes, à défaut de peine plancher, il est prévu la motivation expresse par les juges du choix de la peine prononcée.

### NOUVELLES INFRACTIONS.

De nouvelles infractions sont créées, principalement ajoutées par des amendements, dans un contexte sécuritaire tendu ; en présentant son texte, Nicolas Sarkozy avait par exemple dit le dédier à Mama Galledou, la passagère brûlée lors de l'attaque d'un bus à Marseille : violences avec usage ou menace d'une arme commises en bande organisée ou avec guet-apens sur un membre des forces de l'ordre, un pompier ou un agent de transport public ; embuscade dans le but de commettre à l'encontre d'un membre des forces de l'ordre des violences avec usage ou menace d'une arme ; détention ou transport sans motif de substances incendiaires ou explosives.

En matière de rébellion, les peines sont alourdies, passant de six mois à un an de prison.

### RÔLE DU MAIRE.

Le maire devient le "pivot" de la politique de prévention, dont il "coordonne la mise en œuvre" : le secret professionnel des acteurs sociaux pourra être "partagé" et le maire avoir accès à des informations confidentielles ; le maire peut saisir le juge des enfants pour mise sous tutelle des prestations familiales ; il peut effectuer un "rappel à l'ordre" à l'encontre d'un administré, y compris mineur, susceptible de troubler l'ordre public ; il peut "mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, relatives aux enfants en âge scolaire" ; dans les communes est créé un "conseil pour les droits et devoirs des familles" (CDDF) présidé par le maire.

### SANTÉ MENTALE.

Le volet santé mentale, très contesté par les professionnels, a fait l'objet d'une procédure parlementaire compliquée pour pouvoir être retiré ultérieurement du texte et réintroduit dans une ordonnance gouvernementale.

Le maire peut prononcer, "par avis motivé au vu d'un certificat médical ou, en cas d'urgence, d'un avis médical, l'hospitalisation d'office" à charge pour lui "d'en référer dans les vingt-quatre heures" au préfet ; création d'un fichier de données administratives sur les hospitalisations d'office ; le maire est informé des sorties à l'essai des malades mentaux.

Par amendement, les députés ont décidé d'aggraver les peines pour les infractions "commises sous l'emprise manifeste d'un produit stupéfiant ou en état d'ivresse manifeste". L'Assemblée a par ailleurs donné son aval à "l'injonction thérapeutique" par le procureur de la République à l'égard des personnes ayant fait un usage illicite de stupéfiants.

### AUTRES DISPOSITIONS.

Le projet de loi sur la prévention de la délinquance inclut nombre de dispositions dont la place ne se justifierait pas nécessairement dans un texte portant cet intitulé, ce qui a poussé certains députés à le qualifier de "texte fourre-tout" : modification des règles du permis à point : le dispositif prévoit que tout conducteur ayant perdu un point pourra le récupérer au bout d'un an, et non au bout de trois comme c'est le cas actuellement ; la législation sur les chiens dangereux est durcie : la détention de chiens de première et deuxième catégorie est subordonnée à l'obtention d'un "certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation". Leur détention illégale serait sanctionnée de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende ; plusieurs dispositions nouvelles visent les gens du voyage : deux articles prévoient d'autoriser les maires à demander au préfet l'évacuation forcée en cas d'installation illégale, sans avoir à saisir le juge. Et ce, que la commune ait respecté ou non ses obligations légales de mise à disposition d'aires d'accueil ; les troubles de voisinage font l'objet d'un amendement adopté au Sénat après avis favorable du gouvernement. Il prévoit qu'un bail puisse être résilié par un tiers en raison de troubles de voisinage par le locataire. Les copropriétaires pourraient ainsi se substituer au bailleur ; deux ans de prison et 30 000 euros d'amende en cas de rétention d'information sur la disparition d'un mineur ; six mois de prison et 3 750 euros d'amende pour dégradation des voies ferrées et des installations d'énergie.

*Le Monde du 6 décembre 2006*

## UN ACCORD CHEVENEMENT-PS

Jean-Pierre Chevènement a officiellement retiré sa candidature à la présidentielle et appelé à voter Ségolène Royal, après un accord pour les législatives avec le Parti socialiste, éloignant le spectre d'un nouveau 21 avril pour la gauche. (...)

« Le bien commun pour nous est très clair, il s'appelle aujourd'hui le vote pour Ségolène Royal », a insisté l'ancien ministre, pour qui il serait impossible « d'hésiter une seconde » : « Le grand capital mondialisé a son candidat, et ce candidat c'est Nicolas Sarkozy, qui nous propose une thérapie de choc libérale ». M. Chevènement a annoncé son désistement après une « résolution claire et sans ambiguïté » de la convention nationale du MRC. Résolution dans laquelle les délégués du parti se sont prononcés à 84 % pour un ralliement à la candidate du PS. Dans le même temps, les délégués du MRC ont validé « un accord politique » avec le PS, qui réserve dix circonscriptions à leur parti pour les législatives, dont l'ancienne circonscription de M. Chevènement dans le Territoire de Belfort, passée au PS en 2002. (...)

Une minorité du MRC a toutefois rejeté ce pacte avec le PS. Il s'agit d'un « baiser de la mort », a ainsi affirmé Patrick Trannoy, secrétaire national aux élections du parti, selon qui les circonscriptions lâchées par le PS sont « pour une très large majorité pas gagnables ».

*L'Est Républicain du 11 décembre 2006*

## A L'ASSAUT DES CRS

Pour la première fois, dans le quartier palois de L'Ousse-des-Bois, les policiers ont été agressés au-delà du périmètre habituel où les bandes de caillasseurs les prennent à partie. Vendredi soir, vers 21 h 20, ce n'est donc pas un « simple » caillassage mais une véritable offensive, avec barres de fer et bâtes de base-ball, qu'ont subie six hommes de la CRS 25, au niveau du centre de tri postal. A côté de leur véhicule de type Boxer, ces policiers effectuaient un contrôle routier sur les automobilistes de passage, quand ils ont vu fondre sur eux, en deux vagues, une quarantaine d'individus encagoulés.

Tout s'est déroulé en l'espace de trois à quatre minutes, mais dans une violence inouïe. A la pluie de parpaings et autres bouteilles a succédé l'assaut, barres et bâtes en avant. Trois des CRS ont été diversement blessés, atteints pour deux d'entre eux au genou par des pierres, le troisième dans le dos, vraisemblablement par un coup de barre.

C'est seulement après avoir subi ces coups sévères et s'être vu gravement en danger sous le nombre, que les CRS ont fait usage de leurs armes de service, en tirant en l'air. De la sorte, ils sont parvenus tant bien que mal à se dégager et à remonter dans leur véhicule, sous lequel a été lancé un cocktail Molotov qui n'a pas pris feu. Les affrontements avaient pris fin quand sont intervenus les renforts du

commissariat central, rameutés des divers endroits de la ville où ils patrouillaient, ainsi que d'autres éléments de la CRS 25.

*Sud Ouest du 11 décembre 2006*

### LE PS OFFRE DES CIRCONSCRIPTIONS POUR LIMITER LA CONCURRENCE

Au bout d'un mois de campagne, Jean-Pierre Chevènement a préféré renoncer. En échange, il obtient dix circonscriptions pour les législatives. (...) La contrepartie est jugée assez lourde par les socialistes contraints de se désister pour laisser de la place aux législatives. Surtout après les 35 circonscriptions cédées au PRG et les 25 déjà gelées pour les Verts... "C'est le prix à payer pour gagner la présidentielle, estime M. Hollande. Il vaut mieux ça que d'être intransigeant et risquer de tout perdre". (...)

Le PS ne veut négliger aucune piste pour rassembler la gauche. M. Hollande "ne désespère pas" de trouver un terrain d'entente avec de toutes petites formations, comme Régions et peuples solidaires, ou l'Union démocratique bretonne (UDB). Il attend que les Verts se dotent d'une direction, le 16 et 17 décembre, pour reprendre les discussions aujourd'hui en panne. Cette fois, pas de retrait de candidat exigé, mais un accord de gouvernement doit être trouvé. Sur la table, les socialistes ont déposé 25 propositions de circonscriptions. Les Verts en demandent le double.

*Le Monde du 12/12/2006*

### 123 000 ETRANGERS ONT ETE NATURALISES L'AN DERNIER

Le chiffre des naturalisations est en léger recul par rapport à 2004. Les lois Sarkozy ont restreint l'accès à ceux qui choisissent la voie du mariage.

Une réception dans les salons de la préfecture ou à la mairie, un discours sur les valeurs de la République par les représentants de l'Etat avec drapeau et Marseillaise obligatoires. Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale, vient de mettre la dernière main à une circulaire qui fixe les conditions des cérémonies de naturalisation. Les élus et les préfets ne pourront plus passer outre alors qu'aujourd'hui, plus d'un tiers s'en exonèrent. Ce rappel à l'ordre n'est pas fortuit. Car, pour ne pas galvauder la carte d'identité nationale, il est bon de rappeler la signification de l'engagement. En effet, en 2005, selon les derniers chiffres, encore non publiés par le gouvernement, 123 000 étrangers ont obtenu la nationalité française, un chiffre en recul par rapport à l'année précédente, mais qui a doublé en dix ans (1). Originaires pour la plupart du continent africain, et plus particulièrement du Maghreb, ces nouveaux Français ont entre 18 et 35 ans, travaillent et ce sont plutôt des femmes. Ils ont attendu généralement longtemps - 15 ans et 7 mois en moyenne - pour changer de nationalité. Beaucoup ont cru pendant des années qu'ils rentreraient chez eux à la fin d'une vie de travail, mais prennent finalement conscience de leur intégration.

« La France a une conception très ouverte de l'acquisition de la nationalité, explique Jacqueline Costa-Lascou du Haut Conseil à l'intégration (HCI), elle naturalise plus que ses voisins européens. Et la demande est très forte car nous avons connu de nombreuses vagues d'immigration. »

La voie la plus simple pour devenir français a longtemps été d'acquérir la nationalité par le mariage : plus de 21 000 dossiers sur les 123 000 demandes annuelles. Dans ce cas, il s'agit d'un droit obtenu, après enquête de police, par simple déclaration au tribunal d'instance et enregistrement par le département des naturalisations. Plus de 93 % des requêtes passent le filtre sans embûches car la grande majorité des dossiers est solide. « Pour refuser d'enregistrer une demande, raconte un fonctionnaire, il faut des éléments irréfutables de fraudes. » Les lois Sarkozy de 2003 et 2006, qui ont donné un tour de vis à l'immigration, comportent un volet sur la naturalisation. Il vise à décourager les étrangers qui contracteraient un mariage dans le seul but d'obtenir des papiers. Les délais de probation ont donc été rallongés, passant de un à quatre ans de vie commune, voire cinq dans certains cas, pour décourager les mariages blancs opportunistes ou les escroqueries sentimentales. Des restrictions qui commencent à produire leurs effets. Depuis le début de l'année, le nombre de demande a baissé de près de 70 %. Lorsque les soupçons sont trop lourds, les enquêteurs se rendent au domicile du nouveau couple dans l'année qui suit la naturalisation. « S'il n'y a plus de vie commune, nous avons toujours un an pour annuler l'enregistrement », poursuit le fonctionnaire. Parfois, un mari ou une femme qui a fait l'objet d'une « escroquerie sentimentale » expédie une lettre de dénonciation à l'administration. « Mais il s'agit d'une baisse strictement conjoncturelle, explique Jacques Bécot, qui dirige le département des naturalisations. Ces nouvelles dispositions vont ralentir

les demandes d'enregistrement, puisque le délai de probation s'allonge, mais que la hausse des naturalisations se poursuivra. »

L'acquisition par décret reste la principale voie de naturalisation : elle permet à un étranger qui réside en France depuis cinq ans de déposer une demande à la préfecture. Il doit répondre à différents critères : revenus principaux versés en France, « bonnes vie et moeurs », absence de condamnations pénales, assimilation à la culture française. Peu de postulants essuient un refus. « Sur 100 000 demandes, nous en accordons 88 000 », explique Jacques Bécot. L'administration possède peu d'éléments sur les motivations d'acquisition de la nationalité. « Sur un échantillon d'étudiants, nous avons constaté que les deux tiers choisissaient d'abord de se faire naturaliser pour des raisons d'opportunité, précise Jacques Bécot, un tiers seulement pour des motifs purement patriotiques. »

(1) Auxquels s'ajoutent chaque année environ 30 000 jeunes nés en France de parents étrangers qui deviennent français à leur majorité.

*Le Figaro du 29 novembre 2006*

### DES NOUVELLES DES « STARS » DONNEUSES DE LECONS ...

Six mois de prison, dont trois avec sursis, une mise à l'épreuve de deux ans, une obligation de soins et 4.000 euros d'amende ont été requis jeudi contre l'acteur **Samy Naceri**, poursuivi devant le tribunal de Nanterre pour des outrages et injures racistes envers des policiers. Dans la soirée du 31 mars 2006, l'acteur, âgé de 44 ans, avait été interpellé dans la rue à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) alors qu'il avait, selon ses dires, ingéré "une boîte de Lexomil et 15 whiskies". Il avait alors accueilli les policiers par un langage fleuri, et traité l'un d'eux de "sale nègre". (...)

La chambre d'instruction de la Cour d'appel de Nancy a décidé que le rappeur **Joey Starr** devra être jugé à Paris pour usurpation d'identité et non à Nancy où l'un des ses homonymes avait déposé plainte, a-t-on appris jeudi de source judiciaire. Joey Starr, de son vrai nom Didier Morville, a été mis en examen en 2005 pour usurpation d'identité, faux et usage de faux, car il avait utilisé un faux permis de conduire. Le Trésor public avait effectué plusieurs saisies sur les comptes d'un autre Didier Morville, domicilié à Nancy, pour des amendes correspondant à une dizaine d'infractions commises à Paris et Marseille, notamment au volant d'une Porsche.

*20 Minutes du 7 décembre 2006*

### ESSONNE : 23 POLICIERS BLESSES CHAQUE MOIS

186 c'est, sur les huit premiers mois de l'année, le nombre de policiers qui ont déjà été blessés au cours d'interventions, dans le département de l'Essonne, soit 23 en moyenne par mois. Les forces de l'ordre comptaient 19 blessés par mois en 2005 et 13 seulement en moyenne en 2004.

*Le Monde du 17 octobre 2006*

### 46,4 % D'ENFANTS HORS MARIAGE

46,4 % C'est le pourcentage des enfants nés de parents non mariés en 2004, contre... 8,5% en 1974.

*Le Monde du 18 octobre 2006*

### CA VA MIEUX EN LE DISANT

Les émeutiers interrogés reprochent avec véhémence à la police sa présence dans leur quartier, et déclarent clairement qu'ils visent à l'en éloigner, afin de ne plus vivre sous sa loi. Autrement dit, ils veulent demeurer les maîtres sur ce territoire qu'ils estiment être le leur, et où ils aspirent à faire la loi eux-mêmes. Tout ordre humain est localisé, il n'y a pas de loi sans territoire. Il faut conquérir un territoire si l'on veut y inscrire sa propre loi. Quelques révoltés qui violent les lois peuvent s'attirer des noms d'oiseaux tels que voyous, brigands, ou vauriens. Ici, il s'agit de séparatistes : de gens qui souhaitent instaurer au sein même du territoire français des îlots échappant à la souveraineté de l'Etat et dont ils seraient, par là, souverains.

*Valeurs actuelles du 20 octobre 2006*

### MIL-VIGILANCE N° 39/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale

# M.I.L

## VIGILANCE

N° 40/2006 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

### HOMMAGE A MICHEL HABIB-DELONCLE par son fils Pierre HABIB-DELONCLE

Je vais maintenant vous parler de mon père Michel HABIB-DELONCLE.

C'est au nom d'une famille éprouvée, mais qui est dans l'espérance de l'éternité, que je tiens à vous remercier, vous tous qui êtes ici aujourd'hui, d'être venus nous entourer à l'occasion du rappel à Dieu de notre père.

Eprouvée par la confrontation avec sa maladie, qui aura été pour lui un calvaire. Eprouvée parce que le Père n'est plus avec nous sur cette terre. Pour nous, qui avons des origines orientales, il était le Patriarche, celui qui est auprès de qui l'on allait chercher la règle et les conseils. Il y a là un vide impossible à combler, un trou d'une grande profondeur. Car il était un grand homme.

Eprouvée, mais dans l'espérance de l'éternité.

Il était un chrétien. Sa foi aura été l'axe de sa vie. Il ne l'avait pourtant pas trouvée dans son berceau. Elle lui a été révélée au contact de sa tante –Jacqueline– que nous avons baptisée Ta Ackie. Elle était religieuse ursuline. C'était une vraie Sainte. Elle avait, comme Frossard, rencontré Dieu, à la chapelle de la Rue Cortambert. Cette foi, qu'il a acquise lui-même, il l'a acquise lui-même, il l'a transmise à sa mère et il l'a donnée à ses enfants. Son engagement chrétien a été permanent. C'est ainsi qu'en pleine guerre il est devenu le Président du Groupe Catholique des Lettres, le Centre Richelieu. Il y accueille Jean-Marie Lustiger qui lui succédera. Le Père Claude Wiener pourrait en parler mieux que moi. C'est ainsi qu'il sera auprès de l'Abbé Pierre en 1954. Toute sa vie, il aura pensé à l'autre. Sa foi l'aura empreint, particulièrement dans ses derniers moments. J'y reviendrai dans quelques instants.

Ce n'était pas un homme d'argent. Il voulait mourir pauvre. Pour lui, l'argent n'était qu'un moyen, pas une fin. Le seul investissement sérieux qu'il aura fait aura été un investissement durable : 62 ans de mariage. Ce qui lui aura valu l'amour intense de notre mère, laquelle, pendant les derniers temps l'aura soutenu avec une admirable abnégation. À elle, je dis simplement sans m'étendre l'amour de ses enfants, des siens. Oui, son principal investissement aura été de donner le jour à cinq enfants. La disparition du plus jeune, François, un merveilleux frère, aura été « l'épreuve » de sa vie terrestre, comme de la nôtre. Il le retrouvera tout à l'heure à Lion-sur-Mer où le Père Sheil, venu d'Irlande, prendra le.

Relais de notre grand ami l'Abbé Raphaël Blin. Il est maintenant avec François dans l'éternité. Je ne sais pas si ses enfants l'auront payé de retour, mais ce que je sais, en revanche, c'est qu'à leur suite, sont venus quinze petits enfants, aujourd'hui vingt après les unions, les Quinze-Vingts, et six arrière petits enfants. C'était sa joie.

C'était un grand gaulliste. Le Général et le Gaullisme ont été toute sa vie temporelle. Il avait eu douze jours de retard sur ma grand-mère laquelle avait eu la chance d'entendre l'Appel du 18 Juin. Il était devenu gaulliste le 30 Juin. Lorsqu'il avait été nommé Ministre, il nous avait dits : « Mes enfants, quoi qu'il m'advienne maintenant, j'aurai eu la chance d'être ministre du Général de Gaulle. Il ne pourra rien m'arriver de mieux. ». Au début de cette

année, je l'avais accompagné à l'Assemblée Générale du MIL, où il avait prononcé un discours sur la permanence du Gaullisme qui sera son testament politique. Dans la voiture, au retour, il m'a dit du Général : « Cet homme, je l'ai aimé ». Je n'ai aucun malaise à prononcer ces mots dans une église, car, pour lui, la Madone aux fresques des murs c'était la fille aînée de l'Eglise et « la seule querelle qui vaille, c'est la querelle de l'homme », cela voulait dire le respect de la personne, de l'autre, de sa liberté et de la responsabilité que Dieu lui a donnés.

Il avait aussi pris deux engagements : celui de l'Europe et celui de l'amitié franco-arabe. Il voyait là la possibilité de rapprocher les peuples pour assurer la Paix, la possibilité aussi de rapprocher deux civilisations qui vivent côte à côte autour de cette Méditerranée dont les rivages bercent Jérusalem, Rome, et Damas. Oui, rapprocher ces deux civilisations, qui, au fil des âges, se sont affrontées, puis se sont côtoyées, se sont pénétrées avant peut-être de s'éloigner, ce qu'il faut éviter. À tous nos amis du Monde arabe, qui prient aujourd'hui leur dieu et qui sont les bienvenus dans cette église, je veux témoigner de son ardeur. J'espère que son action n'aura pas été vaine.

Papa, Bon-Papa, je veux maintenant m'adresser à toi là où tu es. Je veux te dire merci pour tout ce que tu nous as donné, notre foi, la droiture, l'humilité, le respect de la vérité, le respect de l'autre, la générosité, le sens de la grandeur pour rendre hommage au Créateur, la volonté, le sens de l'hospitalité et celui de la famille, l'honneur et ... le chant grégorien, Jean Foyer ... Nous essaierons de transmettre.

Je veux maintenant vous faire partager le merveilleux cadeau qu'il nous a fait quarante heures avant sa mort. Nous étions là son épouse et ses quatre enfants. Il nous a dits en substance : ce monde est factice ; il n'est pas le bon, il faut aller vers l'éternité. Et puis, littéralement transfiguré, il nous a demandés d'une voix claire, et là je cite, « Mes enfants, quel jour sommes-nous ? » « Le mardi 24 Octobre 2006 » « Eh bien, c'est le jour de ma mort ». « Il y a des milliards de morts, mais la mienne est extraordinaire, car c'est celle que Dieu a choisi pour moi ». Pour évoquer ensuite les grandes 1Fs -de théâtre, celles-là - de Cyrano et de l'Aiglon. Ce fut un moment intense et sublime. Je reprends pour l'occasion le mot prononcé par le Père Decogné, ce dernier dimanche, de « vision béatifique ».

Aux derniers moments de sa vie, il a à nouveau démontré que c'était un homme exceptionnel. Certes, comme tout homme, il aura fait des fautes et commis des erreurs, mais je suis certain qu'il n'a pas eu l'intention de nuire ou de faire du mal. À preuve, ce qu'il écrivait dans un vieux testament et que je me dois de vous livrer : « Je prie tous ceux à qui j'ai pu faire du mal, causer de la peine ou donner le mauvais exemple de me pardonner et de prier pour moi ».

C'est lui que nous prions, selon le mot qu'a dit à ma mère le Cardinal Lustiger après avoir entendu ce que je viens de vous raconter. « Je prie Michel pour qu'il puisse prier pour nous auprès du Seigneur ».

Prions Michel ! Prions pour lui ! Prions pour nous qui l'avons estimé, admiré et aimé !

Prions le Seigneur ...

**SAINT FRANCOIS de SALES – Le Mardi 31 Novembre 2006**

### LECTURE DU MESSAGE DU CARDINAL JEAN-MARIE LUSTIGER

« Chers amis,  
Uni à votre deuil, je partage votre peine car votre père, Michel, est pour moi un ami de jeunesse. Son départ dans la foi est le plus beau témoignage que Dieu lui a permis de vous donner. Que ses dernières paroles soient pour vous une force et vous enracinent dans la fidélité »

**lundi 30 Octobre 2006**

## DE GAULLE : SON BUREAU PARISIEN CLASSE MONUMENT HISTORIQUE

Le bureau que le général de Gaulle occupa à Paris pendant la période où il conduisit l'action du Rassemblement du Peuple Français (1947-1953) ainsi que pendant sa «traversée du désert» (1954-1958), au 5 rue de Solférino à Paris, est désormais classé. Le mobilier de ce bureau, de caractère modeste, comprend notamment un bureau de style Louis XVI et son fauteuil, deux fauteuils pour visiteurs et deux fauteuils-clubs, une armoire, un support mural avec cartes, un poste de radio et divers bibelots.

Egalement classé, le manuscrit du Chant des Partisans se compose de trois feuillets rédigés à l'encre bleue par Maurice Druon sous le titre «Les Partisans», annoté au crayon en anglais «Underground Song». Ce chant avait été composé à la demande d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, chef du réseau Libération qui souhaitait la composition d'un chant pour la Résistance. Les paroles ont été écrites par Maurice Druon et Joseph Kessel à Couldson (Surrey) le 30 mai 1943 et chantées pour la première fois le soir du même jour à Londres par Maurice Druon sur une musique d'Anna Marly. Diffusé clandestinement en France, le texte fut aussi connu par les émissions de la BBC faites sous l'indicatif «Honneur et Patrie». Chanté par les résistants dans les prisons ou au moment de leur exécution, le Chant des Partisans est devenu l'hymne emblématique de la Résistance et de la Libération.

*Les Dernières Nouvelles d'Alsace du 7 décembre 2006*

## CHIRAC DEFEND SON BILAN

Le chef de l'Etat s'est rendu à Amiens (Somme) pour prouver qu'il n'a pas à rougir de ses deux mandats. Dans le quartier nord réputé sensible de la ville, il a dialogué avec des acteurs locaux (éducateur, principal de collège, médecin...) des résultats de la zone franche urbaine qu'il était lui-même venu lancer ici il y a dix ans. «150 entreprises y sont installées et 750 emplois ont été créés», a-t-il affirmé. Accueilli à bras ouverts par Gilles de Robien, ministre de l'Education nationale et ancien maire de la ville, mais aussi par le député communiste de la Somme Maxime Gremetz, Jacques Chirac s'est offert plusieurs bains de foule. Une manière de souligner que, lui, peut se rendre dans ces quartiers, quand son ministre de l'Intérieur ne peut plus y mettre un orteil. Comme à ses plus belles heures de campagne, Jacques Chirac a beaucoup embrassé, pris tout son temps pour serrer des dizaines de mains et posé pour les photos aux côtés de gens de toutes origines. «Eh, tu ne peux pas lui dire à Sarkozy que c'est un bâtard ?» lui a lâché un jeune garçon.

Au cours de son échange de plus d'une heure et demie avec les invités de sa table ronde, le président de la République a valorisé le dynamisme des quartiers, montrant ainsi qu'il est inutile de stigmatiser des populations qui «cherchent à s'en sortir». Sans le citer, ni même se référer à lui, il s'est efforcé de marquer sa différence avec Nicolas Sarkozy. Il a ainsi rappelé que la bataille pour «la cohésion nationale, l'égalité des chances se joue d'abord dans les quartiers. C'est un travail de longue haleine». Moins d'une semaine après son discours sur le gaullisme à Colombey-les-deux-Eglises, il a de nouveau insisté sur la «nécessité d'agir au service de principes qui sont au coeur de notre identité. La République est une et indivisible. Elle n'est pas l'addition de communautés».

A ceux qui lui reprochent, tel François Fillon, conseiller politique du patron de l'UMP, son manque d'efficacité dans la conduite des réformes, Jacques Chirac a répondu qu'il n'avait aucune leçon à recevoir. Selon lui, plus de 50 000 emplois ont été créés dans les zones franches urbaines et 4 millions d'habitants répartis dans 600 quartiers voient «leur cadre de vie s'humaniser et changer de fond en comble». Et, puisque l'heure est aux comptes, il a assuré que son objectif «de création d'un million d'entreprises en cinq ans est tenu». Jacques Chirac ne cesse de le répéter depuis septembre : il veut gouverner jusqu'au dernier jour. Pour montrer que sa capacité d'initiative reste intacte, il a annoncé la création d'un «bouclier social» pour les micro-activités. Concrètement, pour chaque euro gagné et déclaré, il n'y aura «pas plus de 14 centimes de cotisations sociales pour les commerces et 24 centimes pour les services». Sa critique en creux du sarkozysme s'est également portée sur la manière de faire de la politique. A la mairie, il a loué la «conception équilibrée de la politique de la ville» de Gilles de Robien.

*Libération du 15 novembre 2006*

## ETATS-UNIS : VASTE COUP DE FILET PREELECTORAL

10 733 personnes ont été interpellées par les autorités américaines la semaine dernière. Les personnes étaient recherchées pour des faits allant du délit mineur à l'assassinat, a annoncé jeudi le ministre de la Justice, Alberto Gonzales.

L'opération, baptisée "Falcon III", s'est déroulée dans la moitié est du pays entre le 22 et le 28 octobre. En avril 2006, "Falcon II" s'était soldée par 9000 interpellations dans la moitié ouest des Etats-Unis. L'année précédente, "Falcon I" en avait permis 10 340. Parmi les personnes arrêtées la semaine dernière, 688 étaient recherchées pour des agressions sexuelles et 971 pour ne pas s'être conformées à la loi imposant aux condamnés pour agression sexuelle de figurer à vie sur un registre public et de signaler tout changement d'adresse.

Organisée juste avant les élections parlementaires du 7 novembre, "Falcon III" a également permis l'arrestation de 364 membres de gangs et de 140 personnes soupçonnées d'homicide. Les autres interpellations concernent des suspects dans des affaires d'enlèvement, de vol ou de port d'arme illégal.

*L'Express du 2 novembre 2006*

## ÉLU OU FONCTIONNAIRE : POURQUOI L'UMP VEUT OBLIGER A CHOISIR

L'UMP souhaite que les fonctionnaires élus à l'Assemblée démissionnent de la fonction publique. Ce n'est pas une réforme, c'est une révolution. L'UMP s'engage à mettre fin à la « surreprésentation des fonctionnaires dans les instances politiques ». Dans son programme législatif, le parti de Nicolas Sarkozy se propose d'instituer une règle simple : les fonctionnaires « devront démissionner de leurs fonctions lorsqu'ils choisissent d'exercer des responsabilités politiques ». Plus la responsabilité exercée sera importante, plus la démission devra être rapide. En clair, un inspecteur des finances élu député devrait aussitôt démissionner, tandis qu'un professeur d'histoire-géographie de lycée élu conseiller régional pourrait accomplir un mandat avant de devoir démissionner de la fonction publique s'il est réélu. Pour une rupture, c'est une rupture. Actuellement, en effet, les hommes politiques issus de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière - et en particulier les hauts fonctionnaires - peuvent briguer des mandats électifs dans des conditions beaucoup plus confortables que leurs homologues issus du secteur privé ou exerçant une profession libérale.

En vertu du statut de la fonction publique élaboré en 1946 par Maurice Thorez, alors vice-président du Conseil, un fonctionnaire peut mener une carrière politique nationale pendant dix, vingt ou trente ans et réintégrer du jour au lendemain son corps d'origine en cas d'échec aux élections. Pendant la carrière politique des intéressés, leur ancienneté continue à progresser dans leur corps d'origine et leurs droits à la retraite sont préservés. Une « assurance tous risques » jamais remise en cause depuis l'après-guerre et qui, jointe à la création de l'ENA, a entraîné progressivement une surreprésentation des fonctionnaires parmi les élus. L'actuelle Assemblée nationale, en majorité à droite, compte quelque 240 fonctionnaires sur 577 députés, soit 41 %. Un chiffre stable depuis les années 1990. Parmi les ministres, la surreprésentation des fonctionnaires est encore plus nette. Le gouvernement de Lionel Jospin, en 1997, comptait 67 % de salariés de l'État. Certains gouvernements de droite ont connu encore plus de fonctionnaires dans leurs rangs : ils étaient ainsi 75 % dans le gouvernement Raymond Barre en 1978. À l'exception d'Édith Cresson, tous les hôtes de Matignon depuis 1958 étaient fonctionnaires. Enfin, hormis Nicolas Sarkozy, avocat de profession, les chefs des partis de gouvernement sont actuellement tous issus de la fonction publique. À titre de comparaison, en Grande-Bretagne, depuis la Hatch Act de 1949, un haut fonctionnaire qui souhaite briguer un mandat électif doit démissionner avant même de se porter candidat. « On ne peut pas demander à nos concitoyens d'accepter le risque et l'exigence de mobilité si les dirigeants politiques donnent l'exemple inverse, explique l'entourage du président de l'UMP. Notre mesure permettra d'assurer l'égalité des élus face au risque de non-réélection, et une meilleure représentativité de l'Assemblée nationale ».

*Le Figaro du 15 novembre 2006*

## MIL-VIGILANCE N° 40/2006

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois  
Imprimerie spéciale